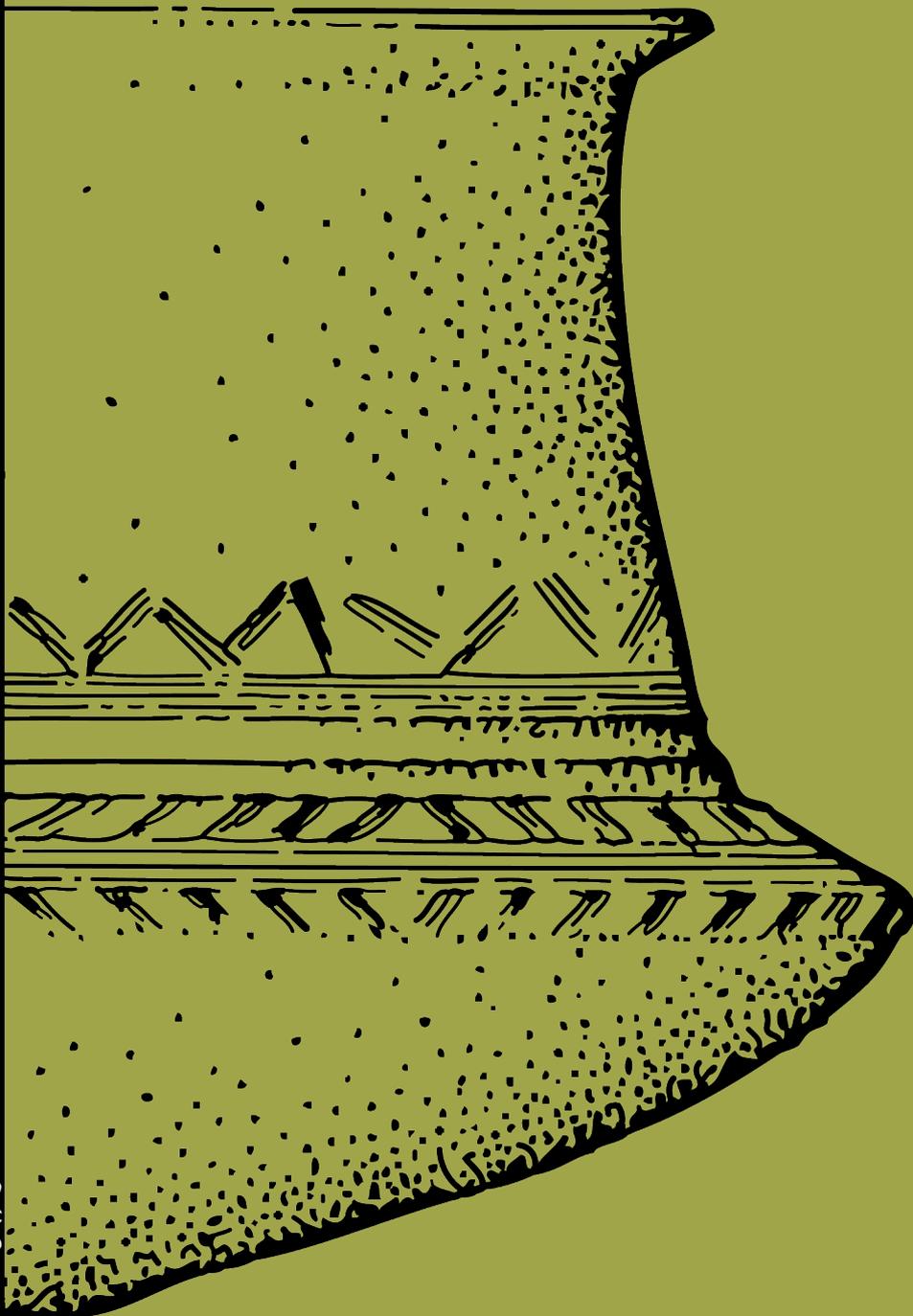


Bulletin de l'Association  
pour la Promotion  
des Recherches  
sur l'Age  
du Bronze



---

**Bulletin  
de l'Association  
pour la Promotion des  
Recherches  
sur l'Age  
du Bronze**



Tous nos remerciements à Emmanuelle Collado qui a fortement contribué à l'élaboration de ce bulletin.

## Editorial

Une année impaire s'ouvre et si nous n'avons pas de colloque ou congrès à prévoir cette année, nous serons nombreux, je l'espère début mars au Musée d'Archéologie Nationale pour deux jours dont l'un consacré à la séance thématique « *Autour de la table. L'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer* » organisée par Ginette Auxiette, Caroline Mougne, Rebecca Peake et François Toulemonde; puis de nouveau, les 20-21 octobre à Agde, pour la séance co-organisée avec la Société préhistorique française sur le thème « *Entre terres et eaux : les sites littoraux de l'âge du Bronze, spécificités et relations avec l'arrière-pays* » grâce à Thibault Lachenal et Yves Billaud. Nous attendons avec confiance la sortie très prochaine du volume des actes du Colloque de Strasbourg « *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Mer du Nord à la Méditerranée* » et aussi la publication numérique de la journée SPF / APRAB de Dijon « Normes et variabilités au sein de la culture matérielle des sociétés de l'âge du Bronze ». Le manuscrit final de la « journée textile 2015 » est en bonne voie de finalisation et cette publication pourrait aussi sortir en 2017. Le manuscrit final « *Table ronde de Rouen 2005 et des Séminaires archéologiques de l'Ouest Bronze* » est lui aussi bouclé et en phase terminale d'expertise. Cette année s'annonce donc très bonne au plan des publications sous le timbre de notre association et il faut s'en réjouir car c'est ce qui renforce notre crédibilité scientifique auprès des collègues comme des institutions.

Dans le cadre du renouveau de la Commission « *Âges des Métaux* » de l'UISPP, une première rencontre s'est tenue du 23 au 26 juin 2016 à l'Université de Belfast sur le thème « *Metools 2016 – Le métallurgiste et ses outils : symboliques, fonctions et techniques durant l'âge du Bronze et l'âge du Fer* ». Organisé par Linda Boutoille et Dirk Brandheim, ce colloque a porté sur une thématique nouvelle et il a été un véritable succès avec une belle participation des membres de l'APRAB. Après un moment d'incertitude sur le devenir du prochain congrès plénier de l'UISPP, cette instance a décidé de l'organiser début juin 2018, à Paris et non plus à Melbourne en 2017 comme cela avait été initialement acté. Nous aurons donc à préciser très vite cette année nos projets en relation avec cet événement où la communauté des bronziers se doit de mettre en lumière la qualité de ses recherches conduites en France. La dernière venue du congrès de l'UISPP remonte à 1976 à Nice et tout le monde connaît encore bien la référence souvent utilisée de « *La Préhistoire française* », tome 2 édité par le CNRS sous la direction de Jean Guilaine.

Nous aurons aussi cette année 2018, un colloque Bronze ancien organisé par l'APRAB à Rennes en octobre et une nouvelle rencontre commune Nord / Sud des 3 associations RMPR, Internéo et APRAB prévue à Lyon en novembre sur le thème « *les relations entretenues entre groupes humains, à faible ou longue distance : influences, contacts, échanges* ».

Actif pour monter ou soutenir des projets de rencontres scientifiques nationales voire européennes, l'APRAB est devenue un partenaire obligé de cette politique de valorisation de notre discipline. Corollaire de cette activité, il nous faut dégager les moyens pour publier les actes de ces rencontres et en ces moments de tensions budgétaires générales, il y a là un enjeu et une responsabilité fort importante de notre Conseil d'administration pour les années à venir.

Je suis toujours très heureux de terminer ce billet par des remerciements adressés à toutes celles et tous ceux qui travaillent à la réussite de notre compagnie.



---

Merci au Musée d'Archéologie nationale pour la qualité et cordialité de son accueil lors de nos journées annuelles, à son Directeur Hilaire Multon, à Catherine Louboutin, Directrice adjointe, chargée de la politique scientifique et aux membres du personnel du Musée qui nous aident lors de nos journées.

Merci aux artisans fidèles du Bulletin, Théophile Nicolas et Pierre-Yves Milcent, dont la qualité repose sur la richesse du programme de la journée d'information de l'année précédente réussie grâce à l'engagement de toutes et tous et au dynamisme de Pierre-Yves Milcent.

Merci encore aux organisateurs de la session 2017 de notre journée thématique, « *Autour de la table. L'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer* » et à ceux de la séance d'Agde des 20-21 octobre co-organisée avec la Société préhistorique française « *Entre terres et eaux : les sites littoraux de l'âge du Bronze, spécificités et relations avec l'arrière-pays* ».

Et toujours, une excellente année 2017 pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze européen !

Claude Mordant  
Président de l'APRAB



## ERRATUM

Dans le numéro 14 du *Bulletin de l'Association pour la Promotion et la Recherche de l'Age du Bronze*, paru en 2016, une erreur s'est glissée dans l'article de K. Peche-Quilichini « Découverte d'un site « torréen » dans l'ouest de la Corse : Alzolu-Cucuraccia (Cauro, Corse-du-Sud) ». A la page 130, il faut effectuer une correction concernant l'inventeur du site. Le mérite de la découverte remonte en effet à 2008 et revient à monsieur Olivier Simonpieri, qui a par ailleurs publié une première mention sur ce site dans son ouvrage « Cavru et son patrimoine bâti ancien » édité en 2010 aux éditions Cismonte e Pumonti.









## Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires protohistoriques de la Plaine de Caen.

MATHIEU VANDERGUCHT

Cet article reprend les principaux résultats d'un travail de Master 1 effectué à l'Université de Caen sous la direction de Cécile Allinne, Maître de conférences en archéologie métropolitaine (archéologie gallo-romaine) et sous le tutorat de Pierre Giraud, attaché de conservation du patrimoine du service archéologie du Conseil départemental du Calvados (archéologie des périodes protohistoriques).

De nombreuses campagnes de prospections aériennes menées par Jean Desloges (service régional de l'archéologie de Basse-Normandie), effectuées de manière régulière ces vingt dernières années sur les plaines de Basse-Normandie, ont permis la création d'un corpus de 338 enclos funéraires protohistoriques supposés dont seule une vingtaine d'entre eux avait été étudiée lors de fouilles archéologiques. L'analyse des enclos funéraires protohistoriques en Plaine de Caen a donc été jusqu'à lors réalisée quasi exclusivement à partir des photographies aériennes. Dans le travail présenté ici, il s'agit au contraire de tenir compte uniquement des structures étudiées lors d'opérations de fouilles archéologiques réalisées sur ce territoire et cette recherche, exécutée de la manière la plus exhaustive possible, a permis d'identifier 119 enclos fouillés. La problématique d'étude a donc été de caractériser les différents types architecturaux pour ensuite essayer d'aborder, à travers la proposition d'une typo-chronologie, la question de leur évolution au cours du temps.

### 1 - Le cadre et le corpus d'étude

Le cadre géographique est donc celui de la Plaine de Caen situé dans le département du Calvados en Normandie (fig. 1). C'est un espace cohérent, d'environ 1 240 km<sup>2</sup> de surface et n'est pas à proprement parler une plaine, mais elle correspond à de vastes plateaux calcaires surmontés d'une couverture discontinue de limons loessiques.

Le corpus d'étude se compose, toutes périodes confondues, de 119 occurrences

avec 28 enclos archéologiquement isolés, 26 intégrés dans des ensembles de 2 à 3 monuments et 65 répartis dans 7 nécropoles dont 4 sont attribuées à l'âge du Bronze. La majeure partie (soit 70 %) se répartit à moins de 10 km de l'agglomération caennaise (fig. 1). Le reste des enclos funéraires a été mis au jour autour de l'agglomération de Bayeux, le long du tracé de la N158 aux environs de Falaise et sur une zone pavillonnaire côtière entre les communes de Bernières-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer. La découverte des sites n'est pas fortuite, mais elle résulte des projets d'aménagements relatifs aux différents pôles économiques et voies de communication du département. Ce biais fréquemment attesté dans la documentation disponible compromet toute étude de répartition spatiale dans l'état actuel de la recherche.

Le corpus se compose de structures fossoyées de forme curvilinéaire. Leur interprétation commune propose l'érection d'un tertre central avec ou sans un talus interne et/ou externe. Ces interprétations sont proposées par comparaison avec les tumulus armoricains (Briard 1984) et les *round-barrows* des îles britanniques (Grinsell 1941 et 1974). Malgré ces rapprochements, aucun enclos funéraire de la Plaine de Caen n'a conservé de superstructure et seules les études micro-morphologiques des comblements des fossés permettent, quand les conditions sont favorables, de restituer ces élévations de terre. C'est le cas de l'enclos funéraire de Saint-Martin-de-Fontenay dont l'étude micro-morphologique a démontré la présence d'un tertre central et d'un talus externe (Germain-Vallée 2004), mais malheureusement, de nombreux enclos de la Plaine de Caen sont particulièrement arasés et ces études sont peu concluantes. Ce manque de conservation des structures est une des explications du faible nombre de découverte d'ossements humains et de restes cinéraires à l'intérieur de ces enclos.



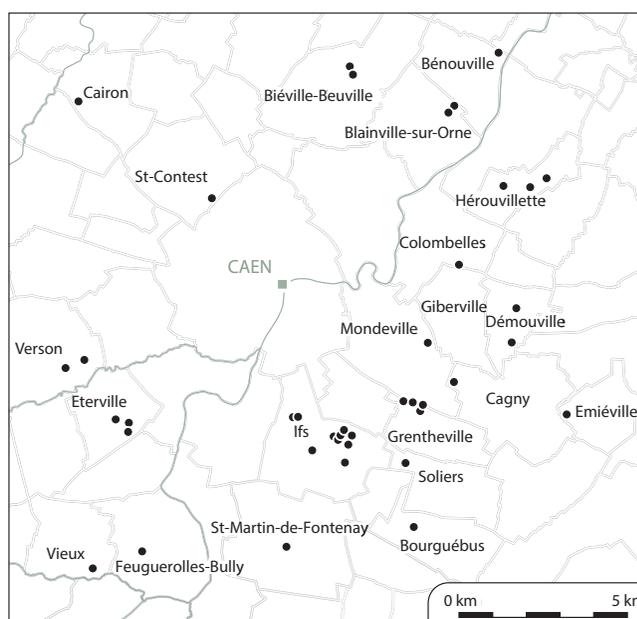
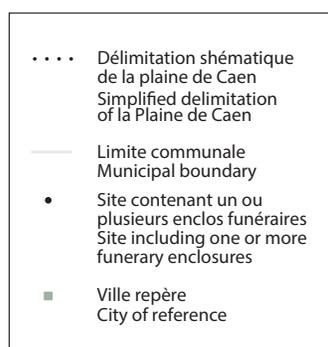
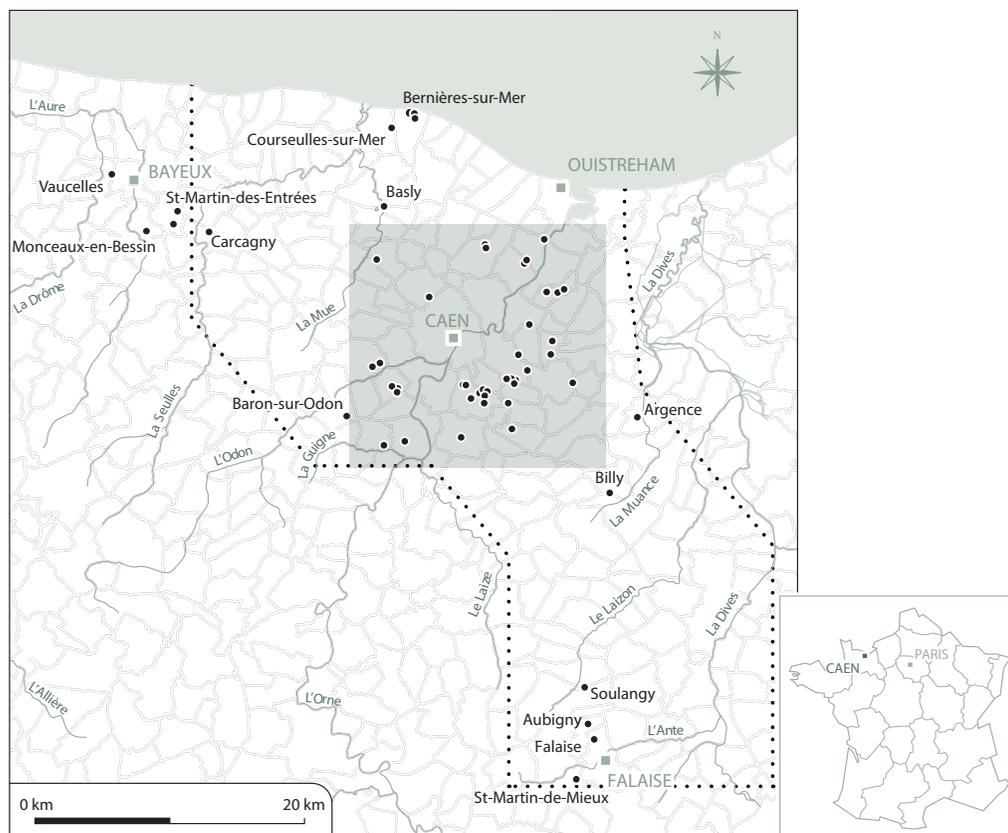


Fig. 1 - Carte de répartition des enclos funéraires dans la Plaine de Caen (DAO Mathieu Vandergucht).

## 2 - Typologie

La classification typologique retenue pour le travail universitaire s'organise selon un code alphanumérique à cinq entrées séparées par des points (fig. 2). Ce code permet, de classer les enclos funéraires de la

Plaine de Caen dans 45 types distincts dont 24 pour l'âge du Bronze soit un total de 56 enclos funéraires. Ils sont tous de forme curvilinéaire à fossé unique; la forme quadrangulaire et les formes multiples n'apparaîtront qu'au 1<sup>er</sup> âge du Fer.

Les enclos curvilinéaires à fossé ouvert et continu et à tendance circulaire (B.O.5.1) sont les plus nombreux en Plaine de Caen avec 29 occurrences mises au jour. Les tailles sont très variables allant de 4 à 25 mètres de diamètre maximal.

Forme générale	Code	Fontion du fossé(s)	Code	Sous-catégorie de forme	Code	Type de fossé(s)	Code	Taille	Code
"Quadrangulaire à fossé unique"	A	Fossé(s) ouvert	O	A tendance carrée	1	Continu(s)	1	≤ 5 m	1
"Curvilinéaire à fossé unique"	B	"Tranché(s) de palissade"	P	"A tendance rectangulaire"	2	Interrompu(s)	2	≤ 10 m	2
"Quadrangulaire à fossés multiples"	C			A trois côtés	3	En arc curvilinéaire	3	≤ 15 m	3
"Curvilinéaire à fossés multiples"	D			En « agrafe »	4	Arcs curvilinéaires opposés	4	≤ 25 m	4
				A tendance circulaire	5				
				A tendance ovalaire	6				
				Irrégulier	7				
«*La désignation des enclos accolés est marquée par l'ajout d'un «J»«après le code de Forme générale. (exemple : AJ = Enclos quadrangulaires accolés à fossé unique)»									
«**L'association de deux caractéristiques est marquée par un «/ «. (exemple : C.O/P = Enclos quadrangulaire à fossés multiples : un fossé ouvert et une tranché de palissade.»									
«***Les enclos circulaires (B.O.5) ont une sous-catégorie supplémentaire marquée -1 et -2. Elle désigne la proportion des fossés : -1 = petits fossés (≤ 25%) ; -2 = fossés puissants (> 25%). (exemple : B.O.5.1.1-2 = Enclos circulaire ≤ 5 m au fossé puissant).»									

Fig. 2 - Tableau récapitulatif du code typologique enclos funéraires dans la Plaine de Caen (DAO Mathieu Vandergucht).

Les enclos à tendance ovalaire (B.O.6.1) sont quant à eux bien moins représentés ne constituant que 5% du corpus.

Les enclos irréguliers (B.O.7.1) sont des formes reconnues dans d'autres régions comme en Bretagne où ils sont définis comme des formes en «D» (Daire et Langouet 1999, fig. 3).

Il existe aussi en Plaine de Caen des enclos à tendance circulaire ou ovalaire à fossé interrompu (B.O.5.2 et B.O.6.2); la taille de ces ouvertures varie entre 0,75 m et 4 m de largeur.

Les enclos en «arc curvilinéaire» qu'ils soient à tendance circulaire ou ovalaire ou qu'ils soient irréguliers (B.O.5.3, B.O.6.3 et B.O.7.3) constituent les formes dites ouvertes. L'interruption de leur fossé est supérieure ou égale au périmètre théorique de leur forme, ce qui leur donne un aspect d'arc de cercle. Malgré l'arasement prononcé de certaines structures, les fouilles démontrent que ces enclos semblent bien complets.

Le cas des enclos en arcs curvilinéaires opposés (B.O.5.4 et B.O.7.4) est, par contre, une proposition personnelle mise

en avant suite à la lecture des rapports de fouilles et échanges avec les archéologues. Pour les enclos à tendance circulaire (B.O.5.4), bien qu'il n'y ait pas de relations stratigraphiques directes, les études ont montré une quasi-parfaite symétrie des structures, dans la forme et la profondeur des fossés, et pour deux occurrences un alignement de la structure funéraire avec les ouvertures : l'enclos n°1242 d'Ifs, «Object'Ifs Sud» et l'enclos de Falaise «Expansia» (fig. 3). La morphologie des fossés est quasi identique et leur agencement forme un aspect architectural cohérent, soit ici l'apparence d'un cercle régulier. Pour ces structures, il est proposé la présence de monuments à deux interruptions avec des fossés creusés simultanément.

*A contrario*, les enclos dit irréguliers (B.O.7.4) montrent une dissymétrie, dans la forme et la profondeur des fossés, un décalage aux interruptions et deux enclos montrent des structures funéraires creusées sur l'aire interne d'un des deux arcs : structure curviligne 1 de Cagny et l'enclos de Bernières-sur-Mer «rue du Maréchal Montgomery» (fig. 3). Pour ces structures, il est suggéré la présence de deux enclos funéraires en arc curvilinéaire non synchrones. «



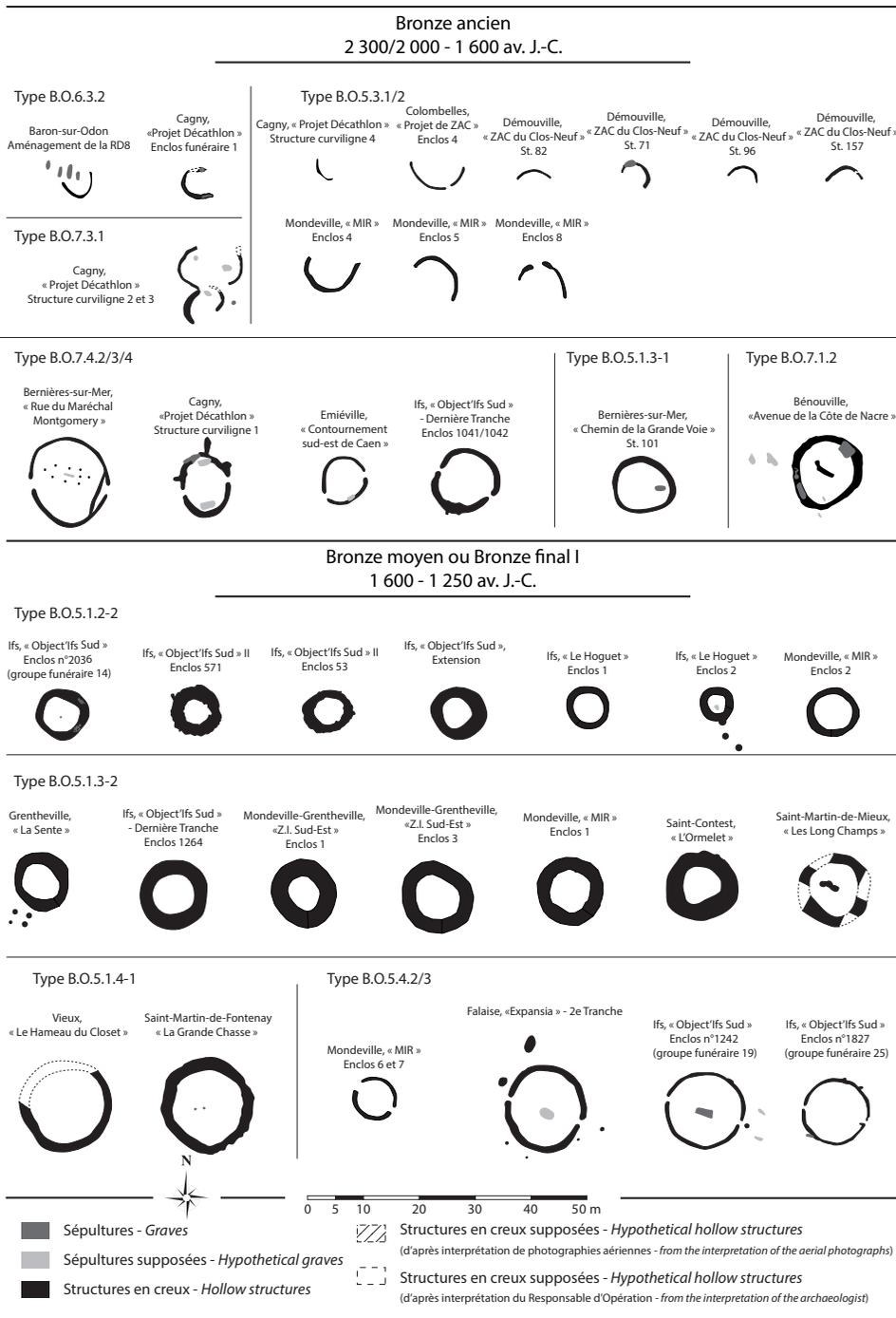


Fig. 3 - Classification typo-chronologique des enclos funéraires dans la Plaine de Caen (DAO Mathieu Vandergucht).

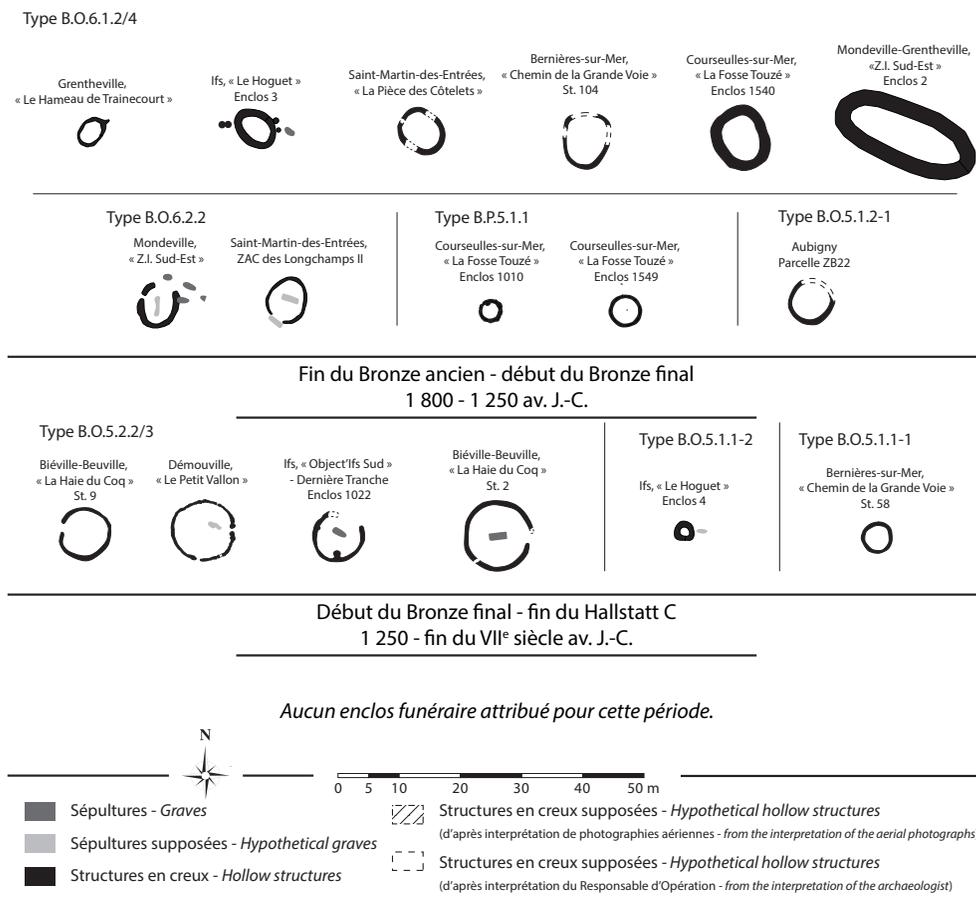
Enfin, seuls deux exemples d'enclos palissadés ont été mis au jour en Plaine de Caen, à Courseulles-sur-Mer (Jahier 1998).

### 3 - Attribution chronologique

La typo-chronologie a été construite à partir des propositions de datation avancées par les responsables d'opération qui ont étudié ces enclos. Ces attributions sont basées sur le mobilier mis au jour dans

les fossés ou retrouvé dans les sépultures associées au monument, mais également à partir de datations C<sup>14</sup> et sur l'étude du contexte archéologique immédiat.

73 enclos ont pu être attribués à une période chronologique et 56 d'entre eux, soit 73 %, seraient datés de l'âge du Bronze. Cela correspond à 24 des 45 types d'enclos proposés dans le tableau de classement typologique et ils sont tous curvilinéaires. Les enclos à tendance circulaire, quelle que soit leur taille, et qu'ils soient à fossé continu ou interrompu, se retrouvent du Bronze ancien jusqu'au début du Bronze final. Cependant, seul un enclos funéraire de ce type a été strictement attribué au



Bronze ancien par une datation C<sup>14</sup> (Ly-1391(OXA-10515) : 3665±50BP - Marcigny 2000).

L'âge du Bronze ancien pourrait donc être caractérisé par des formes ouvertes (fig. 3), par les enclos en arc curvilinéaire à tendance ovale et circulaire et par les enclos irréguliers en arcs curvilinéaires opposés en considérant qu'ils appartiennent à deux monuments distincts.

Les enclos du Bronze moyen et du début du Bronze final seraient, quant à eux, caractérisés par des formes fermées (fig. 3 et 4) : par les structures à tendance circulaire et à tendance ovale à fossé continu ou interrompu, par des enclos en arcs curvilinéaires opposés à tendance circulaire et par des enclos palissadés à tendance circulaire.

On observe un hiatus chronologique pour cette pratique de l'enclos funéraire, à partir du Bronze final II et jusqu'à la fin du Hallstatt C (fig. 4).

On peut se demander si cette absence de monuments pendant cette période est due à un arrêt de la construction des fondations d'enclos funéraires et donc à une évolution

Fig. 4 : Classification typo-chronologique enclos funéraires dans la Plaine de Caen (DAO Mathieu Vandergucht).

des pratiques funéraires, ou bien, si elle découle du peu d'indices chronologiques exploitables retrouvés dans la majorité des enclos funéraires mis au jour en Plaine de Caen? Nous pouvons également nous demander si cette pratique de fondation de monument, pour ces périodes, n'est pas géographiquement plus restreinte et pourrait se concentrer en d'autres lieux que sur la Plaine comme à proximité des sites fortifiés de hauteur du Bronze final / Hallstatt C ?

D'autres questions, plus larges, restent encore non traitées pour la Plaine de Caen. Quelle est l'identité hiérarchique et sociale des défunts inhumés/incinérés au sein de ces enclos ? Y-a-t-il un recrutement spécifique en fonction du sexe ou de l'âge du défunt ? L'étude, en cours, des sépultures associées à ces enclos permettra de répondre en partie à ces questions.



## Bibliographie

Briard J. 1984 - *Les tumulus d'Armorique, L'âge du Bronze en France*, 3, Paris

Daire M. Y. et Langouet 1999. - Les enclos protohistoriques et gallo-romains du Nord de la Bretagne (France), *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial 17 : 437-446.

Germain-Vallée C., Giraud P. et Durand R. 2007. - L'enclos funéraire de l'Âge du Bronze de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados, Basse-Normandie), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104 : 565- 581.

Grinsell L. V. 1941 - The Bronze Age Round Barrows of Wessex, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 7 : 73-113.

Grinsell L. V. 1974 - The Disc-Barrows, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 40 : 79-93.

Jahier I. (dir.) 2011. - *L'enceinte des premier et second âges du Fer de La Fosse Touzé (Courseulles-sur-Mer, Calvados) : entre résidence aristocratique et place de collecte monumentale*, Documents d'Archéologie française, 104, Paris.

Marcigny C. 2000. - *Bernières-sur-Mer, «Chemin de la Grande Voie» (Calvados)*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, AFAN et Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen.

---

Mathieu VANDERGUCHT  
Etudiant en Master 2 à l'université de Paris  
1 Panthéon-Sorbonne sous la direction de  
Patrice Brun.

## La nécropole du Bronze final I-IIa du « Vigneau 2 » (Pussigny, Indre-et-Loire)

ARNAUD COUTELAS, ANNE HAUZEUR, JOSÉ GOMEZ DE SOTO

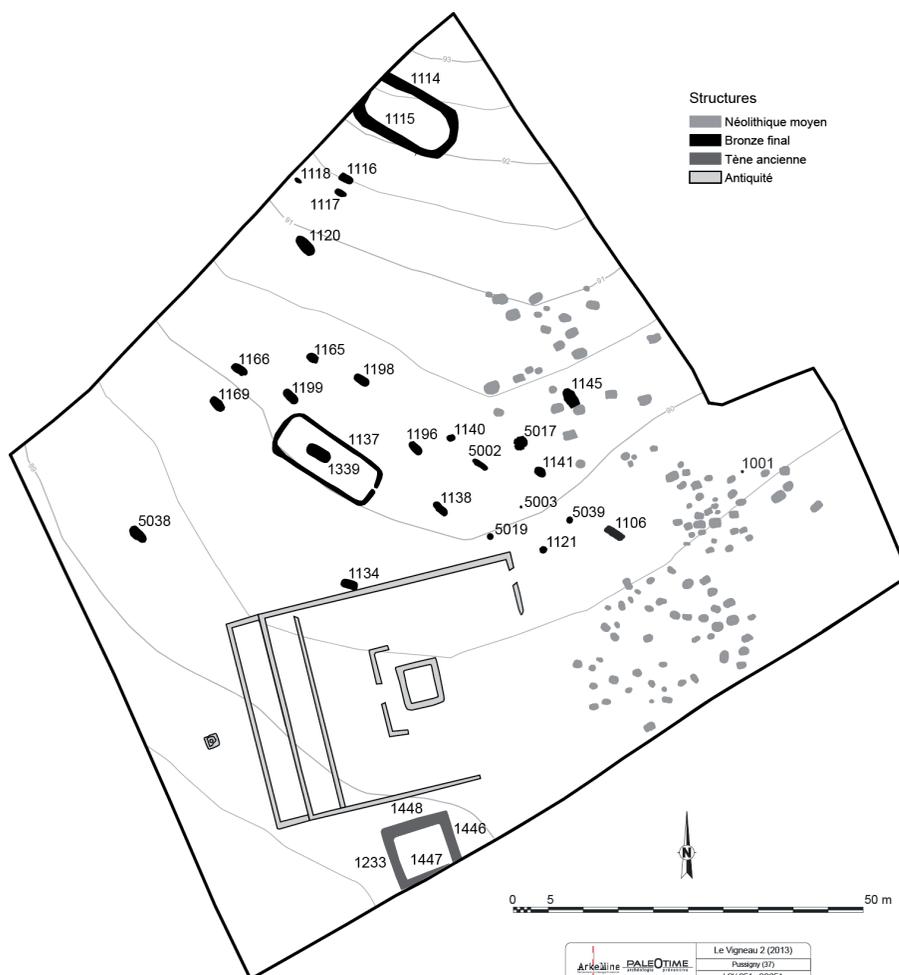
L'opération d'archéologie préventive au lieu-dit « le Vigneau », sur la commune de Pussigny, au sud de l'Indre-et-Loire, a été réalisée sur le tracé de la future ligne LGV SEA Tours – Bordeaux pour le compte de COSEA, entre fin 2012 et début 2013, dans un secteur riche en découvertes, avec des occupations datées du Paléolithique au Moyen Âge (sites du « Fond d'Arrêt » et du « Vallon du Grouet » ; Laroche et *al.*, 2014 et Joly, 2014), mais avec de rares vestiges de l'âge du Bronze.

Le site se développe dans la partie supérieure du plateau qui domine la vallée de la Vienne, à l'est, et le ruisseau de la Veude, au nord, en contrebas de la ferme de Doue (ou du Doulx) et à proximité du dolmen dit de « la Pierre Levée », fouillé anciennement. Il aurait livré deux crânes humains attribués au Néolithique et des objets en cuivre et en bronze, dont une hache plate. Dans le secteur, le substrat est constitué de craie micacée, ou « tuffeau

blanc », du Turonien moyen.

La fouille a été réalisée après une suspicion de villa gallo-romaine. En réalité, de nombreuses occupations s'étagent le long du versant exposé plein ouest, à une altitude moyenne de 86-90 m. Le secteur en milieu et bas de pente est occupé par un sanctuaire antique et ses probables dépendances, ainsi que par quatre structures d'habitat médiéval, pourvues de salles souterraines, des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Ces occupations composent le site du « Vigneau 1 ». Une nécropole occupe la partie haute de la pente (fig. 1). Elle définit le site du « Vigneau 2 ». Elle a connu plusieurs phases d'utilisation, la plus ancienne datant du Néolithique moyen I, remarquable avec plus d'une centaine de tombes. Ce secteur

Fig. 1 - Pussigny « Le Vigneau 2 », plan du site, secteur des nécropoles néolithique et protohistorique, et temple romain.



a donc été pendant plusieurs millénaires un lieu à vocation funéraire et religieuse (Coutelas *et al.*, 2014).

Dix-sept sépultures à inhumation individuelle et coffrage de pierre peuvent être attribuées à l'âge du Bronze final, ainsi que sept incinérations. Elles jouxtent le secteur néolithique au nord-ouest, excepté pour l'une des tombes à inhumation et une incinération. Cette nécropole de l'âge du Bronze se prolonge en dehors de l'emprise, au moins vers le nord.

### 1 - Les structures funéraires

Les sépultures à inhumation correspondent à des tombes en coffre de pierre ou composite (pierre et bois). Plus ou moins arasées, leur technique semble néanmoins commune à toutes : après le creusement d'une fosse orientée globalement NO-SE, un pavement de fond est installé, puis c'est le tour des parois qui font l'objet de soins de qualité variable. La structure la plus remarquable est celle de la fosse 1339 avec un double parement d'orthostates, posées de chant sur le sol pavé et en continu sur le pourtour (fig. 2). Elle était au centre d'un enclos fossoyé quadrangulaire à angles



Fig. 2 - Pussigny «Le Vigneau 2», vue zénithale de la fosse 1339, coupes et vue de l'enclos 1137.

arrondis et palissadé, de plus de 16 m de longueur pour près de 7 m de largeur, avec une interruption de 0,65 m sur le petit côté sud-est. La fosse sépulcrale est étonnamment vide, ce qui pourrait indiquer une fonction particulière (cénotaphe, fosse à sacrifice ou à libation...), voire une réouverture suivie de la récupération totale des ossements comme cela s'observe à cette époque dans les nécropoles des vallées de l'Yonne et de la Haute Seine, comme à Barbey (Seine-et-Marne) ou à Barbuise (Aube) (Rottier *et al.* 2012, p. 302 sq.).

Seulement huit fosses ont révélé des restes humains, dans un état de conservation très médiocre. Les ossements, placés directement sur le fond de la fosse, attestent une position générale des individus en décubitus dorsal, la tête au nord-ouest. Six tombes présentaient des dépôts funéraires (fig. 3), mobilier céramique ou métallique (*cf. infra*).

La question d'une fermeture ou d'un couvercle reste posée car malheureusement aucune sépulture ne conserve d'indices suffisants pour nous permettre réellement de statuer sur sa présence. Le caisson étroit de la tombe 1106 pourrait avoir été scellé par une série de blocs et de dalles découverts en début de fouille au sommet de la structure. Leur position et leur orientation semblent exclure qu'il s'agisse de pierres de côté démantelées par les arasements ultérieurs. Le caractère isolé de cette fosse par rapport aux autres tombes de la nécropole protohistorique, dans un secteur laissé libre par la nécropole néolithique, pourrait faire penser à l'existence d'un tertre monumental disparu en terre végétale et d'un diamètre maximal de 20 m, mais sans fossé périphérique. L'incinération 5039 serait incluse dans cet espace funéraire, mais l'aspect archaïque de l'urne pose la question d'une éventuelle antériorité chronologique : il s'agit en effet d'un vase cinéraire à fond plat et légère carène, à ouverture refermée, en forme de tonnelet, décoré de rainures digitales peu profondes simulant des cannelures (fig. 5, n° 5039). Ce type de vase est fréquent pendant le Bronze ancien dans les séries du Centre-Ouest, en Poitou et en Angoumois, mais ils disparaissent au Bronze moyen, tandis qu'ils sont encore produits pendant le Bronze moyen en Saintonge et en Aquitaine (Gomez de Soto 1995, p. 120 sq.). L'utilisation de vases d'aspect archaïque comme urnes cinéraires ou pour accompagner des dépôts de restes

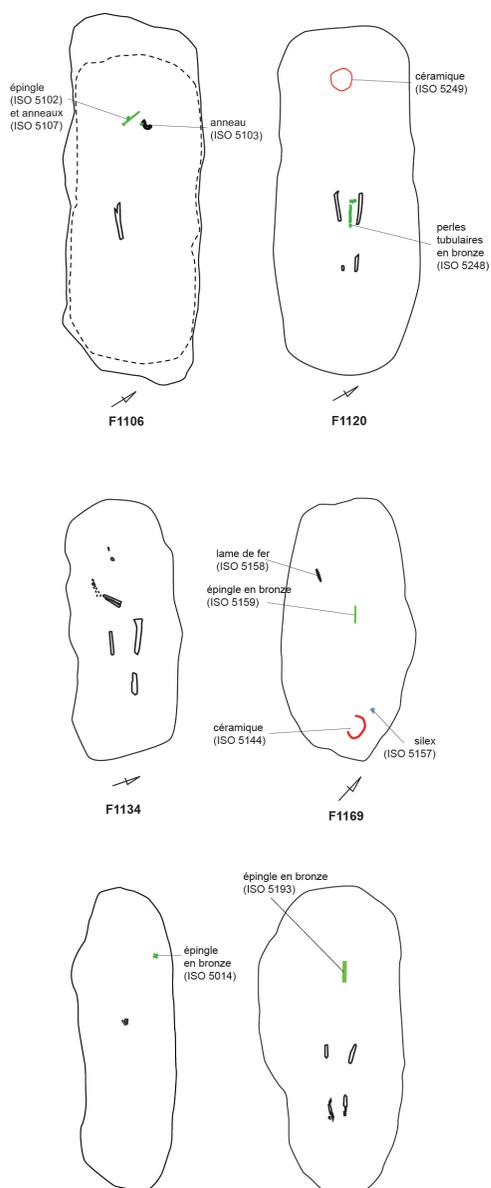


Fig. 3 - Pussigny « Le Vigneau 2 », synthèse des dépôts funéraires des sépultures à inhumation (DAO A. Hauzeur).

humains est toutefois attestée dans les Pays de la Loire pendant la séquence Bronze moyen 2/Bronze final 1 (Boulud-Gazo *et al.*, à paraître).

À ces inhumations s'ajoutent sept incinérations. Les crémations ont en commun un dépôt partiel des restes des individus incinérés mêlés de cendres et parfois accompagnés de tessons de céramique, d'un dépôt *pars pro toto* ou restes du curage du bûcher. Deux modes funéraires opératoires sont présents sur le site : le dépôt en pleine terre ou en urne. Pour la structure 1121, le vase était déposé au sein d'une fosse avec coffrage de petits blocs de chant, le tout couvert de blocs (fig. 4).



1121

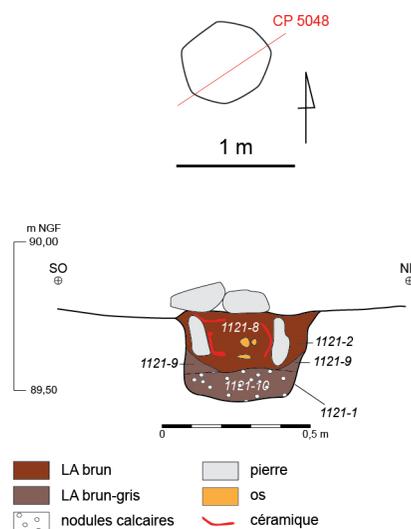


Fig. 4 - Pussigny « Le Vigneau 2 », incinération 1121.

En termes d'organisation générale, l'ensemble 1339 avec son fossé se remarque d'emblée par sa monumentalité et par le soin particulier apporté à l'exécution de la fosse sépulcrale, notamment dans le choix du gabarit et du matériau des dalles. Un autre enclos palissadé, partiellement dégagé au nord de l'emprise, pourrait être une deuxième structure à caractère monumental. Plusieurs sépultures à inhumation se trouvent autour, telles des sépultures secondaires ou satellites autour d'un monument imposant. D'une certaine manière, la sépulture 1106 se



distingue par sa position excentrée et le fait qu'elle soit installée dans un espace vide au sein de la nécropole néolithique. À côté de ces points remarquables, on peut observer un effet d'alignement des sépultures, selon des lignes directrices globalement orthonormées par rapport à leur orientation. Les incinérations, en revanche, ont l'air dispersées de façon un peu plus aléatoire, bien que rassemblées entre les deux structures monumentales.

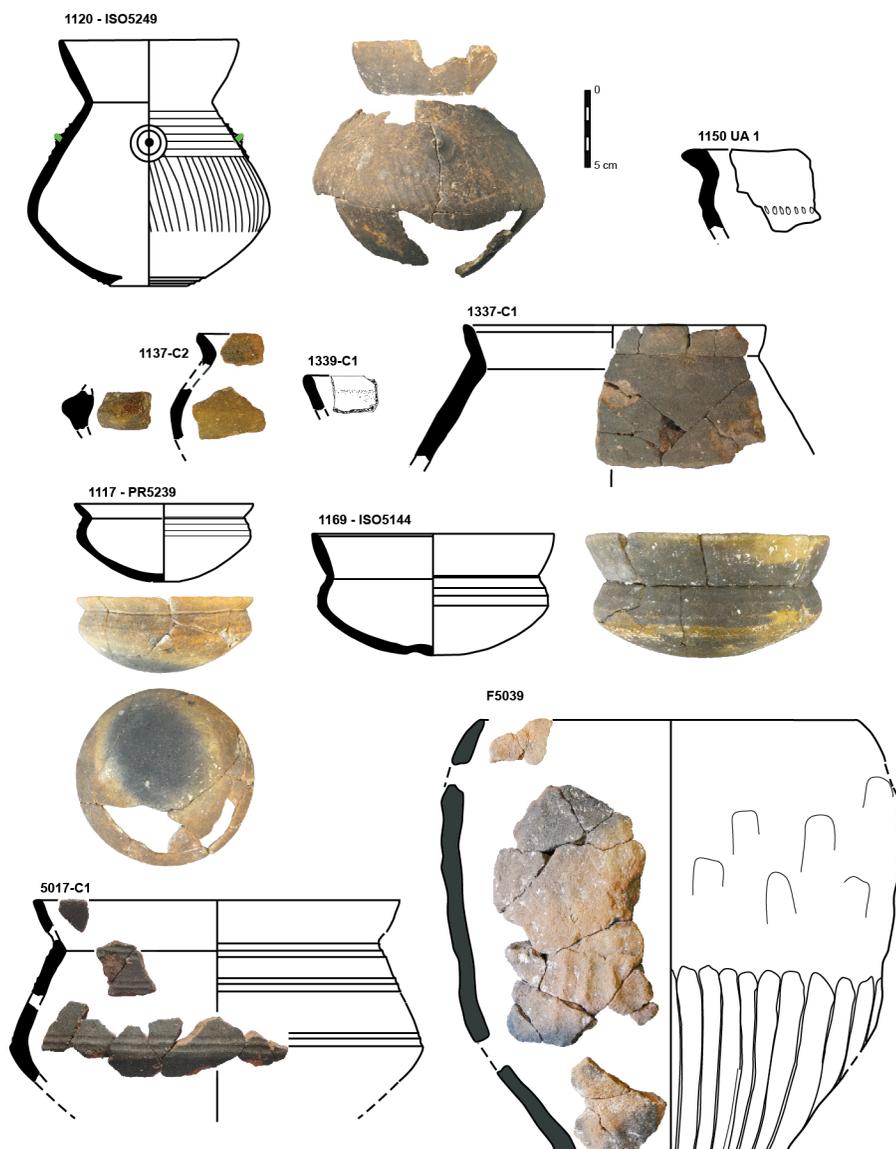
## 2 - Le mobilier

Les récipients en céramique, tant des inhumations que des incinérations, montrent une même typologie et sont caractérisés par une forme segmentée à col plus ou moins haut (fig. 5). La plupart sont ornés de cannelures en bandes ou en panneau permettant de resserer l'attribution chronologique sur le Bronze final I-IIa.

L'un de ces récipients se remarque par la présence de tiges en alliage cuivreux fichées au centre des décors concentriques, sur le mamelon (sépulture 1120, fig. 5). C'est le cinquième exemple de ce genre de décor répertorié en France, et le deuxième en Indre-et-Loire : ces rares autres occurrences sont celles de Sublaines en Indre-et-Loire (Cordier 2009, fig. 406, n° 7), du défilé de Donzère dans la Drôme (Vital 1984), de l'igue de « la Navacelle » dans le Gard (Roudil 1972, pl. 27) et l'urne de l'incinération 32 de la nécropole des « Sept Coups d'Épée » à Buno-Bonnevaux dans l'Essonne (Tarrête 1983, p. 240).

Le mobilier céramique trouve ainsi des comparaisons locales, notamment avec le vase à clous en bronze de Sublaines

Fig. 5 - Pussigny « Le Vigneau 2 », quelques exemples de mobilier céramique des sépultures (©s et DAO : A. Hauzeur).



mentionné ci-dessus ou les céramiques cannelées d'autres sites funéraires régionaux (Tigy, Férolles, Chissay, Courcelles... : cf. Cordier, 2009, p. 485 sq.). Le vase de la tombe 5017 serait à rapprocher des gobelets à panse biconique de la séquence finale du bronze final I-IIa/Bz D-Ha A1, largement répandu du bassin Parisien au Jura souabe (Roscio, 2011, p. 69, 246 sq.). Cette forme de vase et ses variantes persistent dans le style céramique RSFO au cours du Bronze final IIb/IIa A2 (Brun et Mordant, dir., 1988). La disposition du décor en trois registres horizontaux de cannelures de l'exemplaire de Pussigny invite à lui assigner une date à la fin de la séquence Bronze final IIa, voire au début de la séquence Bronze final IIb.

Le mobilier métallique consiste principalement en éléments de parure vestimentaire : deux épingles à tête évasée discoïdale épaisse, deux épingles à tête évasée de type Courtavant et une épingle à tête en forme de crosse (fig. 6), accompagnant les défunts. Une perle hélicoïdale et sept fragments de tubes cylindriques décorés de rainures horizontales appartenaient apparemment à un même objet (peut-être une ceinture) au sein de la tombe n° 1120. Une lame en fer, appartenant probablement à un couteau, a aussi été trouvée et soulève la question de l'apparition de ce type d'objets.

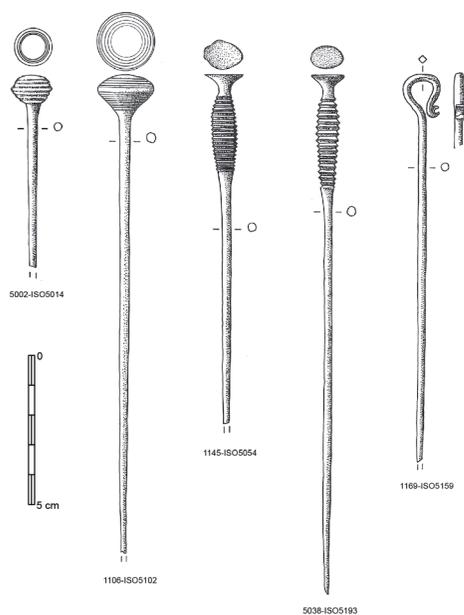


Fig. 6 - Pussigny «Le Vigneau 2», épingles issues des sépultures à inhumation (dessins : R. Picavet).

Néanmoins sa position, à l'extérieur du coffrage de la sépulture 1169, laisse planer un doute quant à son association réelle avec cette dernière, d'autant plus que sa forme est ubiquiste de la Protohistoire à l'Antiquité.

### 3 - Un secteur de La Tène ancienne

Enfin, deux enclos quadrangulaires fossoyés, de 8 à 9 m de côté, se placent au sud et au sud-ouest, à 60 m de cet ensemble funéraire de l'âge du Bronze. L'enclos n°2 a livré trois incinérations en fosse et en urne. Une attribution à la période de La Tène ancienne est la plus probable, ainsi que l'attestent les récipients portés par des petits pieds annulaires ou creux évasé ou les cordons d'un vase à col cylindrique. L'extension de cette nécropole n'est pas connue, mais elle pourrait se développer vers le sud.

### 4 - Synthèse et conclusions

La partie de l'âge du Bronze final de la nécropole du «Vigneau 2» présente une variété notable de types de sépultures, du possible emplacement d'un tumulus arasé à la simple fosse contenant des restes d'incinération. Cette variété est dans la continuité des pratiques attestées dans la partie médiane de la France, en particulier, vers l'est depuis la Bourgogne et la zone bien documentée du confluent Seine-Yonne (pour une synthèse, voir Gouge *et al.*, 1994, Rottier *et al.* 2012, Peake et Delattre 2015), aux régions de la Loire moyenne (Cordier 2009, p. 471-530). Dans cette dernière zone, en Touraine et en Anjou, les ensembles funéraires sont en général mal connus quant à leurs structures, du fait de l'insuffisance des observations lors de découvertes souvent relativement anciennes. Echappent bien entendu à cette remarque les nécropoles fouillées à partir des années 1960, comme celles de Tigy et pour partie Férolles dans le Loiret (Cordier 2009, p. 516 sq.) ou de Chissay-de-Touraine en Loir-et-Cher (Cordier 2009, p. 487 sq.), de Courcelles dans le Loiret (Froquet-Uzel 2015).

La nécropole du «Vigneau 2», du fait de sa variété de pratiques funéraires, est remarquable à plus d'un titre. D'une part, par la présence de monuments fossoyés rectangulaires du type Langgräbe datables ici du Bronze final I-IIa (BzD-HaA1) comme ceux de la nécropole de « la Croix-



St-Jacques « à Marolles-sur-Seine (Delattre *et al.*, 2015). Ce type de monument répandu de l'Allemagne du Nord à la France de l'Ouest est généralement attribué à des étapes plus récentes du Bronze final et du premier âge du Fer (Wilbertz *et al.*, 2009). D'autre part, par ses tombes en fosses pavées de pierres, qui évoquent bien entendu la célèbre sépulture de Courtavant à Barbuise dans l'Aube (Morel, 1875), contemporaine lato sensu de celles du Vigneau. Pour nous limiter à quelques autres exemples publiés depuis peu, nous citerons ceux, également contemporains de celles du Vigneau, des nécropoles de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine (Delattre *et al.*, 2015, ex. p. 111) ou de Courcelles dans le Loiret (Froquet-Uzel, 2015, ex. p. 135).

Les modestes dépôts en pleine terre dépourvus de mobilier commencent eux aussi à être bien documentés, toutefois à des dates un peu plus récentes dans le Bronze final, par exemple dans la nécropole des « Prés Pendus » à Passy et Véron dans l'Yonne (Depierre *et al.*, 1997), la fosse FS165 de la nécropole de « Champ-Lamet » à Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme (Blaizot et Milcent 2002, p. 22), à Thourotte, Oise (Brun *et al.* 2005, p. 108) ou encore dans les pays de la mer du Nord et de la Manche, comme par exemple dans la nécropole de Malleville-le-Bec dans l'Eure (Mare, 2005).

La nécropole du Vigneau apporte ainsi des données nouvelles pour les régions de la Loire moyenne, qui restaient encore insuffisamment documentées et par ses découvertes, elle inscrit cette région dans une vaste province culturelle tournée vers la France de l'Est et au-delà. Ces régions de la Loire en marquent, dans l'état actuel de l'information, l'extrémité occidentale, du moins tant que les ensembles funéraires resteront d'une insigne rareté dans les régions de la basse Loire et en Centre-Ouest.

Le mobilier céramique, comme les bronzes associés aux tombes, est classique pour la période du Bronze final I-IIa (BzD-HaA1). L'urne de la tombe 5039 n'est pas sans poser un problème chronologique qu'une datation radiocarbone des restes incinérés pourrait résoudre. En revanche, les céramiques cannelées et apparentées, de même que les gobelets à panse biconique, sont désormais bien représentés jusqu'à l'Atlantique (Gomez de Soto, 2013). Un élément particulièrement remarquable, du fait de sa rareté, est le vase de la tombe

1120, aux mamelons ornés de clous en bronze, pour lequel on ne connaît que quatre autres occurrences en France (*cf.* liste ci-dessus).

Le mobilier métallique en bronze est lui aussi classique. En particulier les épingles du type Courtavant et à tête en crosse sont bien représentées dans les pays de la Loire moyenne (Cordier 2009). En revanche, la lame de couteau en fer possiblement associée à la sépulture 1169 interroge sur la période d'apparition de ce genre d'objets. En effet, il pourrait s'agir d'une des plus anciennes attestations connues de l'usage du fer pour la France de l'Ouest, ce qui ne serait pas aberrant compte tenu des données disponibles : si les objets en fer ne deviennent – très relativement – bien attestés à la fin de l'âge du Bronze, au Bronze final IIIb/HaB2-3, leurs plus anciennes occurrences connues en France remontant au Bronze moyen et au Bronze final Ia/BzD1 (Gomez de Soto et Kerouanton, 2009).

### Bibliographie

Blaizot F., Milcent P.-Y. et coll. 2002 - *L'ensemble funéraire Bronze final et La Tène ancienne de Champ-Lamet à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme)*, Travaux de la Société préhistorique française, 3, Paris.

Boulud-Gazo S., Mélin M., Nordez M. à paraître - De la fin du Bronze moyen au début du Bronze final : un état des lieux dans le Grand Ouest de la France, à la lumière des dépôts volontaires, des productions métalliques et des contextes funéraires, in : actes du colloque *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale* (Strasbourg, 17-20 juin 2014), APRAB et Strasbourg, éd. de l'Université (coll. Rhin Meuse Moselle).

Brun P., Buchez N., Gaudefroy S., Talon M., avec la coll. de Le Goff I., Malrain F., Mattered V. 2005 - Bilan de la Protohistoire ancienne en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, p. 99-126.

Brun P. et Mordant C. (dir.) 1988 - *Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes* (Actes du colloque de Nemours, 1986), Nemours, A.P.R.A.I.F. (Mém. du Musée préhistorique d'Ile de France, 1)





## Marigny-le-Châtel «Chemin de la Pèze», «Pont de Riom» (Aube), «L'Épine Gérard».

### Une importante nécropole du Bronze final découverte sur la tracé du gazoduc «Arc de Dierrey»

BENOÎT FILIPIAK ET REBECCA PEAKE AVEC LA COLLABORATION D'ISABELLE LE GOFF ET CÉCILE PARESYS

#### Introduction

En amont de l'installation d'une importante canalisation de transport de gaz naturel à travers la région Champagne-Ardenne dite «Arc de Dierrey» (projet GRT Gaz), une opération de diagnostic a mis en évidence une nécropole monumentale datée de la fin de l'âge du Bronze sur la commune de Marigny-le-Châtel dans l'Aube (Desmarchelier *et al.* 2013). Cette découverte a permis la mise en place de deux opérations de fouille réalisées simultanément sur une surface approchant 1,5 ha (Filipiak *et al.*, *en cours*). Dès lors, ces nouvelles données de terrain constituent une documentation de premier plan pour la connaissance de ce terroir relativement isolé car en effet, la commune de Marigny n'a fait l'objet que de quelques investigations archéologiques poussées. À l'Est de notre zone d'étude, une première fouille réalisée en 2006 a mis en évidence des phases d'occupations attestées pour l'âge du Fer et la période gallo-romaine, mais seulement quelques traces éparses de fréquentation pour le Bronze final (Thomas *et al.* 2008). En 2013, une seconde opération localisée à proximité de la première a révélé un habitat du Bronze final III ainsi qu'une occupation antique (Alcantara *et al.* 2015).

#### 1 - La nécropole

Elle se situe en rive gauche de la rivière Ardusson, un affluent de la Seine, à l'interface entre la vallée et le plateau (fig. 1). Son développement spatial suit une progression linéaire selon un axe grosso-modo nord-sud souligné par l'implantation de plusieurs monuments funéraires remarquables, huit enclos matérialisés par des fossés ou des trous de poteau. Surtout, près de trente-huit sépultures ont été découvertes. De natures variées, elles mettent en scène différentes pratiques funéraires, mais seul un tiers des tombes est correctement conservé. Bien souvent, les fosses se sont avérées

très arasées ou vidées suite aux pillages. Les sépultures préservées sont souvent pourvues de dépôts céramiques et/ou métalliques. Associées aux enclos fossoyés et aux unités architecturales sur poteaux, elles appartiennent à un ensemble funéraire important daté de l'étape initiale et du début de l'étape moyenne du Bronze final (fig. 2).

#### 2 - Les monuments

Sur la zone 2 au sud, deux enclos circulaires ont été découverts côte à côte. Le plus grand monument (enclos 1) présente un diamètre de 18 m avec une largeur de fossé comprise entre 0,5 et 1,7 m pour une profondeur de 0,3 à 0,7 m (fig. 3). Le second (enclos 2) est plus modeste avec un diamètre de 5 m, une largeur de fossé comprise entre 0,3 et 0,8 m pour une profondeur de 0,15 à 0,5 m. Les deux monuments se caractérisent par la présence d'une entrée marquée par l'interruption du fossé, au nord pour le plus petit et à l'ouest pour le plus grand. Aucune tombe associée n'a été détectée dans l'emprise décapée. Par ailleurs, les campagnes de prospections aériennes mettent en évidence d'autres faits similaires dans un périmètre très proche. Trois autres monuments fossoyés se situent au cœur de la nécropole, sur la zone 3 (décapage 1 au nord). Ils se répartissent sur une distance de près de 130 m. Ils ancrent cet espace funéraire dans le paysage et fédèrent l'installation de sépultures tout autour.

Les deux les plus au sud, éloignés que de quelques pas, présentent des gabarits ainsi que des caractères très proches malgré des formes différentes. Le méridional, rectangulaire aux angles arrondis (enclos 155), mesure 12 x 10 m de cotés. Son voisin est circulaire avec un diamètre de 12 m (enclos 139). Pour les deux monuments, le fossé est creusé en «V» avec une largeur comprise entre 1,3 et 2,3 m et une profondeur moyenne de 0,9 m. Ces fossés montrent une interruption : au Sud, soulignée par un aménagement



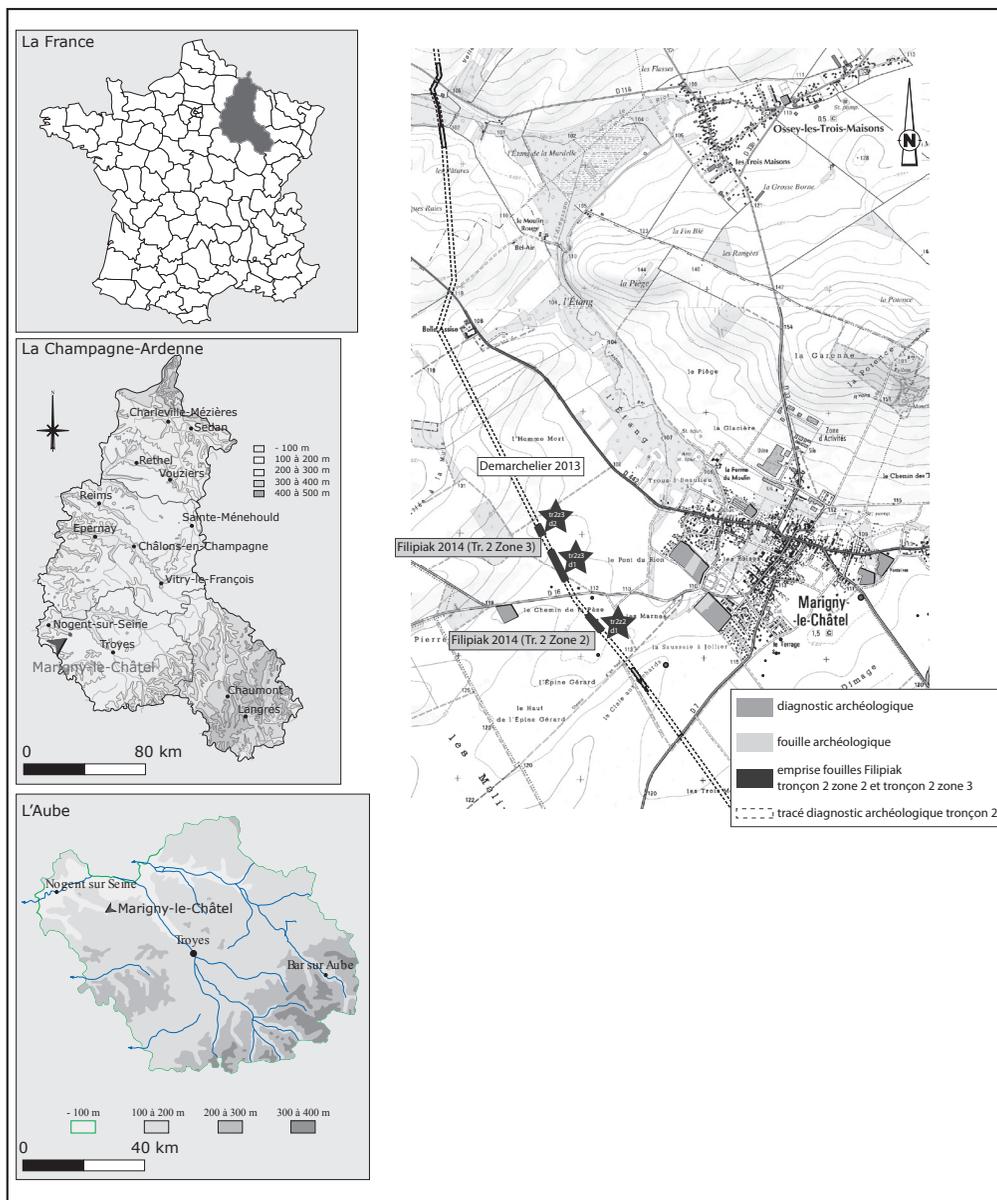


Fig. 1 - Marigny-le Châtel (Aube). Contexte géographique et archéologique de l'opération (B. Filipiak, Inrap del.).

dont il reste des vestiges de poteau pour l'enclos circulaire; au Nord, pour l'enclos quadrangulaire. Les structures sont relativement bien conservées et les tombes «centrales» (st. 158 et st. 140) subsistent sous la forme de deux grandes fosses architecturées par des blocs de grès. Dans les deux cas, il s'agit d'inhumations ayant malheureusement fait les frais d'un pillage. L'enclos le plus au nord (enclos 38) n'est que partiellement découvert. Il est probablement de forme rectangulaire, d'au moins 7 m de côté. Il se démarque par un fossé moins imposant que les précédents, mais très anguleux, avec une largeur comprise entre 0,6 et 1 m pour une profondeur moyenne de 0,3 m; aucune

interruption n'a été relevée dans l'espace décapé. Sur l'aire interne, une fosse parée de blocs de grès (st. 38) conserve cette fois une incinération. Cet enclos semble en limite de nécropole puisque seule une sépulture en urne (st. 206) a été repérée au-delà.

Un second type de «monument» se présente sous la forme de trois enclos de plans rectangulaires délimités par des trous de poteau, orientés comme les tombes de la nécropole. Ils sont localisés au sud de l'enclos 38 (UA1, UA3 et UA4). Les traces de poteau, d'un diamètre moyen de 0,5 m, sont très tenues, d'une profondeur maximum de 0,15 m avec un degré de conservation hétérogène. Le mieux préservé de ces enclos palissadés avec son plan complet (UA3) constitué de 24 poteaux espacés de quelques dizaines de centimètres

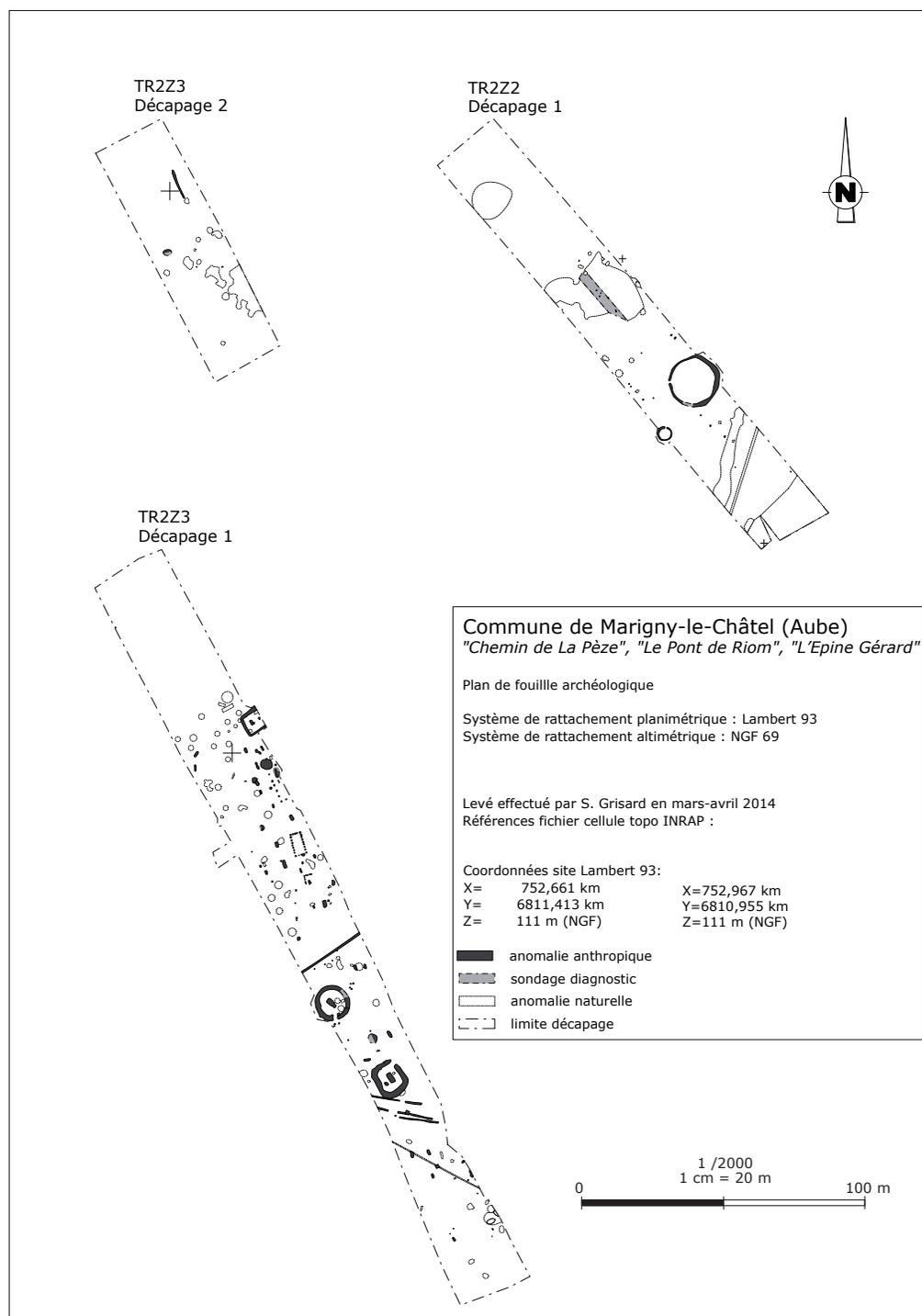


Fig. 2 - Marigny-le Châtel (Aube). Plan des différents décapages au 1/2000e (B. Filipiak, Inrap del.).

mesure 7,5 m par 3,75 m. Un second similaire, mais au plan incomplet (UA4), renferme le fond d'une fosse oblongue très arasée en son centre, ce qui induit une probable association entre l'enclos et ce qui semble avoir été une sépulture; cependant l'absence de tout mobilier ne permet pas de s'avancer au-delà de la simple hypothèse. Ce type de construction, qu'il conviendrait de pouvoir dater, n'est à ce jour pas

reconnu en contexte funéraire dans les milieux plus explorés des vallées de la Seine et de l'Yonne. Quelques comparaisons dans la plaine de Troyes sont possibles, en particulier à Lavau «Zac du Moutot» au sein du complexe funéraire princier pour cette même phase de l'étape initiale du Bronze final (Dubuis *et al.* 2016).

### 3 - Les sépultures

Les analyses  $C^{14}$  de quatre sépultures ont permis de cerner l'occupation du site sur les deux premières étapes du Bronze



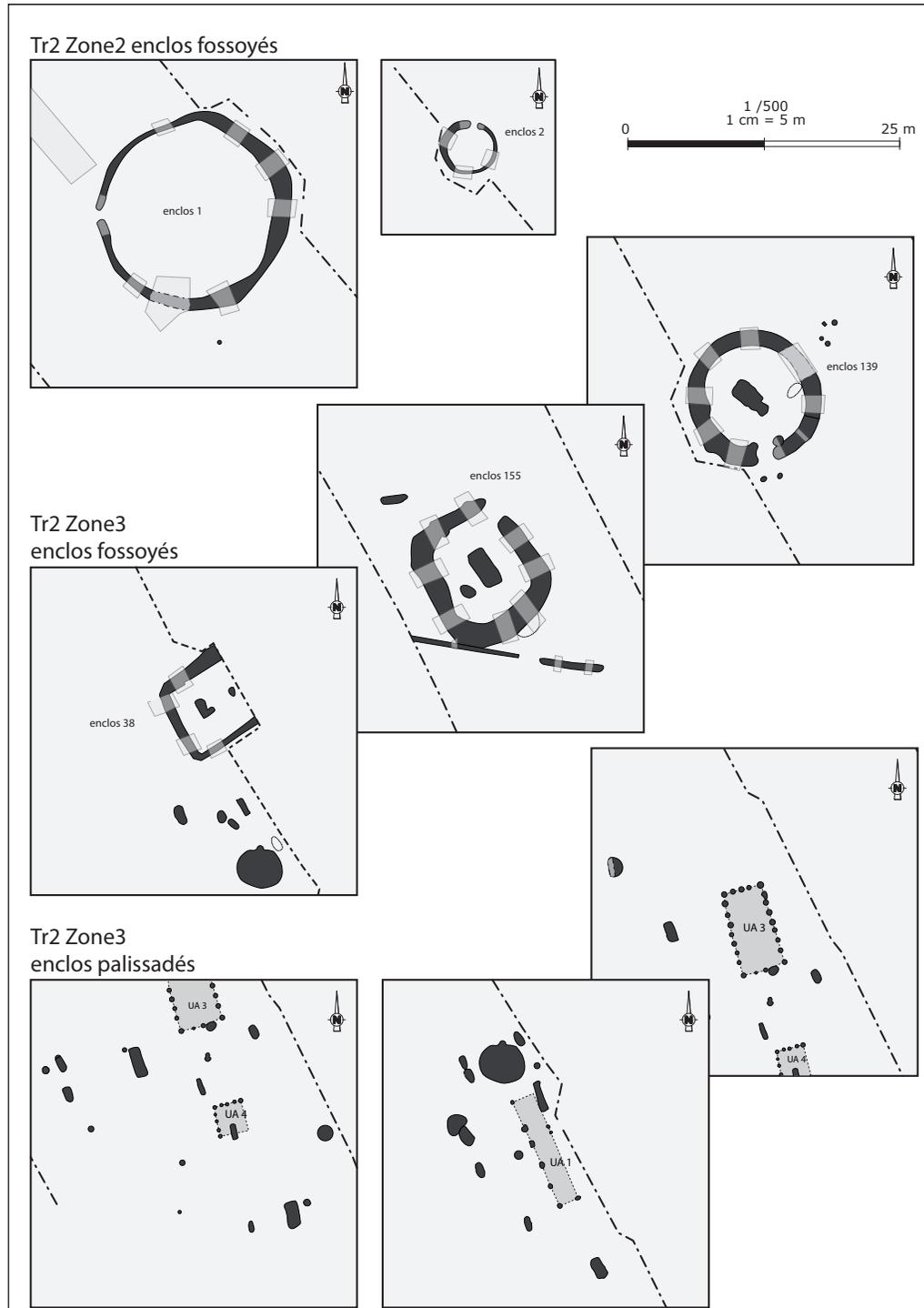


Fig. 3- Marigny-le Châtel (Aube). Synthèse des monuments de la nécropole (B. Filipiak, *Inrap del.*).

final, sur une fourchette de quatre siècles entre le 14<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> siècle av. n. e (fig. 4). Elles correspondent parfaitement aux datations relatives du mobilier céramique et métallique livré par les sépultures les mieux conservées, qui permettent même de resserrer la durée d'utilisation du site entre l'étape initiale du Bronze final et le début de l'étape moyenne du Bronze final

(entre le 14<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> siècle av. n. e). Le cadre chronologique maintenant établi, il est possible d'esquisser à grand trait l'évolution de cette nécropole grâce aux pratiques funéraires diversifiées en ce qui concerne le traitement du corps (l'inhumation-minoritaire- et l'incinération-majoritaire- semblent être pratiquées conjointement), le mobilier funéraire, la disposition des dépôts (dépôts en contenant périssable et en urne céramique), l'architecture des tombes (chambre funéraire parée de pierres, fosse simple) et la construction de monuments.

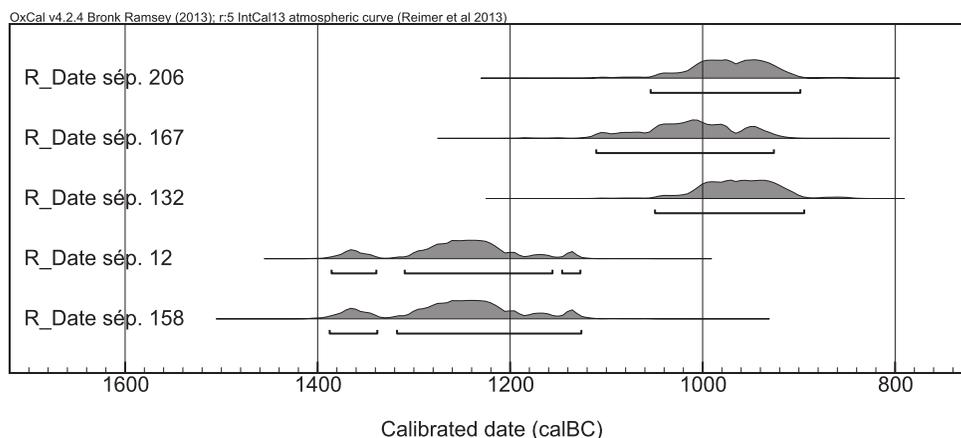


Fig. 4 - Marigny-le Châtel (Aube). Datations radiocarbones des sépultures 158, 12, 132 et 167.



Fig. 5 - Marigny-le Châtel (Aube). Vue du monument quadrangulaire 155 et sa sépulture centrale 158 (© F. Canon, Vertical-Photo).

Le monument 155 et sa sépulture centrale n° 158 constituent sans doute l'ensemble fondateur de cette nécropole; la sépulture a livré la date 14C la plus ancienne : 3010 +/- 35 BP, calibrée à deux sigma à 1388-1127 BC cal (Poz-75905) (fig. 4 et 5). Cette inhumation est abritée dans une grande chambre funéraire rectangulaire de 3,6m par 1,6m parée de grands blocs de grès. Malheureusement, ayant fait l'objet d'un pillage, il ne subsistait du squelette et du mobilier funéraire qu'un fragment de diaphyse de radius portant des traces minéralisés de couleur verte provenant du port d'un objet en alliage cuivreux (un bracelet?). Une seconde sépulture (n°12), cette fois-ci une incinération, a livré une datation radiocarbones très proche de celle de la sépulture 158 de 3010 +/- 30 BP, calibrée à deux sigma à 1386-1128 BC cal

(Beta-42691). Localisée entre le monument fossoyé 38 et l'UA 3 à plus d'une centaine de mètres au nord de l'enclos 155, cette sépulture est accueillie dans une petite chambre funéraire rectangulaire de 1,4m par 0,6m, parementée de blocs de grès. Elle a livré trois récipients céramiques, dont un gobelet décoré de cannelures horizontales avec un petit godron en relief et un grand pot à panse arrondie décoré de cannelures horizontales et verticales couvrantes; ces deux formes attribuables au début du Bronze final. Cette sépulture s'avère relativement typique de la plupart des tombes de la nécropole. En effet, que ce soit des incinérations ou des inhumations, les sépultures de l'étape initiale du Bronze final montrent une certaine homogénéité dans l'architecture funéraire, puisque la majorité des dépôts est abritée dans les chambres rectangulaires aux parois de blocs de grès. Cette mise en scène souterraine de la tombe retrouve des parallèles dans d'autres nécropoles de la vallée de la haute Seine, à Marolles-sur-Seine «la Croix-Saint-Jacques, à Varennes-sur-Seine «la Maladerie» (Seine-et-Marne), mais aussi dans le Loiret à Courcelles «les Aulnettes» (Delattre, Peake 2015; Froquet-Uzel dir. 2015).

Les tombes sont bien dotées en mobilier céramique et en objets métalliques, dont les comparaisons renvoient à des contextes locaux. L'inhumation 116, localisée à une trentaine de mètres au nord du monument 139, a livré un poignard à languette, lame à section losangique et nervure centrale et une paire de bracelets en alliage cuivreux de type «la Colombine». La répartition de ce type se concentre sur la vallée de l'Yonne (Roscio 2011, p. 103) (fig. 6). L'incinération 39, localisée dans l'aire interne du monument 38, a livré un



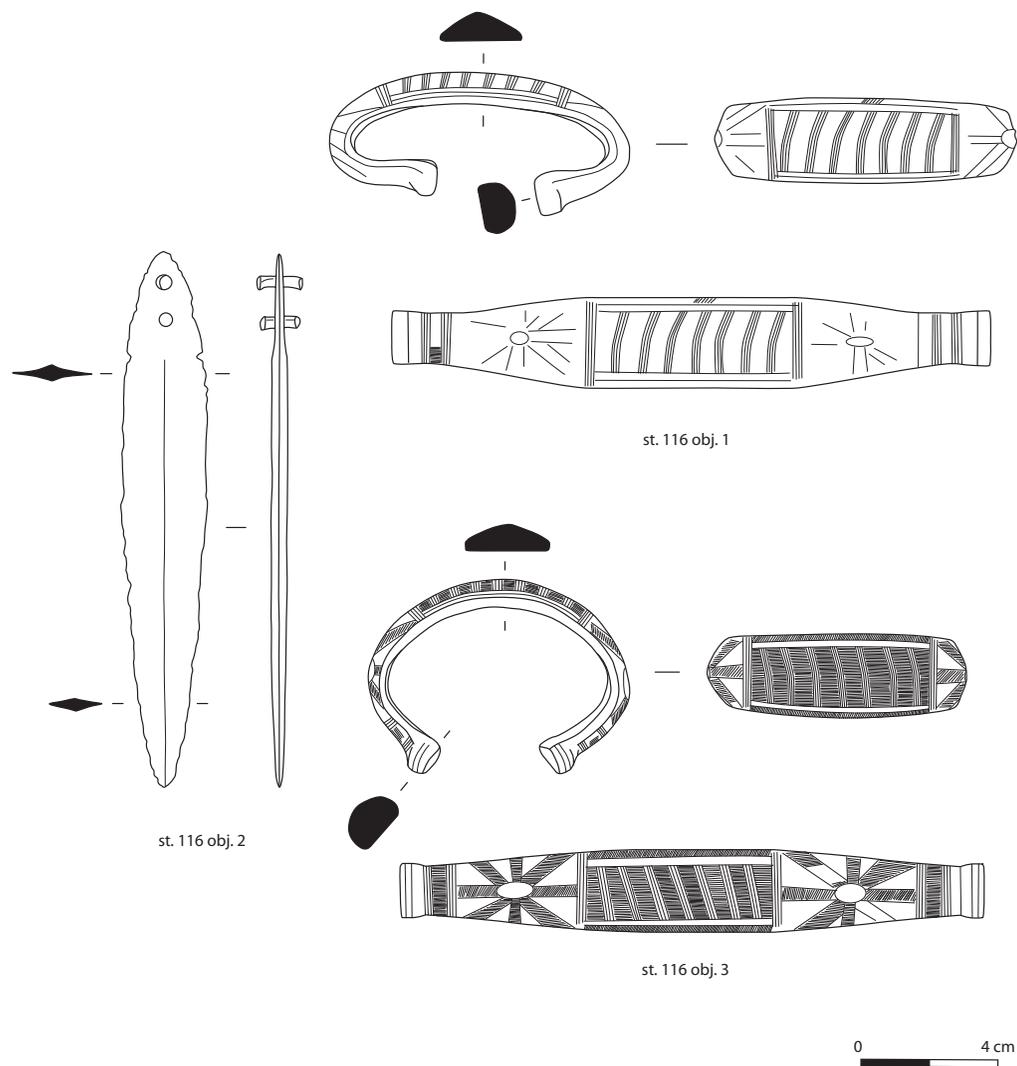


Fig. 6 - Marigny-le Châtel (Aube). Mobilier en alliage cuivreux provenant de la sépulture 116 (I. Turé, Inrap del.).

ensemble métallique particulièrement riche qui comprend un crochet de ceinture lancéolé ajouré et neuf rivets à œillet en alliage cuivreux associés à une ceinture qui entourait l'amas osseux, puis une épingle à collerette mobile de type occidental (Arinthod-Vogna) (Roscio 2011, p. 140). Il s'agit de l'épingle la plus spectaculaire de la nécropole, à grande tête composite formée de quatre disques enfilés sur une tige elle-même ornée de trois collerettes mobiles et de traits incisés concentriques (fig. 7).

L'incinération n°134 a livré un ensemble hétéroclite d'objets en alliage cuivreux et en d'autres matériaux, vraisemblablement rassemblés dans un coffret ou sacoche (fig. 8). Il s'agit de petits outils (pesée, outillage), retrouvés de manière récurrente dans les sépultures des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne (Mordant, Mordant

1970; Roscio, 2011, p. 333-334; Peake, Séguier, 2000). L'assemblage comprend ici une panoplie constituée d'un affûtoir en grès fin en forme de plaquette rectangulaire, une alène en alliage cuivreux, trois lames retouchées en silex et un fragment de marcassite (un briquet). Il faut aussi noter la présence d'une perle en calcaire blanc, d'un petit cylindre en calcaire blanc, ainsi qu'un fragment de collerette provenant d'une épingle en alliage cuivreux. Il pourrait s'agir d'un lot de petits poids de pesée à associer à un fléau de trébuchet en os ou en bois aujourd'hui disparu (Pare 1999). D'autres objets en alliage cuivreux étaient aussi contenus dans ce dépôt : deux viroles en tôle alignées qui constituent le système de fermeture d'une sacoche qui contenait les objets cités ci-dessus (Peake, Séguier 2000); un anneau et une petite boucle ajourée en forme de deux triangles accolés aux pointes, peut-être des éléments d'une sangle sur laquelle était accrochée la sacoche.

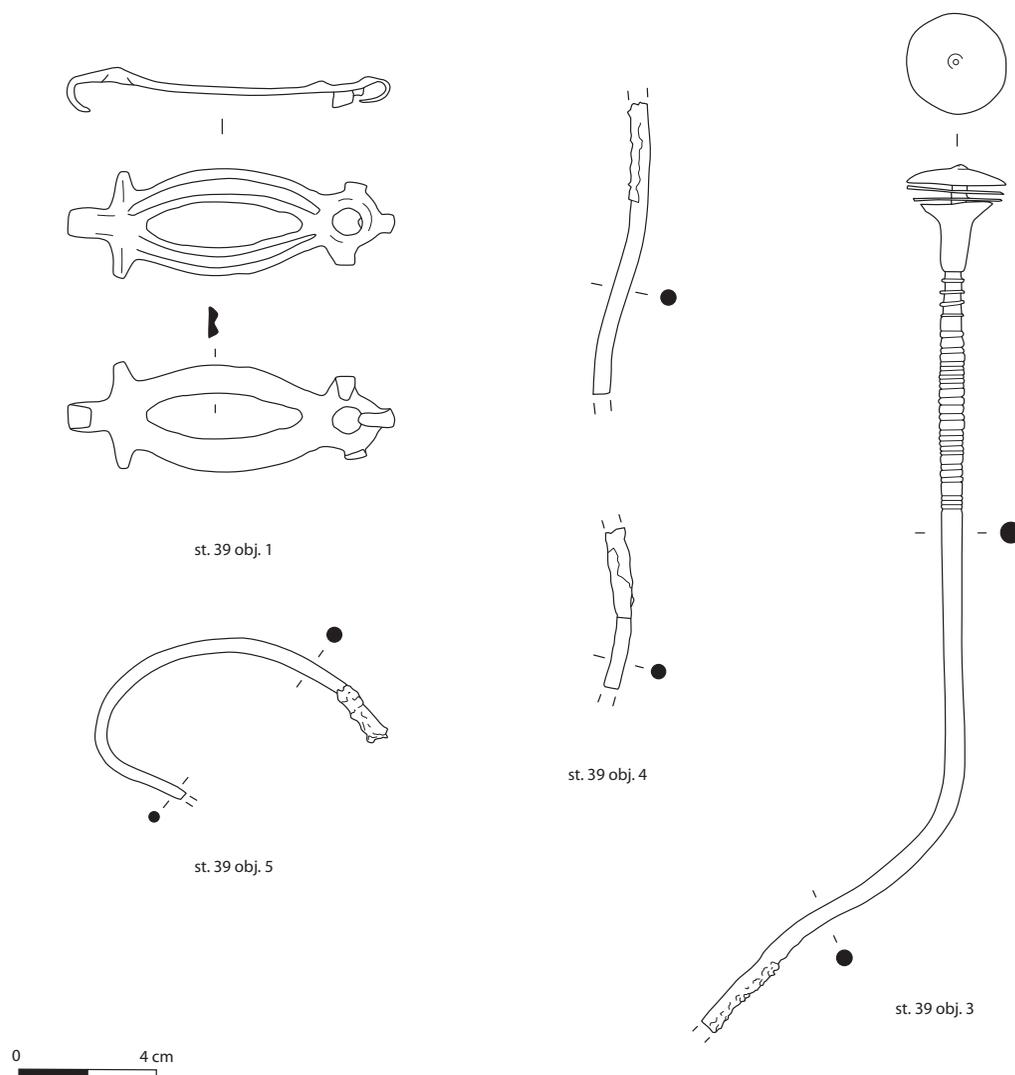


Fig. 7 - Marigny-le Châtel (Aube). Mobilier en alliage cuivreux provenant de la sépulture 39 (I. Turé, Inrap del.).

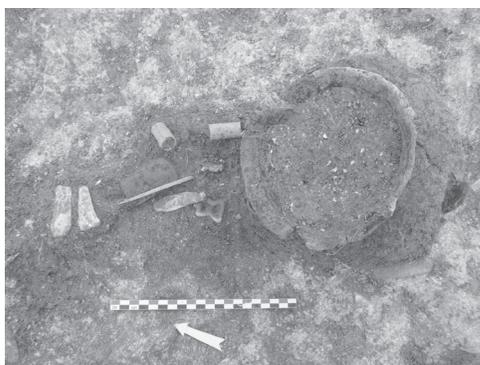


Fig. 8 - Marigny-le Châtel (Aube). Détail de l'ensemble d'objets de l'incinération 134 (© L. Couvent-Maurin Inrap).

L'occupation de ce site funéraire se poursuit jusqu'au début de l'étape moyenne du

Bronze final, phase représentée par trois sépultures. L'incinération 132, localisée à quelques mètres au nord-est de l'enclos 139, a livré un mobilier céramique attribuable à l'étape moyenne du Bronze final, datation qui concorde avec la date  $C^{14}$  de 2810 $\pm$ 30 BP, 1050-895 BC cal (Beta 426902). Cependant l'architecture de la tombe, en petite chambre rectangulaire construite en pierres, rappelle celle des autres sépultures de la nécropole datées de l'étape initiale du Bronze final. En revanche, les deux autres sépultures de cette même étape chronologique, les sépultures 167 et 206 témoignent d'un changement dans la disposition de la tombe. La sépulture 167 correspond à une incinération en fosse simple sans mobilier d'accompagnement et pour la sépulture 206, il s'agit d'une incinération en urne céramique placée dans une fosse exigüe, creusée aux dimensions strictes du dépôt. Elle a livré un ensemble d'objets en alliage cuivreux brisés et fondus, placés sur l'amas osseux dans l'urne (fig. 9). Ce sont des fragments d'une



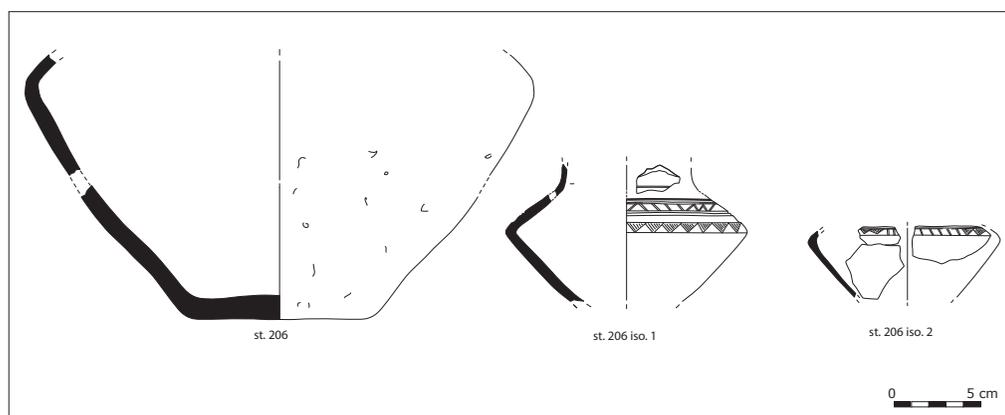
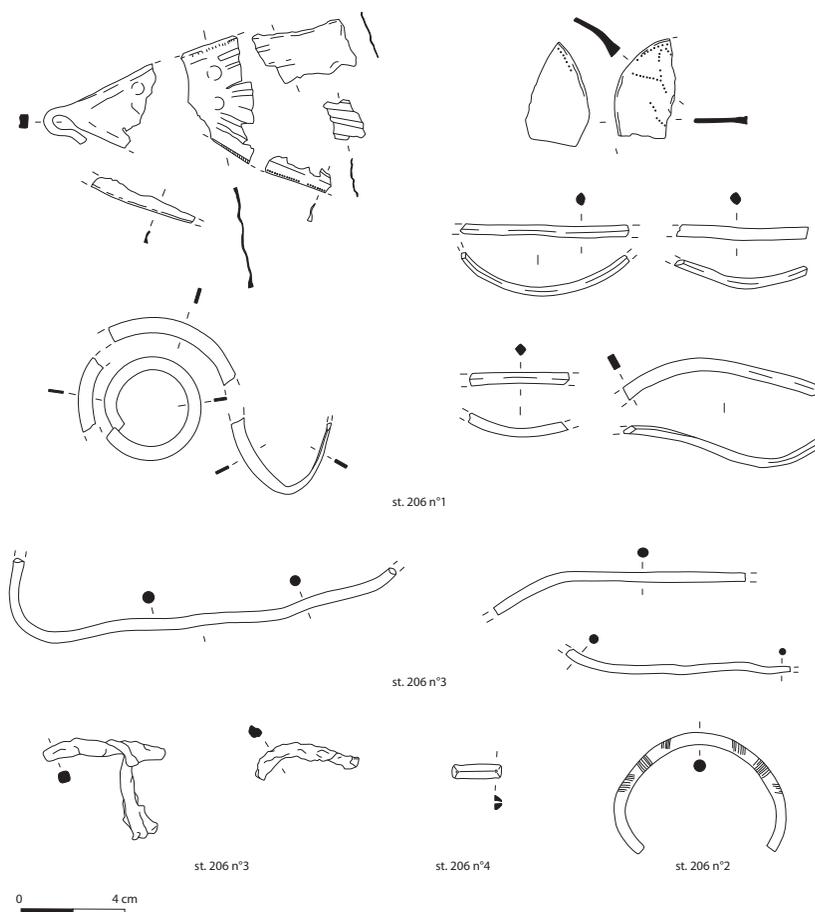


Fig. 9 - Marigny-le Châtel (Aube). Mobilier céramique et métallique de la sépulture 206 (I. Turé, Inrap del.).

jambière à jambart rubané et spirales plates dont le jambart est décoré de nervures et de bosses en relief et d'un bracelet de type «Wallertheim» (Roscio, 2011, p. 95). L'urne céramique et ses deux vases accessoires placés au-dessus de l'urne adoptent des morphologies et des décors typiques du début l'étape moyenne du Bronze final. En effet, les deux gobelets possèdent un profil

caréné à col vertical et un décor de traits incisés horizontaux et de chevrons. Par ailleurs, l'emplacement de cette tombe ne semble pas anodin dans le développement de l'espace funéraire. Elle se retrouve, en effet, isolée en limite nord-ouest de la zone de fouille, éloignée à une soixantaine de mètres de la sépulture la plus proche. Sa présence signale peut-être l'existence d'un autre groupe complémentaire de sépultures qui s'étend en dehors de la zone de fouille au nord-ouest.

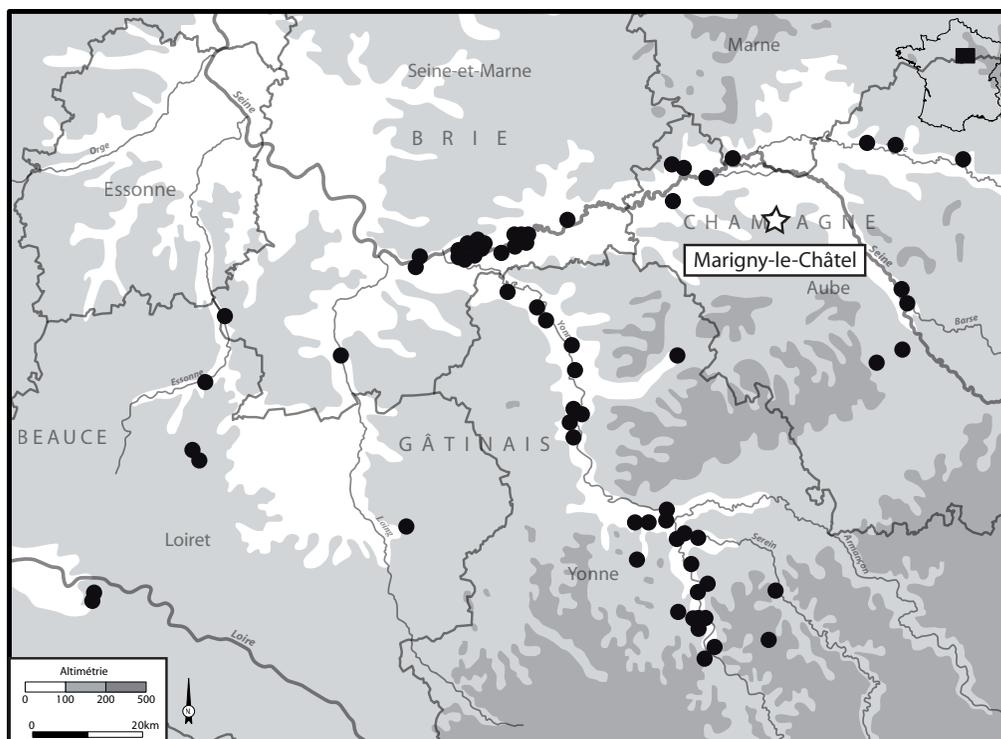


Fig. 10 - Carte des nécropoles du Bronze D-Hallstatt A1 dans le sud-est du Bassin Parisien (d'après Peake et al., à paraître).

### En conclusion

Localisée à mi-distance entre la vallée de la Seine nogentaise et la plaine de Troyes, la nécropole de Marigny-le-Châtel fournit des informations pour une zone jusqu'à lors peu connue pour ses occupations de l'âge du Bronze. Elle constitue une référence locale importante dans un secteur géographique particulièrement riche en données funéraires pour la fin de l'âge du Bronze (fig. 10). Les affinités avec les nécropoles des vallées de la haute Seine (en aval, Nogentais et région francilienne) et de l'Yonne sont indéniables et observables au travers de traits communs comme la typologie du mobilier céramique et métallique, la richesse des sépultures, l'architecture élaborée des tombes, la construction de monuments funéraires. Ils soulignent l'appartenance de la nécropole de Marigny-le-Châtel à ce grand groupe culturel du sud-est du Bassin Parisien que nous pouvons désormais identifier et caractériser grâce aux recherches collectives conduites depuis plus d'une cinquantaine d'années.

### Bibliographie

- Alcantara (A.) et al. 2015. - Marigny-le-Châtel «Le Saussoir à Jollier», Rapport de fouille archéologique, Archeodunum, Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- Delattre V., Peake R., Pradat. B. (col) 2015. - *La nécropole de La Croix de la Mission à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Mémoire de la Société préhistorique française, n° 60, Paris.
- Demarchelier (V.) et al. 2013. - *Canalisation de transport de gaz dite «Arc de Dierrey», Marigny-le-Chatel, Saint-Martin-de-Bossenay, Gélannes (Aube)*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- Dubuis (B.) et al. 2016. - *Lavau «ZAC du Moutot»*, Rapport de fouille archéologique, Inrap, Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- Filipiak (B.), Le Goff (I.), Paresys (C.), Peake (R.), en cours. - *Marigny-le-Châtel «L'Épine Gérard», Tr2 zone 2 Arc de Dierrey*, Rapport de fouille archéologique, Inrap, Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.



Filipiak (B.), Le Goff (I.), Paresys (C.), Peake (R.), en cours. - Marigny-le-Châtel « Chemin de la Pèze », « Pont de Riom », Tr2 zone 3 Arc de Dierrey, Rapport de fouille archéologique, Inrap, Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

Froquet-Uzel H. (dir.) 2015. - *Les nécropoles de l'âge du Bronze de Courcelles (Loiret). Approches des pratiques funéraires au début du Bronze final dans le Gâtinais occidental*, Supplément Revue archéologique du Centre de la France, n° 56, collection « Archéologie de l'autoroute A19 », vol. 2, Tours.

Mordant C., Mordant D. 1970. - *La nécropole protohistorique des « Gours aux Lions » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Mémoire de la Société préhistoriques française, t. 8, Paris.

Pare C. 1999. - Weights and Weighing in Bronze Age Central Europe, in *Eliten der Bronzezeit*, t. 2, Ergebnisse zweier Kolloquien in Mainz und Athen, Bonn, p. 421-514 Römisch-Germanisches Zentralmuseum Monographien, 43, Mainz.

Peake (R.), Roscio (M.), Riquier (V.) Issenmann (R.), Simonin (D.) à paraître. - Le Bronze moyen et le début du Bronze final dans le sud du Bassin parisien, in *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Méditerranée aux pays nordiques (XVII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Actes du colloque international de Strasbourg, juin 2014.

Peake R., Séguier J.-M. 2000. - Balances en os dans le sud-est du Bassin parisien, *Archéopages*, 1, Inrap, Paris, p. 21-29.

Pomerol (B.), Monciardini (Ch.), Chateauneuf (J.-J.), Farjanel (G.), Bournerias (M.), Tomasson (R.) 1981. - *Estissac*, Ecorché de la Craie et carte géologique à 1/50 000, BRGM, Orléans.

Roscio M. 2011. - *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (BzD-HaA1) du Bassin parisien au Jura souabe*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon.

Thomas (Y.), Fechner (K.), Bandelli (A.), Boulén (M.), Deligne (F.), Delor-Ahu (A.), Richard (I.), Van Es (M.), Yvinec (J.-H.), Duda (D.), Peltier (V.), Ture (I.) 2008. - *Marigny-le Châtel (Aube) « Les Marnes » Occupation du Ha D3/ LT A, à la La Tène D et au Haut Empire – sols, habitats et nécropole*, Inrap, Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

Benoît FILIPIAK,  
Inrap Grand Est Nord  
benoit.filipiak@inrap.fr

Rebecca PEAKE  
Inrap Centre Ile-de-France,  
UMR 6298 Artheis  
rebecca.peake@inrap.fr

Avec la collaboration de  
Isabelle LE GOFF  
Inrap Grand Est Nord,  
UMR 7041 ArScAn  
isabelle.le-goff@inrap.fr

Cécile PARESYS  
Inrap Grand Est Nord,  
UMR 7264 CEPAM  
cecile.parerys@inrap.fr

## Une sépulture exceptionnelle du début du Bronze final à La Saulsotte (Aube)

BARBARA ARMBRUSTER,  
MARYSE BLET-LEMARQUAND, MATHILDE CERVEL, BERNARD GRATUZE, REBECCA  
PEAKE ET ISABELLE RICHARD

### Introduction

Le site de La Saulsotte "le Vieux Bouchy" est localisé dans la vallée de la haute Seine tout près de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube) et à quelques kilomètres à l'est de la limite administrative entre l'Île-de-France et la Champagne-Ardenne. La vaste emprise prévue pour l'extraction d'une gravière de 2,5 ha a fait l'objet d'une fouille préventive

(Inrap) entre 2013 et 2014<sup>(11)</sup> qui a révélé une occupation dense, qui s'étale sur une période longue entre le Néolithique moyen et le début du haut Moyen Age. L'âge du Bronze final est ici représenté par un ensemble de 12 sépultures à inhumation attribuées au début de la période, dont neuf présentent des corps en position accroupie (fig. 1). Aucun monument funéraire n'y est associé. Les sépultures sont réparties sur

1. La fouille a été réalisée sous la direction de R. Peake, INRAP



Fig. 1 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Plan général de la fouille avec localisation des sépultures du début du Bronze final (DAO F. Avival, Inrap).



Fig. 2 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Vue de la sépulture 386 (© S. Poignant, Inrap).

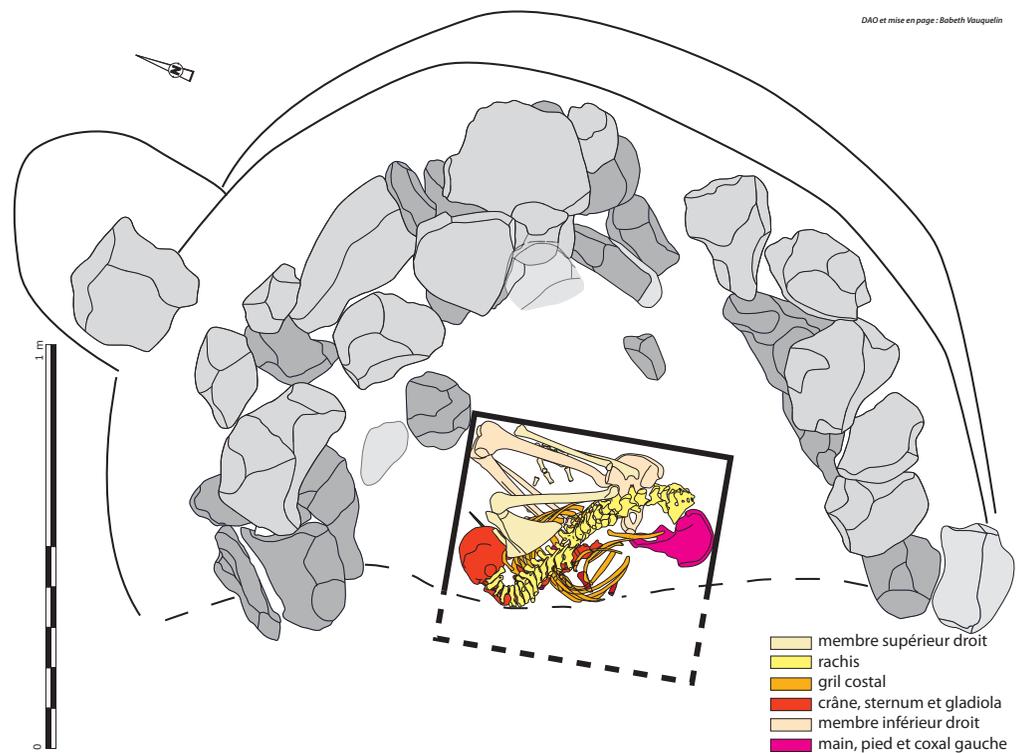


Fig. 3 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Relevé de la sépulture avec proposition de contentant en matériau périssable (DAO E. Vauquelin, Inrap)

au milieu d'un ensemble dense de structures d'une villa gallo-romaine du premier siècle de notre ère, fait l'objet de cet article.

### La sépulture 386

deux zones de la fouille : au nord, quatre sépultures, dont trois inhumations en position allongée et le fond d'une autre avec sujet en position accroupie; au sud, un groupe de sept inhumations également en position accroupie alignées selon un axe nord-ouest/sud-est.

Enfin, une dernière sépulture (n° 386), isolée dans le secteur nord-est de l'emprise,

L'inhumation 386 est installée dans une grande fosse circulaire d'un peu plus de 2 m de diamètre, conservée sur une profondeur de 0,6 m sous décapage et parée de gros blocs de grès qui dessinent un espace interne d'environ 1 m de côté (fig.2). L'agencement de ces blocs laisse supposer la présence d'un coffrage en bois qui maintenait le parement pour

créer ainsi un espace interne parfaitement quadrangulaire.

Le défunt, un homme adulte, a été déposé en position accroupie : les membres inférieurs fléchis, genoux vers le haut en avant du tronc, les pieds à plat, le membre supérieur droit fléchi, l'avant-bras à l'extérieur de la cuisse (fig. 2).

La décomposition du corps a débuté dans un espace vide, limité par la présence d'un contenant rigide quadrangulaire (0,65 m par 0,55 m) (fig. 3), comme en témoignent les nombreux éléments observés en équilibre instable, la mise à plat partielle de certains os et une forte déconnexion des articulations (fig. 4). De plus, la conservation des ossements en position anatomique trahirait la présence d'une enveloppe souple et/ou d'un système de liens ayant contraint le corps et maintenu ainsi sa cohérence générale. Enfin, la position sur du sédiment, des vertèbres et du gril costal gauche, encore en volume, suggèrent un processus de remplissage lent, venu progressivement combler les espaces vides avant la décomposition complète du corps (fig. 5).

L'étude biologique du squelette ne montre aucune lésion particulière, l'état bucco-dentaire est bon. Il appartient à un sujet très robuste de sexe masculin dont la taille



Fig. 4 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Détail de la sépulture 386 (© I. Richard, Inrap)



Fig. 5 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Détail de la sépulture 386 (© I. Richard, Inrap)

est estimée à 190 cm +/- 4 cm.

Cet individu est donc exceptionnel en termes de stature et l'ensemble des caractéristiques métriques le distingue nettement du reste de la population du sud-est du Bassin parisien du début du Bronze final (fig. 6) (Cervel, à paraître).

Le port à droite de l'épingle évoque la situation connue dans d'autres sépultures

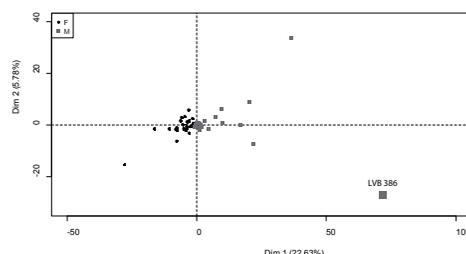


Fig. 6 - Analyse en Composante Principale des mesures communes aux individus issus des sépultures à inhumations de 13 sites du sud-est du Bassin parisien. Les individus sont distingués selon leur sexe (F : femme ; M : homme) (données et DAO M. Cervel)

régionales de dépôts de dotations spéciales également dans cette position (armes, rasoirs, objets hors du commun...). D'autre part, quelques individus découverts sur le même site et le site voisin des « Grèves de Frécul » sont aussi particulièrement robustes à l'instar de ce personnage de la tombe 386 ; ces derniers sont aussi inhumés dans des sépultures courtes de taille hors-norme dont l'une avec une architecture de pierres très importante (GDF 1455 par exemple) (Rottier *et al.* 2012, pl. 240) Cervel, à paraître). Ils sont tous porteurs d'épingles à têtes globuleuses ou massives, ces types étant systématiquement portés par des hommes sur l'ensemble de la région (op.cit, p. 327-337).



### Le mobilier de la sépulture

Le défunt porte un ensemble de parures exceptionnelles en alliage cuivreux et en or : une épingle à trois nodosités globuleuses légèrement aplaties (un dérivé du type Wollmesheim) en alliage cuivreux, retrouvée au niveau de son épaule droite; un bracelet ouvert à jonc torique particulièrement massif en alliage cuivreux à son poignet droit et une bague en or jaune et blanc à l'annulaire gauche. Un embout de manche de poignard en alliage cuivreux a également été retrouvé dans le comblement de l'espace étroit entre le coffre et le parement de pierres, en association avec un talus humain surnuméraire. Il est

vraisemblable que cet objet appartienne à un défunt précédemment installé de cette tombe, mais ensuite vidée pour accueillir l'individu à la bague en or (fig. 7).

L'épingle en alliage cuivreux comprend trois nodosités placées l'une au-dessous l'autre sur la partie haute de la tige. La première, la véritable tête de l'épingle, est la plus volumineuse des trois avec un diamètre de 2,5 cm pour 1,7 cm de hauteur; les deux autres sont légèrement plus petites, de quelques millimètres. La longueur totale de l'épingle n'est que de 15 cm, avec une tige relativement forte, d'un diamètre de 0,35 cm; elle pèse 89 g, masse élevée pour cette catégorie de parure car en effet, les épingles « simples » de type Wollmesheim dérivé de Villethierry (Yonne) ne pèse que 17 à 18 g (Mordant et

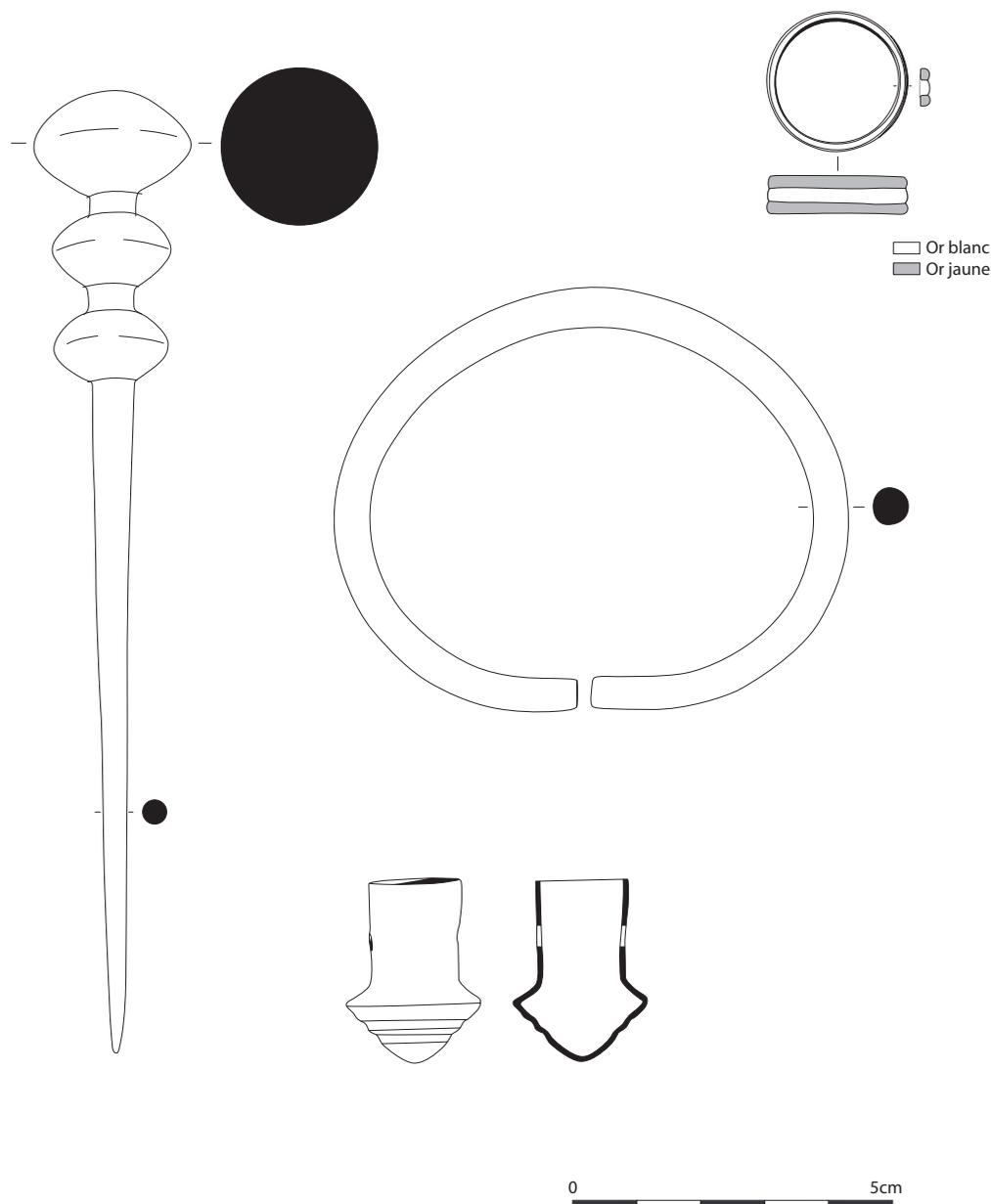


Fig. 7 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Ensemble de parures provenant de la sépulture 386 (DAO P. Pihuit, Inrap)

Prampart 1976, fig. 89 et tabl. 3).

Cette épingle semble originale et inédite (aucune comparaison stricte n'a été retrouvée), mais le module des nodosités ressemble à celui des exemplaires «simples» de Villethierry (*cf. supra*) avec une surcoulée massive sur une tige précédemment mise en forme et appointie à partir d'une épreuve originale en cire tournée. Cette technologie avec tête massive s'éloigne de celle des épingles à tête globuleuse de type "Wollmesheim", dont des exemples sont connus dans la région, à Sens "Chambertrand" et à Barbuise GDF.01.1455) (Roscio 2011, fig. 99). Ces épingles possèdent en effet une tête particulièrement volumineuse coulée sur un noyau d'argile ce qui diffère de l'exemplaire de La Saulsotte, dont la radiographie X confirme que les trois têtes sont en bronze massif.

Le bracelet ouvert en alliage cuivreux, à tige pleine et section circulaire, n'est pas décoré; ce type simple est un élément fréquent de la parure funéraire régionale du début du Bronze final. Une petite cinquantaine d'exemplaires sont recensés, provenant principalement de la vallée de l'Yonne et de la haute Seine (Roscio 2011, liste 31; Delattre et Peake 2015, fig. 14). Cependant, l'exemplaire de La Saulsotte se distingue au sein de cette série par son poids de 50,5 g, nettement plus important que les 10 g habituellement enregistrés pour ce type de parure.

Le pommeau de manche de poignard en alliage cuivreux comprend une "tête" de forme conique décoré de gradins qui se termine par une douille avec deux perforations de fixation sur un manche en matériau périssable à l'aide de deux goupilles (pas conservées). Il est morphologiquement très proche d'un exemplaire retrouvé dans une autre tombe de La Saulsotte "Bois Pot de Vin" (BPV 93.82) en association avec un poignard à languette tripartite et un crochet de ceinture lancéolé ajouré (Roscio 2011, pl. 253; Rottier *et al.* 2012, pl. 129).

### La bague

Elle a fait l'objet d'une étude technologique fondée sur son observation à différentes échelles (macrophotographie, microscopie électronique à balayage) et elle a été analysée par LA-ICP-MS (spectrométrie de masse à plasma inductif avec micro-prélèvements par ablation laser) afin de déterminer la

composition en éléments majeurs, mineurs et traces des métaux employés. Les examens MEB et les analyses élémentaires ont été effectués à l'Institut de recherche sur les archéomatériaux d'Orléans.

La bague bicolore de la tombe masculine de La Saulsotte est d'une conception tripartite. Elle est composée de trois anneaux fermés, l'anneau central en or blanc est enserré par deux anneaux en or jaune (fig. 8a-c). La surface extérieure forme un léger relief régulier avec des sillons entre les trois parties arrondies (fig. 9a), mais cependant la surface intérieure est plutôt lisse avec des irrégularités (fig. 9b).

La bague pèse 6,8 g et ses dimensions sont les suivantes : diamètre externe, 22 mm; diamètre intérieur, 19 mm; épaisseur des fils en or jaune, 1,24 - 1,4 mm; épaisseur



Fig 8a-c - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Bague sép 386 : 8a, vue extérieure; 8b, vue intérieure; 8c, vue latérale (© B. Armbruster)



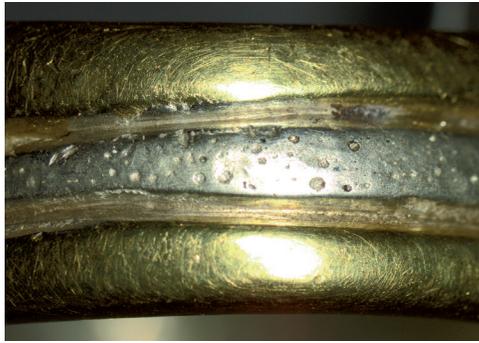


Fig. 9a-c - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Sép 386, détails de la bague : 9a, surface extérieure; 9b, surface intérieure; 9c, reprise des sillons par abrasion (© B. Armbruster)

de la partie en or blanc, 1,54 mm; largeur de l'ensemble, 5,6 - 5,93 mm; largeur de la partie centrale en or blanc 1,93 - 2,64 mm.

Les deux anneaux en or jaune ont été mis en forme par martelage à partir de deux ébauches annulaires coulées. Leurs sections sont plan-convexes avec des angles arrondis et ils ne portent aucune trace de soudure pour les fermer. La partie médiane est produite à partir d'un alliage d'or blanchâtre avec un haut pourcentage d'argent (tableau 1). Elle a été réalisée par la technique de la coulée secondaire (fig. 10c). Cet élément en or blanchâtre comprend de nombreuses microcavités hémisphériques, témoins de bulles de gaz emprisonnées dans l'alliage en fusion

(fig. 10a-b). La structure granulaire équiaxe exclut une fabrication par déformation plastique. L'orfèvre a donc effectué une coulée secondaire à la cire perdue entre les deux anneaux en or jaune permettant de les relier du même coup.

Les différentes parties ne sont pas égales en épaisseurs et présentent différents états de surface. Les deux tiges en or jaune portent des traces de martelage et une surface lisse suite à une finition par polissage. Quant à la partie en or blanchâtre, elle est pourvue de nombreuses bulles d'air; cette porosité du matériau et l'état lisse à l'intérieur suggèrent cette technique de jonction inhabituelle pour des petits objets. À l'extérieur, entre les joncs jaunes et blanc s'observent des traces d'abrasion suite à un enlèvement de matière par une pierre à aiguiser aménagée de forme triangulaire (fig. 9c). De ce fait, l'artisan a repris les zones de jonction après la coulée dans le but de bien différencier les trois parties.

Les analyses élémentaires ont mis en évidence l'utilisation de deux alliages différents (tableau 1).

- L'or jaune est un alliage or-argent qui contient de l'ordre de 85 % d'or, 13 % d'argent et moins de 1 % de cuivre, teneurs conformes à celles des alliages d'or natifs (Hough *et al.* 2009). De plus, la forte proportion d'étain (près de 0,7 %) suggère que des particules d'oxydes d'étain ont été involontairement incorporées au minerai d'or qui, de ce fait, pourrait provenir d'un gisement secondaire de type placer plutôt que d'un gisement primaire.

- L'or blanc ne comprend qu'un tiers d'or allié à 62 % d'argent et 5 % de cuivre. Cette concentration en métal blanc, bien plus élevée que ce qui est habituellement mesuré dans de l'or natif, pourrait laisser penser que l'alliage est artificiel. D'ailleurs, l'or blanc contient beaucoup plus de plomb (Pb) et de bismuth (Bi) – qui sont des impuretés habituelles de l'argent métal – que l'or jaune. Ce constat accréderait l'hypothèse selon laquelle l'or blanc de la bague a été produit en ajoutant volontairement de l'argent et aussi du cuivre, à de l'or. Meeks *et al.* ont étudié des anneaux en or de l'âge du Bronze découverts dans les Îles Britanniques dont certains exemplaires présentent un décor en or riche en argent (Meeks *et al.* 2008, *cf. infra*) et les résultats de leurs analyses élémentaires montrent des domaines de teneurs en or, argent et cuivre conformes aux concentrations obtenues pour les deux

	Teneurs en %			Teneurs en ppm								
	Au	Ag	Cu	As	Bi	Fe	Pb	Pd	Pt	Sb	Sn	Zn
Or blanc	32,8	61,8	5,3	1	340	37	615	15	6	10	463	9
Or blanc	32,8	61,8	5,3	1	340	37	615	15	6	10	463	9

Tableau 1. Résultats des analyses par LA-ICP-MS. Chaque composition résulte de la moyenne de trois (or jaune) ou deux (or blanc) micro-prélèvements.

	Au	Ag	Cu
Or jaune des anneaux	79 % - 85 %	14 % - 17 %	2 % - 5 %
Or blanc (décor incrusté)	38 % - 53 %	43 % - 57 %	2 % - 4 % (voire 10 %)

Tableau 2. Gammes de teneurs obtenues par MEB-EDX sur les surfaces « brutes » (décor en or blanc) ou nettoyées (or jaune des anneaux) de sept objets bicolores de l'âge du Bronze (d'après Meeks et al. 2008, p. 15 et 17, objets classés dans la catégorie 3).

alliages de la bague de La Saulsotte (tableau 2). Ces auteurs sont bien conscients que les teneurs en argent des décors en or blanc se situent aux limites extrêmes des compositions des ors natifs, mais ils excluent malgré tout l'hypothèse que l'or blanc ait été produit en alliant de l'argent à de l'or car les objets de l'âge du Bronze en argent sont très rares en Europe de l'Ouest (op.cit, p. 26). Il serait très intéressant de réaliser des analyses complémentaires de ces anneaux bicolores pour déterminer les concentrations en éléments traces des différents ors afin d'avancer sur cette question de l'origine de ces ors riches en argent. Par contre, les quelques 5 % de cuivre contenus dans l'or blanc de la bague de La Saulsotte ne font pas débat ; se situant dans la gamme des teneurs mesurées pour les objets de l'âge du Bronze moyen et final, ils résulteraient d'un ajout volontaire de métal rouge (Chapman *et al.* 2006, p. 913 et 916). Cette addition a eu pour effet d'abaisser le point de fusion de l'alliage or-argent de 50 °C, qui est ainsi passé de 1000 °C à 950 °C, garantissant la réussite de la coulée secondaire car l'or jaune ne pouvait fondre qu'à partir de 1010 °C au moins<sup>2</sup>. La concentration en cuivre de l'or blanc témoigne donc d'une grande maîtrise des procédés de coulée des alliages or-argent.

La bague de La Saulsotte, issue d'un contexte funéraire daté du début du Bronze final, est, par sa typologie, par la composition des alliages à base d'or utilisés et par la technologie de fabrication complexe, un objet singulier et extraordinaire. Aucun

objet avec des caractéristiques directement comparables n'est connu actuellement. Les parures composites en or sont rares à l'âge du Bronze en général et les objets bicolores en particulier.

Une bague bicolore semblable fait partie du mobilier funéraire d'une tombe du Bronze moyen (15<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) trouvée à Nehren, Kr. Tübingen, Allemagne (Seidel 1995, p. 85). Elle a été trouvée associée à une bague en or et d'autres parures (fig. 11). Elle est composée d'un élément annulaire en or jaune et d'un anneau en argent. Les différences entre la bague de Nehren et celle de La Saulsotte résident, d'une part, dans le choix des matériaux – de l'argent à la place d'un alliage d'or blanc pour la bague de Nehren et, d'autre part, dans les techniques de fabrications car la bague de Nehren a été réalisée par un assemblage mécanique. En effet, dans ce cas, un anneau cylindrique en or plat de section rectangulaire et un anneau en argent de section circulaire ont été assemblés selon un procédé qui s'apparente à de l'incrustation. Le diamètre intérieur de l'anneau en argent était un peu plus grand que le diamètre extérieur de l'anneau en or, il a donc pu être glissé au-dessus. En élargissant les deux bords de l'anneau cylindrique en or par déformation plastique à l'aide d'un outil conique, l'anneau en argent été incrusté dans l'or jaune. L'argent de cette bague provient probablement de la péninsule Ibérique (Rieth 1939).

La bichromie est aussi présente dans d'autres types de parures de l'âge du Bronze, notamment dans un petit groupe



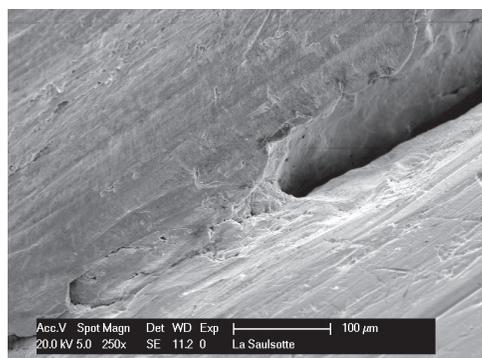
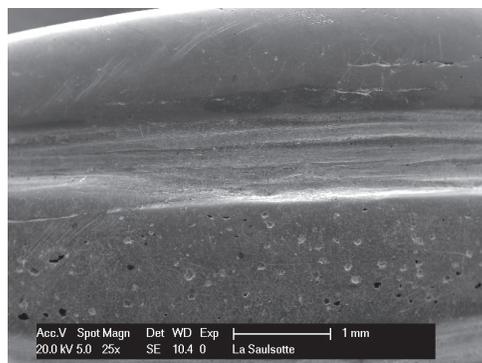
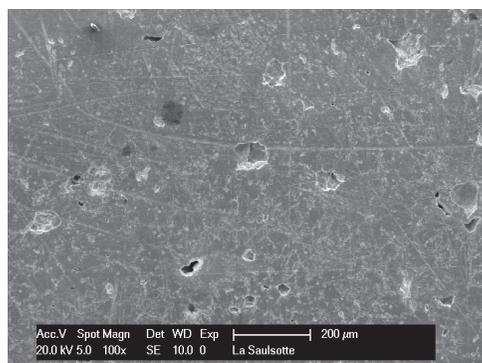


Fig.10 - La Saulsotte- Le Vieux Bouchy (Aube). Sép 386, détails de la bague : a, porosité de l'alliage or-argent; b, porosité de l'alliage « argente » traces d'abrasion dans les sillons; c, le lien par coulée secondaire (Images MEB, IRAMAT Orléans)



Fig.11 - Bague bicolore de la tombe de Nehren, Kr. Tübingen, Allemagne (© B. Armbruster)

de petits anneaux, les "hair-rings". Des études de composition élémentaire des incrustations et du métal de base de ce genre de petits anneaux du British Museum ont démontré le choix intentionnel de deux alliages natifs de deux teintes différentes (Meeks *et al.* 2008). Les "hair-rings" « bicolores » sont composés de deux alliages d'or, l'un blanchâtre et l'autre jaune. Ils sont en conséquence comparables à ceux de la bague de La Saulsotte par cette combinaison de couleurs.

Un autre groupe de parures annulaires nommées "composite rings" du Bronze moyen et final, est connu en Irlande, en Grande Bretagne et dans le nord-ouest de la France. Composées de plusieurs fils de section circulaire ou plan-convexe, ils sont liés par une soudure métallique. Il existe des exemplaires de petite taille (Taylor 1980, 1980, p. 55-57; Eogan 1994, p.59 ; Eluère 1982, p.26-27, fig.18-19, pl. 172) et des bracelets (Armbruster *et al.* 2011; Cowie u. a. 2011; Armbruster *et al.* 2014). Ces objets ne partagent avec la bague de La Saulsotte ni le jeu de couleur, ni la technologie de la coulée secondaire, mais le fait est qu'il s'agit aussi de parures composites de l'âge du Bronze en Europe atlantique.

### Conclusion

Le caractère remarquable de la sépulture 386 de La Saulsotte ne se traduit pas seulement par la présence d'une bague en or exceptionnelle ou d'une épingle en alliage cuivreux inédite, mais aussi par le défunt lui-même dont la stature estimée à 1,90 m et la robustesse l'identifient comme l'individu le plus grand de cette population du début du Bronze final. Cette tombe s'intègre dans un corpus important de sépultures du début du Bronze final de arbuise et La Saulsotte qui se distinguent par la pratique inhabituelle d'inhumer les défunts en position accroupie, mais également par la richesse des parures et le caractère parfois ostentatoire du dépôt funéraire (Rottier *et al.* 2012). Dans l'attente des analyses isotopiques et génétiques, la question se pose alors sur l'origine de cette population installée dans la Bassée nogentaise, dont cette pratique funéraire d'inhumer en position accroupie la distingue des communautés aux alentours <sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Notons que les inhumations en position accroupie sont principalement retrouvées

## Bibliographie

- Armbruster B., Blet-Lemarquand M., Fily M., Gratuze B. Et. Menez Y. 2011. - L'ensemble de bracelets en or de Pommerit-Le-Vicomte : une découverte récente dans les Côtes-d'Armor en Bretagne, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 8, p. 51-55.
- Armbruster B., Blet-Lemarquand M., Fily M., Gratuze B. Et. Menez Y. 2014. - Un nouveau dépôt de parures en or de l'âge du Bronze atlantique dans le Finistère (Gouesnac'h, Bretagne) et ses relations avec les îles Britanniques, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 12, p. 7-16.
- Cervel M. à paraître. - Les comportements sociaux à l'âge du bronze moyen et final (XVI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle avant notre ère) à travers l'étude des pratiques funéraires en France et en Europe occidentale, thèse en cours sous la direction de S. Verger, H. Duday et S. Rottier, Ecole doctorale de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris
- Chapman R.J., Leake R.C., Warner R.A., Cahill M.C., Moles N.R., Shell C.A. et Taylor J.J. 2006. - Microchemical characterisation of natural gold and artefact gold as a tool for provenancing prehistoric gold artefacts: a case study in Ireland, *Applied Geochemistry*, 21, p. 904-918.
- Cowie T., Armbruster B. et Kirk U. S. 2011. - A Middle Bronze Age gold ring from Falklandwood, Falkland, Fife, *Tayside and Fife Archaeological Journal*, 17, p. 19- 24.
- Delattre V., Peake R., Pradat B. (col) 2015 - *La Nécropole de La Croix Saint-Jacques à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) et l'étape initiale du Bronze final à l'interfluve*  
dans les espaces funéraires de Barbuise et La Saulsotte dans l'Aube (Rottier et al. 2012). Cependant, cette pratique a également été recensée à une vingtaine de kilomètres en aval de la vallée de la Seine : à Barbey «les Cents Arpents» (nécropole de 27 inhumations en position accroupie) et à Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions» (15 inhumations en fosse circulaire) (Rottier et al. 2012 : Mordant, Mordant 1970), où il s'agit néanmoins d'une pratique minoritaire par rapport aux inhumations en position allongée du début du Bronze final.
- Seine-Yonne, mémoire de la Société Préhistorique Française n° 60, 182p.
- Eluere C. 1982. - *Les ors préhistoriques*, L'Age du Bronze en France, 2, Picard, Paris.
- Eogan G. 1994. - The accomplished art. Gold and gold-working in Britain and Ireland during the Bronze Age (c. 2300-650 BC), *Oxford Monograph*, 42, Oxford.
- Hough R. M., Butt C. R. M. et Fischer-Bühner J. 2009. - The Crystallography, Metallography and Composition of Gold, *Elements*, 5, p. 297-302.
- Mcdonald A. S. et Sistare G. H. 1978. - The Metallurgy of Some Carat Gold Jewellery Alloys, *Gold Bulletin*, 11, p. 66-73.
- Meeks N., Craddock P. T. Et Needham S. P. 2008. - Bronze Age penannular gold rings from the British Isles: technology and composition, *Jewellery Studies*, 11, p.13-30.
- Mordant C. et Mordant D. 1970. - *Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 8, Paris, avec la collaboration de Th. Poulain.
- Mordant C., Mordant D. et Prampart J.-Y. 1976. - *le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, Supplément à Gallia Préhistoire, n°9, Editions du CNRS, Paris.
- Rieth A. 1939. - Württembergische Goldfunde der Hügelgräberbronzezeit, *Germania*, p. 147-149.
- Roscio M. 2011. - *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (BzD-HaA1) du Bassin parisien au Jura souabe*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon.
- Rottier S., Piette J. et Mordant C. 2012. - *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Haute-Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie et Patrimoine.
- Seidel U. 1995. - *Bronzezeit*, Sammlungen des Württembergischen Landesmuseums



Stuttgart, 2, Stuttgart.

Taylor J. J. 1980. - *Bronze Age goldwork of the British Isles*, Cambridge.

---

Barbara ARMBRUSTER  
CNRS, UMR 5608 Traces  
barbara.armbruster@univ-tlse2.fr

Maryse BLET-LEMARQUAND  
CNRS, UMR 5060 IRAMAT-CEB  
lemarquand@cnrs-orleans.fr

Mathilde CERVEL  
EPHE, UMR 8546 - AOrOc ENS  
mathilde.cervel@gmail.com

Bernard Gratuze  
CNRS, UMR 5060 IRAMAT-CEB  
gratuze@cnrs-orleans.fr

Rebecca PEAKE,  
Inrap GES, UMR 6298 ArTeHiS  
rebecca.peake@inrap.fr

Isabelle RICHARD,  
Inrap GEN, UMR 6298 ArTeHiS  
isabelle.richard@inrap.fr



## Un important atelier de fonte du Bronze final IIb-IIIa à Aubervilliers, la Rue du Port (Seine-Saint-Denis)

MURIEL MELIN, ADRIEN ARLES, GUILLAUME ROGUET, JULIEN FLAMENT

Les fouilles conduites fin 2014 par la société Arkemine à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) « Rue Saint-Denis, Rue du Port, Rue du Chemin Vert », au nord-ouest de la commune, ont permis de révéler l'existence d'un atelier de bronzier d'ampleur majeure par le nombre d'objets produits et par leur diversité, soit un véritable centre de production datant du Bronze final IIb-IIIa (vers 1150-950 av J.-C.), complétant les découvertes faites lors du diagnostic et publiées dans un précédent bulletin de l'APRAB (Caparros et al, 2010). Des traces d'activités métallurgiques datant de la transition BF IIIb-Ha C témoignent également de la présence d'un atelier lors d'une phase postérieure. Situé dans la Plaine Saint-Denis, le site se trouve au sein de la plaine alluviale du ruisseau de Montfort, affluent asséché de la Seine. Près de 8200 m<sup>2</sup> ont été décapés, mettant au jour 139 faits archéologiques. Il faut préciser que de nombreuses excavations subactuelles réalisées à la pelle mécanique ont perturbé les niveaux archéologiques parfois très profondément. Les trois quarts des structures datées sont liées à une occupation de la fin de l'âge du Bronze et/ou du début du Premier âge du Fer. Les deux occupations principales s'agencent autour de deux concentrations de structures. Ces deux locus bien distincts spatialement, appartiennent à deux phases chronologiques : l'une se positionne à l'étape moyenne du Bronze final (Bronze final IIb-IIIa), l'autre au Bronze final IIIb-Hallstatt C. Les deux ont révélé de nombreuses traces d'activités de métallurgie du bronze.

### 1 - Un atelier de bronzier d'importance majeure au BF IIb-IIIa

#### 1.1 - Les témoins de l'activité métallurgique

La première occupation est principalement constituée de plusieurs fosses peut-être en lien avec une activité extractive. La nature du substrat contenant à la fois de l'argile et du sable, deux matériaux nécessaires dans la fabrication des moules, a certainement motivé l'installation à cet endroit. Deux fosses volumineuses ont livré des restes

en lien avec la métallurgie du bronze, dont d'abondants moules en terre cuite, en position de rejet. Si les structures de fonte n'ont pu être retrouvées, divers déchets métalliques, des fragments de creusets, une tuyère, mais surtout plus de 10 kg de moules témoignent d'une importante activité de fonte sur le site. Tout ce mobilier a été trouvé en position de rejet, et en amas pour certains, dans des niveaux bien colmatés, ce qui a permis leur bonne conservation.

À ce jour, aucun site en France n'a livré autant de fragments de moules. Une grande variété d'objets produits a pu être identifiée et nous avons pu estimer à un minimum de 120 le nombre d'objets fondus sur le site (pour les moules bien identifiés), quantité qui, à ce jour, n'a pas de comparaisons, même sur les sites reconnus d'activité métallurgique tel Fort Harrouard (Mohen, Bailloud, 1987). Cette estimation fait du site de la Rue du Port un centre significatif de production et de diffusion d'objets métalliques pour l'étape moyenne du Bronze final.

#### 1.2 - Production d'Aubervilliers

Ce sont les épingles qui ont été produites en plus grand nombre, avec un NMI de 80 (fig. 1). Il s'agit à chaque fois d'une même morphologie, à savoir d'épingles à tête en clou, à petite tête légèrement évasée, circulaire (6 mm de diamètre en moyenne) et plane sur le dessus. Un minimum de 16 bouterolles a été fondu. Elles sont systématiquement de type losangique, typique des productions atlantiques de cette étape de l'âge du Bronze. On compte également un minimum de 2 pointes de lance à courte douille, dont une serait de type parisien (Mohen, Briard, 1983). Une ou deux épées ont également été fabriquées, sans que l'on ait les éléments qui permettraient de déterminer leur type exact. Beaucoup plus rares dans la documentation archéologique sont les clous à tête en calotte : un minimum de 18 aurait été fondu à Aubervilliers. Un objet à décor de cercles concentriques, une possible faucille et d'autres objets mal déterminés font également partie de la production.



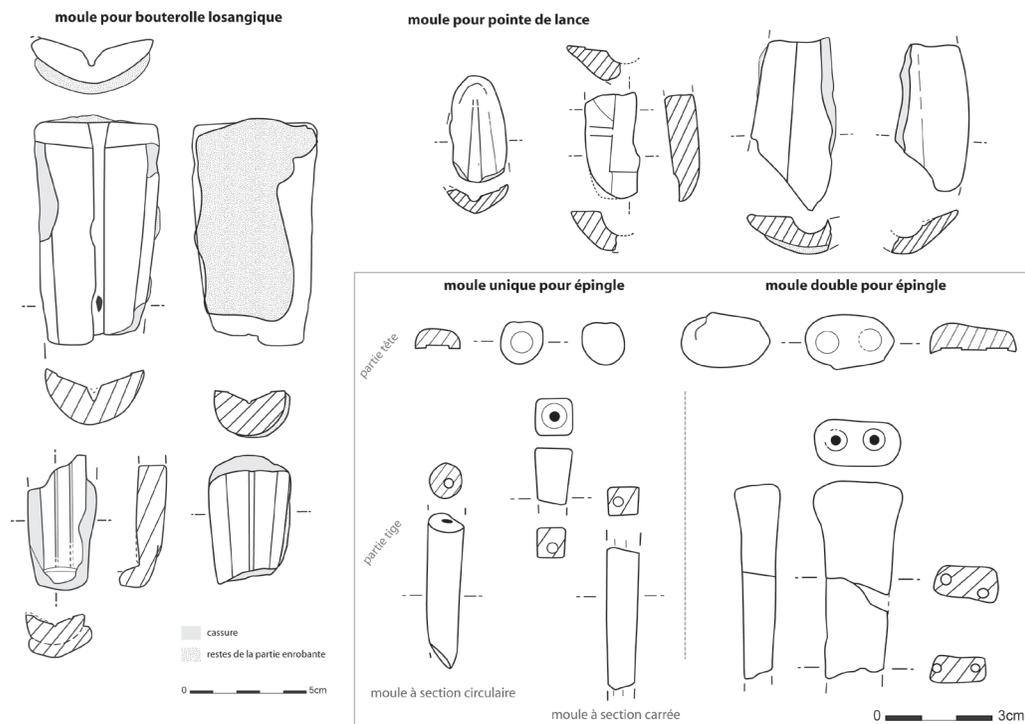


Fig. 1 – Aubervilliers - Rue du Port (Seine-Saint-Denis). Aperçu de quelques fragments de moules du site d' permettant de couler des bouterolles, des pointes de lance et des épingles (étape moyenne du Bronze final) (DAO M. Melin).

Plusieurs systèmes de fonte ont été mis en œuvre. Nous avons pu mettre en évidence la présence de moules complexes destinés à réaliser des fontes en grappe, employés pour produire des épingles mais également des clous.

### 1.3 - Analyses

Les analyses élémentaires de composition des résidus métalliques indiquent que les alliages, au Bronze final IIb-IIIa comportent un ajout de plomb à la base cuivre-étain. Il a par ailleurs été retrouvé un petit élément métallique constitué d'un alliage plomb-étain, qui pourrait être un indice de la manière dont les alliages ont été préparés, voire sous quelle forme la matière première pouvait éventuellement circuler. Par ailleurs, les analyses pétrographiques, par une comparaison de la matrice des moules en terre cuite et les matériaux bruts prélevés sur le site, montrent qu'à la fois le sable et l'argile, constitutifs des moules et sans doute extraits sur le site même, ont subi des traitements avant d'être employés dans le façonnage des moules (épuration, tamisage). L'examen des divers déchets de métallurgie retrouvés à la Rue du Port

permet ainsi de proposer une restitution de la chaîne opératoire de production, en incluant les diverses opérations qui concernent spécifiquement l'élaboration des moules, donc en amont de la fonte. Les vestiges à Aubervilliers ne livrent pas d'information sur les étapes postérieures au décochage des moules. Les travaux de manufacture des objets ne sont en effet pas attestés, ou n'ont pas été reconnus.

## 2 - La vocation domestique du site

Les structures d'habitation manquent cependant, puisque seule une construction sur poteaux matérialiserait un bâtiment éventuellement contemporain du fonctionnement de l'atelier. Pourtant, le mobilier, par ailleurs varié, témoigne d'activités autres que métallurgiques, à caractère domestique et il semble attester d'un certain statut du site si l'on en croit les quelques vaisselles fines, une perle en verre bleu provenant d'Italie, le mobilier métallique (une gouge, une pendeloque, deux épingles, dont seule une serait issue de l'atelier même), un fragment de bracelet en lignite, qui ont été trouvés.

Le site d'Aubervilliers se positionne dans une zone de contact entre les deux techno-complexes, atlantique et nord-alpin, situation qui est reflétée par une dichotomie entre des productions métalliques typiquement atlantiques dans leur forme et jusqu'à la composition du matériau avec ajout de plomb, influence



**« Exploitation et utilisation des invertébrés marins durant la Protohistoire sur le territoire continental et littoral Manche-Atlantique français »**  
**Résumé de thèse de doctorat :**

CAROLINE MOUGNE

Une thèse sur l'exploitation et l'utilisation des invertébrés marins (mollusques, crustacés et échinodermes) durant les âges du Bronze et du Fer dans l'Ouest de la France a été soutenue en février 2015 (Mougne 2015)<sup>1</sup>. L'objectif de ce travail était d'appréhender les relations qui unissaient les communautés protohistoriques du littoral Manche-Atlantique français. Les données obtenues s'appuient sur l'inventaire de 197 sites ayant livré des restes d'invertébrés marins et sur les études archéomalacologiques détaillées de 32 sites, dont 17 réalisées par nos soins.

Dans le cadre des problématiques développées dans cette recherche, plusieurs approches méthodologiques novatrices, voire inédites, ont été développées. La majorité porte sur la reconstitution de tailles originelles des invertébrés marins à partir de fragments afin d'acquérir des résultats sur les techniques de collecte et plus largement sur les pratiques économiques. Trois espèces ont fait l'objet de ce type de reconstitution, à savoir la moule commune *Mytilus edulis*, l'oursin violet *Paracentrotus lividus* et le crabe sillonné *Xantho* sp. Ces reconstitutions ont été réalisées à partir de fragments de coquilles pour la moule, des parties dures pour l'oursin et une zone de la pince pour le crabe. Les coefficients de corrélation avoisinent les 0,9 et permettent ainsi une reconstitution fiable. Ces méthodes ont ainsi contribué grandement à l'enrichissement et à la fiabilité des données ci-dessous exposées.

1. Thèse soutenue le 25 février 2015 devant un jury composé de Jean-Denis Vigne, directeur de recherche au CNRS (président), Daniella E. Bar-Yosef Mayer, Université de Tel Aviv (rapporteur), Patrice Méniel, directeur de recherche au CNRS (rapporteur), Marie-Yvane Daire, directeur de recherche au CNRS (examinateur), Claude Mordant, professeur émérite des universités (examinateur), José Gomez de Soto, directeur de recherche émérite au CNRS (directeur de la thèse) et Catherine Dupont, chargée de recherche au CNRS (co-directrice de la thèse).

Les résultats obtenus concernent l'exploitation des milieux, les pratiques alimentaires, artisanales, architecturales, funéraires et culturelles des populations protohistoriques concernées. Les environnements littoraux exploités dans l'Ouest de la France durant l'âge du Bronze et l'âge du Fer sont essentiellement les milieux rocheux. Ce type de substrat a pu être choisi du fait d'une plus grande accessibilité des espèces qui y vivent, dans la mesure où ces dernières peuvent être repérées directement à la surface du rocher. L'exploitation du milieu sableux semble, quant à elle, fortement liée à des contextes funéraires et cultuels et à des utilisations singulières (parure et dépôt). La totalité des espèces consommées présentes sur les sites a pu être collectée à pied sec, en zone intertidale. L'environnement proche d'un site et les invertébrés marins disponibles localement ont probablement joué un rôle important dans les choix des espèces consommées, indiquant la pratique d'une collecte à pied réalisée dans les environs immédiats de l'habitat. Toutefois, le spectre des espèces découvertes sur les sites archéologiques révèle généralement une collecte sélective non représentative de l'ensemble de la variété disponible sur place, ce qui suggère des choix culturels.

En effet, l'étude des pratiques alimentaires a souligné des spécificités régionales. La Basse-Normandie, la Bretagne et le Poitou-Charentes se caractérisent ainsi par des assemblages malacologiques et un mode de sélection distincts. En Bretagne, la patelle *Patella* sp. est omniprésente (Mougne *et al.*, 2014a). Cependant, cette dernière est totalement absente de l'alimentation des habitants de la Basse-Normandie, qui consomment essentiellement des moules communes (Mougne *et al.*, 2013, 2014b, 2015). Pour ce qui est du Poitou-Charentes, le spectre est différent selon les sites, même pour ceux de période identique. Il est à noter que les populations protohistoriques de cette région ne semblent pas s'être focalisées sur le ramassage d'une seule espèce, à l'inverse des régions plus septentrionales.

D'un point de vue diachronique, en Basse-Normandie et en Bretagne, les coquillages marins sélectionnés semblent identiques pendant l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Inversement, en Poitou-Charentes, une évolution des pratiques alimentaires entre le Bronze ancien et La Tène finale est perceptible. En effet, si pendant l'ensemble de la Protohistoire la patelle et la scrobiculaire *Scrobicularia plana* sont consommées, la moule commune, l'huître plate *Ostrea edulis* et la palourde européenne *Ruditapes decussatus* n'intègrent le régime alimentaire des populations qu'à partir de la fin de l'âge du Fer (Mougne et Dupont, 2015).

À cette époque, un changement considérable se produit en Basse-Normandie et en Poitou-Charentes. Des coquillages marins frais sont importés dans l'arrière-pays pour y être consommés, et ce jusqu'à 120 km du littoral. La consommation des coquillages dans les terres pouvait, à en juger par leur rareté, être réservée à quelques individus ou groupes sociaux d'un rang élevé. Des réseaux d'échanges, voire un commerce des mollusques et plus largement des produits marins existaient probablement afin d'approvisionner ces sites continentaux.

Outre leur place dans l'alimentation, les invertébrés marins ont également joué un rôle dans plusieurs activités artisanales durant la Protohistoire :

- l'utilisation du pourpre dans des activités tinctoriales est attestée uniquement en Bretagne et ce au moins dès l'âge du Fer voire dès l'âge du Bronze, ce qui est, dans les deux cas, une information nouvelle pour l'Ouest de la Gaule (Dupont 2013). En effet, cette activité n'était attestée jusqu'à présent sur tout le territoire français qu'après la conquête romaine ;

- pour la parure, quatre espèces au moins de coquilles ont servi de matière première, à savoir le cyprée *Trivia monacha*, la littorine obtuse *Littorina obtusata*, le dentale *Antalis* sp. et la coque *Cerastoderma* sp. La collection étudiée se caractérise par son hétérogénéité, autant d'un point de vue géographique, chronologique, contextuel que morphologique. Une différenciation marquée entre les espèces réservées à la parure et celles destinées à la consommation est observable pendant la Protohistoire, constat déjà réalisé par C. Dupont pour le Mésolithique et le Néolithique (Dupont 2006). Globalement, il semblerait qu'à l'âge du Bronze, la coquille pour la

confection de la parure soit remplacée progressivement par les métaux, matériaux plus résistants et permettant de créer des formes plus complexes ;

- les restes d'invertébrés marins et particulièrement les coquilles de mollusques sont parfois utilisés aussi comme matériaux de construction. Sur la façade atlantique française, le recyclage de coquilles en tant que matériaux de construction dans la construction des murs et pour l'épandage sur le sol concerne deux taxons, à savoir la patelle et l'huître plate. La réutilisation de ces deux espèces est due à leurs propriétés physico-chimiques : leurs coquilles résistent aux pressions mécaniques, drainent les flux d'eau et sont perméables, absorbant l'humidité ambiante, souvent importante en milieu côtier et insulaire. L'utilisation des coquilles dans les constructions est proportionnellement liée à l'importance de leur consommation.

Enfin, les invertébrés marins jouaient également un rôle non négligeable au sein des systèmes de pensée et de croyances des populations protohistoriques. Ils sont ainsi parfois repérés sous forme de dépôts votifs, d'offrandes alimentaires et de reliefs de repas rituels ou communautaires. Ils ont été déposés, voire mis en scène, dans au moins trois secteurs sur la façade française de la Manche et de l'Atlantique : en Plaine de Caen, sur les côtes bretonnes et en Charente-Maritime. Les espèces d'invertébrés marins intervenant dans les pratiques funéraires et cultuelles varient. Il s'agit le plus souvent de taxons consommés de manière régulière et faisant partie du régime alimentaire, comme la patelle en Bretagne ou la moule en Plaine de Caen. Les coquillages de la famille des cardiidés (coque et bucarde *Acanthocardia* sp.) semblent également sélectionnés pour les événements particuliers liés aux pratiques cultuelles en Plaine de Caen. Chaque contexte se caractérise par un assemblage spécifique, que ce soit au niveau des espèces choisies ou des objets associés. Il est ainsi difficile de différencier ces pratiques, qui correspondent à des manières de faire et de penser distinctes. Les sites étudiés sont également trop rares pour en déduire des généralités.

L'étude des restes coquilliers marins pendant la Protohistoire n'en est qu'à ses débuts, et les premières données obtenues sont prometteuses et innovantes. Les



résultats soulignent ainsi les implications de ces animaux marins dans de nombreux domaines de la vie des communautés de l'âge du Bronze et l'âge du Fer et permettent d'aborder des thématiques inédites.

### Bibliographie

Dupont C. 2006. - *La malacofaune de sites mésolithiques et néolithiques de la façade atlantique de la France : contribution à l'économie et à l'identité culturelle des groupes concernés*, Archaeopress, British Archaeological Reports International Series, 1571, Oxford.

Dupont C. 2013. - Teinture et exploitation du pourpre *Nucella lapillus* le long du littoral atlantique français, in Daire M.-Y., Dupont C., Baudry A., Billard C., Large J.-M., Lespez L., Normand E. et Scarre C. (dir.), *Ancient maritime communities and the relationship between people and environment along the European Atlantic coasts / Anciens peuplements littoraux et relations homme milieu sur les côtes de l'Europe atlantique*, Proceedings of the HOMER conference, Vannes 2011, Archaeopress, British Archaeological Reports International Series, 2570, p. 459-467.

Mougne C. 2015. - *Exploitation et utilisation des invertébrés marins durant la Protohistoire sur le territoire continental et littoral Manche-Atlantique français*, thèse de doctorat Archéologie-Archéométrie, Université de Rennes 1, Rennes.

Mougne C. et Dupont C. 2015. - Huîtres et autres coquillages marins sur un site gaulois du Marais Poitevin (les Grands Champs, Coulon, Deux-Sèvres), in Mougne C. et Daire M.-Y. (dir.), *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans l'Ouest de la France à l'âge du Fer : actualités de la recherche*, Actes du Séminaire archéologique de l'Ouest, Nantes 2014, Mémoire de Géosciences, hors série n° 9, Rennes, p. 79-104.

Mougne C., Dupont C., Lepaumier H. et Quesnel L. 2013. - Exploitation of marine Shells during the Late Iron Age: Gathering territory, dietary choices and circulation networks « The example of Cormelles-le-Royal (Plain of Caen, Lower-Normandy, France) », in Daire M.-Y., Dupont C., Baudry A., Billard C., Large J.-M., Lespez

L., Normand E. et Scarre C. (dir.), *Ancient maritime communities and the relationship between people and environment along the European Atlantic coasts / Anciens peuplements littoraux et relations homme milieu sur les côtes de l'Europe atlantique*, Proceedings of the HOMER conference, Vannes 2011, Archaeopress, British archaeological Reports international Series, 2570, Oxford, p. 527-534.

Mougne C., Dupont C., Baudry A., Quesnel L. et Daire M.-Y. 2014a. - Acquisition and management of the marine invertebrates resources on a pre-roman coastal settlement: the site of Dossen-Rouz (Locquémeau-Trédrez, Brittany, France), in Szabo K., Dupont C., Dimitrijevic V., Gastelum L. et Serrand N. (dir.), *Archaeomalacology: Shells in the Archaeological Record*, Proceedings of the archaeomalacology Session at the 11th International Council for Archaeozoology conferences, Paris 2010, Archaeopress, British archaeological Reports, International Series, 2666, Oxford, p. 203- 216.

Mougne C., Dupont C., Giazon D. et Quesnel L. 2014b. - Shellfish from the Bronze Age site of Clos des Châtaigniers (Mathieu, Normandy, France), *Internet Archaeology*, doi:10.11141/ia.37.5, 36 p.

Mougne C. et Dupont C., en collaboration avec Jahier I., Le Goff E., Lepaumier H. et Quesnel L. 2015. - Les Gaulois et la pêche à pied en plaine de Caen (Calvados) : pratiques alimentaires, économiques et culturelles, in Olmer F. et Roure R. (dir.), *Les Gaulois au fil de l'eau*, Actes du 37e colloque international de l'AFEF, Montpellier 2013, Vol. 1, Ausonius, Mémoires 39, Bordeaux, p. 569-592.

---

Caroline MOUGNE  
UMR 6566 CReAAH  
caroline.mougne@gmail.com

## Du lithique à l'âge du Bronze ? État de l'art et apports des études récentes.

LOLITA ROUSSEAU

Si le mobilier lithique est une des composantes de la culture matérielle parmi les plus étudiées par les préhistoriens, ce dernier a longtemps été le parent pauvre des études sur l'âge du Bronze.

À l'échelle du nord-ouest de la France, certains chercheurs ont abordé l'étude des productions lithiques de la transition du Néolithique et du Bronze ancien à partir des rares collections campaniformes alors disponibles, à l'image de J. N. Guyodo pour le Massif armoricain (Guyodo 2001; Ghesquière et Guyodo 2008) et de P. Fouéré pour le nord du Bassin aquitain (Fouéré 1994; Fouéré et Dias-Meirinho 2008). En s'éloignant de la zone géographique concernée par notre étude, d'autres informations sont accessibles grâce aux travaux de M. Bailly pour l'Est de la France et de R. Furestier pour le Sud-Est de la France (Bailly 2002, Furestier 2007).

Si ces données bibliographiques permettaient de proposer quelques éléments de caractérisation des assemblages lithiques campaniformes, les informations concernant ceux de l'âge du Bronze en général étaient beaucoup plus minces... Les premières pièces lithiques de cette époque à avoir fait l'objet d'un véritable intérêt et de travaux de recherche ont été les armatures de flèches issues des tumulus armoricains (Loth 1908, Mortillet 1920, Briard 1970 ...). À partir des années 1970, le mobilier domestique apparaît timidement au sein de quelques ouvrages de synthèses régionales, mais il n'est souvent représenté qu'au travers de quelques lignes relativement succinctes et souvent dispersées dans des notes traitant de pièces à haute technicité (par exemple : Guilaine 1972, p. 63-65; Roudil 1972, p. 71-74; Blanchet 1984, p. 141-142, 187-188, 342, 404). J. Briard fait partie des rares à signaler régulièrement la découverte de mobilier lithique dans les terres des tumulus armoricains du début de l'âge du Bronze, matériel qu'il considère comme probablement issu de sites d'habitat campaniformes ou du Bronze ancien (par exemple : Briard *et al.* 1979, p.43-45; Briard *et al.* 1982, p. 31-34).

Il faudra attendre le milieu des années 1990 pour obtenir la première synthèse régionale

traitant exclusivement du thème de la pierre (Nord-Pas-de-Calais, Martial 1995). Par la suite, le développement des fouilles préventives et la réalisation systématique d'un rapport final d'opération ont permis une nette progression puisque ces documents tendent à intégrer des études sur l'ensemble des cultures matérielles, y compris la composante lithique. Sauf exceptions, ce mobilier fait aujourd'hui l'objet d'une étude typo-technologique plus ou moins développée ou a minima d'un inventaire. Toutefois, il est assez courant de voir que l'outillage macrolithique est régulièrement associé sans critique aux occupations protohistoriques, alors que le mobilier lithique taillé est quant à lui souvent peu valorisé et considéré comme issu de niveaux néolithiques remaniés, voire parfois totalement ignoré dans les études... Depuis peu, le maintien de cette production lithique à l'âge du Bronze ancien commence à être admise et certains auteurs soupçonnent, voire proposent même une persistance jusqu'au Bronze moyen (Marcigny et Ghesquière 2003, p. 107-148), tout en remarquant parfois la difficulté d'assurer l'homogénéité des assemblages disponibles (Gomez de Soto 1995, p. 69).

Aujourd'hui, la multiplication des découvertes archéologiques a entraîné un certain dynamisme qui permet le renouvellement de la documentation relative aux productions lithiques du début de l'âge du Bronze. Ainsi, en témoignent plusieurs recherches doctorales récentes réalisées sur des corpus du nord-ouest de la France (Audouard 2014, Donnart 2015, Nicolas 2016) et les travaux que nous avons menés dernièrement s'inscrivent dans cette perspective (Rousseau 2015).

Notre travail a permis d'attester l'existence d'une telle production durant l'âge du Bronze dans l'Ouest de la France puisque ce sont plus de 570 entités archéologiques (sites et indices de sites), tous contextes confondus, qui ont été inventoriées (fig. 1); ce corpus significatif est cependant très hétérogène par sa nature et sa répartition spatiale. En effet, certains départements



ont livré très peu de sites (Mayenne, Sarthe, Orne) contrairement à d'autres (Finistère, Morbihan, Vendée). L'ensemble est avant tout issu de contextes funéraires fouillés bien souvent au XIX<sup>e</sup> siècle et largement surreprésenté dans l'ouest de la Bretagne. À l'inverse, les habitats n'ont été reconnus que récemment et ils sont mieux documentés en Basse-Normandie, dans le Centre-Ouest et le long de la façade atlantique. Il faut y voir l'effet conjugué des prospections pédestres – alimentées entre autres par R. Joussaume (1981) sur les côtes vendéennes suite à l'érosion constante des falaises – et de l'archéologie préventive.

Le nombre global de sites avec assemblage lithique, encore assez élevé pour la culture campaniforme et le Bronze ancien, décroît sensiblement à partir du Bronze moyen.

En effet, concernant le monde funéraire, le mobilier lithique disparaît totalement des assemblages après le Bronze ancien, alors qu'à cette même époque sa présence avait déjà fortement diminué et n'était plus attestée dans la plupart des tombes, excepté dans celles des tumulus armoricains. La persistance des armatures de flèches dans ces contextes est un phénomène lié à un artisanat dédié à l'émergence d'une élite très localisée; cette spécificité va ensuite s'estomper au cours du Bronze moyen du Nord-Ouest de la France. La disparition du mobilier lithique dans les tombes s'explique aussi par une modification des pratiques funéraires, qui montrent un arrêt progressif des dépôts de viatiques personnels (du moins en ce qui concerne les objets non périssables). En effet, le mobilier archéologique devient rare, voire

totalement absent des ensembles funéraires du Bronze ancien à l'échelle du territoire (Salanova et Tchérémissinoff 2011, p. 197). L'artefact en pierre – qu'il soit un élément de parure, un objet de la vie quotidienne, un outil ou une arme – perd sa place dans la tombe, mais au même titre que la plupart des autres vestiges.

Au sein de la sphère domestique, la tradition de la pierre persiste assurément au Bronze ancien et devient très marginale à partir du Bronze moyen. En effet, si près de 50 sites campaniformes et autant du Bronze ancien 2 ont livré un assemblage lithique (bien que près de la moitié ne soit pas considérée comme parfaitement fiable et homogène), ces chiffres diminuent fortement pour les périodes suivantes.

Au Bronze moyen, seuls 12 sites à caractère domestique et deux fosses isolées sont concernés. Ces deux dernières comprenaient uniquement deux meules chacune (le Parc à Vivoin dans la Sarthe, Marcigny *et al.* 2002, fig.2, p. 9; la Bourdonnière à Saint-Martin-des-Champs dans le Finistère; Paez-Rezende, 2010). La plupart des autres sites n'ont donné qu'une seule à une dizaine de pièces lithiques taillées et souvent davantage d'outils macrolithiques. Seuls quatre sites ont livré entre une centaine et plus d'un millier d'artefacts (bien que certaines séries posent questions) : ZAC de l'Étoile (Mondeville, Calvados; Chancerel *et al.* 2006), Tatihou (Saint-Vaast-la-Hougue, Manche; Marcigny et Ghesquière 2003), la Bergerie (Nonant, Calvados; Marcigny 2000), la Savinière 5 (Ancenis, Loire-Atlantique; Viau 2010). En outre, il est intéressant de signaler qu'à cette même époque, dans la partie nord de la France, le silex est

	Campaniforme		Bronze ancien		Bronze moyen		Bronze final		Âge du Bronze	Totaux
	Totaux <sup>1</sup>	dont fiables <sup>2</sup>	totaux	dont fiables <sup>2</sup>	totaux	dont fiables <sup>2</sup>	totaux	dont fiables <sup>2</sup>	Totaux	
Sites funéraires	164	72	64	48	10	5?	-	-	1	239
Sites domestiques	47	Vingtaine	47	Trentaine	12	12	14	Douzaine	-	120
Fosses isolées	8	8	8	8	2	2	2	2	-	20
Autres	5	-	4	4	5	3	1	-	-	15
Totaux sites	224	≈ 100	123	≈ 90	29	22	17	≈ 15	1	394
Indices de sites	80		31		5		-		61	177
Totaux généraux	304		154		34		17		62	571
1 Nombre total de sites inventoriés attestant d'une occupation de la période/culture concernée et d'un assemblage lithique										
2 Nombre total de sites dont l'assemblage lithique est considéré comme étant associé de manière fiable à la période/culture concernée										

Fig. 1 - État de l'inventaire (en octobre 2015) des sites et indices de sites du Campaniforme au Bronze final ayant livré un assemblage lithique associé, dans le quart nord-ouest de la France (régions Basse-Normandie, Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes)

également utilisé comme dégraissant dans les céramiques du complexe chronoculturel Manche-Mer-du-Nord (Deckers 2010).

Enfin, au Bronze final, ce sont 14 sites et deux fosses qui contiennent vraisemblablement des pièces lithiques associées à cette occupation. Le mobilier taillé est particulièrement sporadique puisqu'il se limite souvent à de très rares artefacts. Il atteint parfois une trentaine d'éléments de débitage assez grossier, voire jusqu'à 200 pièces maximum. En effet, seuls trois sites possèdent plus d'une centaine de pièces : la Déviation PN58 (Cagny, Calvados; San Juan *et al.* 1996), la Pointe (Cussy, Calvados; Marcigny *et al.* 1998), le Petit Souper (Saint-Hilaire-Saint-Florent, Maine-et-Loire; Viau 2008). Concernant la grande fosse de Cagny, les productions laminaires posent question et on peut se demander si elles ne pourraient pas être le fruit de récupérations volontaires de la part des populations plus que de réelles productions du Bronze final. Les hypothèses de mélanges post-dépositionnels ou d'intrusions ne paraissent pas valables au vu du nombre important de pièces découvertes et de l'absence totale d'autres artefacts néolithiques. Quant au site de Cussy, il est vrai que des indices attribués au Campaniforme/Bronze ancien 1 ont été relevés sur le site et il n'est pas improbable qu'une partie de la production puisse être attribuée à cette période. En revanche, la série du Petit Souper, d'après ses caractéristiques spécifiques semble tout à fait liée à l'horizon Bronze final, d'autant qu'aucune occupation néolithique n'a été détectée.

D'autre part, la persistance des productions lithiques taillées à l'âge des Métaux est aussi suggérée en dehors de notre zone d'étude. À l'échelle de la France, des activités de taille sont signalées au Bronze final sur le site du Bas-Théorat (Neuvic, Dordogne) où plus de 1500 pièces lithiques étaient associées à une occupation domestique (Poissonnier et Detrain 2005). Ces activités étaient également pratiquées à l'âge du Fer comme l'a démontré D. C. Prost au sujet du site des Antes (Rungis, Val-de-Marne; Prost 2002). Dans ce cas précis, les apports accidentels d'artefacts néolithiques semblent restreints, mais des phénomènes de récupération et de réutilisation sont identifiées, bien que des activités de débitage, même réduites, soient signalées. D'autres observations similaires ont été proposées dans le Languedoc oriental (Dedet 1984).

À l'échelle européenne, quelques productions lithiques domestiques et funéraires sont attestées à l'âge du Bronze ancien aux Pays-Bas (Van Gijn 2010), en Grande-Bretagne (Edmonds 1995), voire jusqu'au Bronze final dans le sud de la Scandinavie, en Pologne, en Allemagne, en Grèce... (Karabatsoli 1997; Högberg 2010; Ballin 2010; Bronowicki et Masojć 2010). En Suisse, sur le site de Hauterive-Champréveyres (Neuchâtel), l'auteur envisage que la majorité des pièces lithiques retrouvées puisse être attribuée au Bronze final, notamment des éléments de débitage non standardisés, irréguliers, issus de matériaux locaux de très mauvaise qualité, ainsi que certains produits retouchés et/ou utilisés (Leuvrey 1999, p. 86). D'autres outils sont caractéristiques du Néolithique moyen et final comme la dizaine d'armatures de flèches perçantes et un fragment de lame de poignard en silex de la région du Grand-Pressigny et ont pu faire l'objet de récupération sur les sites néolithiques proches. D'ailleurs, cette activité de collecte a par ailleurs été démontrée sur ce même site pour une série de fossiles (T. Adatte, in Leuvrey 1999, p. 87-88).

En définitive, l'utilisation de la pierre va devenir marginale à partir du Bronze moyen et va globalement tendre à disparaître, à de rares exceptions près, puisque l'on observe la présence de mobilier sur quelques sites du Bronze final, de l'âge du Fer, voire même plus tard encore (ex. pierres à fusil utilisées entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle dans la région Centre, Schleicher 1927; planches à dépiquer utilisées au moins jusque dans les années 1990 en Espagne, Benito del Rey et Benito Alvarez 1994; ...).

À l'issue de cette recherche, nous avons pu mettre en évidence qu'il existait bien des productions lithiques aux caractéristiques propres durant l'âge du Bronze (Rousseau 2015). Le mobilier lithique ne peut plus être systématiquement interprété comme résiduel ou intrusif – bien que cela ne puisse être exclu pour autant –, mais il faut continuer à étudier chaque série en confrontant les données acquises sur le lithique à l'étude globale du site, afin de cerner au mieux les usages de chaque population au vu de la variabilité des comportements liés à la gestion du mobilier lithique. En effet, nos travaux ont montré la présence de sites-ateliers (du moins jusqu'au Bronze ancien), de sites tournés vers des stratégies de consommation avec



parfois des pratiques de recyclage, des sites domestiques où les activités de taille perdurent ou voire même sont totalement abandonnées. Même si ces productions perdent progressivement leur place majeure au sein du schéma global des sociétés de l'âge du Bronze, cette composante matérielle ne peut plus être ignorée en raison de son caractère informatif et complémentaire à la compréhension de ces dernières. En effet, elle contribue entre autres à la connaissance des modes de vie puisqu'elle nous renseigne – par le biais des études typologiques, mais surtout tracéologiques – sur certaines activités domestiques (le travail de la peau, de l'os, de la viande, des céréales, du bois et de la pierre elle-même), sur de nouvelles activités (le travail du métal dès le Campaniforme), mais aussi sur les traditions culturelles (imitations, transpositions, etc.), les savoir-faire, ou encore sur d'autres aspects (le statut des défunts, des sites...).

### Bibliographie

- Adatte T. 1999. - Fossiles, in Leuvrey J.-M., *Hauterive-Champrévevres, 12. L'industrie lithique du Bronze final, étude typotechnologique*, Archéologie neuchâteloise, 24, Neuchâtel, p. 87-89.
- Audouard L. 2014. - *Les économies préhistoriques en domaine insulaire et littoral sur la façade atlantique de la France, du Mésolithique à l'âge du Bronze*, Thèse de doctorat à l'Université de Rennes I, Rennes.
- Bailly M. 2002. - *La flèche et l'éclat. Production et consommation des outillages lithiques taillés de la fin du Néolithique au début de l'Âge du Bronze entre Saône et Rhône (2600-2000 av. J.-C.)*, Thèse de doctorat à l'Université de Franche-Comté, Besançon.
- Ballin T. B. 2010. - The lithic industries of Later Bronze Age Great Britain, in Eriksen B. V. (ed.), *Lithic technology in metal using societies*, Proceedings of a UISPP Workshop of Lisbon 2006, Jutland archaeological Society Publications, 67, Moesgaard, p. 95-105.
- Benito del Rey L., Benito Alvarez J. M. 1994. - La taille actuelle de la pierre à la manière préhistorique. L'exemple des pierres pour Tribula à Cantalejo (Segovia - Espagne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 91, 3, p. 214-224.
- Blanchet J.-C. 1984. - *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Mémoire de la Société préhistorique française, 17, Paris.
- Briard J. 1970. - Un tumulus du Bronze ancien, Kernonen-en-Plouvorn (Finistère), *L'Anthropologie*, 74, p. 5-55.
- Briard J., Bourhis J.-R., Cabillic H., Onnée Y. 1979. - Tumulus et coffres à Plouhinec (Finistère), les fouilles de Kergoglay, 1978, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 107, p. 33-54.
- Briard J., Cabillic A., Marguet A., Onnée Y. 1982. - Les fouilles de Kersandy à Plouhinec (Finistère) : une tombe du Bronze Ancien à « déesse-mère » néolithique, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 110, p. 17-39.
- Bronowicki J., Masojć M. 2010. - Lusatian flint industries in Silesia, SW Poland, in Eriksen B. V. (ed.), *Lithic technology in metal using societies*, Proceedings of a UISPP Workshop of Lisbon 2006, Jutland archaeological Society Publications, 67, Moesgaard, p. 107-127.
- Chancerel A., Marcigny C., Ghesquière E. 2006. - *Le plateau de Mondeville (Calvados) du Néolithique à l'âge du Bronze*, Document d'Archéologie française, 99, Paris.
- Deckers M. 2010. - Approche des techniques de fabrication des céramiques de l'âge du Bronze et évolution chrono-culturelle au sein d'un ensemble géographique dans le Nord de la France, *Notae Praehistoricae*, 30, p. 87-93.
- Dedet B. 1984. - L'outillage en silex taillé au Bronze final et à l'Âge du Fer dans la région intérieure du Languedoc oriental, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 17, p. 29-52.
- Donnart K. 2015. - *Le macro-outillage sur le Massif armoricain du Néolithique à l'âge du Bronze : systèmes techniques et territoires*, Thèse de doctorat de l'Université de Rennes I, Rennes.
- Edmonds M. 1995. - *Stone tools and society: working stone in Neolithic and Bronze Age Britain*, Batsford, London.

- Fouéré P. 1994. - *Les industries en silex entre Néolithique moyen et Campaniforme dans le nord du Bassin aquitain. Approche méthodologique, implications culturelles de l'économie des matières premières et du débitage*, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux I, Bordeaux.
- Fouéré P., Dias-Meirinho M.-H. 2008. - Les industries lithiques taillées des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la France, in Dias-Meirinho M.-H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F., Bailly M. (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires en Europe occidentale*, Actes du Colloque international de Toulouse, 7-9 avril 2005, BAR International Series, 1884, Oxford, p. 231-258.
- Furestier R. 2007. - *Les industries lithiques campaniformes du sud-est de la France*, BAR International Series, 1684, Oxford.
- Ghesquière E., Guyodo J.-N. 2008. - Les industries lithiques taillées des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires avant J.-C. dans le quart nord-ouest de la France, in Dias-Meirinho M.-H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F., Bailly M. (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires en Europe occidentale*, Actes du Colloque international de Toulouse, 7-9 avril 2005, BAR International Series, 1884, Oxford, p. 113-135.
- Gomez de Soto J. 1995. - *Le Bronze moyen en Occident. La culture des Duffaits et la civilisation des Tumulus*, L'Âge du Bronze en France, 5, Picard, Paris.
- Guilaine J. 1972. - *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoire de la Société préhistorique française, 9, Klincksieck, Paris.
- Guyodo J.-N. 2001. - *Les assemblages lithiques des groupes néolithiques sur le Massif armoricain et ses marges*, Thèse de Doctorat de l'Université de Rennes I, Rennes.
- Högberg A. 2010. - Two traditions and a hybrid? South Scandinavian Late Bronze Age Flint, in Eriksen B. V. (ed.), *Lithic technology in metal using societies*, Proceedings of a UISPP Workshop of Lisbon 2006, Jutland archaeological Society Publications, 67, Moesgaard, p. 61-80.
- Joussaume R. 1981. - *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire et Quaternaire armoricain, Rennes.
- Karabatsoli A. 1997. - *La production de l'industrie taillée en Grèce centrale pendant le Bronze ancien (Litharès, Manika, Nemée, Pefkakia)*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris X, Paris.
- Leuvrey J.-M. 1999. - Hauterive-Champréveyres, 12. *L'industrie lithique du Bronze final, étude typo-technologique*, Archéologie neuchâteloise, 24, Neuchâtel, 97 p.
- Loth J. 1908. - Remarques sur les pointes de flèche en silex à ailerons et pédoncule en Armorique, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 50, p. 41-56.
- Marcigny C. (dir.), avec les collaborations de Clément-Sauleau S., Giazzon D., Ghesquière E. 2000. - *Déviations de Bayeux R.N. 13, Nonant (Calvados «La Bergerie»*, Document final de synthèse, INRAP Grand Ouest et Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen.
- Marcigny C., Ghesquière E. (dir.) 2003. - *L'île de Tatihou (Manche) à l'âge du Bronze. Habitats et occupation du sol*, Document d'Archéologie française, 96, Paris.
- Marcigny C., Ghesquière E., Ménager L., Savary X., Morzadec H. 1998. - Un habitat Bronze final à Cussy «La Pointe» (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 15, p. 39-57.
- Marcigny C., Aubry B., Verney A., Vacher S., Thooris C. 2002. - Découvertes récentes de l'Âge du Bronze moyen dans le département de la Sarthe (Pays de la Loire), *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, p. 7-13.
- Martial E. 1995. - *L'industrie lithique à l'âge du Bronze dans le Nord-Pas-de-Calais. Les exemples de Fréthun et Roeux*, Les Cahiers de Préhistoire du Nord, 15, Villeneuve-d'Ascq.
- Mortillet A. (de) 1920. - Les belles pointes de flèche en silex des sépultures morgiennes de Bretagne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 17, p. 248-255.



- Nicolas C. 2016. - *Flèches de pouvoir à l'aube de la métallurgie de la Bretagne au Danemark (2500-1700 av. n. è.)*, Sidestone Press Dissertations, Leiden.
- Paez-Rezende L. (dir.), avec les collaborations de Bernard M., Dupont H., Léon G. 2010. - *La Bourdonnière, Saint-Martin-des-Champs (Manche)*. Rapport de diagnostic, INRAP Grand Ouest et Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen.
- Poissonnier B., Detrain L. (dir.), avec les collaborations de Bertran P., Poirier P., Deloze V. 2005. - *Neuvic «Bas-Théorat»*, Document final de synthèse de fouille, INRAP Grand Sud-Ouest et Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine, Bordeaux.
- Prost D. C. 2002. - Des silex taillés à l'âge du Fer : une présence problématique, in Bostyn F. (éd.), *Néolithique et Protohistoire du site des Antes. Rungis, Val-de-Marne, Artcom*, Paris, p.131-141.
- Roudil J.-L. 1972. - *L'âge du Bronze en Languedoc oriental*, Mémoire de la Société préhistorique française, 10, Klincksieck, Paris.
- Rousseau L. 2015. - *Des dernières sociétés néolithiques aux premières sociétés métallurgiques : productions lithiques du quart nord-ouest de la France (III<sup>e</sup> millénaire – II<sup>e</sup> millénaire av. notre ère)*, Thèse de Doctorat de l'Université de Nantes, Nantes.
- Salanova L., Tchérémissinoff Y. (dir.) 2011. - *Les sépultures individuelles campaniformes en France*, Supplément Gallia Préhistoire, 12, Editions du CNRS, Paris.
- San Juan G., Ghesquière E., Meniel P. 1996. - Un site d'habitat protohistorique avec un cercle de trous de poteaux à Cagny (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 13, p. 89-102.
- Schleicher C. 1927. - Une Industrie qui disparaît. La taille des silex modernes : pierres à fusil et à briquet, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 24, 10, p. 367-369.
- Van Gijn A. 2010. - Not all obsolete! The use of flint in the Bronze Age Netherlands, in Eriksen B. V. (ed.), *Lithic technology in metal using societies*, Proceedings of a UISPP Workshop of Lisbon 2006, Jutland archaeological Society Publications, 67, Moesgaard, p. 45-59.
- Viau Y. (dir.), avec les collaborations de Cabot E., Forré P., Le Guévellou R. 2008. - *Saint Hilaire Saint Florent (Maine-et-Loire), Le Petit Souper. Fouille préventive n° 2007-036*, Rapport final d'opération, INRAP Grand Ouest et Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes.
- Viau Y. (dir.), avec les collaborations de Fouéré P., Le Guévellou R., Holstein H. 2010. *Ancenis, Zac de la Savinière zone 5, un village ligérien du Bronze à la Tène, vol. 1, résultats*. Rapport final d'opération, INRAP Grand Ouest et Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes.

---

Lolita ROUSSEAU  
Chercheur associé UMR 6566 CReAAH  
lolita.rousseau@hotmail.fr

## La pratique de dépôts non funéraires de l'âge du Bronze européen : approche comparative à l'échelle macro-régionale

HÉLÈNE BLITTE

Dans cet article, sont présentés les principaux résultats de mon travail de doctorat, réalisé dans le cadre d'une cotutelle de thèse entre les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Martin-Luther de Halle-Wittenberg (Allemagne). Intitulée « De la richesse pour les dieux... et pour la reproduction sociale. Les dépôts non funéraires de l'âge du Bronze en Europe », cette thèse a été soutenue en juillet 2015.

### Introduction

Le principal objectif de ce travail de recherche était d'étudier la variabilité temporelle et spatiale des dépôts non funéraires de l'âge du Bronze dans son ensemble, c'est-à-dire entre 2200 et 800 av. J.-C. Pour cela, un système d'information adapté aux problématiques posées a été développé à l'aide d'Access (base de données) et de Qgis (SIG). Cinq zones d'étude bien documentées et très riches en dépôts non funéraires (singuliers et pluriels) ont été choisies (fig.1) : les Carpates occidentales (Slovaquie, Nord-Est de la Hongrie), le Mittelbe-Saale-Gebiet (MESG, Allemagne centrale), le Danemark, le Seuil de Bourgogne (Est de la France, Suisse, Sud-Ouest du Bade-

Wurtemberg) et le Massif armoricain élargi (Ouest de la France). Ces régions appartiennent à divers complexes culturels et occupent parfois une position stratégique intéressante, permettant ainsi d'étudier ce phénomène dans plusieurs contextes.

### 1 - Protocole d'analyse

Le protocole d'analyse mis en place se compose de deux approches complémentaires : des analyses statistiques d'une part et spatiales d'autre part. Le recours à différents types de statistiques (statistiques élémentaires, matrices de Bertin, box-plots) a permis de questionner les données à plusieurs niveaux. Les analyses spatiales sont quant à elles également de trois types : cartes de répartition, statistiques spatiales descriptives globales et statistiques spatiales descriptives locales. Ce protocole a été appliqué systématiquement à chaque zone d'étude et a permis d'analyser 2776 dépôts singuliers (un seul objet) et 1555 dépôts pluriels (au moins deux objets). Il faut noter cependant que les dépôts singuliers des Carpates n'ont pas pu être pris en compte dans cette étude, de même que le Danemark n'a pas pu faire l'objet d'une analyse spatiale.

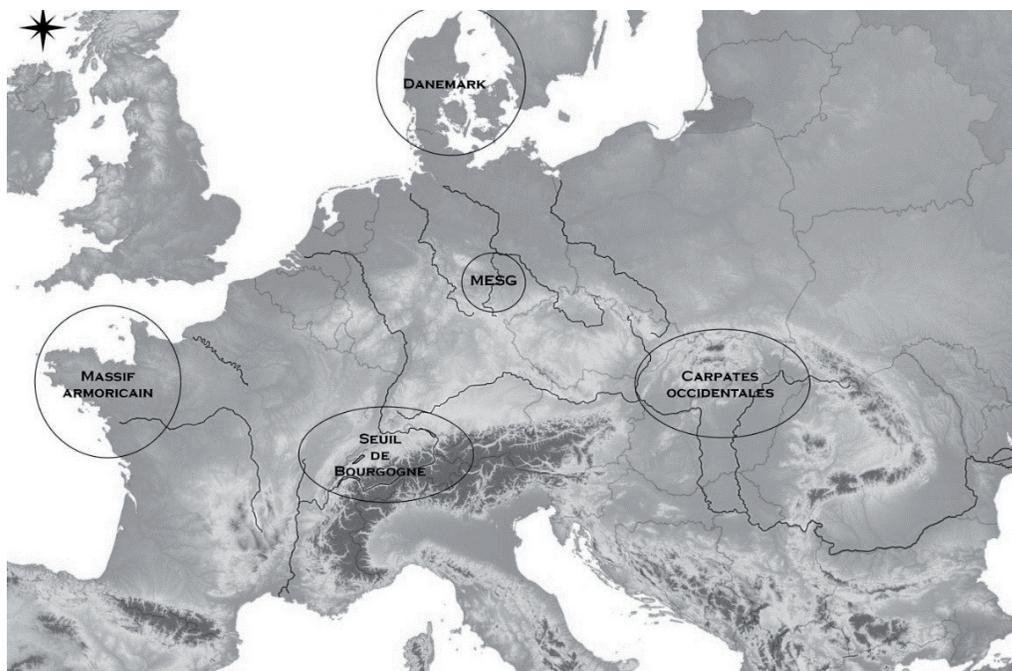


Fig. 1 - La pratique de dépôts non funéraires de l'âge du Bronze européen : zones d'étude choisies (© H. Blitte)



## 2 - Principaux résultats

### 2.1 - Analyses statistiques

L'étude de l'évolution de la pratique dans le temps révèle plusieurs caractéristiques et permet de distinguer deux groupes : le Danemark et le Massif armoricain d'une part, le MESG, le seuil de Bourgogne et les Carpates occidentales d'autre part (fig. 2).

	carpates	Danemark	massif armoricain	MESG	seuil de Bourgogne
BzA1	3	6	17	8	4
BzA2-A3	9	20	4	65	8
BzB	26	15	60	1	7
BzC	19	65	196	4	18
BzD-HaA1	236	14	42	35	65
HaA2-HaB1	76	98	20	32	29
HaB2-B3	13	123	138	40	38
	382	341	477	185	169

Fig. 2 - Evolution de la pratique de dépôts pluriels à l'âge du Bronze en Europe  
(© H. Blitte)

	Carpates	Danemark	Massif armoricain	MESG	Seuil de Bourgogne	Total général
BzA1	0,79%	1,76%	3,56%	4,32%	2,37%	3,61%
BzA2/A3	2,36%	5,87%	0,84%	35,14%	4,73%	6,98%
BzB	6,81%	4,40%	12,58%	0,54%	4,14%	6,91%
BzC	4,97%	19,06%	41,09%	2,16%	10,65%	19,15%
BzD-HaA1	61,78%	4,11%	8,81%	18,92%	38,46%	24,86%
HaA2-HaB1	19,90%	28,74%	4,19%	17,30%	17,16%	16,17%
HaB2/B3	3,40%	36,07%	28,93%	21,62%	22,49%	22,32%
						100,00%

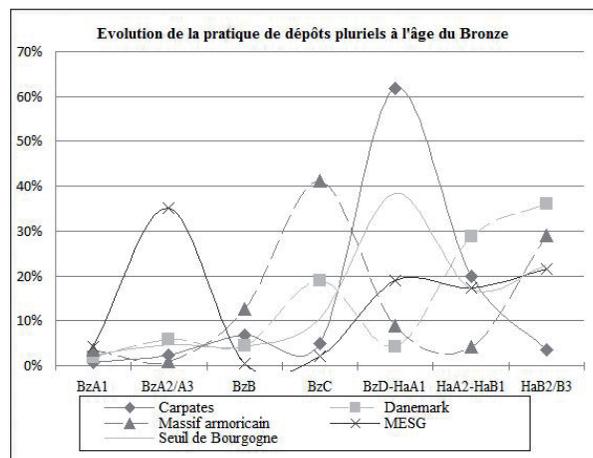


Fig. 3 - Evolution de la pratique de dépôts singuliers à l'âge du Bronze en Europe  
(© H. Blitte)

En effet, le premier connaît une apogée de sa pratique au cours du Bronze moyen (Bz B ou C) tandis que le second voit un fort développement de la pratique au début du Bronze final (Bz D-Ha A1). Le Danemark a la particularité de présenter deux rythmes opposés dans l'évolution de la pratique, ses dépôts singuliers atteignant leur summum dès le Bronze B (fig. 3). Dans les autres régions, la pratique de dépôts singuliers suit quant à elle exactement le même rythme de dépôt que celui des ensembles pluriels.

La majorité des dépôts ont été abandonnés en contexte terrestre (41%), mais il semble que l'environnement local ait joué un rôle important. En effet, le Danemark, dont l'espace géographique se compose en grande partie de marais et tourbières, compte de nombreux ensembles en milieu humide (45% de ses dépôts pluriels, 33% de ses dépôts singuliers). Le seuil de Bourgogne, qui comporte plusieurs grands lacs et un réseau hydrographique dense, a livré quant à lui 49% d'objets isolés en milieu aquatique.

En ce qui concerne la composition des dépôts pluriels, qu'il s'agisse du nombre de catégories fonctionnelles déposées ou de l'appartenance culturelle des objets, le Massif armoricain fait figure d'exception. Cette zone est en effet la seule qui a livré majoritairement des ensembles simples (une seule catégorie d'objet) et des ensembles homogènes (une seule sphère culturelle représentée). A l'inverse, les Carpates occidentales comptent les dépôts pluriels les plus complexes, mais aussi le plus grand nombre d'ensembles mixtes. Dans les trois autres zones d'étude, la situation n'est pas aussi contrastée, tous les types d'ensembles étant représentés dans des proportions équilibrées. Il est également intéressant de noter que toutes les catégories d'objets sont présentes dans chaque zone, mais trois d'entre elles sont clairement privilégiées : la parure, les haches et les armes. Ces deux dernières catégories sont par ailleurs plus souvent abandonnées seules qu'au sein d'un dépôt pluriel.

Les données quantitatives telles que la taille, le poids et le taux de fragmentation des ensembles ont été analysées à l'aide de box-plots. Celles-ci ont mis en évidence la relative stabilité de la taille et du poids des dépôts au cours de l'âge du Bronze et montrent également que les Carpates possèdent les dépôts pluriels les plus gros et le Danemark les plus petits. Ces derniers

sont aussi les ensembles les plus légers tandis que le Massif armoricain compte les dépôts les plus lourds <sup>1</sup>. Le recours aux box-plots a également permis de minimiser le phénomène de fragmentation au sein des ensembles (fig.4). En effet, bien que celui-ci prenne de l'ampleur à la fin de l'âge du Bronze (nombre croissant de dépôts contenant des fragments), il s'avère que le taux de fragmentation de la majorité des ensembles est très faible : la médiane est nulle dans toutes les régions. Par ailleurs, ce phénomène de fragmentation est beaucoup

1 . Seuls le poids des dépôts pluriels du Massif armoricain, du seuil de Bourgogne et du Danemark ont pu être analysés.

Statistique	Massif armoricain	Seuil de Bourgogne	Danemark	MESG	Carpates
Nb. d'observations	477	169	341	185	382
Minimum	0	0	0	0	0
Maximum	100	100	88,82	100	100
1er Quartile	0	0	0	0	0
Médiane	0	0	0	0	0
3ème Quartile	0	25	0	5,618	23,416
Moyenne	6,768	15,829	7,295	8,430	14,523

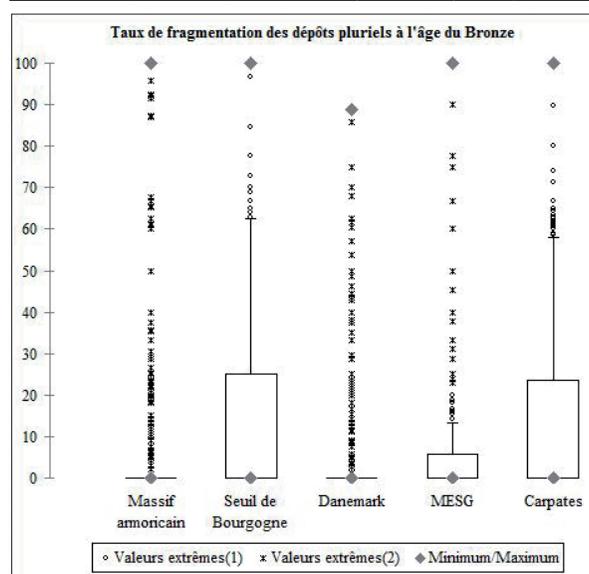


Fig. 4 - Taux de fragmentation des dépôts pluriels à l'âge du Bronze en Europe (© H. Blitte)

plus répandu dans les Carpates et le seuil de Bourgogne que dans les autres régions.

## 2.2 - Analyses spatiales

L'analyse spatiale des ensembles a montré une nette préférence pour un abandon dans des zones de basse altitude : moins

de 500 m d'altitude dans les Carpates et le seuil de Bourgogne, moins de 300 m dans les autres régions.

Des cartes de répartition thématiques ont également été réalisées et elles mettent en évidence un certain nombre de préférences régionales ou micro-régionales, en termes de type de dépôt, contexte d'abandon, catégorie fonctionnelle choisie, composition des ensembles, etc. Ces choix peuvent varier d'une période à l'autre.

L'étude des barycentres et de leurs ellipses a permis quant à elle d'observer diverses dynamiques au sein de chaque région choisie. Le MESG est ainsi la zone la plus stable avec un barycentre qui ne se déplace quasiment pas, contrairement aux autres régions où il observe de grands déplacements. Les axes des ellipses changent aussi au fil du temps, à l'exception du seuil de Bourgogne où il maintient une direction NE-SO (axe de la Saône). Cet axe suit parfois celui de possibles voies de communication, telles que le Danube et la Tisza dans les Carpates ou la Saale et l'Unstrut dans le MESG.

Les cartes de densité révèlent que la plus forte concentration d'ensembles apparaît dans le MESG au Bronze A2. Le début du Bronze final est marqué dans toutes les zones par des densités importantes de dépôts, mais c'est dans le Massif armoricain et dans les Carpates que les densités d'objets sont les plus fortes. En comparant densité de dépôts et densité d'objets, il semble que certaines confluences aient joué un rôle important dans la pratique, comme par exemple les confluences Tisza et Bodrog (Carpates), Saale et Weiße Elster (MESG), Saône et Rhône (seuil de Bourgogne) ou Sèvre nantaise et Loire (Massif armoricain). Enfin, les cartes d'évolution offrent une vision globale du phénomène et révèlent des zones de stabilité de la pratique, mais aussi des zones de forte croissance ou d'important déclin, en fonction des périodes et des régions. Généralement, une baisse du nombre de dépôts s'accompagne d'une diminution du nombre d'objets et à l'inverse, une hausse du nombre d'ensembles reflète une augmentation du nombre d'objets. Néanmoins, il existe quelques cas où la situation inverse s'applique, une diminution du nombre de dépôts pouvant correspondre à une concentration plus importante du nombre d'objets.



### 3 - Remise en contexte

Une remise en contexte de ces ensembles était nécessaire pour mieux comprendre cette pratique et sa variabilité temporelle et spatiale. Bien que la majorité des dépôts aient été découverts hors de tout contexte identifiable, plusieurs cas sont attestés en contexte domestique. Ce cas de figure est particulièrement représenté dans les Carpates, où de nombreux tells ont été fouillés, mais il est totalement absent au Danemark. La plupart des dépôts n'ayant pas fait l'objet de fouilles archéologiques suite à leur découverte, il est difficile de savoir s'il s'agit là de choix culturel ou simplement d'un état de la recherche (Primas 2008). Néanmoins, il apparaît que plusieurs ensembles très complexes ont été déposés à proximité d'habitats de hauteur, fortifiés ou non, laissant donc penser que les dépositaires ont pu habiter ces sites particuliers.

Evoquée dans diverses études (Hansen 1994, Kristiansen 1998, Testart 2013), la question d'un dialogue entre pratique de dépôts non funéraires et pratiques funéraires semble bien exister. En comparant les données de chaque région, on observe ainsi que les dépôts sont nombreux lorsque les tombes comportent peu de mobilier ou lorsque la crémation est majoritaire. A l'inverse, les ensembles non funéraires sont rares, voire absents dans les régions où les inhumations en tumulus constituent le rite funéraire le plus répandu, en particulier au Bronze moyen. Il est également intéressant de noter que certains objets passent d'un contexte de dépôt non funéraire à celui d'une tombe ou vice-versa, ce qui pourrait être mis en relation avec l'arrivée au pouvoir de nouvelles élites ou à une phase de consolidation de leur pouvoir (Vandkilde 1996).

Les dépôts abandonnés dans des passages de cols ou dans des gués sont quant à eux fréquents et peuvent faire écho à un rite de passage matériel, une manière de s'assurer du bon déroulement du voyage ou de la traversée (Van Gennep 1909).

Un dernier aspect qu'il est important de citer est la composition numérique des ensembles, qui devait certainement être soumise à des règles établies. Elle pourrait renvoyer aux croyances des sociétés de l'âge du Bronze et en particulier à la signification symbolique de certains chiffres, comme elle est attestée par exemple chez les Hittites (Haas *et al.* 1994). Chez cette population

contemporaine des communautés de l'âge du Bronze européen, les chiffres 3, 7 et 9 ainsi que les nombres 12 et 30 revêtent une signification particulière, liée à des regroupements de divinités ou se référant au calendrier utilisé. Le nombre d'offrandes déposées lors d'une fête correspond généralement à l'un de ces chiffres/nombres. Il est tout à fait possible d'envisager une démarche similaire pour les dépôts de l'âge du Bronze européen, dont certains ensembles comportent des objets en trois exemplaires ou l'un de ses multiples à savoir 6, 9 ou 12 (Brandherm 2007, Warmenbol 2010). Dans le corpus étudié dans le cadre de cette thèse, des ensembles de vaisselles en bronze, d'éléments d'armement défensif ou d'épées illustrent bien cette composition par multiples de 3. Le dépôt de paires d'objets identiques est également fréquent, notamment au Danemark et dans le MESG (plus de la moitié des ensembles pluriels), faisant possiblement référence au mythe des Jumeaux (Kristiansen, Larsson 2005), ou du moins à la présence de deux dépositaires, ayant par exemple conclu une alliance.

### 4 - Des dépôts aux dépositaires

Les dépôts pluriels constituaient probablement une quantité importante de richesse, que seule une communauté ou un pouvoir central pouvait se permettre de déposer dans la sphère votive. Pour cette raison, les fortes densités de dépôts pluriels de Slovaquie sont interprétées par V. Furmánek comme étant des centres économiques ou d'importants centres d'échanges, tel qu'à Gemer, Ožďany, Rimavska Sobota, Veľký Blh, Zvolen or Žehra-Drevenik (Furmánek *et al.* 1999). Les ensembles exceptionnels, par leur taille ou le nombre élevé de catégories d'objets qu'ils contiennent, résulteraient d'une initiative collective et pourraient représenter le plus haut niveau de richesse qui a pu être déposée en tant qu'offrande. Parmi les cinq zones d'étude, les dépôts pluriels les plus complexes se situent dans les Carpates occidentales, où ils regroupent jusqu'à 9 catégories, comme à Esztergom ou Bodrogkeresztúr au Bronze D-Hallstatt A1. Ils pourraient refléter un acte venant de plusieurs personnes du pouvoir (centre économique, pouvoir principal) ou d'un centre cérémoniel (regroupement des biens de différentes personnes). Les ensembles les



et de la présence d'éléments de char et de harnachement ainsi que de pièces de service de banquet. Il semble également que les dépôts en contexte domestique soient plus précoces dans les Carpates et le MESHG. Ainsi, il y aurait un développement de nouvelles modalités de la pratique à l'Est puis une diffusion vers le Nord et l'Ouest de l'Europe.

### Bibliographie

Blitte H. 2015. - *De la richesse pour les dieux... et pour la reproduction sociale. Les dépôts non funéraires de l'âge du Bronze en Europe*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg, non publié.

Brandherm D. 2007. - Swords by numbers, in Burgess C., Topping P. et Lynch F., *Beyond Stonehenge. Essays on the Bronze Age in honour of Colin Burgess*, Oxbow Books, Oxford, p. 288-300.

Furmánek V. et al. 199. - *Die Bronzezeit im slowakischen Raum*, Prähistorische Archäologie in Südosteuropa, 15, Leidorf, Rahden/Westf.

Haas V. et al. 1994. - *Geschichte der hethitischen Religion*, Brill, Leiden.

Hansen S. 1994. - *Studien zu den Metalldeponierungen während der älteren Urnenfelderzeit zwischen Rhônetal und Karpatenbecken*, Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 21, Habelt, Bonn.

Kristiansen K. 1998. *Europe before history*, Cambridge University Press, Cambridge.

Kristiansen K., Larsson T. 2005. - *The rise of Bronze Age society: travels, transmissions and transformations*, Cambridge University Press, Cambridge.

Primas M. 2008. - *Bronzezeit zwischen Elbe und Po: Strukturwandel in Zentraleuropa 2200 - 800 v. Chr.*, Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 150, Habelt, Bonn.

Testart A. 2013. - *Les armes dans les eaux : questions d'interprétation en archéologie*, Archéologie aujourd'hui, Editions Errance, Paris.

Van Gennep J. 1909. - *Les Rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc*, Picard, Paris.

Vandkilde H. 1996. - *From stone to bronze: the metalwork of the Late Neolithic and earliest Bronze Age in Denmark*, Jutland Archaeological Society Publications, 32, Aarhus University Press, Aarhus.

Warmenbol E. 2010. - Drowning by numbers - nine lives, twelve deaths in the Bronze Age, in Meller H. et Bertemes F. (dir.), *Der Griff nach den Sternen. Wie Europas Eliten zu Macht und Reichtum kamen*, Landesamt für Denkmalpflege und Archäologie Sachsen-Anhalt, Halle, p. 563-576.

Hélène BLITTE  
Post-doctorante,  
Goethe-Universität Frankfurt  
blitte@em.uni-frankfurt.de

## Un important corpus de gravures rupestres de style inhabituel récemment découvert dans le massif de Fontainebleau

RICHARD LEBON, DANIEL SIMONIN ET LAURENT VALOIS

### 1 - Historique de la découverte

Les chaos gréseux du massif de Fontainebleau sont connus depuis longtemps pour receler des gravures rupestres (Poignant 1977). À partir de 1975, date de la création du GERSAR (Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre), les découvertes se sont multipliées grâce à des prospections régulières. Le nombre d'abris gravés recensés était de 450 environ, il y a quarante ans (Bénard 2014, p. 25) : il est aujourd'hui passé à plus de 1600.

Dans les années 1980 et 1990, il se découvrait en moyenne une douzaine ou une quinzaine d'abris gravés chaque année. Le rythme des découvertes a connu un net ralentissement entre 2003 et 2010 mais, à partir de 2011, la situation s'est de nouveau inversée. Une vaste campagne de révision de l'inventaire a entraîné la découverte de 70 abris gravés en deux ans. Puis, de 2013 à 2015, ce sont près de 150 découvertes annuelles de gravures qui ont été enregistrées. C'est cette vague de découvertes inattendue qui a permis l'identification, suite à la mise en œuvre d'une nouvelle approche de la prospection initiée par l'un d'entre nous (R.L.), d'un style de gravures ayant jusqu'alors échappé à l'attention des chercheurs. Les premiers panneaux gravés permettant de reconnaître l'existence de ce corpus spécifique de représentations rupestres ont été découverts au cours du second semestre de l'année 2014 (Lebon 2015). Les prospections ont été menées principalement par Pierre Bouillot, Philippe Boyer, Patrick Kluska et Richard Lebon<sup>1</sup>.

Plus de 80 roches gravées relevant de ce style particulier, réparties sur une vingtaine de kilomètres carrés, ont jusqu'à présent été identifiées en forêt domaniale de Fontainebleau (fig.1). Compte tenu de la localisation d'une nette majorité des gravures sur deux lieux-dits, nous avons choisi de désigner l'ensemble des traits stylistiques qui les caractérisent

<sup>1</sup> Ducan Caldwell et Yann-Pierre Montelle ont également participé durant une courte période aux recherches.

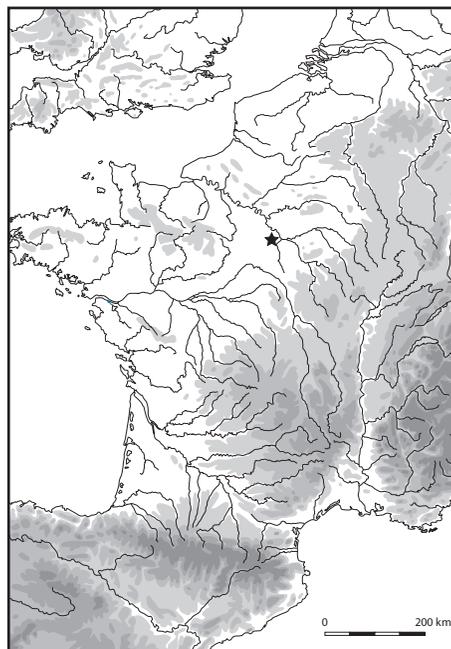


Fig. 1 – Situation géographique de la zone de découverte des gravures.

par l'expression « style Haut Mont-Malmontagne » (ou HMM).

### 2 - Caractères généraux des gravures de style HMM

Les cavités contenant ces gravures peuvent se trouver en plaine parmi des rochers épars, au sein de buttes-témoin au relief peu imposant et, plus rarement, dans des zones de chaos rocheux ayant échappé à l'action dévastatrice des carriers.

Les panneaux gravés sont pour la plupart localisés dans des niches naturelles très peu visibles. Ils sont de surcroît de petites dimensions (beaucoup tiennent sur un format A4 et rares sont ceux qui dépassent le format A3). Ces caractéristiques expliquent en partie qu'ils n'aient pas été repérés antérieurement. La réalisation des relevés a permis de constater que dans un nombre de cas, l'exiguïté des cavités choisies par les graveurs a imposé à ces derniers des positions de travail très inconfortables.

L'état de conservation des gravures est



en général satisfaisant, celles-ci ayant été réalisées sur un grès assez dur et dans des endroits souvent peu ou moyennement exposés aux agents atmosphériques. La surface de certains panneaux est assez érodée, mais pas suffisamment toutefois pour empêcher une lecture correcte des tracés. En revanche, des masses importantes de grès ont, par le passé, été débitées pour être transformées en pierres de taille et en pavés, ce qui a entraîné la destruction d'un nombre de roches gravées impossible à évaluer.

Le style HMM se caractérise par des gravures plus fines que la plupart des pétroglyphes habituellement observés dans le massif de Fontainebleau (fig. 2 à 6). Les gravures forment des compositions souvent très denses, soigneusement réalisées, au sein desquelles se retrouvent fréquemment les mêmes tracés : signes géométriques variés, représentations humaines et animales, créatures fantastiques traitées, comme les figures précédentes, dans un style très schématique. Les éléments gravés, en fonction de la taille du panneau, peuvent être plus ou moins nombreux, mais ils apparaissent dans tous les cas très proches, sinon au contact, les uns des autres. Il s'agit d'un ensemble dont l'homogénéité apparaît de façon évidente. Contrairement à de nombreux panneaux gravés observables sous les abris rocheux du massif de Fontainebleau, ceux de style HMM ne présentent pas de surcharges ou de divergences stylistiques témoignant de la présence de tracés effectués à différentes époques. Parmi les éléments les plus remarquables, on trouve des svastikas, des croix présentant des points entre les branches (fig. 2, no 2), des triangles ponctués (fig. 2, no 2-5 et fig. 6), des peignes opposés séparés par des cupules, des figures en forme de roue ou évoquant le soleil (fig. 2, no 2 et fig. 3, no 5), des frises de personnages (fig. 2, no 4 et fig. 3, no 5), des représentations de cervidés (fig. 2, nos 1 et 3; fig. 3, no 5), des créatures à tête triangulaire dont certaines tenant un sistre (fig. 5)... Plusieurs personnages sont munis d'un objet en forme de bâton sur lequel sont parfois fixés des éléments qui font penser à une enseigne (fig. 9, no 2-3). Il est à noter qu'à ce stade, aucun cas d'attribut guerrier indiscutable tel qu'épée, poignard, lance ou bouclier, n'apparaît dans le corpus.

### 3 – Hypothèse d'attribution chronologique des gravures de style HMM

La question de la datation des gravures de style HMM est évidemment cruciale pour mesurer la portée du phénomène et en saisir toutes les implications. Cet ensemble montre une grande richesse de signes, mais aussi une profonde originalité; on peut dire qu'il est sans équivalent connu à ce jour. Cette situation ne favorise évidemment pas sa datation. Il faut donc rechercher les contextes dans lesquels des éléments datés sont susceptibles de fournir malgré tout des points de comparaison. Les commentaires qui suivent ne font qu'aborder succinctement la question. Une étude comparative détaillée concernant ces représentations, dont le corpus est certainement appelé à s'étoffer, est en cours.

Parmi les données à prendre en compte, se trouve une composition très particulière observée à plusieurs reprises. Celle-ci consiste en un personnage surmontant un triangle compartimenté en bandes et recoupé à son extrémité par une ligne horizontale, elle-même complétée par deux figures triangulaires latérales plus petites (fig. 2, no 5; fig. 3, no 5 et fig. 4). Cette configuration évoque très clairement les représentations d'attelages tirant un travois ou un chariot, tels qu'on les trouve au mont Bego sur la commune de Tende, dans les Alpes-Maritimes (Pellegrini 2005; Saulieu, Serres 2006; Lumley, Echassoux 2011, p. 282-283). Les grands triangles sont, à Fontainebleau, munis de traverses, à l'image des véhicules du secteur de « Fontanalba » au mont Bego, pour lesquels les rapprochements qui s'imposent avec le travois néolithique de « Chalain » à Fontenu (Jura) ont été mis en évidence (Pétrequin P. *et al.* 2006; Pétrequin P., Pétrequin A.-M., Bailly 2006). À Chalain, le travois était accompagné d'un joug conservé partiellement. Le joug est matérialisé sur les gravures du mont Bego par une ligne horizontale également bien visible sur les gravures bellifontaines (fig. 7). L'ensemble formé par cette ligne et les triangles de petite taille symbolise donc très vraisemblablement un attelage. Des figures plus élaborées (fig. 7, nos 8 et 9) permettent en effet de considérer les petites figures triangulaires, dont deux côtés se prolongent au-delà de la base, comme des



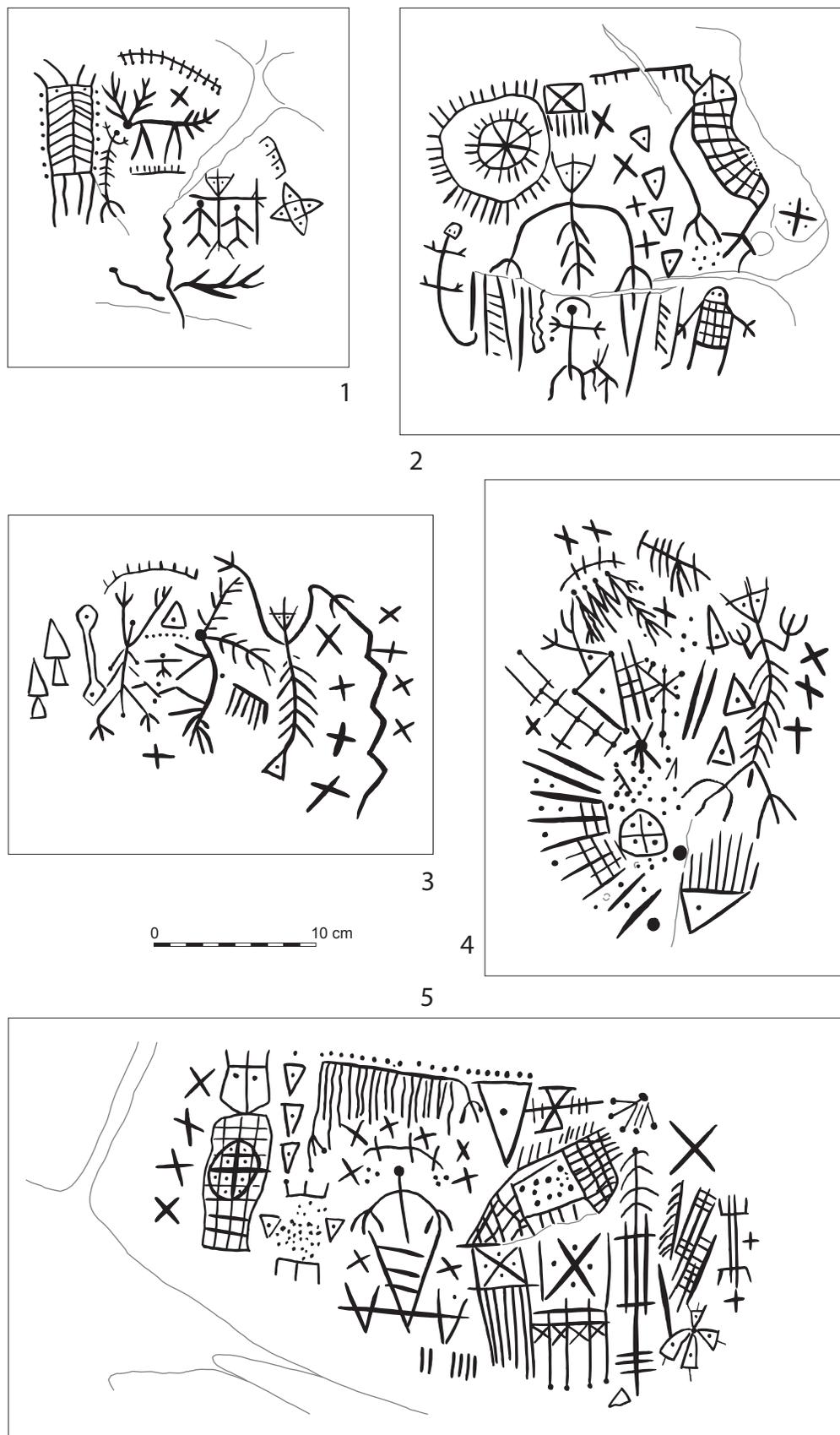


Fig. 2 – Exemples représentatifs de panneaux gravés de style HMM sur rochers en forêt de Fontainebleau. 1 : le Rocher Besnard 4; 2 : la Malmontagne 35; 3 : le Rocher Fourceau 5; 4 : la Malmontagne 29; 5 : le Mont Merle 1; en trait grisé : fissures, dépressions ou limite d'affleurement de rocher (relevés : L. Valois; DAO : D. Simonin).



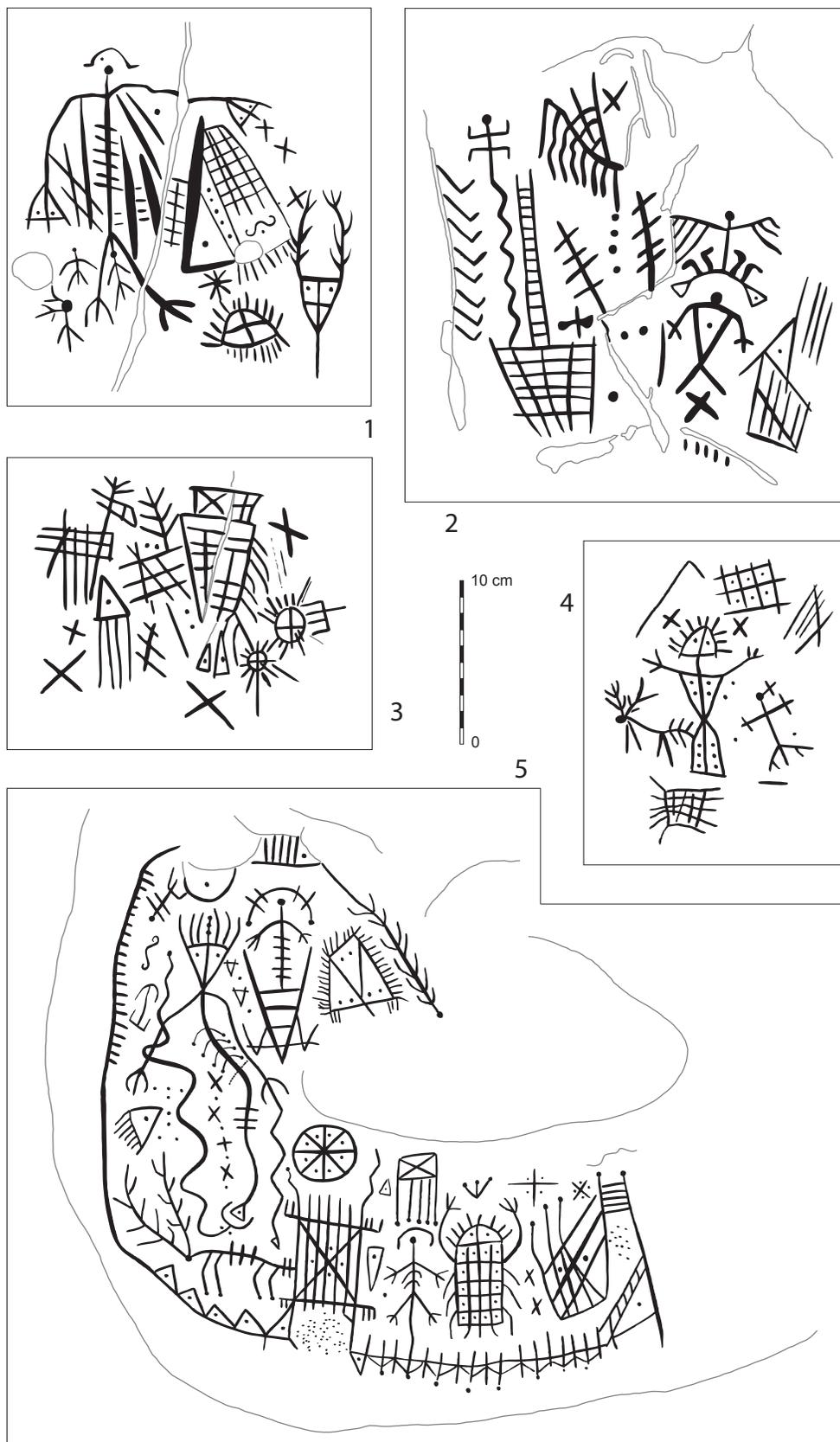


Fig. 3 – Exemples représentatifs de panneaux gravés de style HMM sur rochers en forêt de Fontainebleau. 1 : le Haut Mont 19; 2 : la Malmontagne 38; 3 : la Plaine du Rosoir 1; 4 : le Rocher Besnard 10; 5 : le Rocher Fourceau 8; en trait grisé : fissures, dépressions ou limite d'affleurement de rocher (relevés : L. Valois; DAO : D. Simonin).



Fig. 4 – Un exemple typique de gravure de style HMM sur rocher en forêt de Fontainebleau : le Rocher Besnard 3 (© L. Valois).

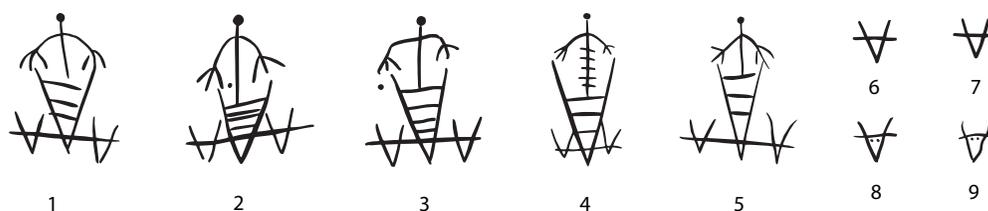


Fig. 5 – Vue de détail d'une gravure de style HMM sur rocher en forêt de Fontainebleau : la Vente Bourbon 4 (© L. Valois).

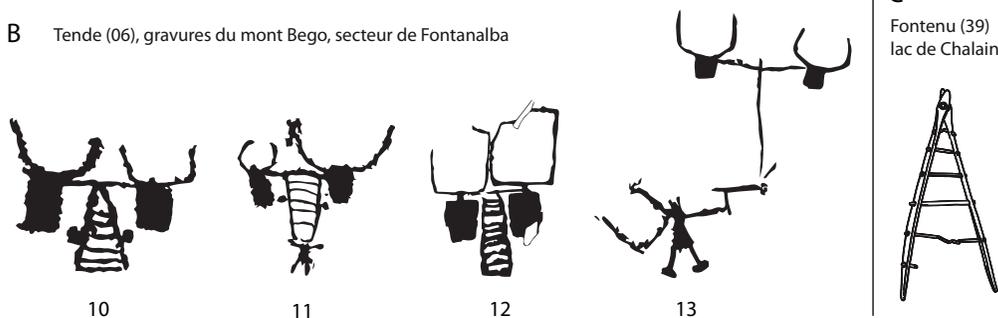


Fig. 6 – Vue de détail d'une gravure de style HMM sur rocher en forêt de Fontainebleau : le Haut Mont 9 (© L. Valois).

A Gravures sur grès de Fontainebleau



B Tende (06), gravures du mont Bego, secteur de Fontanalba



C Fontenu (39)  
lac de Chalain

Fig. 7 – Comparaison entre des gravures observables sur les panneaux gravés de style HMM (A) et des représentations d'attelages figurant parmi les gravures du mont Bego dans les Alpes-Maritimes (B). 1 : le Mont Merle 1 ; 2, 6 et 7 : le Rocher Besnard 1 ; 3, 8 et 9 : le Rocher Besnard 3 ; 4 : le Rocher Fourceau 8 ; 5 : la Vente Bourbon 1 (A : relevés L. Valois ; B : d'après de Lumley, Echassoux 2011 ; C : d'après Pétrequin et al. 2006 ; échelles diverses ; DAO : C. Devilliers, D. Simonin).



représentations animales partielles et très schématiques. Ce schématisme poussé est également observable sur certaines gravures du Mont Bego (Lumley, Echassoux 2011, p. 268; ici, fig. 7, B).

Il faut préciser que ces comparaisons effectuées avec les gravures du mont Bego n'ont pas pour objet de dater précisément les gravures de style HMM, mais simplement d'argumenter en faveur de l'hypothèse selon laquelle les compositions observées représentent des attelages. Ces premières constatations contribuent seulement à situer les gravures HMM dans une ambiance protohistorique au sens large.

Un certain nombre de signes observables sur les gravures de style HMM se retrouvent sur des céramiques de l'extrême fin de l'âge du Bronze (Ha B3) mises au jour dans des contrées françaises plus méridionales. Les rapprochements les plus précis peuvent être effectués avec les vases ou tessons recueillis dans la région drômoise (Nicolas, Combiér 2009), en France centrale (Milcent 2004; Milcent, Tramon, Mader 2012) et dans le Centre-Ouest de la France (Gomez de Soto, Kerouanton 1991). Des possibilités de comparaisons avec les décors céramiques du Languedoc existent mais les liens sont plus ténus (Guilaine 1972; Py 1990).

Les analogies se situent principalement au niveau des signes géométriques et des personnages filiformes dont la tête est représentée par une cupule.

Parmi les éléments les plus marquants, nous mentionnerons, pour ce qui concerne les signes géométriques :

- les peignes opposés séparés par des cupules (fig. 8, nos 2 et 3);
- les croix et les svastikas présentant ou non des points entre les branches (fig. 8, nos 4-6);
- les cercles pointés reliés par un double trait (fig. 9, n° 8);
- les chevrons ou triangles présentant un point central (fig. 8, nos 11-12);
- les groupes de cupules s'intégrant dans un rectangle (fig. 8, no 14).

Les personnages filiformes à tête matérialisée par une cupule présentent, dans le détail, une certaine diversité qui s'observe également sur les céramiques du Bronze final tardif (fig. 9). Pour environ

les deux tiers d'entre eux, les personnages gravés sur le grès sont tridactyles. Ce sont généralement les plus petits exemplaires qui ne présentent pas cette particularité. Sur les céramiques du Ha B3, les représentations de personnages sont ordinairement de taille très réduite, ce qui pourrait expliquer le faible nombre de cas de figuration des doigts enregistrés. Les personnages tridactyles observables sur un vase de Polignac, « le Champ des Ouches

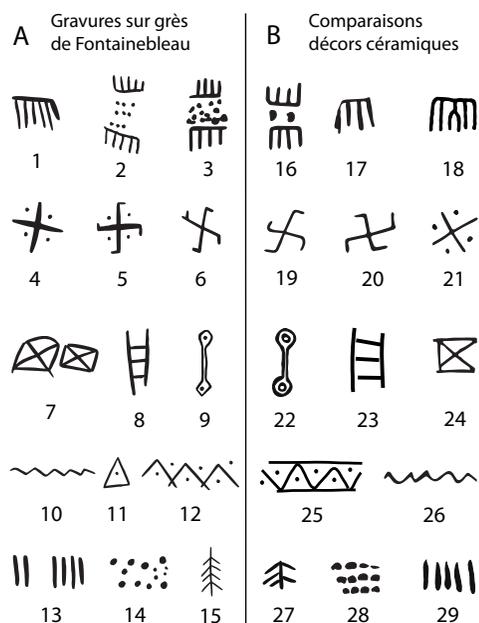


Fig. 8 – Quelques comparaisons entre des signes identifiés sur les panneaux gravés de style HMM et des signes présents sur des céramiques datées de l'extrême fin du Bronze final. 1 et 9 : le Rocher Fourceau 5; 2 : les Ventes au Diable 4; 3 et 7 : la Haut Mont 12; 4 : la Malmontagne 35; 5 : la Vente Bourbon 3; 6 : le Haut Mont 17; 8 : le Rocher Besnard 9; 10 et 11 : la Malmontagne 36; 12 : le Rocher Besnard 1; 13 et 14 : le Mont Merle 1; 15 : la Tranchée 2; 16, 19-21 et 28 : Moras-en-Valloire, les Bises (Drôme); 17 : Royat, Gravenoire (Puy-de-Dôme); 18 et 29 : Chazelles, grotte du Quéroy (Charente); 22 : Saint-Denis-lès-Martel, la Fontaine de Loulié (Lot); 23-25 et 27 : Corent et Veyre-Monton, Puy de Corent (Puy-de-Dôme); 26 : Agris, grotte des Perrats (Charente) (1-15 : relevés L. Valois; 16, 19-21 et 28 : d'après Nicolas, Combiér 2009; 17 : Mazière G. 1984; 18 et 29 : Gomez de Soto, Kerouanton 1991; 22 : Billiant, Gascó, Girault 2000; 23 : Milcent, Saint-Sever 2011; 24 : Gasc 2004; 25 : Milcent, Tramon, Mader 2012; 26 : Gomez de Soto 1996; 27 : Poux et al. 2003; échelles diverses; DAO : C. Devilliers, D. Simonin).

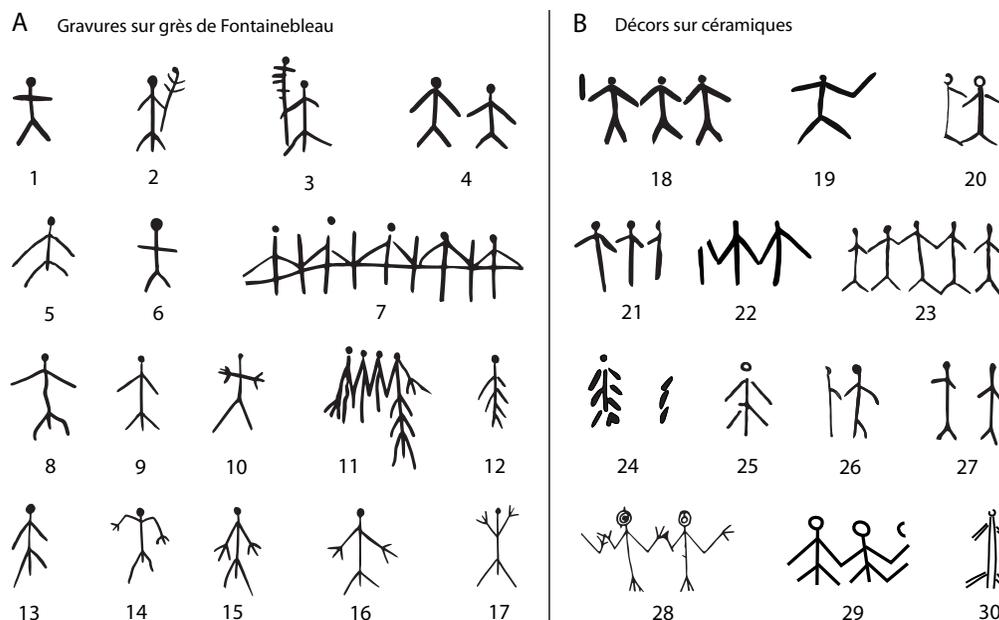


Fig. 9 – Quelques comparaisons entre des représentations de personnages relevées sur les panneaux gravés de style HMM et des figures visibles sur des céramiques datées de l'extrême fin du Bronze final. 1 : le Rocher Boulins 2; 2 : le Rocher Besnard 8; 3 : le Haut Mont 16; 4 : le Rocher Besnard 4; 5 : le Haut Mont 31; 6 : la Malmontagne 40; 7 : le Rocher Fourceau 8; 8 et 14 : la Plaine du Rosoir 4; 9 : les Ventes au Diable 4; 10 : la Malmontagne 33; 11 : la Malmontagne 29; 12 : le Haut Mont 13; 13 : le Haut Mont 19; 15 et 17 : la Malmontagne 13; 16 : les Ventes Héron 4; 18 : Chazelles, grotte du Quéroy (Charente); 19 et 27 : Moras-en-Valloire, les Bises (Drôme); 20 : Vilhonneur, Bois du Roc (Charente); 21 : Royat, Gravenoire (Puy-de-Dôme); 22 : Sérézin-du-Rhône, le Pain de Sucre (Rhône); 23 : Saint-Aoustrille, Villement (Indre); 24 : Villeneuve, colline de la Roque (Alpes-de-Haute-Provence); 25 : Agde, la Motte (Hérault); 26 : Agris, grotte des Perrats (Charente); 28 : Polignac, Champ des Ouches (Haute-Loire); 29 : Mauguio, Tonnerre (Hérault); 30 : Mailhac, le Cayla (Aude) (1 à 17 : relevés L. Valois; 18 : d'après Gomez de Soto, Kerouanton 1991; 19 et 27 : Nicolas, Combiér 2009; 20 : Gomez de Soto 2001; 21 : Mazière G. 1984; 22 : Combiér 1972; 23 : Méloizes 1890; 24 : Lafiran 1981; 25 : Gascó 2012; 26 : Gomez de Soto 1996; 28 : Delporte 1972; 29 : Py 1990; 30 : Carozza 2000; échelles diverses; DAO : C. Devilliers, D. Simonin).

« (Haute-Loire), d'une hauteur de 20 mm environ, comptent en effet parmi les plus grands connus (fig. 9, no 28).

Parallèlement à ces constatations, il convient de remarquer que tous les signes observés sur les céramiques (Gomez de Soto 1993; Gomez de Soto 2003) ne sont pas, en l'état actuel de la documentation, représentés sur les panneaux gravés et inversement (on notera l'absence de véhicules à roues parmi les gravures de type HMM répertoriées). En revanche, la quantité de signes pouvant être soumis à l'analyse est plus importante à Fontainebleau.

Les représentations de créatures tridactyles à tête en palette triangulaire traversée par un sillon, particulièrement fréquentes au sein du corpus bellifontain, présentent une certaine similitude graphique avec les

gravures rupestres, encore mal datées, de « la Carapa » à Kourou en Guyane française (Mazière M. 2008; Aujoulat, Mazière M., Mazière G. 2012). L'éloignement géographique très important et le contexte culturel très différent font que ces ressemblances partielles ne sont mentionnées ici que pour mémoire... Cet exemple montre toutefois que la prudence s'impose dès lors que l'on est amené à effectuer des comparaisons entre des figurations fortement schématisées. Ce qui tend à indiquer une possible contemporanéité des panneaux gravés à Fontainebleau et des poteries du Bronze final, c'est surtout la présence conjointe – voire l'association – d'un nombre relativement important de signes et de symboles similaires.



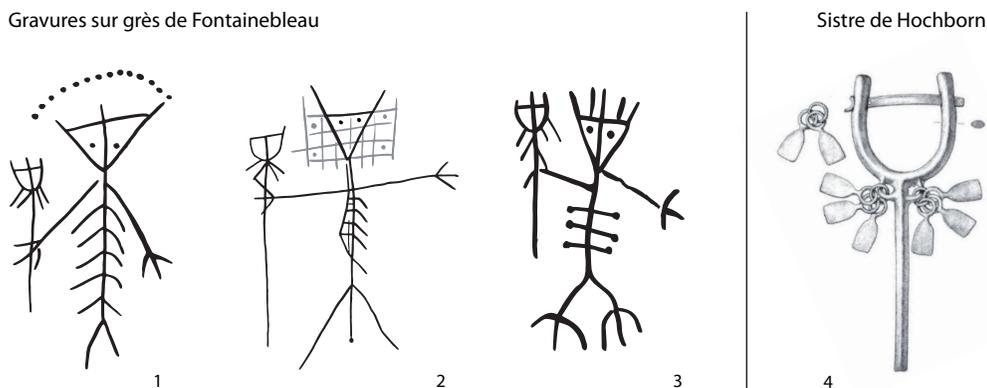


Fig. 10 – Rapprochement effectué entre l'objet brandi par certaines créatures représentées sur les gravures de style HMM et le sistre de Hochborn en Rhénanie-Palatinat; les pendeloques représentées à côté du sistre de Hochborn sont supposées avoir été suspendues à la tige horizontale en haut de la pièce (hauteur de l'objet : 33,5 cm). 1 : les Ventes Héron 6; 2 : les Bellevues (commune de Montigny-sur-Loing, en bordure de la forêt domaniale); 3 : la Vente Bourbon 4 (1, 2 et 3 : relevés L. Valois; 4 : d'après Schaaff 1984, p. 238, fig. 2; échelles diverses; DAO : D. Simonin).

On notera, par ailleurs (fig.10), la ressemblance particulièrement frappante entre les attributs brandis par certaines créatures et le sistre en bronze mis au jour anciennement dans le sud-ouest de l'Allemagne à Hochborn en Rhénanie-Palatinat (Schaaf 1984; Egg, Pare 1995). La datation à retenir pour le sistre de Hochborn le place au Bronze final et potentiellement dans la même fourchette chronologique que les céramiques portant des signes comparables à ceux qui figurent sur les rochers de Fontainebleau (Jockenhövel, Verse 1999)<sup>2</sup>. Réputés plus anciens, deux sistres en bronze d'Anatolie (Muscarella 1988, p. 400-401) en dépit de quelques analogies avec les représentations qui nous intéressent ici (forme en U ou en V), apparaissent plus éloignés typologiquement (manche plus court, branches nettement plus allongées, fines tiges internes garnies de disques, entre autres détails).

Compte tenu des diverses équivalences typologiques observées, l'hypothèse selon laquelle les gravures de style HMM peuvent dater du IX<sup>e</sup> siècle avant notre ère méritera d'être explorée plus avant dans le cadre d'une étude plus complète. Il est évident, cependant, que les comparaisons stylistiques ne suffiront pas à assurer de façon indubitable une datation précise pour ces gravures.

<sup>2</sup> Le contexte de découverte du sistre de Hochborn reste malheureusement mal connu.

#### 4 – Perspectives d'étude des gravures de style HMM

Il convient d'insister sur le caractère non ostentatoire des gravures, souvent réalisées dans des cavités exiguës et qui ne peuvent être vues par un simple passant. Aux figurations humaines, aux quadrupèdes vus de profil et aux signes géométriques s'ajoutent fréquemment, à Fontainebleau, des représentations de créatures associant des caractères évoquant à la fois l'humain et l'animal qui n'apparaissent jamais sur les céramiques du Bronze final. Les gravures rupestres et les céramiques pourvues de signes, en supposant qu'elles sont bien contemporaines, ne peuvent avoir eu la même fonction et il serait vain de chercher à y retrouver exactement les mêmes compositions. Les gens de l'âge du Bronze final ont pu se mettre en scène sur les deux types de support sous l'aspect de personnages filiformes à tête formée par une cupule. Par contre, les créatures fantastiques, qui apparaissent souvent en position dominante par rapport aux précédents, pourraient, quant à elles, correspondre à des divinités dont la représentation n'avait pas sa place sur les poteries.

Les multiples signes tracés dans le grès de Fontainebleau et caractérisant le style HMM peuvent être considérés comme des représentations symboliques de constructions mythologiques adoptées ou élaborées (potentiellement à partir

d'un fond de croyances plus ancien) par la population dans son ensemble ou quelques-uns de ses représentants. Ces symboles vraisemblablement liés à des mythes cosmogoniques pourraient, dans le cas de certaines compositions au moins, se rapporter à des récits dont la transmission orale aurait été accompagnée d'un report sur la pierre de signes évocateurs apparaissant sous la forme d'une représentation codifiée. En tout état de cause, les gravures de style HMM constituent un fonds documentaire de premier ordre, propice à un enrichissement des connaissances ayant trait au domaine de la spiritualité dans les sociétés protohistoriques en Europe occidentale. Les liens typologiques, certes partiels, qu'il est possible d'entrevoir avec des éléments gravés ou des objets d'autres régions, même non contemporains, témoignent sans doute d'une conception du monde assez voisine, si ce n'est d'une certaine communauté de croyances, au sein de populations parfois relativement éloignées sur le plan géographique mais ayant possédé des traits culturels communs.

Nous terminerons ce court article en précisant qu'un programme de recherche, incluant diverses opérations telles que la poursuite des prospections et la réalisation d'une série de sondages et éventuellement de fouilles, est en cours d'élaboration sur la problématique engendrée par ces nouvelles découvertes. Parallèlement aux travaux de terrain, il sera nécessaire de réaliser un traitement statistique des données dans le but de procéder à une analyse sémiologique des gravures, d'effectuer une analyse spatiale des sites à gravures afin de tenter d'en comprendre l'articulation, de mener des expérimentations pour évaluer, entre autres, le temps investi par les graveurs pour leurs réalisations... Et, bien sûr, la question de la position chronologique précise de cet ensemble de gravures très original et, partant, celle de l'entité culturelle à laquelle appartenaient les graveurs, restent pour l'instant au cœur des préoccupations.

### Bibliographie

Aujoulat N., Mazière M., Mazière G. 2012. – *L'art rupestre amérindien de Guyane. Le site de la Carapa*, Ibis Rouge Éditions, Matoury (Guyane), 40 p.

Bénard A. 2014. – *Symboles et mystères. L'art rupestre du sud de l'Île-de-France*, Éd. Errance, Paris, 222 p.

Billiant P., Gascó J., Girault J.-P. 2000. – Le Bronze final de la Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud (Saint-Denis-lès-Martel, Lot) : premières données, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 97, n° 4, p. 561-571.

Carozza L. 2000. – À la source du premier âge du Fer Languedocien, in Janin T. (dir.) – *Mailbac et le premier âge du Fer en Europe occidentale. Hommages à Odette et Jean Taffanel*, Actes du colloque de Carcassonne, 17-20 novembre 1997, Monographies d'archéologie méditerranéenne, 7, p. 9-23.

Combier J. 1972. – Documents : figures zoomorphes et anthropomorphes, *Études préhistoriques*, Société préhistorique de l'Ardèche, n° 2, p. 41-44.

Delporte H. 1972. – Informations archéologiques : circonscription d'Auvergne et Limousin, *Gallia Préhistoire*, t. 15, 1972, fasc. 2, p. 457-485.

Egg M., Pare C. 1995. – *Die Metallzeiten in Europa und im Vorderen Orient. Die abteilung vorgeschichte im Römisch-Germanischen Zentralmuseum*, Kataloge vor- und Frühgeschichtlicher Altertümer, band 26, Mainz, 236 p., 22 pl. h.-t.

Gasc J. 2004. – Néolithique, âge du Bronze et premier âge du Fer, in Poux M. (dir.), Demierre M., Garcia M., Gasc J., Verrier G. – *Corent. Festins et pratiques religieuses. Fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent à Veyre-Monton (Puy-de-Dôme)*, *Rapport de la campagne 2004*, p. 54-70.

Gascó J. 2012. – La céramique des cultures de l'extrême fin de l'âge du Bronze en Languedoc occidental, in Gascó J. (dir.), Vital (dir.) – *La céramique du Bronze final méridional : nouvelles données, nouveaux enjeux*, Documents d'archéologie méridionale, 35, p. 127-149.

Gomez de Soto J. 1993. – « Pictogrammes », figurations anthropomorphes et zoomorphes sur les céramiques de la fin de l'âge du Bronze : une révision, in Briard J. (dir.), Duval A. (dir.) – *La représentation humaine du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes du 113<sup>e</sup> Congrès national des



- Sociétés savantes, Avignon, 1990, Éditions du CTHS, Paris, p. 149-162.
- Gomez de Soto J., avec la collaboration de Boulestin B. 1996. – *Grotte des Perrats à Agris (Charente)*. 1981-1994. Étude préliminaire, Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux 1, dossier n° 4, 139 p., 15 pl. h.-t.
- Gomez de Soto G. 2001. – Un nouveau locus du Bronze final au Bois du Roc à Vilhonneur (Charente) : le réseau de la Cave Chaude, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 98, n° 1, p. 115-122.
- Gomez de Soto J. 2003. – Oiseaux, chevaux, hommes et autres images. Les « signes » sur céramique en Gaule, du Ha A2/B1 au Ha D. Genèse, apogée, décadence et postérité, in Buchsenschutz O., Bulard A., Chardenoux M.-B., Ginoux N. (dir.) – *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen*, Actes du XXVI<sup>e</sup> colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, thème spécialisé (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), 24<sup>e</sup> supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACE, Tours, p. 11-25.
- Gomez de Soto J., Kerouanton I. 1991. – La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). Le Bronze final IIIb, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 88, n° 10-12, Études et travaux, p. 341-392.
- Guilaine J. 1972. – *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 9, Éditions Klincksieck, Paris, 460 p.
- Jockenhövel A., Verse F. 1999. – Sistre, in *L'Europe au temps d'Ulysse. Dieux et héros de l'âge du Bronze*, 25<sup>e</sup> exposition d'art du Conseil de l'Europe, Association française d'action artistique / Réunion des musées nationaux, Paris, p. 266-267.
- Lafran P. 1981. – Village du Bronze final type « champs d'urnes », Villeneuve, Alpes-de-Haute-Provence, *Bulletin des amis du vieux Saint-Chamas*, n° 4, p. 1-89.
- Lebon R. 2015. – Le bloc orné du Haut Mont 6, forêt domaniale de Fontainebleau (Seine-et-Marne), *Art rupestre, Bulletin du GERSAR*, n° 66, p. 23-28.
- Lumley H. de, Echassoux A., avec la collaboration de Bianchi N., Le Breton G., Percic P., Romain O. 2011. – *La montagne sacrée du Bego. Préoccupations économiques et mythes cosmogoniques des premiers peuples métallurgistes des Alpes méridionales. Propositions de lecture*, CNRS Éditions, Paris, 364 p.
- Mazière G. 1984. – Informations archéologiques : circonscription d'Auvergne, *Gallia Préhistoire*, t. 27, fasc. 2, p. 307-348.
- Mazière M. 2008. – *Art rupestre amérindien en Guyane française*, Ibis Rouge Éditions, Matoury (Guyane), 165 p.
- Méloizes A. des 1889-1890. – Un cimetière gaulois à épées de bronze découvert à Villement, communes de Saint-Aoustrille et Thizay (Indre), *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, XVII<sup>e</sup> vol., p. 15-36, 3 pl. h.-t.
- Milcent P.-Y. 2004. – *Le premier âge du Fer en France centrale*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. XXXIV, 2 vol., 718 p.
- Milcent P.-Y., Saint-Sever G. 2011. – Occupation pré-laténiennes, in Poux M. (dir.), Pranyies A. (dir.), Milcent P.-Y. (dir.), Collet A., Guillaud L., Lemaistre C., Passemard B., Saint-Sever G., Vaudale E., Verriez Q., Vigier E. – *Corent : Corent et Veyre-Monton (63), Rapport de fouille 2011*, p. 220-278.
- Milcent P.-Y., Tramon A., Mader S., avec la collaboration de Chassan N., Torres M. 2012. – Âge du Bronze et premier âge du Fer, in Poux M. (dir.), Pranyies A. (dir.), Milcent P.-Y. (dir.), Guichard-Kobal L., Guillaud L., Lemaistre C., Millet M., Passemard B., Mader S., Tramon A. – *Corent (63) : Rapport de fouille 2012*, vol. I, p. 132-217.
- Muscarella O. W. 1988. – Bronze and iron. *Ancient Near Eastern artifacts in the Metropolitan Museum of Art*, Metropolitan Museum of Art, New-York, 501 p.
- Nicolas A., Combier J. 2009. – *Une écriture préhistorique ? Le dossier archéologique de Moras-en-Valloire*, Édition La Mirandole / commune de Moras-en-Valloire, Pont-Saint-Esprit, 165 p.
- Pellegrini H. 2005. – Les instruments



## Analyses spatiales et chronologiques des productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire dans le Nord-Ouest de la France.

QUENTIN FAVREL

### 1 - Un bilan de la documentation disponible

Nos recherches interrogent principalement la place de la céramique commune produite à la même période que les gobelets campaniformes et qui restait mal caractérisée avant le développement de l'archéologie préventive dans le Nord-Ouest de la France (Le Carduner 1993; Besse 1996 et 2003). Il faut souligner que faute d'un cadre chronologique clair et de la mise en place d'ensembles spatiaux cohérents pour le mobilier céramique, il restait très complexe d'associer ces vases, découverts lors d'opérations préventives, à une période précise ou à une culture archéologique spécifique. L'existence d'un tesson décoré par impression peut bien souvent favoriser l'attribution d'un lot principalement constitué de céramique commune à «l'Epicampaniforme» quand son absence encourage la datation d'un lot identique au Bronze ancien. Dans cette situation, on ne s'étonne pas de voir apparaître le terme de «Campaniforme/Bronze ancien» pour

qualifier les productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire, sans avoir discuté l'origine des productions en céramique commune : sont-elles seulement en lien avec le Campaniforme ? À partir de quelle date ? Pendant quelle durée ? Sont-elles issues des cultures locales du Néolithique final ou apparaissent-elles en même temps que les gobelets ? Le cas échéant, envisager la définition de «groupes culturels régionaux du Campaniforme» efface d'emblée l'idée d'une perdurance des cultures locales, en se fondant le plus souvent sur une absence de données fiables pour les cultures préexistant au Campaniforme, plutôt que sur une réalité archéologique qui aura toujours des difficultés à prouver une absence de données.

### 2 - Mise en place d'une nouvelle typologie céramique

Il était donc nécessaire d'engager un bilan sur la documentation en lien avec l'intégralité des productions céramiques

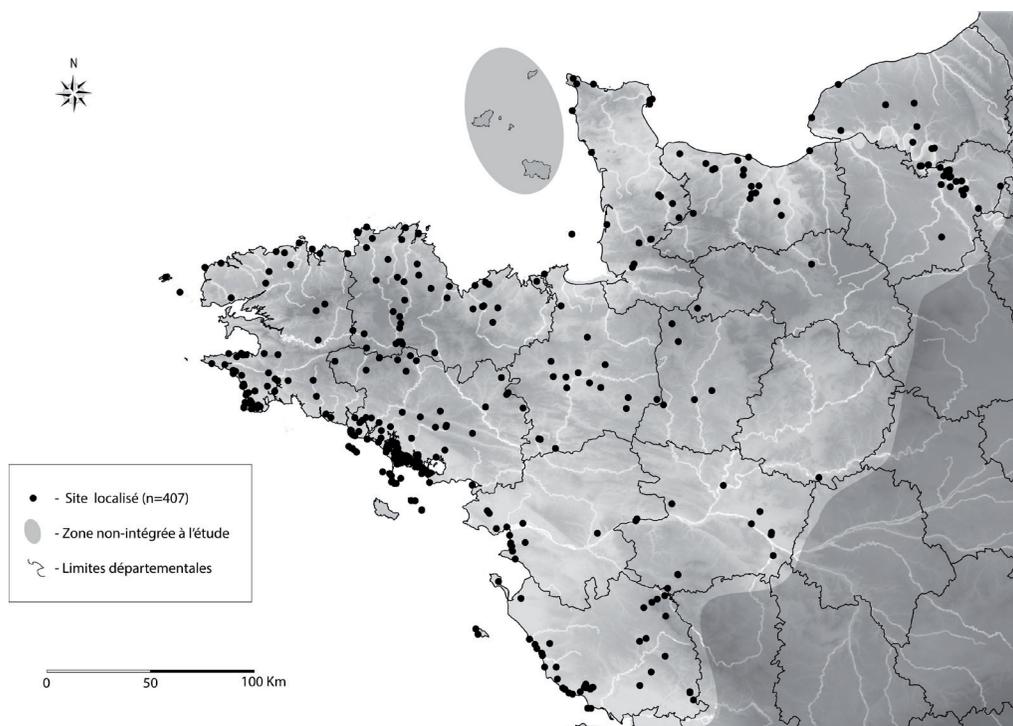


Fig. 1 - Carte de répartition des sites à céramique campaniforme dans le nord-ouest de la France.

qui sont supposées dater de la seconde moitié du troisième millénaire. Notre attention s'est plus particulièrement focalisée sur la reconnaissance des formes de la céramique commune en lien avec le Campaniforme, déjà largement entamée dans les travaux de M. Besse (Besse 2003) ou J. L'Helgouac'h (2001).

Cet état des lieux a eu pour premier objectif de réactualiser l'inventaire des sites à céramique datés de la seconde moitié du troisième millénaire en Bretagne, puis dans les régions de Pays-de-la-Loire et de Normandie (fig.1). Au final, le nombre de sites connus pour chaque région est multiplié par deux en Bretagne et en Normandie, et même par trois en Pays de la Loire ! Il faut pourtant souligner que des inventaires récents avaient été réalisés dans ces deux premières régions (Prieto Martinez et Salanova 2009, Noël 2008), ce qui souligne bien le dynamisme de la recherche dans ces secteurs.

Notre base de données compte 417 occurrences, dont 265 pour la Bretagne, et 76 pour les Pays-de-la-Loire comme pour la Normandie. Les données nouvelles proviennent des rapports de fouilles préventives ou programmées pour les plus récentes, mais aussi des fouilles de sauvetages antérieures au développement de l'archéologie préventive et à la réattribution de lots de céramique grossière découverts avant le développement des recherches sur la céramique commune campaniforme. L'état des lieux montre une forte densité de sites sur le littoral, ce qui ne dément pas l'impact maritime du Campaniforme, reconnu de longue date. Soulignons néanmoins le faible investissement archéologique porté sur les départements les plus continentaux : Mayenne, Sarthe et Orne en particulier, on se doit donc de nuancer cette affirmation, faute de tomber dans le cadre d'un raisonnement circulaire. Dans un secteur comme le Centre-Bretagne par exemple, les découvertes sont maintenant nombreuses. Si les sites funéraires restent largement majoritaires, en particulier grâce aux monuments mégalithiques bretons, il ne s'agit pas du type d'occupation le plus fréquemment découvert ces dernières années et ils ne fournissent pas non plus les données les plus fiables. Au contraire, les sites domestiques sont aujourd'hui bien documentés, en plus de nappes de vestiges, ou de découvertes hors-contexte réalisées lors de décapages; on retrouve

aussi des ensembles de trous de poteaux ou de fosses. On connaît aussi des plans de bâtiments, s'ils sont souvent incomplets en Normandie, voire absents en Pays-de-la-Loire, il faut souligner l'uniformité des bâtiments bretons à plan en amande, dont la forme a déjà été rapprochée de celles de certaines sépultures mégalithiques en V du Centre-Bretagne (Blanchet *et al.* 2012). Les sites domestiques fournissent du mobilier recueilli au sein de structures, fréquemment datés par radiocarbone, ce qui favorise le calage chronologique des productions de céramiques communes.

### 3 - Résultats de la typo-chronologie

Nous avons pu mettre en place un cadre chronologique précis pour le Nord-Ouest de la France, en réalisant une sélection des corpus les plus fiables, privilégiant le mobilier en structure et les ensembles datés.

Il s'en dégage cinq ensembles céramiques correspondant à quatre étapes chronologiques au minimum (fig. 3) :

- L'apparition et le développement initial du Campaniforme, avec les gobelets les plus typiques, correspond à un groupe de vase situé dans le tout premier ensemble de notre diagenèse, mais il n'est pas daté. Il est possiblement contemporain ou antérieur à un deuxième ensemble partageant certains critères communs, correspondant à une production en céramique commune principalement composée de vases avec un cordon lisse préoral datée entre -2550 et -2350 avant notre ère;
- Le développement moyen du Campaniforme entre -2350 et -2150 avant notre ère, avec des associations entre gobelets et vases à cordon en structure correspond à l'ensemble 3;
- Les dernières influences campaniformes, au travers de rares vases décorés par impression et le début des productions typiques du plein Bronze ancien (décors de cordons très variés, doublés ou triplés, digités et aussi arciformes) entre -2150 et -1950 avant notre ère correspond à l'ensemble 4;
- Une étape clairement post-campaniforme entre -1950 et -1750 avant notre ère avec un assemblage céramique très caractéristique (vases à anses, vases biconiques et vases à cordons variés) constitue le dernier ensemble céramique.

Ces données ont déjà permis d'assurer







Fig. 3 – Ensemble céramiques définis pour la seconde moitié du troisième millénaire et le début du second dans le nord-ouest de la France.

être réparties de manière homogène, peut être par manque de documentation ou parce que notre zone d'étude reste trop restreinte. Il en va de même pour les profils des gobelets, qui sont trop peu nombreux et trop rarement datés pour assurer des différences significatives entre les régions. Il faut cependant souligner que deux critères ont fourni des résultats concluants. La technique de décoration majoritaire

en Bretagne, hormis en Ille-et-Vilaine, et dans tous les contextes est l'impression à la coquille. Ce n'est pas le cas en Normandie ou en Pays-de-la-Loire où le peigne est dominant, même sur les zones littorales. Enfin nous avons étudié les proportions des trois décors observés sur les gobelets répondant à la définition du standard (Salanova, 2000 fig 111 p182) ou des tessons porteurs de thèmes standardisés, il



s'agit des motifs de bandes hachurées, des lignes couvrant tout le vase ou des bandes de lignes. Sans grande surprise ils varient de manière notable selon les secteurs. En Bretagne les trois types de décors sur les vases du standard sont fréquemment découverts. Dans le Nord-est de la Bretagne, le nord de la Mayenne et le long du littoral normand les décors linéaires couvrants et bandes de lignes sont ultra majoritaires, on ne connaît aucun vrai gobelet maritime, juste quelques tessons à décor de bandes hachurées. Au sud de la Loire, les thèmes de panneaux de lignes sont assez rares et la proportion de thèmes maritimes ou de gobelets maritimes au sein des vases du standard est un peu supérieure à ce qui est observé en Bretagne ou les thèmes linéaires dominant légèrement. Ces résultats nous ont permis de diviser en trois ensembles les productions en céramique fine du Nord-Ouest de la France. Un premier groupe sur le littoral de la Manche décore les gobelets principalement au peigne avec des motifs linéaires. Un second groupe en Basse-Bretagne orne les vases à la coquille avec des motifs linéaires ou maritimes. Un dernier groupe au sud de la Loire montre des gobelets décorés au peigne avec des motifs généralement maritimes ou linéaires. Ces recherches sont actuellement poursuivies dans le cadre d'une thèse à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Nous nous focalisons maintenant sur l'origine des productions en céramique commune et l'homogénéité globale des assemblages céramiques afin de déterminer les mécanismes sociaux sous-jacents à l'apparition du Campaniforme et à mesurer l'impact de cette culture sur la façade atlantique.

### Bibliographie

Besse M. 1996. - *Le Campaniforme en France. Analyse de la céramique d'accompagnement*, Oxford, Tempus Reparatum.

Besse M. 2003. - *L'Europe du 3e millénaire avant notre ère. Les céramiques communes au Campaniforme*, Lausanne, Cahiers d'Archéologie romande, 230p.

Blanchet S., Nicolas T., Toron S. 2012. - *Des constructions inédites à la transition Néolithique final-Bronze ancien en Bretagne : premier bilan*, InterNéo, journée d'information du 17 novembre 2012, 9, Paris, p. 135-145.

L'Helgouach J. 2001. - Le cadre culturel du campaniforme armoricain, in Nicolis F. (dir.) : *Bell Beakers Today: Pottery, People, Culture, Symbols in Prehistoric Europe*, Proceedings of the International Colloquium, Trento 1998, Trento, Éd. Provincia Autonoma di Trento-Servizio Beni Culturali et Ufficio Beni Archeologici, p. 289-299.

Le Carduner J. 1993. - *Contribution à l'étude des céramiques d'habitats de l'Âge du Bronze en Armorique. Sites fouillés et prospections récentes*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de J. Briard, Université de Rennes 1, 211p.

Noël J.-Y. 2008. - *In terra incognita : le Campaniforme normand, synthèse préliminaire du mobilier céramique*, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105, p. 577-593.

Prieto-Martinez M. et Salanova L. 2009. - Coquilles et Campaniforme en Galice et en Bretagne : mécanismes de circulation et stratégies identitaires, *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 106, p. 73-93.

Quentin FAVREL  
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne,  
UMR 8215 Trajectoires  
quentin.favrel@gmail.com

## L'occupation campaniforme de la plaine des Tilles dans le secteur de Genlis (Côte-d'Or)

FRANCK DUCREUX

Les paysages actuels de l'est et du sud-est dijonnais sont essentiellement conditionnés par la plaine des Tilles, vaste système alluvial drainant l'ensemble du réseau hydrographique du piedmont des coteaux calcaires des côtes bourguignonnes jusqu'à la Saône (fig. 1). Il est formé de réseaux d'écoulements superficiels et de chenaux plus importants, mais de faible profondeur, qui ont fortement influencé le paysage et l'occupation humaine dès le Néolithique. Cette plaine constitue un couloir de communication régional de première importance, qui relie l'axe Saône-Rhône au Bassin parisien et à la Champagne. Les nombreux projets d'aménagements du territoire et l'extraction de graviers font de cette région l'une des mieux documentées sur le plan archéologique pour la Bourgogne. Les indices d'une occupation campaniforme dans la région de Genlis, qui occupe une position centrale dans la plaine des Tilles sont récents et essentiellement dus aux travaux liés à l'aménagement de la ligne à grande vitesse Rhin / Rhône. Ils restent relativement modestes au regard de l'étendue géographique de la région et se concentrent essentiellement au nord/nord-ouest de la localité de Genlis. D'autres terroirs ont révélé une occupation campaniforme, au nord de cette zone, à l'est de la région dijonnaise (Quétigny, Saint-Apollinaire) et au sud (Secteur de Pluvet).

### 1 - les sites

#### 1.1 - Labergement-Foigney, Les Vernes, Les Côtes-Robin

Le site de Labergement-Foigney a fait l'objet d'une fouille extensive dans le cadre des travaux d'aménagement de la ligne L.G.V. Rhin / Rhône en 2014 (Ducreux 2015 a et b). Il s'agit d'un site de référence en matière d'habitat pour l'âge du Bronze bourguignon. L'occupation campaniforme s'y développe sur deux secteurs (Les Vernes, Les Côtes-Robin). Les structures associées à ces deux secteurs sont des fosses (fig. 2, n° 9, 23) ou des puits plus profonds (fig. 2, n° 4, 14, 25). Aucune trace de bâti ne peut être associée avec certitude à cette occupation (fig. 2). Il semble s'agir des prémices de l'occupation

du début du Bronze ancien qui offre en revanche un espace plus structuré et organisé, avec le plan de trois bâtiments. Le site des Vernes est formé d'une petite série de fosses peu profondes (ST 001, 012, 124, fig. 2) et de puits plus profonds qui ne présentent pas d'organisation spatiale particulière (ST 002, 157 fig. 2). Certaines de ces structures offrent de petits ensembles céramiques avec des profils typochronologiques tardifs. L'ensemble le plus représentatif de la fosse ST 12 renferme des vases en forme de tonnelet (fig. 2, n° 17, 18, 22), relativement fragmentés, décorés de cordons lisses préoraux (fig. 2, n° 17) ou de lignes horizontales exécutées avec la technique du peigne campaniforme (fig. 2, n° 18) ou encore à motifs scalariformes (fig. 2, n° 22). Le seul élément complet est un vase sphérique à fond aplati, réalisé en pâte grossière (fig. 2, n° 21). Il s'agit d'une forme très atypique, représentée du Néolithique final au Bronze ancien. Un fond de tasse carénée semble devoir être attribué à un exemplaire de type « Roseaux ». Ces éléments placent le remplissage de cette fosse dans une phase tardive du Campaniforme. Un certain nombre de traits de caractère typiques (décors au peigne, décors scalariformes) indiquent toutefois une influence du groupe bourguignon-jurassien encore sensible. Une datation C<sup>14</sup>, effectuée sur le remplissage de la structure, confirme le caractère tardif de la structure : Poz 64018 : 3815±35 BC (2350-2140 avec une probabilité de 88,5% à deux sigmas). Les autres ensembles du site n'apportent pas plus d'informations et semblent devoir être contemporains de la structure ST12. Notons la présence d'un gros vase d'accompagnement en tonnelet et à cordon lisse dans le puits ST 157 (fig. 2, n° 24-25). Le site des Côtes-Robin n'est guère documenté que par un puits qui a livré un dépôt de rejets domestiques constitué de faune et de tessons décorés à la cordelette apparemment plus précoce que le reste de l'occupation (fig. 21, n° 1-3). Ces tessons proviennent d'un gobelet à profil sinueux typique des productions bourguignonnes de la première moitié du Campaniforme. Datation C<sup>14</sup> effectuée sur le remplissage de



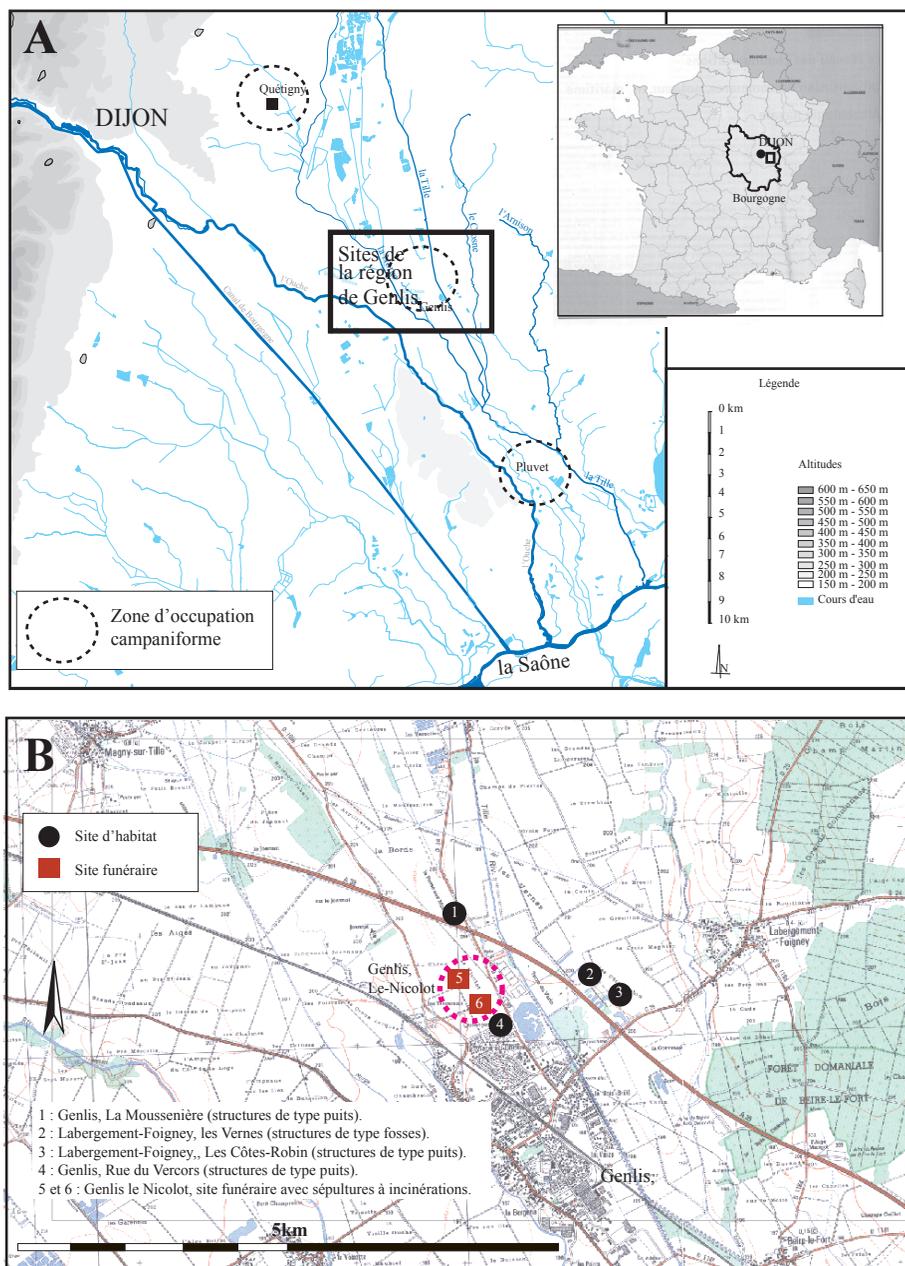


Fig. 1 - A : situation géographique et hydrographique de la plaine des Tilles (carte : R.Labeaune, Inrap); B : l'occupation campaniforme de la plaine des Tilles (Carte F.Ducreux, source : IGN).

cette structure : Poz-70046,  $3855 \pm 35$  BP, soit 2480-2269 à 78,4% de probabilités).

### 1.2 - Genlis, Rue de du Vercors

Le site se situe à environ 1km à l'ouest du précédent (fig. 1 et 3); la fouille, pratiquée sur une surface d'environ 5000m<sup>2</sup> a produit quatre structures de type puits, associées à un mobilier fragmenté et peu nombreux (Devevey 2015). Le principal ensemble, issu du puits ST 108, est attribuable à une phase tardive du Campaniforme. La présence de vases à profil sinueux (fig. 3, n°9-10), d'organes de préhension (fig. 3,

n°9, 13, 15) suggère une datation à l'extrême fin du Campaniforme, voire à la transition avec le Bronze ancien. L'élément le plus significatif est un tesson à décor de lignes et de motifs scalariformes traités au peigne. L'irrégularité du motif et la « légèreté » du traitement sont significatives de cette phase ultime du Campaniforme régional et ils se retrouvent dans les productions décorées de nombreux sites contemporains en Côte-d'Or (Genlis, La Moussenière; Labergement-Foigny, les Côtes-Robin ST1, ST 12). Dans la Nièvre, le vase décoré de Magny-Cours (Ducreux

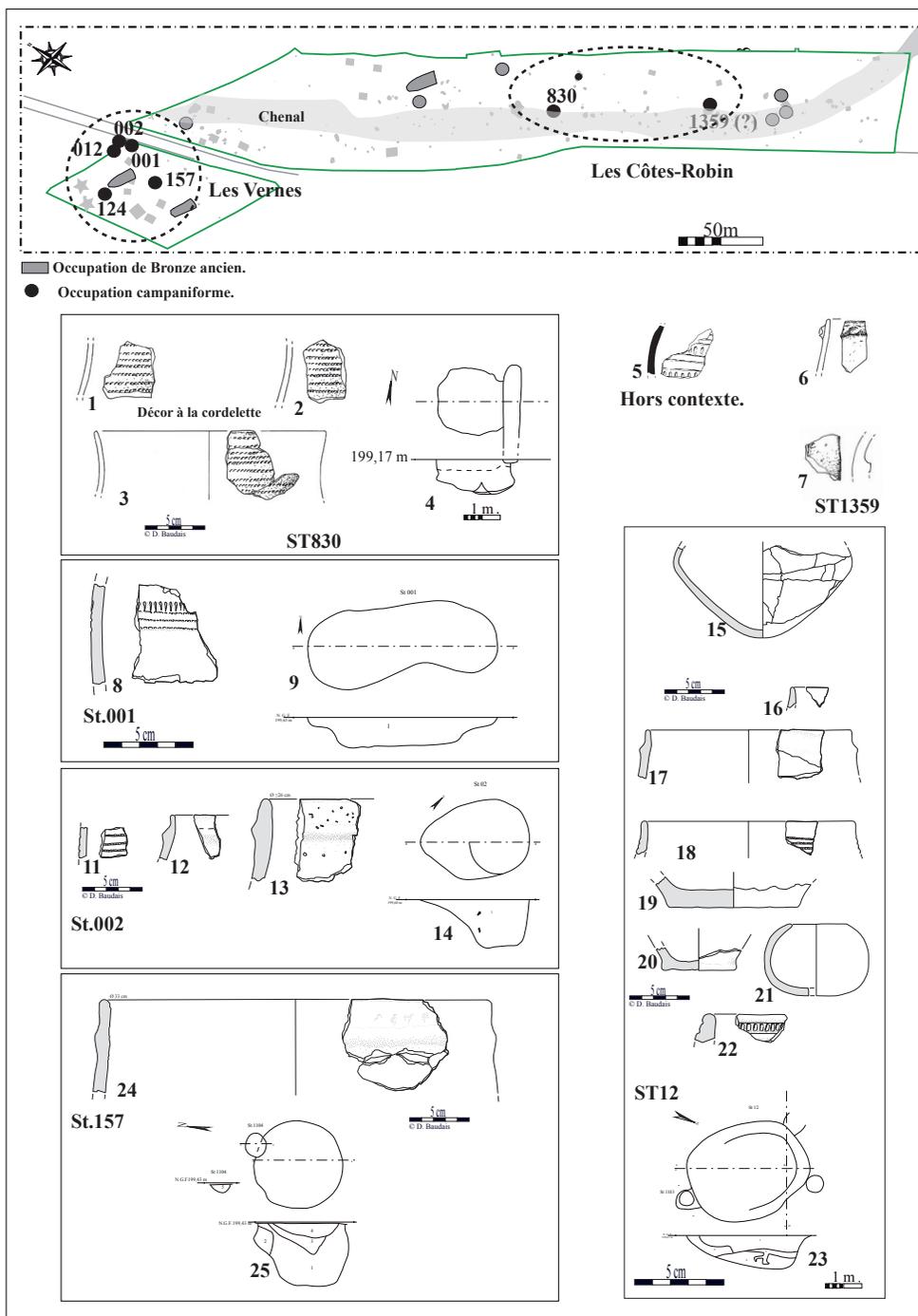


Fig. 2 - L'occupation campaniforme de Labergement-Foigney, les Vernes et les Côtes-Robin (plan : F. Ducreux, DAO : Y. Amrane, Inrap).

et al. 2014) bénéficie également d'un traitement semblable. D'après le mobilier contenu dans les structures, l'occupation de ce site se situe dans le même créneau chronologique que celle de Labergement-Foigney, les Vernes.

### 1.3 - Genlis, la Mousenièrre

À l'ouest du territoire occupé au Campaniforme, il comporte trois puits dont l'utilisation s'étale du début du

Campaniforme jusqu'à la fin du Bronze ancien. Ils sont implantés sur les berges d'un chenal susceptible d'être le prolongement occidental du chenal de Labergement-Foigney. Dans la partie fouillée sur le secteur de la Mousenièrre, le fond de ce chenal révèle un épais niveau organique composé de déchets domestiques apparemment homogènes sur le plan culturel et datés de la transition Campaniforme / Bronze ancien. Pour la période du Campaniforme,



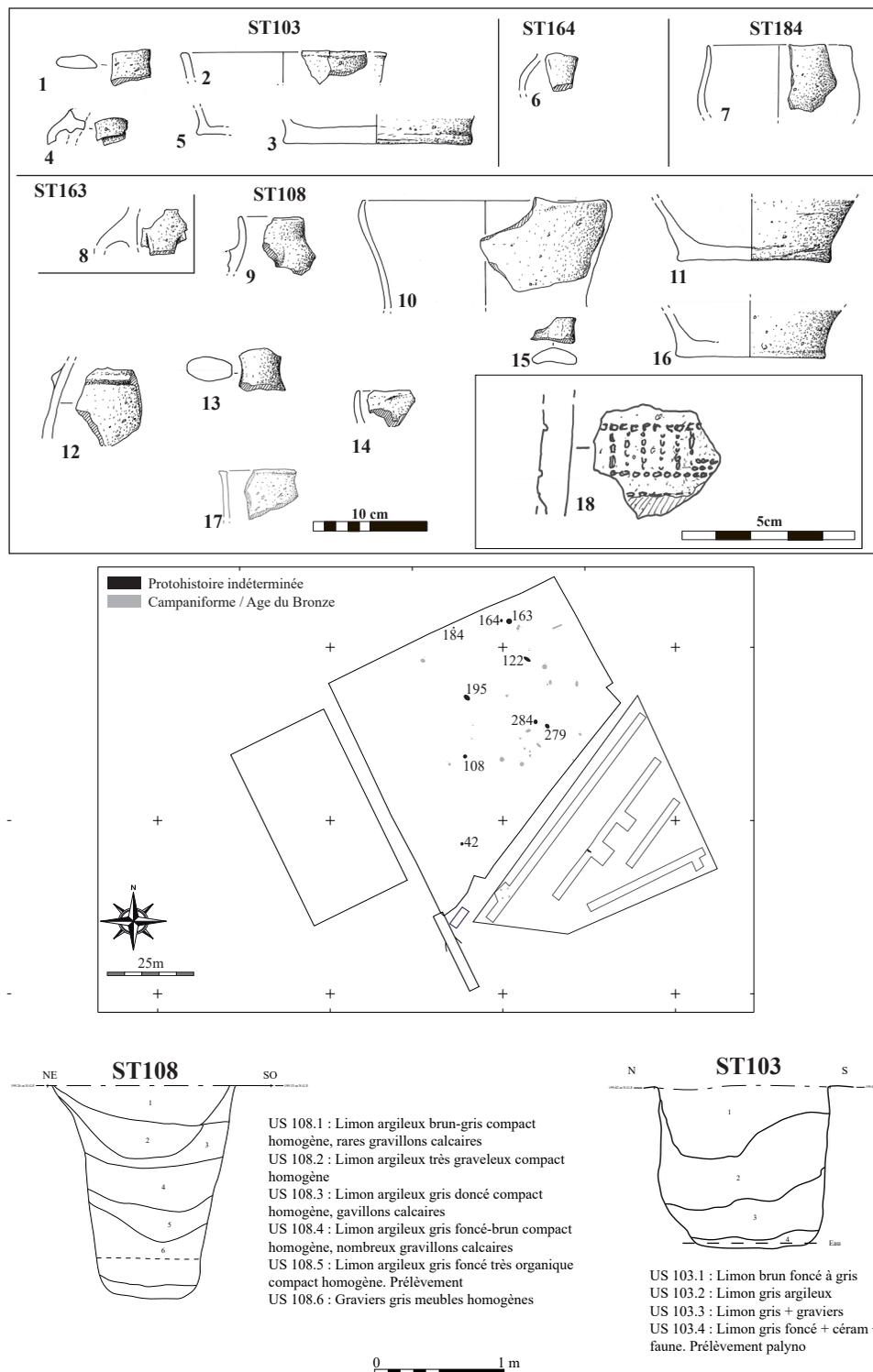


Fig. 3 - Le site de Genlis, Rue-du-Vercors (plan : F. Devevey, DAO : Y. Amrane, Inrap).

un seul puits est attesté, livrant un mobilier constitué d'un ensemble de trois vases, d'une meule en granite et d'un important lot de faune composé d'ossements de porc et majoritairement de bœuf. Le mobilier céramique comprend quant à lui les fragments d'un gros vase à profil sinueux et encolure concave, à fond

débordant, décoré de lignes horizontales de motifs estampés et d'un cordon digité préoral (fig. 4, n°3). Il présente de fortes similitudes avec les récipients de la transition Cordé / Campaniforme connus en Hollande, notamment sur la nécropole de Hijken (Arnoldussen, De-Vries, 2014, fig. 2). Son association avec

un tesson à décor à la cordelette (fig. 4, n°2) semble confirmer l'hypothèse d'une datation ancienne de ce dépôt, également corroborée par deux datations  $C^{14}$  réalisées à la fois sur le dépôt (C4 : Poz-64790 :  $4100 \pm 35$  BP) et le niveau qui vient le sceller (C3 : Poz-61792 :  $4115 \pm 35$  BP). Il s'agit des dates les plus hautes obtenues sur des productions campaniformes pour la région.

Le comblement du chenal est quant à lui formé d'un niveau de dépotoir important, conservé sur une trentaine de centimètres, qui offre environ deux cents éléments lithiques et céramiques situant sa mise en place à la transition Campaniforme / Bronze ancien. Les productions décorées sont encore fortement inspirées des concepts décoratifs campaniformes avec des décors de lignes horizontales au peigne, largement répandus dans la région sur toute la période du Campaniforme, mais également des motifs plus complexes tirés du répertoire épi-campaniforme (chevrons horizontaux, triangles hachurés, croisillons incisés, fig. 4, n°4-8). Quelques cas de décors de cercles estampés sont attestés sur des vases de grosses dimensions (fig. 4, n°9). Notons au travers de ces productions, une tendance au conservatisme avec la persistance du décor au peigne, appliqué sur des productions fortement inspirées des répertoires méridionaux et du style barbelé en particulier. Les formes de céramique d'accompagnement connaissent également une forte composante méridionale (moyenne vallée du Rhône, nord du Massif Central) avec des formes pansues et sinueuses associées à des éléments plastiques (cordons lisses horizontaux ou articulés, languettes horizontales, anses longues en ruban, fig. 4, n°9-22).

#### 1.4 - Genlis, le Nicolot

C'est le seul site funéraire connu à l'heure actuelle sur le territoire de Genlis (Christin *et al.* 2016). Cette présence funéraire est d'ailleurs attestée du Campaniforme à la Tène ancienne. Pour l'occupation du Campaniforme, deux sépultures à incinération ont été découvertes au sein de la nécropole de l'âge du Fer (UF 24 et M8, fig. 5 et 6)

La sépulture UF24 est installée dans une fosse quadrangulaire de dimensions inconnues puisqu'elle est en partie recoupée par le fossé d'un enclos laténien (fig. 5). Le dépôt funéraire a été préservé et livre outre les ossements incinérés, un

ensemble mobilier typique des dotations funéraires campaniformes : un briquet en silex, un brassard d'archer en schiste, un petit poignard en cuivre d'affinités orientales et les fragments d'un vase de type gobelet décoré d'une bande horizontale de triangles hachurés et incisés, en partie détruit lors du creusement du fossé laténien. Une datation  $C^{14}$  a été réalisée sur le dépôt funéraire : (UF24 : Poz-64785 :  $3805 \pm 30 \pm 35$  BP).

La structure associée au monument M8 s'avère d'emblée plus complexe (fig. 6). Elle était à l'origine circonscrite dans un espace quadrangulaire de 1,5 m de longueur pour 1 m de largeur, délimité par une structure formée de huit trous de poteaux positionnés aux angles du monument et reliés entre eux par des fossés de faible profondeur. Ce dispositif laisse entrevoir une structure de type cabane mortuaire. Cette hypothèse étant fortifiée par l'existence d'un remplissage différent entre les remplissages interne et externe de la structure. Cette remarque révèle un effet de paroi délimitant une aire centrale (traces d'une cloison en clayonnage ou autres matériaux périssables). La sépulture, vraisemblablement installée à l'intérieur a souffert de l'érosion des sols, mais elle peut être caractérisée par le mobilier glané dans le remplissage des structures en creux. Il s'agit d'une incinération associée à deux vases de type gobelets à décors de lignes horizontales réalisées à la cordelette. L'un d'entre eux, fortement brûlé a certainement été incinéré en même temps que le défunt et l'autre ne porte pas de traces d'exposition au feu. Cette incinération a été datée par le  $C^{14}$  sur des charbons de bois prélevés dans le trou de poteau ST5 : (M8 Poz-64782 :  $3890 \pm 35$  BP).

## 2 - Chronologie et aspects culturels des occupations campaniformes du secteur de Genlis

Les ensembles qui viennent d'être décrits demeurent difficiles à interpréter sur le plan chrono-culturel en raison de leur faiblesse en mobilier caractéristique, mais ils sont tous bien datés par le  $C^{14}$ . Une première ébauche chronologique peut être proposée, en croisement avec les données obtenues sur le plan régional, notamment dans les régions chalonaise et dijonnaise (fig. 7).

La première période de la transition



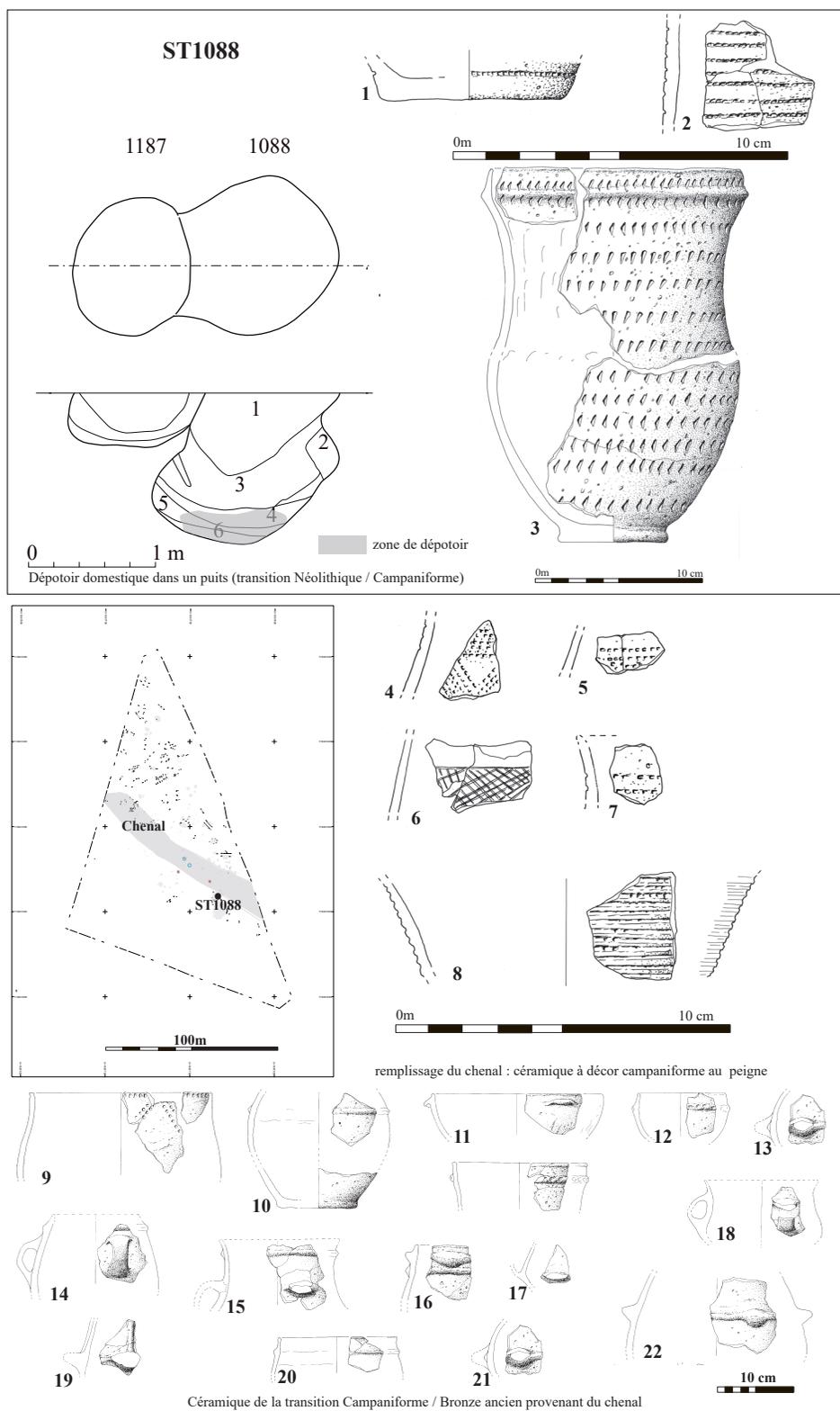


Fig. 4 - Le site de Genlis, la Mousenière de la fin du Néolithique jusqu'au début du Bronze ancien (plan : F.Ducreux, L.Christin, DAO : Y. Amrane, Inrap).

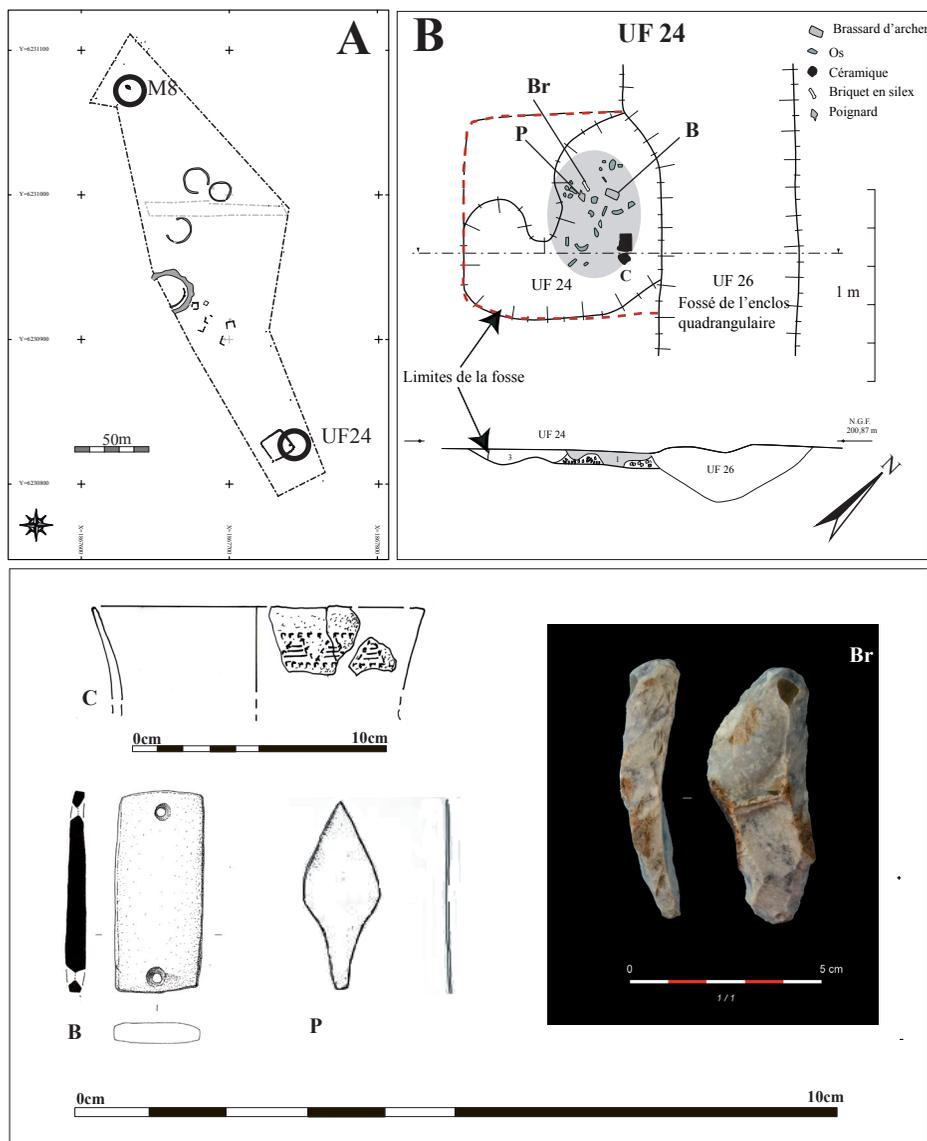


Fig. 5 - Site de Genlis, le Nicolot. A : plan de la nécropole de Genlis, le Nicolot (plan : F. Ducreux, L. Christin, DAO : Y. Amrane, Inrap) ; B : plan de la sépulture à incinération campaniforme UF 24, mobilier associé à la sépulture (plan : L. Christin, DAO : Y. Amrane, dessins : F. Gauchet, © : J.B. Lajoux, Inrap).

Néolithique final / Campaniforme reste très mal caractérisée tant sur la plaine des Tilles qu'au niveau régional. La présence de tessons campaniformes, dont un individu à décor mixte à la cordelette et au peigne dans les assemblages céramiques des sites d'Ouroux-sur-Saône et de Chasseyle-Camp (Niveau 5, Thevenot, 2005, fig. 148) tend à montrer une diffusion très progressive du style campaniforme dans les traditions céramiques du Néolithique final. Le mobilier contenu dans le puits ST 1088 de Genlis, la Moussenièrre permet de poser l'hypothèse d'une composante cordée dans la genèse du Campaniforme bourguignon. Si l'on se réfère toujours

à ce mobilier, les connexions culturelles sont dirigées vers l'Europe du nord, la Hollande en particulier. Cette hypothèse, qui demande à être vérifiée par de futures découvertes rejoint les travaux de M. Besse sur la céramique commune campaniforme du domaine oriental européen, qui voit également une composante cordée dans les formes d'accompagnement du complexe oriental du Campaniforme (Besse 2003). Les décors à la cordelette sont également représentés sur les deux gobelets de la sépulture M8 de Genlis, le Nicolot. Ces deux gobelets affectent une morphologie très orientale (encolure haute, sinueuse et panse basse, types 1 et 2 de la typologie de

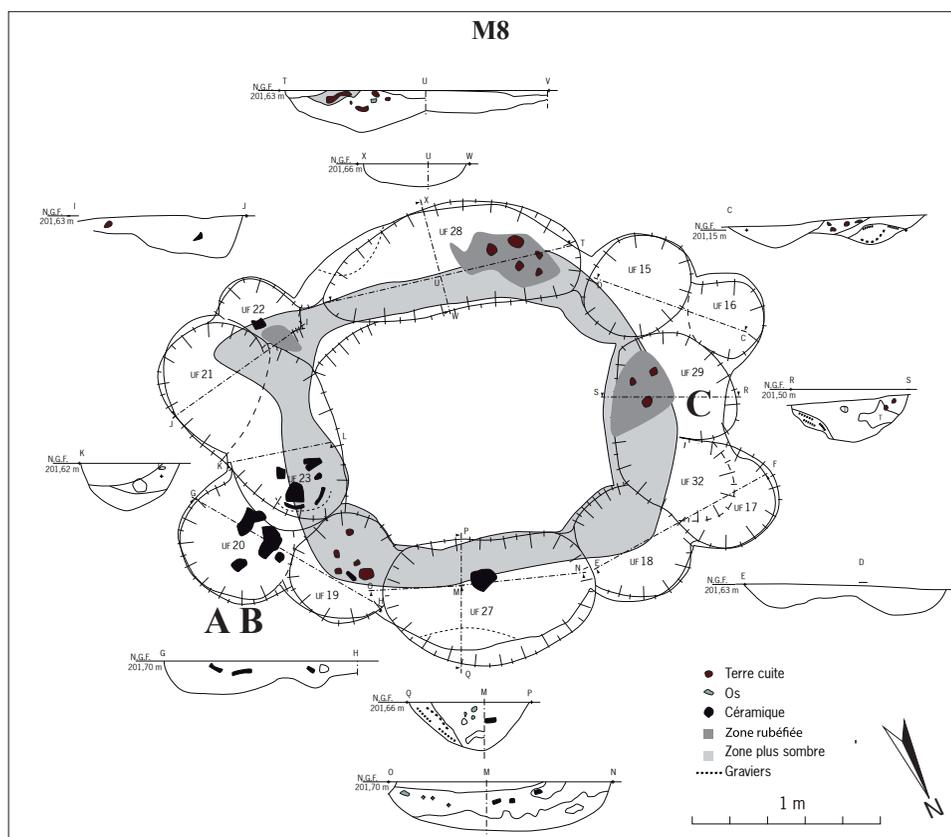
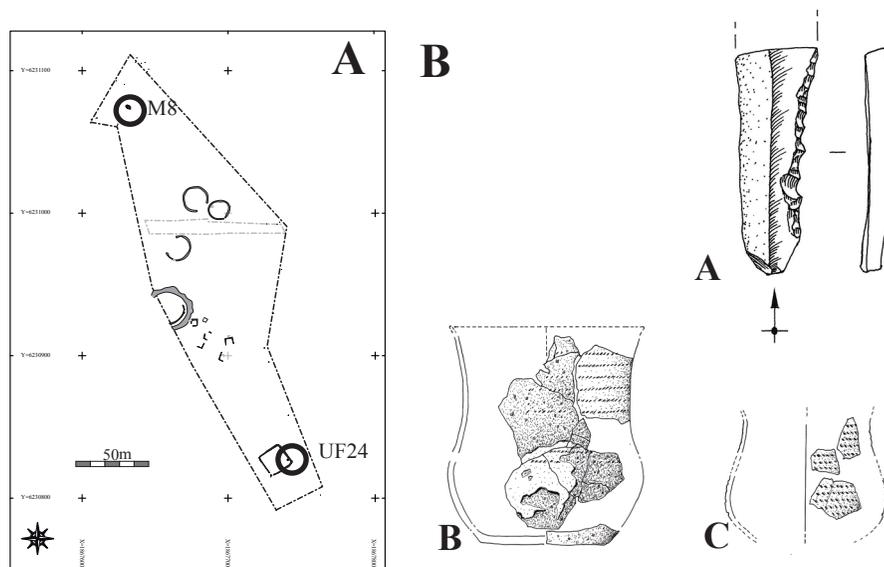


Fig. 6 - Site de Genlis, le Nicolot. A : plan de la nécropole de Genlis, le Nicolot (plan : F. Ducreux, L. Christin, DAO : Y. Amrane, Inrap) ; B : plan du monument funéraire M8, mobilier associé à la sépulture (plan : C. Fossurier, DAO : Y. Amrane, dessins : F. Ducreux, J.B. Lajoux, Inrap).

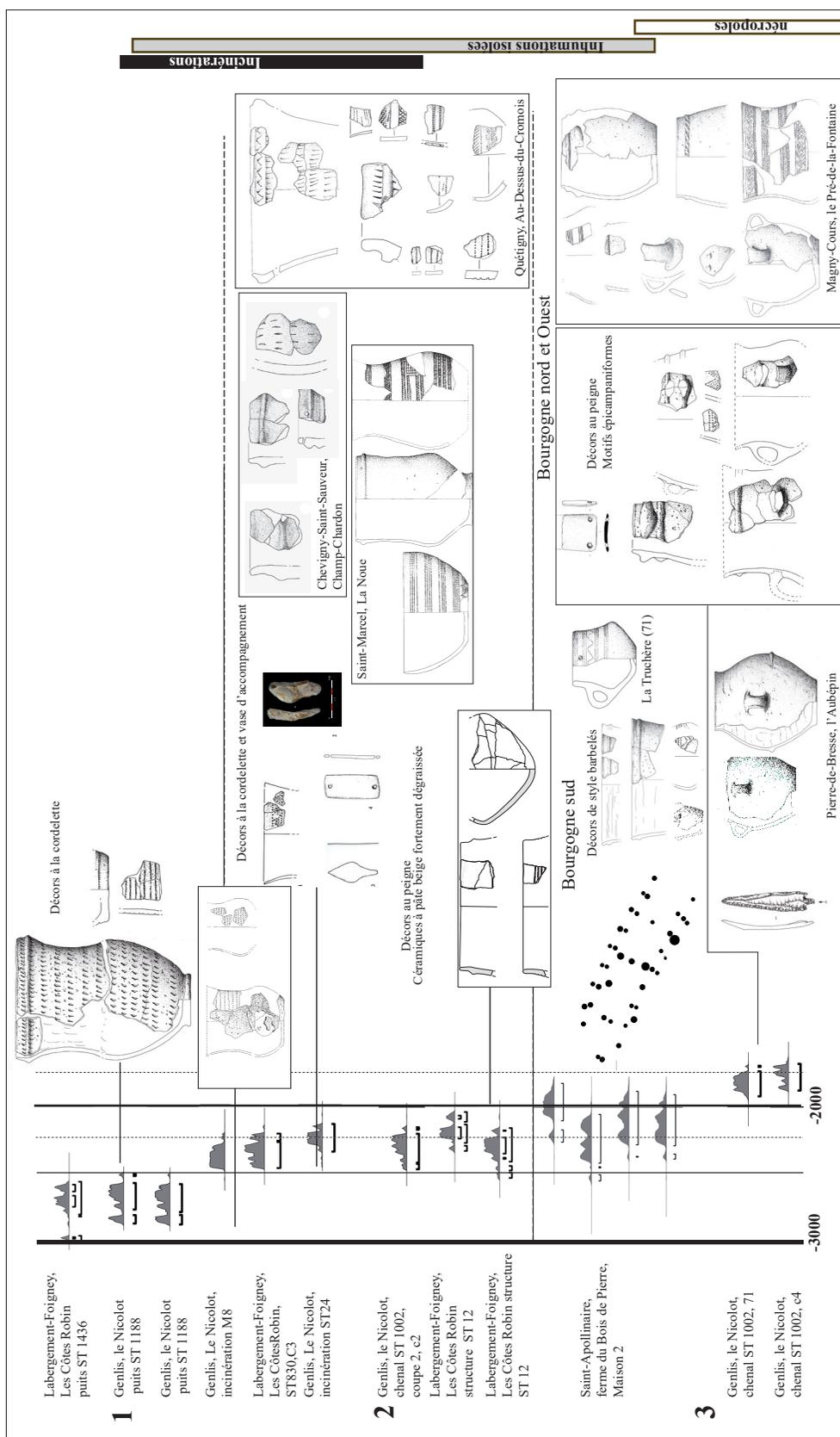


Fig. 7 - Chronologie du Campaniforme du secteur de Genlis et en Bourgogne (DAO : F. Ducreux, Inrap)



Marie Besse, 2003), commune à beaucoup de gobelets bourguignons. Les datations C<sup>14</sup> placent cette sépulture dans un créneau chronologique situé entre -2500 et -3000 av. J.C., à la transition avec la période suivante (Poz-64782 : 3890 ± 35 BP).

La deuxième période, la mieux documentée sur le plan régional, correspond à la phase de régionalisation des décors de la périodisation de Jean Guilaine (Guilaine dir. 1984). Elle est en outre représentée par les ensembles céramiques de la région chalonaise, parmi lesquels celui de Saint-Marcel, La Noue (Salanova, Ducreux 2005). Ces ensembles présentent de fortes composantes rhénanes, mais des connexions plus lointaines, avec l'Europe centrale, peuvent être évoquées (céramiques polypodes, coupes à cordons). Paradoxalement, cette période n'est pas ou très peu représentée dans la région de Genlis. La sépulture à incinération UF 24 de Genlis, le Nicolot peut toutefois être rattachée à cette période grâce à son gobelet à décor de triangles hachurés et incisés, fréquent dans l'ensemble de Saint-Marcel. Sa datation C<sup>14</sup> corrobore cette hypothèse (Poz-64785 : 3805 ± 30 BP). Au delà de cette sépulture, quelques structures du site de Labergement-Foigney, les Vernes s'associent à des datations semblables (fig.7), mais avec un mobilier plus évolué, tirant déjà sur l'Epi-campaniforme. Elles semblent devoir se situer en fin de période, voire à la transition avec la période 3. Pour cette deuxième période, les sites les plus proches se trouvent dans la région dijonnaise (Quétigny, Au Dessus-du-Cromois, Quétigny, la Ferme-du-Bois-de-Pierre) et ils n'ont livré que de rares éléments mobilier (fig. 7). Cette période reste donc difficile à caractériser sur un plan local. Le mobilier provenant de la fosse de Quétigny, Au Dessus-du-Cromois (Salanova et Ducreux 2005, fig. 57) affiche de fortes connexions avec le site de La Noue et il paraît vraisemblable que le nord et le sud de la plaine de Saône bourguignonne soient réunis dans l'espace occupé par le groupe bourguignon-jurassien (Salanova et Ducreux, 2005).

Une période tardive du Campaniforme peut également être définie sur la base d'ensembles de la région de Genlis, mais également de la vallée de la Loire (site de Magny-Cours, le Pré-de-la-Fontaine, Nièvre), dans la zone de confluence Loire / Allier (Ducreux *et al.* 2013). Ces ensembles, issus de fouilles récentes montrent une évolution de la céramique

d'accompagnement vers des formes à panse arrondie pour les vases hauts et carénées pour les vases de type tasses. Le mobilier présente de fortes connexions avec le style épi-campaniforme barbelé méridional qui connaît en Bourgogne son expansion la plus septentrionale. La vallée de la Saône semble jouer un rôle de zone « tampon » entre un secteur méridional connecté aux groupes barbelés méridionaux documenté par les sites de Pierre-de-Bresse, l'Aubépin (fouille inédite, S. Chevrier, Inrap) et un grand secteur nord comprenant le nord-est de la Bourgogne et une large partie occidentale (Val de Loire) où un certain conservatisme est attesté au moins dans les productions céramiques. En effet, nous pouvons constater dans cette zone une persistance de la technique décorative campaniforme du peigne, utilisée pour des motifs largement inspirés du répertoire barbelé (chevrons emboîtés, triangles...).

Ce secteur nord-occidental est bien documenté sur les sites de la région de Genlis (La Moussenièrre, remplissage du chenal) et de l'est Dijonnais (Quétigny, la Ferme-du-Bois-de-Pierres) auquel il convient d'ajouter l'ensemble de Magny-Cours, le Pré-de-la-Fontaine. Il est probable que cette situation au sein d'une zone tampon soit l'un des facteurs engendrant le fort dynamisme de la plaine des Tilles au Bronze ancien.

### Conclusion

Les fouilles récentes menées sur le secteur de Genlis (Côte-d'Or) fournissent les premières données concernant le Campaniforme dans cette partie de la plaine des Tilles. Ces données majeures et encore inédites sur une grande partie du domaine campaniforme européen, concernent notamment la pratique de l'incinération et elles viennent abonder un corpus qui ne cesse de s'élargir. D'un point de vue culturel, les ensembles mobiliers rattachent l'Est de la Bourgogne en général à la sphère nord-orientale / orientale du Campaniforme. Les indices d'habitat restent plus modestes, mais se révèlent d'une grande importance pour la compréhension de l'occupation du Bronze ancien du même secteur, beaucoup plus dynamique.

**Bibliographie**

Arnoldussen S. et De Vries K.M. 2013-2014. - Of farms and fields: the Bronze age and Iron Age settlement and celtic fields at Hijken – Hijkerveld, *Palaeohistoria*, 55/56, p.85-104.

Besse M. 2003. - *L'Europe du 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Les céramiques communes au Campaniforme*, Cahiers d'Archéologie romande, Lausanne.

Christin L. Ducreux F. Fossurier C. – The Bell beakers cremations at Genlis (Bourgogne, France). *Musaica archaeologica*, 1/2016, p.21-36. Bratislava, 2016.

Devevey F. 2015. - Genlis, Rue du Vercors, *La Nicolot, Côte d'Or, Bourgogne. Occupations protohistorique et antique de la plaine des Tilles*, Rapport de fouille archéologique, Inrap Grand Est Sud et Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon.

Ducreux F. 2015a. - *Habitats protohistoriques et gallo-romains dans la plaine des tilles*. Rapport d'Opération, Fouille archéologique, Inrap Grand Est Sud et Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon.

Ducreux F. 2015b. - les occupations de l'âge du Bronze à Labergement-Foigny, Lieudit les Côtes-Robin (Côte d'Or), *Bulletin de l'Association pour la Promotion de la Recherche sur l'Âge du Bronze*, n°14, p.82-96.

Ducreux F. *et al.* 2014. L'occupation néolithique et protohistorique du site de Magny-Cours, Le Pré-de-la-Fontaine (Nièvre), *Revue archéologique de l'Est*, t. 62, p. 409-424.

Ducreux F. dir. 2016, à paraître. - *Nécropoles et habitat protohistoriques et gallo-romains dans la région de Genlis*, Rapport de fouille, Inrap Grand Est Sud et Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon.

Guilaine J. dir. 1984. - *L'Âge du Cuivre européen. Civilisations à vases campaniformes*, Editions du CNRS, Paris.

Salanova L. et Ducreux F. 2005. - L'habitat campaniforme de La Noue à Saint-

Marcel, éléments de définition du groupe bourguignon jurassien, *Gallia Préhistoire*, t.47, p. 33-146.

Thevenot J.P. 2005 - *Le Camp de Chassey, Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire. Les niveaux néolithiques du rempart de la Redoute*, Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 22, Dijon.

Franck DUCREUX  
Inrap Grand Est Sud, UMR6298 Arthehis  
franck.Ducreux@inrap.fr.



## Fin du Bronze ancien ou début du Bronze moyen : Bilan typo-chronologique de la céramique en Alsace vers 1650- 1500 av. J.- C.

ESTELLE RAULT ET CÉCILE VEBER

### 1 - Introduction

Le mobilier céramique du Bronze ancien et moyen a fait l'objet de nombreuses réflexions en Alsace. Que les corpus soient issus de fouilles anciennes ou de découvertes plus récentes liées à l'archéologie préventive, les ensembles restent cependant relativement pauvres en termes de quantités ou de qualité. Une première synthèse, réalisée par M. Lasserre en 1999, concernait de petits lots céramiques attribués à la fin de l'âge du Bronze ancien et au début du Bronze moyen (Lasserre 1999). Dix ans après, les actes de la table ronde de Strasbourg consacrés à la fin du Néolithique et le Bronze ancien ont permis de réactualiser les données de cette période et de proposer une classification du mobilier céramique en quatre phases (Denaire, Croutsch 2010) : un groupe A correspondrait à la transition du Néolithique et du Bronze ancien, un groupe B au Bronze ancien A1 et les groupes C et D au Bronze ancien A2 (d'après la chronologie de P. Reinecke reprise par H. Müller-Karpe en 1959). Le colloque sur l'âge du Bronze moyen tenu à Strasbourg en 2014, fait état du même constat : le manque d'ensembles céramiques étoffés ne permet pas de mieux caractériser la fin du Bronze ancien et le début du Bronze moyen. Une majorité des corpus est alors régulièrement datée du Bronze A2/B1 sans précisions.

Toutefois, deux nouvelles découvertes viennent combler ces lacunes en Alsace. En effet, les sites d'Erstein «Grasweg-PAPE», fouillé en 2013-2014 et d'Obernai «PAEI», fouillé en 2013, ont livré des corpus céramiques quantitativement plus importants et plus variés que les ensembles céramiques connus jusque-là. Ils bénéficient en plus, l'un et l'autre, d'une datation radiocarbone. Une datation dendrochronologique effectuée sur un puits du site d'Erstein vient conforter ces données.

### 2 - Présentation des sites et de leur mobilier céramique

#### 2.1 - Erstein «Grasweg-PAPE»

Le site a été fouillé lors de deux campagnes de fouilles, celles de 2007 et de 2013-2014 par le PAIR (Croutsch, en cours). La dernière campagne a permis le décapage de 8 ha de fouille livrant des structures domestiques diverses datées de la transition du Néolithique/Bronze ancien à l'étape moyenne du Bronze final (fig.1). Un total de onze structures datées du Bronze ancien A2/Bronze moyen B a livré du mobilier céramique. Il s'agit entre autres d'une grande fosse polylobée et d'un puits, ce dernier ayant livré un grand ensemble céramique et deux datations absolues (puits 218) (une datation dendrochronologique : 1562 ± 10 av. J.-C. et une datation radiocarbone : 3365 ± 35 BP)

Le mobilier céramique représente 2239 tessons soit un NMI de 125, estimé d'après les bords, pour un poids total de près de 32 kg. Le corpus se compose de diverses formes fermées au profil biconique, globulaire ou fuselé régulièrement munies d'une anse en ruban rapportée par tenon-mortaise sur la panse, rarement sur le bord. De rares formes ouvertes de type bol ou tasse ont été retrouvées. Ces vases portent des décors majoritairement modelés et incisés (fig. 2).

#### 2.2 - Obernai «PAEI»

Fouillé sur 7,5 ha en 2013 par l'Inrap Grand Est Sud, le site d'Obernai présente une durée d'occupation large, du Néolithique à l'Antiquité tardive (Féliu, en cours). Pour la période qui nous concerne, vingt fosses, dont la structure 3220 ayant livré un mobilier abondant associé à une datation absolue (3240 35 ± BP), ont été découvertes (fig. 1).

Le corpus céramique est composé de 731 tessons; soit un NMI de 153, défini d'après le nombre de bords pour un poids d'environ 23 kg, dont 16 kg pour la seule fosse 3220. Les formes présentes sont similaires à celles évoquées précédemment pour Erstein. Les décors observés sont principalement des décors modelés et



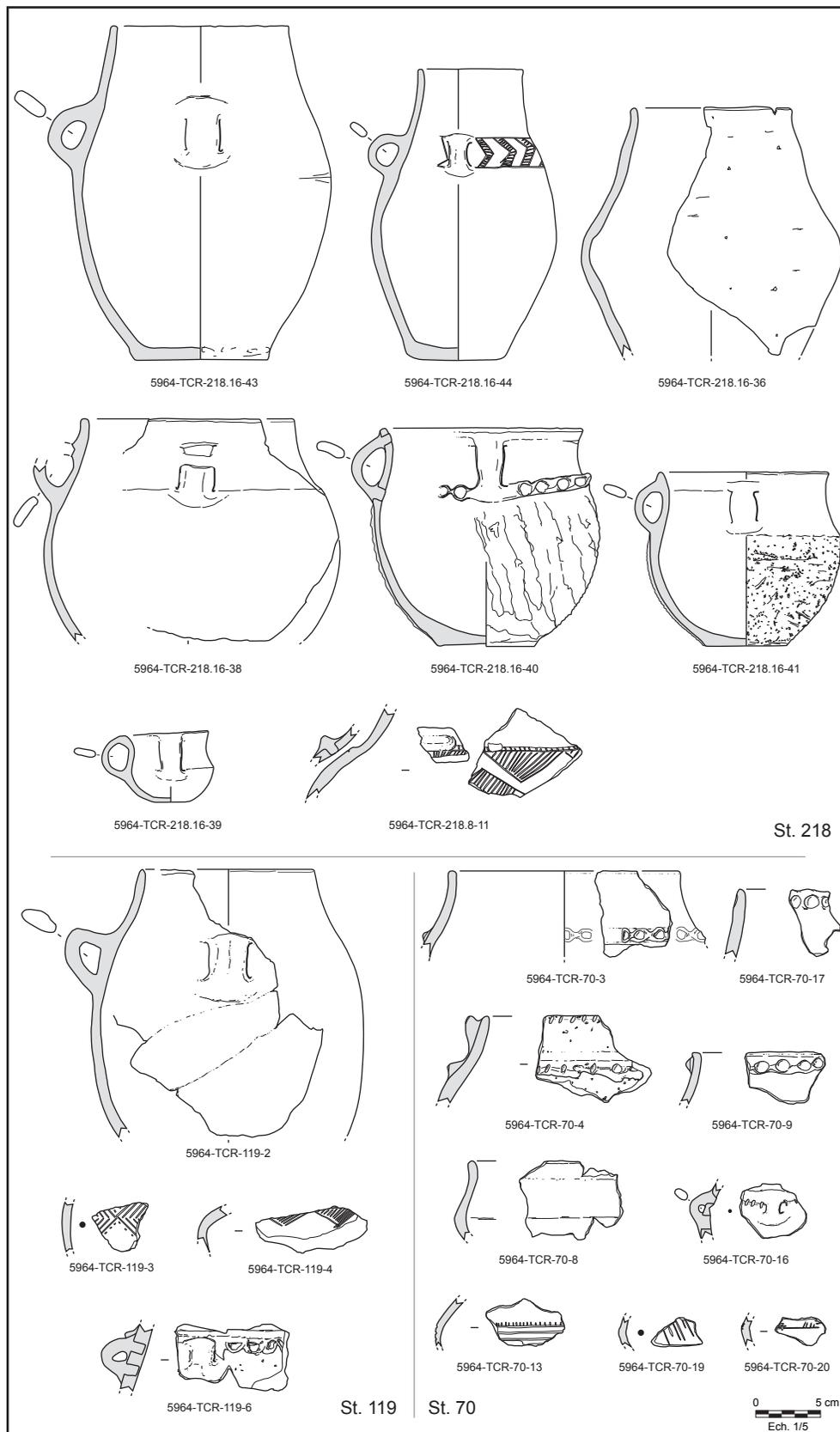


Fig. 2 - Erstein « Grasweg-PAPE » (Bas-Rhin). Planche récapitulative du mobilier céramique des structures datées du Bronze ancien A2/ Bronze moyen B1 (dessins E. Pascutto, E. Rault; DAO E. Rault, PAIR).



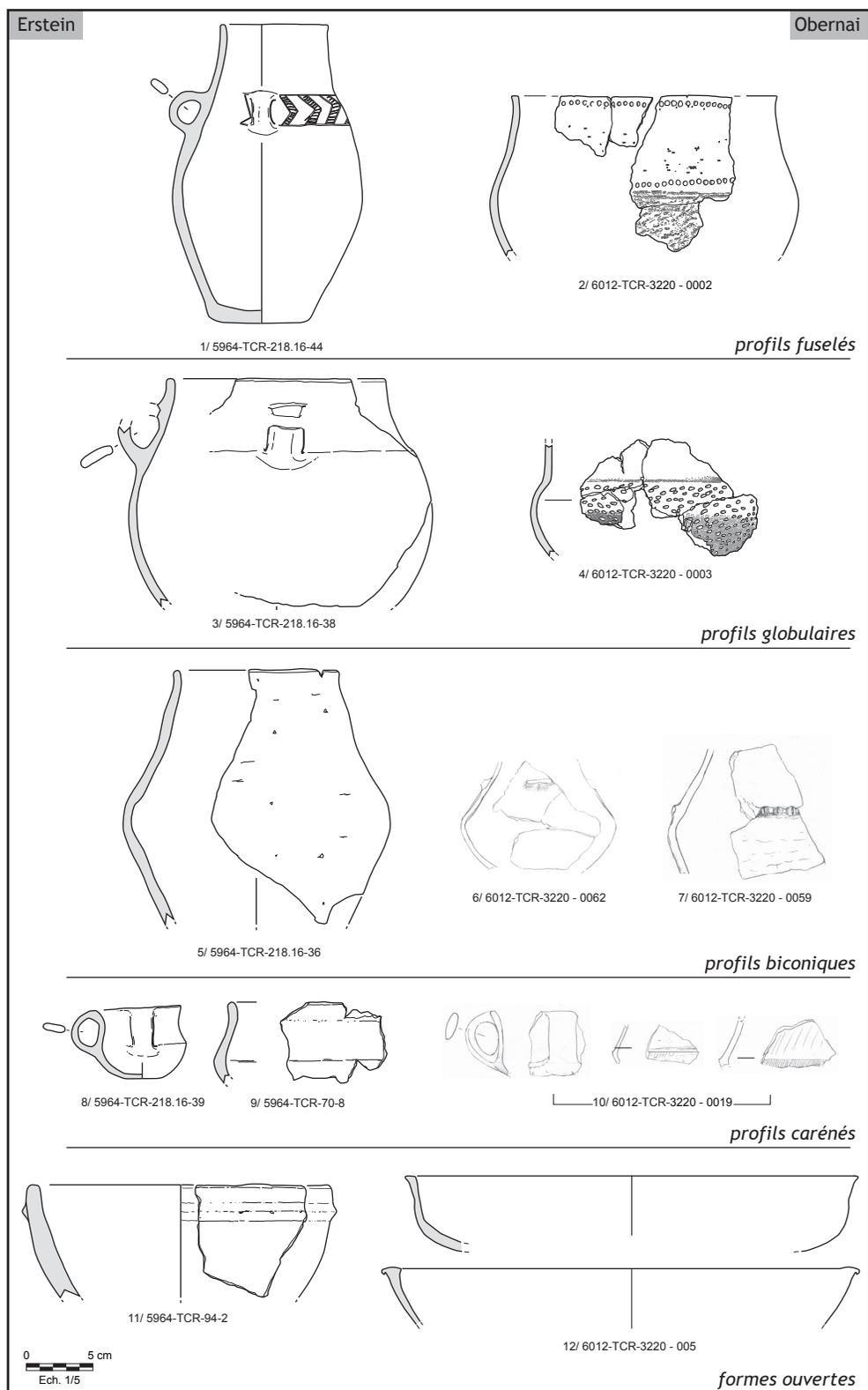


Fig. 4 - Erstein « Grassweg-PAPE » et Obernai « PAEI » (Bas-rhin). Planche récapitulative des types de vases (DAO E. Rault, C. Véber).

cordons lisses obliques, de quadrillages plus ou moins incisés grossièrement ou d'un crépissage. Cette partition du vase est d'autant plus nette que la surface de la partie supérieure (col) est soignée et qu'il y a l'ajout d'un cordon digité ou d'un ressaut/proto-épaulement à la jonction col/panse.

### 3.2 - Les vases au profil globulaire (fig. 4, n°3, 4)

Ces vases sont quasiment identiques pour les deux ensembles traités ici. Il s'agit de céramiques dont la partie inférieure est globulaire et la partie supérieure concave. Tout comme les profils fuselés, les bords sont dans le prolongement de la panse et les lèvres sont arrondies ou aplaties. La majorité de ces vases sont carénés.

Le seul ressaut ou proto-épaulement observé dans le corpus d'Erstein, se retrouve sur ce type de céramique. Une pseudo-préhension, ici un bouton, est présente sur la panse d'un de ces vases. Les autres décors se composent de lignes d'impressions circulaires sous le bord et de crépis plus ou moins grossier sur la panse inférieure. Comme pour les vases de formes fuselées d'Obernai, cette partition du vase peut être soulignée par un cordon ou une rupture de profil marquée. Le crépissage est uniquement retrouvé sur ces formes à Erstein.

A Obernai, ces vases possèdent les mêmes caractéristiques que les formes fuselées précédemment présentées pour ce site. Il semble toutefois que ces formes concernent uniquement des céramiques grossières.

### 3.3 - Les vases au profil biconique (fig. 4, n°5-7)

Ces vases sont peu présents dans les deux corpus. Les seuls exemplaires observés sont à carène basse ou médiane et le bord est dans le prolongement de la panse.

Aucun de ces vases n'est décoré à Erstein ; ces céramiques y sont grossièrement lissées. A Obernai, ils peuvent être décorés (cordon digité) ou ansés. La panse de ces vases est plus large et la rupture de profil est plus marquée que les exemplaires d'Erstein.

### 3.4 - Les vases au profil caréné (fig. 4, n°8-10)

Dans les deux corpus, la majorité de ces vases sont de petite taille et concernent des pots et des tasses.

### 3.5 - Les formes ouvertes (fig. 4, n°11, 12)

Les vases de formes ouvertes sont rares dans les ensembles céramiques d'Erstein et d'Obernai, par rapport à la proportion des formes fermées. Le profil de ces vases est convexe ou hémisphérique.

La spécificité des formes ouvertes d'Obernai tient à ses bords individualisés, de types en clou/en T.

## 4 - Les décors (fig. 5)

### 4.1 - Les décors modelés

Les cordons digités sont les décors modelés les plus présents au sein de nos corpus. Ils sont disposés principalement sur la panse, au-dessus de la carène ou du diamètre maximum. Ces cordons peuvent se retrouver également sous la lèvre, notamment pour le mobilier du site d'Obernai. Ils peuvent aussi souligner une partition du vase en deux espaces : une panse inférieure décorée ou crépie et une partie supérieure lissée. Ces cordons sont uniquement horizontaux et peuvent être doublés. Aucun cordon orthogonal ou vertical n'a été observé.

Les ordons lisses sont rares. A Obernai, un vase fuselé est décoré de cordons lisses obliques disposés régulièrement sur la panse inférieure. Ce décor est unique au sein de nos deux corpus.

Quelques éléments de pseudo-préhension, languettes, mamelons et boutons, sont observés sur la panse de forme fermée. Ils peuvent être digités et associés à des cordons. Le déplacement d'une languette vers le bord d'un vase d'Obernai est à souligner (fig. 5, n°9).

### 4.2 - Les impressions

Les impressions digitées sont régulièrement retrouvées sur les lèvres des vases, associées ou non à un cordon digité sous le bord.

Dans le cas d'Erstein, une ligne d'impressions digitées est observée sous le bord d'un vase globulaire (fig. 5, n°11).

A Obernai, les impressions circulaires sont réalisées à l'outil et disposées en lignes horizontales sous le bord et à la rupture de profil des deux principaux types de céramiques (fuselées et globulaires). Ils occupent les mêmes espaces décoratifs que les cordons digités.

### 4.3 - Les décors incisés

Il s'agit des décors qui permettent d'observer une réelle disparité entre le mobilier du site d'Erstein et celui d'Obernai.



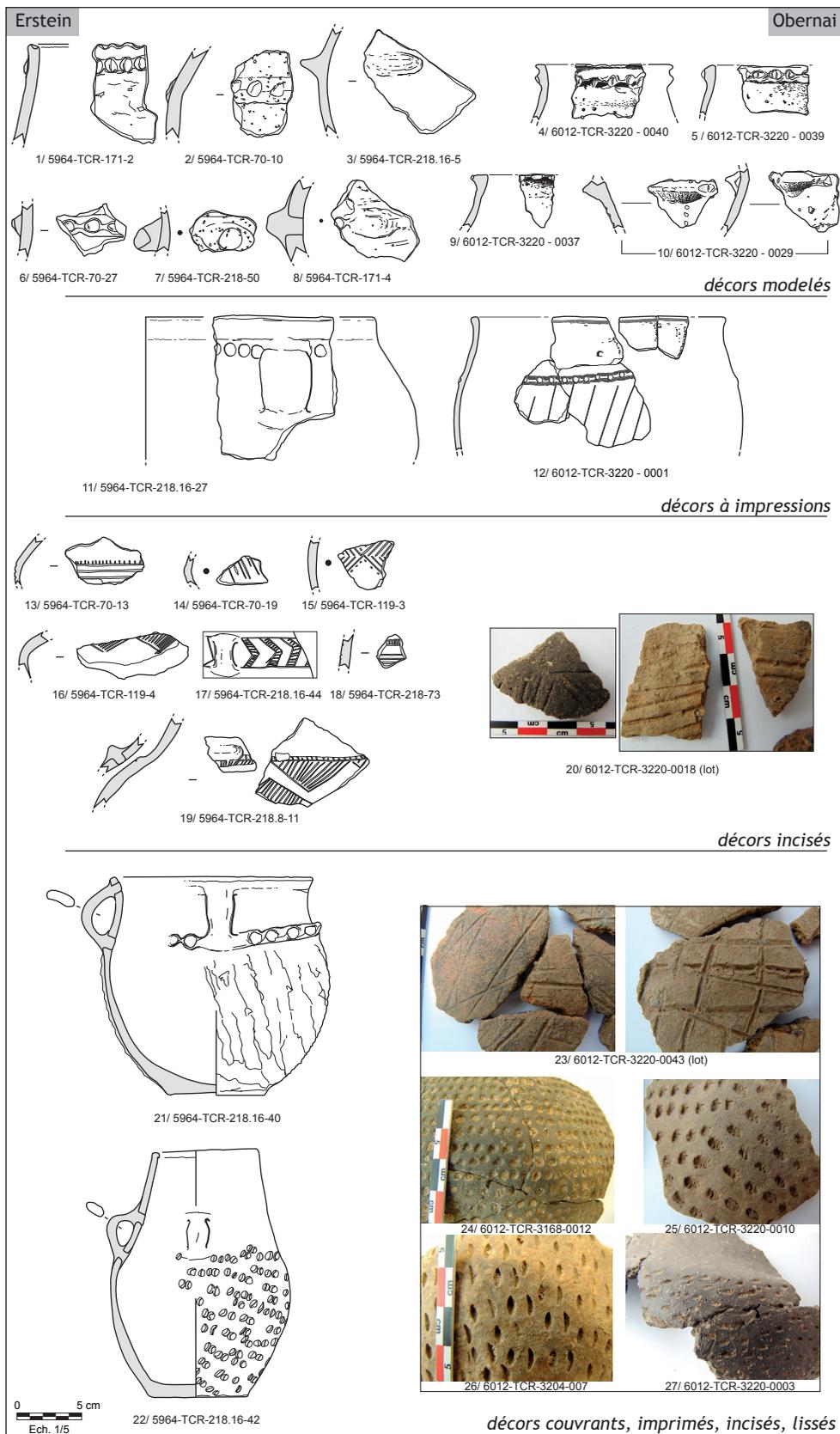


Fig. 5 - Erstein « Grassweg-PAPE » et Obernai « PAEI » (Bas-Rhin). Planche récapitulative des types de décors (DAO E. Rault, C. Véber)

En effet, la céramique d'Erstein «Grasweg-PAPE» présente de nombreux décors riches et variés. Il s'agit principalement de décors linéaires incisés (lignes horizontales, lignes courtes verticales) et de décors géométriques (chevrons et multiples variantes de triangles hachurés). Les incisions sont majoritairement fines et intégrées à des programmes décoratifs complexes.

A Obernai, seuls quelques tessons portent des lignes horizontales grossièrement incisées et un seul décor de triangles hachurés. La panse inférieure de certaines formes fermées est décorée de quadrillages incisés plus ou moins grossièrement.

#### 4.4 - Les décors et traitements de surface couvrants

Les décors couvrants occupent la panse inférieure des vases au profil fuselé et globulaire des deux corpus. La démarcation avec la partie supérieure lissée de la céramique peut être soulignée par un léger ressaut/ proto épaulement ou par un cordon digité. Toutes les techniques décoratives précédemment citées sont utilisées pour réaliser ces décors couvrants. A Erstein, ils concernent principalement des impressions digitées ou réalisées à l'ongle, disposées plus ou moins régulièrement sur toute la panse inférieure des vases fuselés. La technique réservée aux céramiques globulaires est celle d'un crépi plus ou moins grossier.

Les décors couvrants présents à Obernai sont plus nombreux et variés; il faut également remarquer l'évolution technique pour ce qui concerne les décors couvrants à impressions puisqu'ils sont tous réalisés à l'outil. Les autres décors concernent des crépis, des cordons lisses ou encore des quadrillages incisés. Tous ces décors sont réalisés sans distinction sur les panses inférieures des vases au profil fuselé et globulaire d'Obernai.

### 5 – Synthèse typologique et chronologique

Les deux corpus sont donc très similaires. Cependant, une évolution des formes et des décors céramiques d'Erstein vers ceux d'Obernai est sensible. En effet, les profils semblent se complexifier avec la présence des bords en clou, des cols concaves des formes fuselés et avec l'augmentation du nombre des «proto-épaulements».

Dans la même dynamique, les décors

incisés, principalement présents sur la partie supérieure des vases, tendent à disparaître au profit des décors couvrants à impressions sur la panse inférieure. Les pseudos - éléments de préhensions se déplacent de la panse vers la lèvre. D'un point de vue purement typologique, sans prendre en compte ici des évolutions parallèles possibles entre ces deux sites, il semble que le mobilier d'Obernai soit plus récent que celui d'Erstein.

Il n'existe pas d'ensembles suffisamment étoffés en Alsace pour permettre des comparaisons convaincantes. Les grands corpus de références suisses et allemands issus des sites de Zürich Mozartstrasse, d'Arbon Bleiche et de Bodman Schachen permettent de caractériser un peu mieux le mobilier de nos deux sites (Stefan Hochuli *et al.* 1994; Köninger 2006; Schmidheiny 2011).

En nous concentrant sur les bornes hautes de notre corpus, nous constatons que les meilleures comparaisons effectuées avec le mobilier d'Erstein proviennent de la couche C du site de Bodman Schachen (fin du Bronze A2) (Köninger 2006, p. 274). Nous y retrouvons le «style riche» composé d'incisions variées et complexes, notamment à base de triangles hachurés. Certaines associations de décors sont identiques. Cependant, les programmes décoratifs des vases d'Erstein sont plus sobres. Les céramiques observées, semblables à celles d'Erstein, sont toutefois carénées et leurs encolures éversées.

L'absence de certaines caractéristiques du mobilier de la couche C parmi l'ensemble d'Erstein (anses sur le bord, anse en œillet, cordons orthogonaux, poinçon double), les innovations et évolutions de ce mobilier (formes fuselées, col tronconique, cordons digité récurrent, déplacement des décors modelés vers la lèvre) permettent de proposer l'antériorité de la couche C de Bodman Schachen sur le mobilier d'Erstein. Cependant la proximité typologique et décorative de leurs céramiques, place l'ensemble alsacien dans la continuité directe du mobilier issu du site palafittique allemand.

Les datations absolues alsaciennes, radiocarbone et dendrochronologiques, corroborent ces observations (fig.6 et 7). Le puits 218 d'Erstein a fourni une datation dendrochronologique provenant du cuvelage monoxyle qui correspond à la dernière étape de construction (1562 ±



10 av. J.-C.) et qui concentre la majorité des céramiques associées. Une datation radiocarbone, compatible avec cette dendrodate, a aussi été effectuée sur le squelette d'un enfant retrouvé dans le comblement de ce cuvelage (3365 ± 35 BP).

La structure 3220 d'Obernai a fourni une datation radiocarbone (3240 ± 35 BP) réalisée sur de la faune permettant de dater le mobilier associé.

L'opportunité de pouvoir associer des datations absolues à nos ensembles céramiques permet, pour la première fois en Alsace, de caler chronologiquement le début du Bronze B vers 1570 av. J.-C., hypothèse formulée en référence à

l'abandon des vases d'Erstein «Grasweg-PAPE» au sein du cuvelage monoxyle du puits 218.

## 6 - Conclusion

Les deux corpus que nous venons de présenter permettent de proposer une typologie propre au début du Bronze moyen B alsacien. Elle souligne une perte de certains caractères de la fin du Bronze A2 (cordons digités orthogonaux, formes fermées carénées), une diminution de la représentation de certains d'entre eux (éléments de pseudo-préhension, décors incisés) et un développement de caractéristiques spécifiques du début

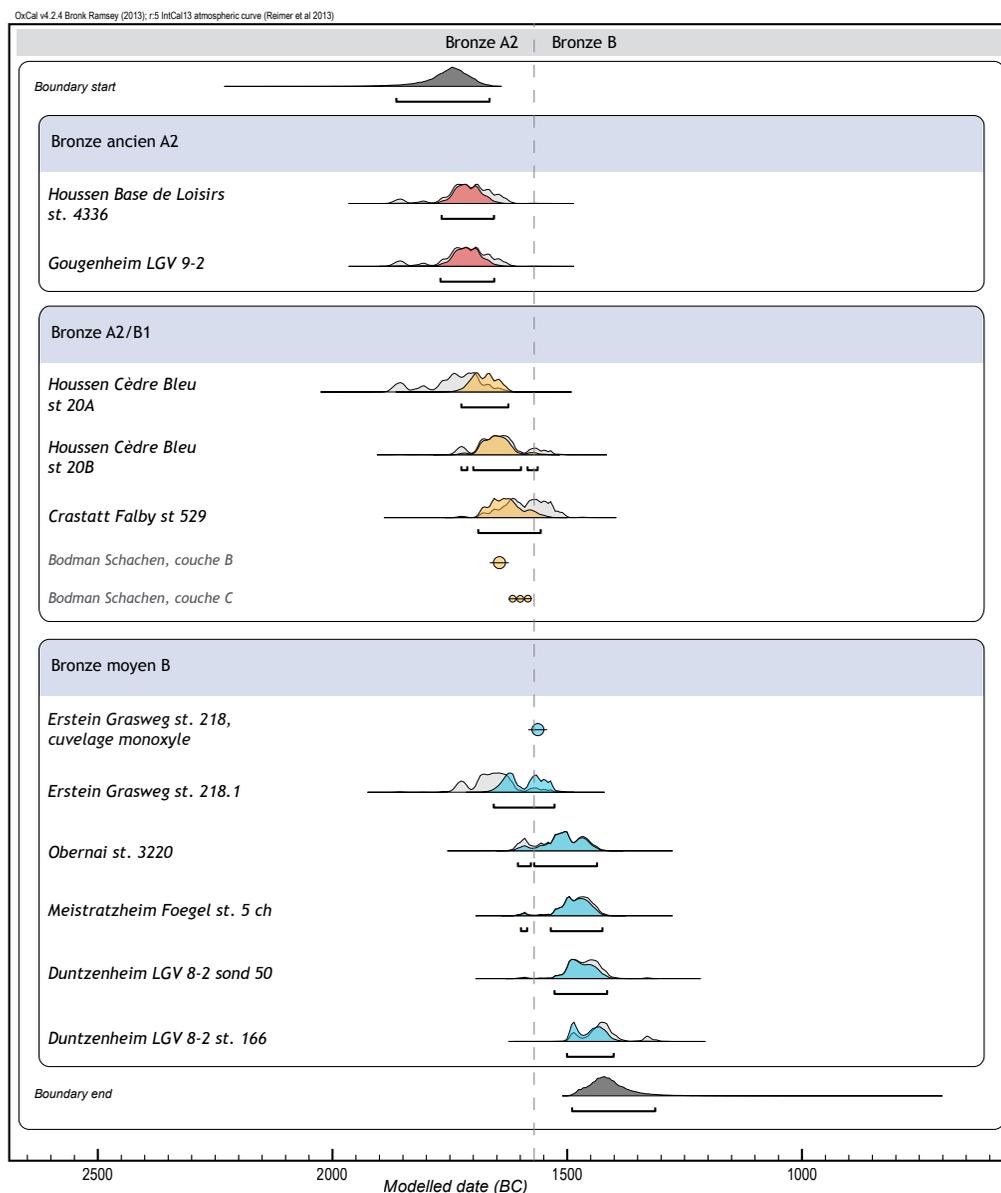


Fig. 6 - Synthèse des datations radiocarbone de la fin du Bronze ancien au Bronze B connues pour l'Alsace, associées aux datations dendrochronologiques d'Erstein «Grasweg-PAPE» et de Bodman Schachen couche B et C (symbolisées par un disque) (DAO E. Rault, C. Véber)

Commune	Sites	Structure	Type	Références	Datation C14	Céramique	Références bibliographique
Houssen	Base de loisirs	STR 4336	Silo	Poz-27298	3410 ±35 BP	x	Roth-Zehner et al. 2009
Gougenheim	LGV 9-2	STR 1018-US1	Fosse	Poz-36620	3415 ±35 BP	x	Thomas, en cours
Houssen	Lot. Cèdre Bleu	STR 20 A	Puits	Poz-41213	3430±35 BP	x	Goepfert et al. 2011
Houssen	Lot. Cèdre Bleu	STR 20 B	Puits	Poz-21214	3355±35 BP	x	Goepfert et al. 2011
Crastatt	Falby	STR 529	Silo	Poz-33543	3315± 35 BP	x	Guillotini et al. 2010
Erstein	Grasweg-PAPE	St 218 (squelette)	Puits	Poz-69548	3365± 35 BP	x	Croutsch, en cours
Obernai	PAEI	St 3220	Fosse	Poz-71104	3240± 35 BP	x	Féliu, en cours
Meistratzheim	Foegel	STR 05 (Ch)	Fosse	GrA-39659	3215 ± 30 BP	x	Véber 2008
Duntzenheim	LVG 8-2	SOND 50	Chenal	Poz-30543	3190 ± 35 BP		Véber 2015
Duntzenheim	LGV 8-2	STR 166	Fosse	Poz-48400	3150 ± 30 BP	x	Véber 2015

Fig. 7 - Tableau synthétique des datations radiocarbone de la fin du Bronze ancien au Bronze B connues pour l'Alsace (DAO E. Rault, C. Véber)

du Bronze moyen B, rarement observés précédemment (cruche fuselée, proto-épaulement, petits pots et tasses carénés, individualisation du bord, décors couvrants variés).

Les ensembles céramiques d'Erstein et d'Obernai vont nous permettre de reprendre certains corpus alsaciens qui n'ont pu être datés précisément faute de comparaisons fiables. Une reprise des données et l'accès au matériel seront nécessaires pour proposer une réelle réflexion autour de la caractérisation des ensembles du Bronze A2 et du Bronze B en Alsace. Ce travail sera réalisé en collaboration avec Magalie Bride, dont le projet de recherche implique la céramique alsacienne du Bronze moyen et ses marges. Il serait dans un deuxième temps intéressant d'observer les influences subies par ce mobilier.

### Bibliographie

Croutsch C., en cours. - *Erstein, Bas-Rhin*, «Grasweg Parc d'activités du Pays d'Erstein (PAPE) - Tranche 2». De 2200 à 900 av. J.-C., Rapport d'Opération de Fouille préventive, PAIR, Sélestat et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg.

Denaire A., Croutsch C. 2010. - Du campaniforme à la fin du Bronze ancien en Alsace : essai de synthèse chronologique, in Jeunesse C., Denaire A. (dir.), *Du Néolithique final au Bronze ancien dans le Nord-Est de la France : actualité de la recherche*, Actes de la table ronde internationale de Strasbourg organisée par l'UMR 7044 du CNRS, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace, 9 juin 2009, Zimmersheim, p. 165-186.

Féliu C. (dir), en cours. - *Obernai (Bas-Rhin), Parc d'activités économiques intercommunal; 6000 ans d'histoire au pied du Mont Sainte-Odile, vol. 3 : Les occupations protohistoriques*, Rapport final d'Opération de Fouille préventive, Inrap GES et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg.

Goepfert S. (dir.) et Denaire A. 2011. - *Houssen, Lotissement Le Cèdre Bleu, Alsace (Haut-Rhin)*, Rapport final d'Opération de Fouille préventive, ANTEA Archéologie, Habsheim et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg.

Guillotini S. (dir.), avec la collaboration de Cartier-Mamie E., Glardon C., Goepfert S., Langlois A., Le Martret A., Perrin B., Vergnault L. 2010. - *Crastatt, Lotissement "Falby", Alsace (Bas-Rhin)*, Rapport final d'Opération de Fouille préventive, (Antea Archéologie, Habsheim et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg.

Hochuli S., Kesselring R., Joos M. 1994. - *Arbon-Bleiche: die neolithischen und bronzezeitlichen Seeufersiedlungen: Ausgrabungen 1885 - 1991*, Archäologie im Thurgau, Bd. 2, Frauenfeld.

Königer J. 2006. - *Siedlungsarchäologie im Alpenvorland VIII. Die frühbronzezeitlichen Ufersiedlungen von Bodman - Schachen. I: Befunde und Funde aus den Tauschsondagen 1982-1984 und 1986*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden - Württemberg, 85, Stuttgart.

Lasserre M. 1999. - L'horizon début du Bronze moyen au travers des fouilles récentes dans le Bas-Rhin, *Cahiers Alsaciens*



*d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, 42, p. 17-30.

Schmidheiny M. 2011. - *Zürich «Mozartstrasse» : neolithische und bronzezeitliche Ufersiedlungen. Band 4, Die frühbronzezeitliche Besiedlung*, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich, 42, Zürich.

Roth-Zehner M. (dir.) avec la collaboration de Barrand H., Boyer A., Coubel S., Denaire A., Le Martret A., Murer A., Richard C., Rougier V., Touzet A. 2009. - *Colmar-Houssen "Base de Loisirs", Alsace, (Haut-Rhin), Rapport final d'Opération de Fouille préventive*, Antea Archéologie, Habsheim et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg, vol. I.

Véber C. (dir.) 2008. - *Meistratzheim, Lotissement Foegel (Alsace, Bas-Rhin) : habitats du Néolithique, âge du Bronze, Hallstatt et La Tène finale, sépulture Hallstatt*, Rapport final d'Opération de fouille préventive, (Inrap GES et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg.

Véber C. (dir.). 2015. - *Duntzenheim (Bas-Rhin) Schlittweg, Weingartenberg, LGV EE site 8-2. Une occupation du Bronze moyen, des silos de La Tène ancienne et un chemin médiéval*, Rapport final d'Opération de Fouille préventive, Inrap GES et Service régional de l'Archéologie d'Alsace, Strasbourg.

Estelle RAULT  
Pôle archéologique  
interdépartemental rhénan.  
estelle.rault@pair-archeologie.fr

Cécile VEBER  
Inrap GES, UMR 7044 Archimède  
cecile.veber@inrap.fr

## Une occupation de l'étape moyenne du Bronze final au 31 avenue Jean-Jaurès à Vénissieux (Rhône)

FLORIAN BONVALOT ET MAFALDA ROSCIO

### 1 – Présentation du site

Le site du 31 avenue Jean-Jaurès à Vénissieux se trouve en bordure sud de la métropole lyonnaise, en aval du Vieux-Bourg, à une altitude comprise entre 189 et 185 m NGF d'est en ouest (fig. 1). En préalable au projet de construction d'un immeuble avec sous-sol, un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap a mis en évidence deux principales périodes d'occupation (pré- protohistorique et

médiévale) (Motte 2014). La fouille qui a suivi s'est déroulée du 12 novembre au 23 décembre 2014, sur une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, a livré 75 structures fossoyées réparties principalement en deux périodes : l'étape moyenne du Bronze final et le Moyen Âge (fig. 2). Une fosse ayant livré le squelette complet d'un jeune faon a également été datée du Néolithique moyen (F08, datation au radiocarbone sur os, 5510 ± 30 BP, réalisée par le laboratoire *Beta Analytic*, USA).

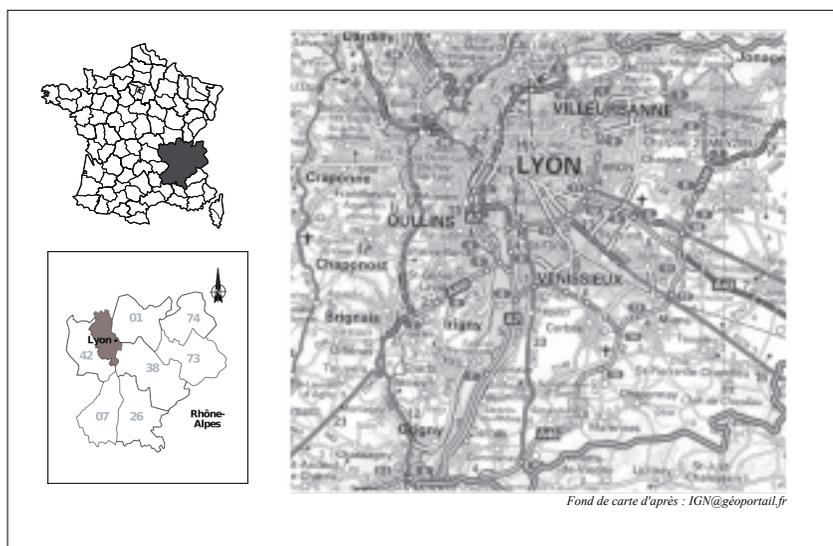


Fig. 1 - Localisation de la commune de Vénissieux (Rhône) sur fond de carte IGN (DAO J. Couchet).

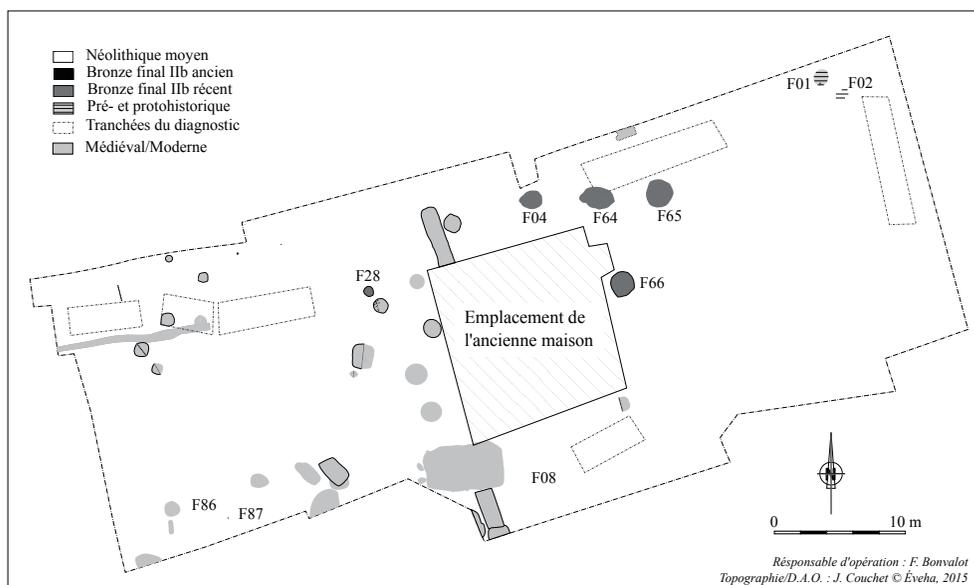


Fig. 2 – Vénissieux (Rhône). Plan du site du 31 avenue Jean-Jaurès (DAO J. Couchet)



L'occupation médiévale, majoritaire sur le site, est de type agro-pastoral et s'échelonne du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles. Elle est surtout caractérisée par la présence de structures d'ensilage, sans véritable organisation, comblées par des apports anthropiques ou naturels après récupération intégrale des denrées initialement stockées. Une construction à sol excavé avec supports pourrait aussi être interprétée comme un abri à bestiaux.

L'occupation du Bronze final est aussi marquée par des structures excavées (fig. 3) et six peuvent être attribuées à cette période. Quatre d'entre elles présentent un profil tronconique à fond plat, avec un diamètre à l'ouverture plus réduit que le diamètre maximum observé (fig. 3, F65, F04, F64 et F66). Une fosse présente un profil nettement plus piriforme, avec une partie supérieure à bords parallèles, l'ouverture étant toujours nettement plus restreinte (F28). Ces cinq structures sont de dimensions relativement grandes, de plan circulaire à légèrement ovale, avec un diamètre maximum compris entre 1,3 m et 2,6 m, pour une profondeur conservée comprise entre 0,6 m et 1,14 m. Les dynamiques de remplissage apparaissent plus ou moins complexes, laissant apparaître parfois plusieurs phases de comblement qui témoignent par exemple de l'effondrement des parois de la structure (F64, US65.2; F04, US04.3; F28, US28.4; F64, US64.3). Seule une fosse présente un comblement uniforme en une seule phase (F66, US 66.2). Les comblements sont constitués d'une matrice limono-argileuse, avec des concentrations variables de galets thermofractés, charbons, faune, mobilier céramique ou nodules de terre rubéfiée, caractéristiques des faciès détritiques domestiques du Bronze final. La morphologie de ces structures (ouverture réduite, parois tronconiques) suggère qu'il s'agit de structures de stockage (silos) réemployées comme fosses de rejet.

Une dernière structure présente un profil « en cuvette » (fig. 3, F86). De plan ovale, elle a été perturbée dans sa partie septentrionale par une souche contemporaine. Le comblement (US86.2) est composé d'un unique horizon limono-argileux brun foncé incluant de nombreuses racines, des galets thermofractés, des nodules de terre cuite architecturale, des charbons de bois, des traces de rubéfaction, ainsi que du mobilier céramique et des restes osseux. Le remplissage formé d'un important rejet

domestique et de produits de combustion pourrait traduire une vidange de foyer.

## 2 - Le mobilier

Cet ensemble de structures a livré un total de 29,5 kg de céramique, pour un nombre de tessons s'élevant à 946. Le nombre minimum d'individus, calculé d'après le nombre de bords après remontage et appariement des pâtes, est estimé à 104. Les structures qui livrent le matériel le plus abondant sont les silos F28 (7,3 kg de céramique, pour un NMI estimé à 38) et F86 (19 kg de céramique, pour un NMI estimé de 49), respectivement attribuables au BFIIb ancien (F86) (fig. 4) et BFIIb récent (F28) (fig. 5). À noter que la structure F85, datée de l'époque moderne, a tout de même livré quelques tessons attribuables au Bronze final, vraisemblablement intrusifs.

Les pâtes peuvent être réparties en deux groupes. Les pâtes grossières, contenant de nombreuses inclusions visibles à l'œil nu (1 à 5 mm voire plus), concernent des récipients de taille moyenne à grande, aux surfaces rugueuses. Ils sont en général grossièrement lissés à l'intérieur; l'extérieur porte des traces de doigts, des impressions digitées ou griffures, tout particulièrement dans la partie inférieure de la panse. La nature du dégraissant est variable (sable ou calcaire, parfois chamotte). Les pâtes fines présentent un aspect beaucoup plus soigné, avec des inclusions inférieures au millimètre, de même nature que celles des pâtes grossières. Les surfaces visibles sont soigneusement lissées, parfois même polies ou lustrées, présentant chez les individus les mieux conservés un aspect brillant caractéristique. Les teintes sont globalement sombres, variant du brun/beige au noir, avec parfois des surfaces orangées. Ces pâtes concernent généralement des récipients de petite à moyenne taille.

### 2.1 – La première phase : tout début du BFIIb (fin XII<sup>e</sup>/début XI<sup>e</sup> s.)

Il est illustré par l'abondant mobilier issu de F86. Il présente, en plus des formes classiques de l'étape moyenne du Bronze final (coupes tronconiques, jarres à col, pots à rebord oblique, lèvres facettées ou biseautées...), un faciès nettement archaïque : coupe à décrochement interne (fig. 4, n° 7), motifs de guirlandes (fig. 4, n° 8 et 9), gobelet à épaulement marqué par



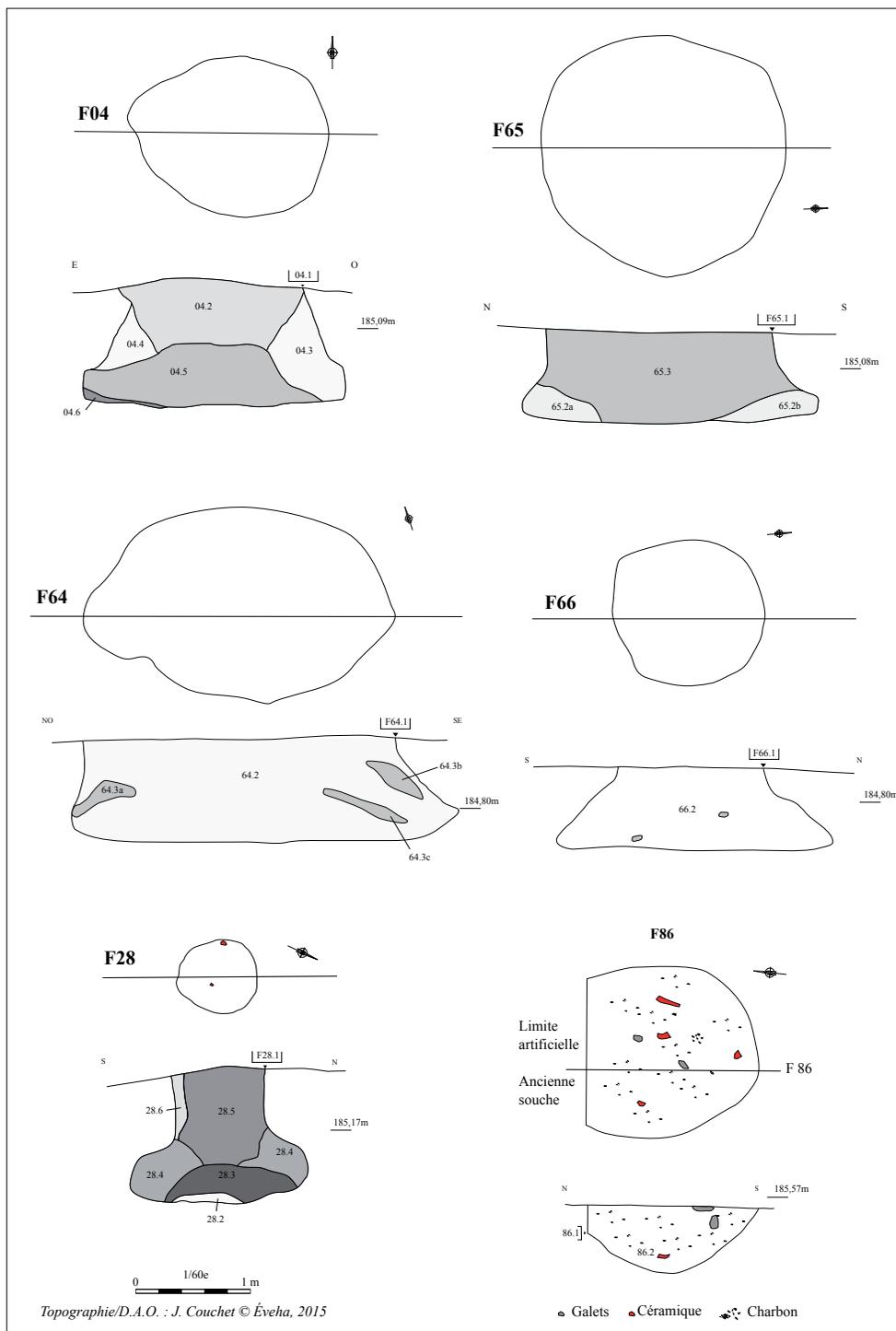


Fig. 3 - Vénissieux (Rhône). Plans et coupes des structures en creux du Bronze final (DAO J. Couchet)

un simple épaississement de la paroi (fig. 4, n° 16), profils très carénés (fig. 4, n° 18, 19, 20). Les ornements incisés sont réalisés à l'aide d'un instrument de type peigne à dents rigides, mais dont les empreintes sont plus larges que celles obtenues avec des dents métalliques, habituellement très fines (3 ou 4 dents : fig. 4, n° 9 et 13). À

noter également, la présence sur la face interne d'un tesson de coupe tronconique d'un départ de motif de guirlande réalisé par impression (fines empreintes carrées : décor à la molette ? fig. 4, n° 8). Par ailleurs, un certain nombre de marqueurs typologiques sont directement hérités du Bronze final initial et viennent compléter cette ambiance ancienne : coupes à profil



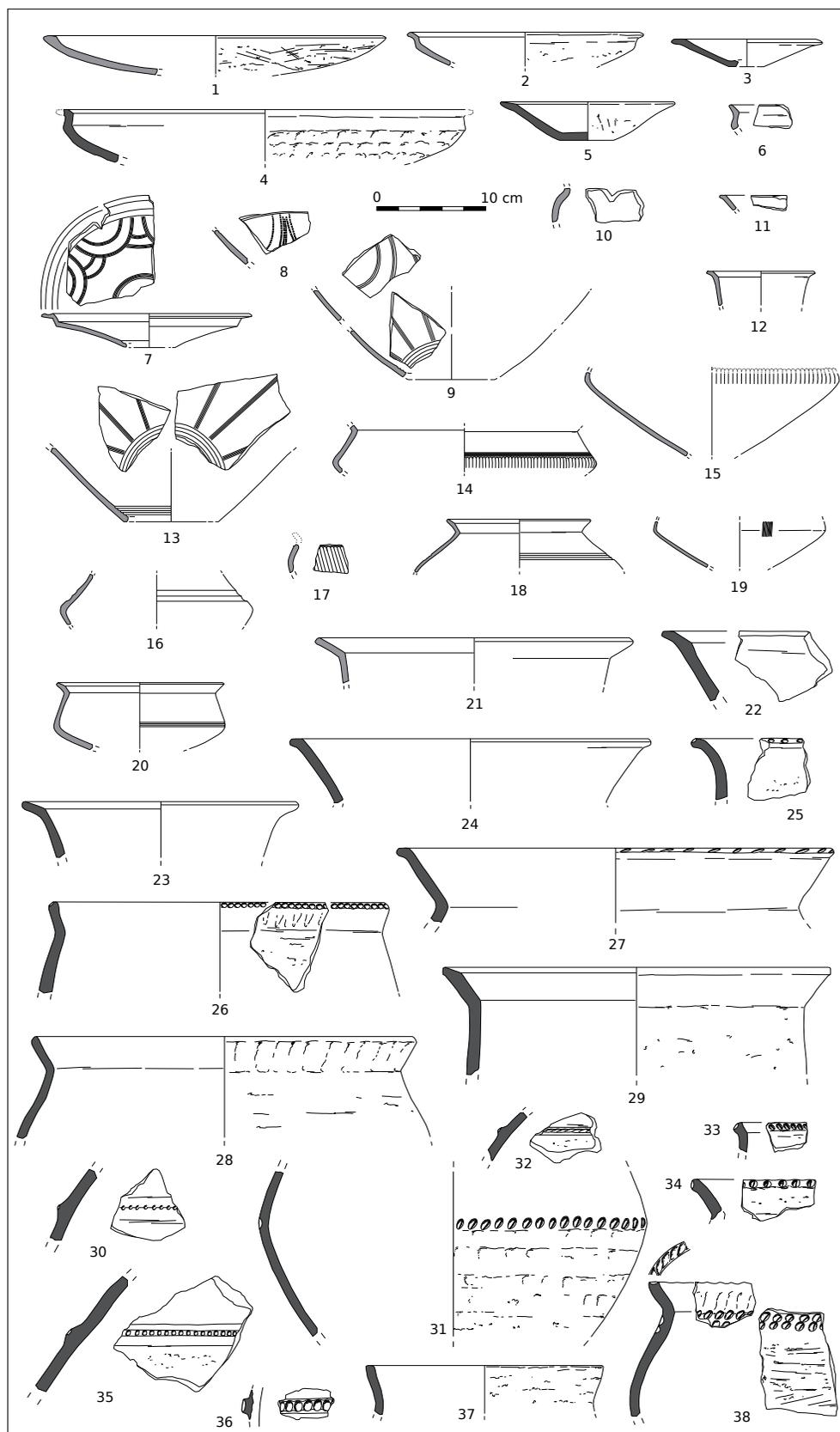


Fig. 4 - Vénissieux (Rhône). Mobilier céramique issu de la structure F86 (DAO M. Roscio)

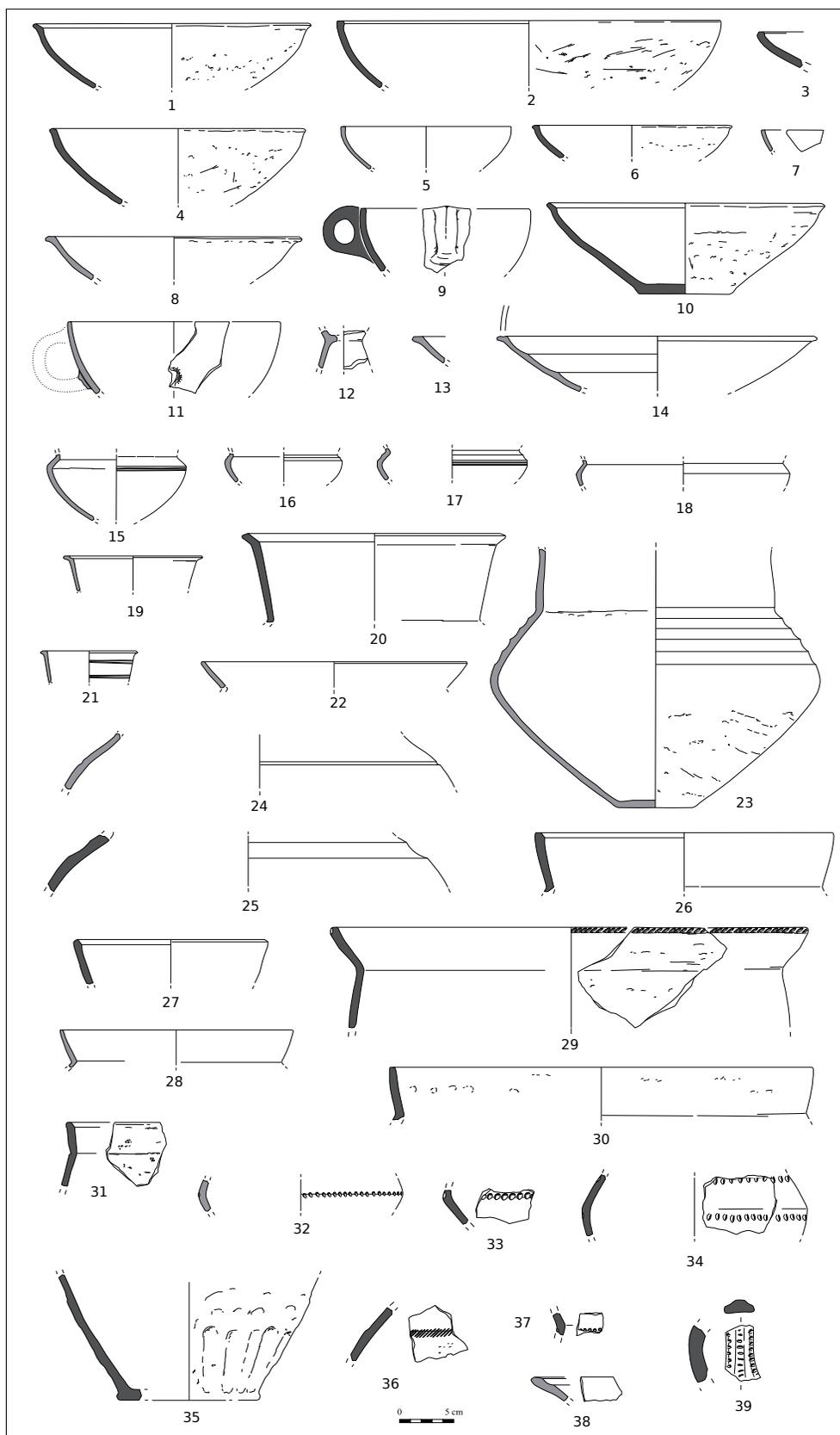


Fig. 5 - Vénissieux (Rhône). Mobilier céramique issu de la structure F28 (DAO M. Roscio)

segmenté (fig. 4, n° 2, 4 et 6), décors de cannelures verticales sur les gobelets (fig. 4, n° 14, 15, 17), les cordons situés dans le tiers supérieur de la panse (fig. 4, n° 30, 32, 35) ou encore les lèvres digitées (fig. 4, n° 26, 33, 34). Le meilleur ensemble de comparaison provient du secteur de la place de la Paix, à l'emplacement de l'immeuble «La Rencontre». Ce site, détruit lors de travaux de décaissement effectués lors de la construction du bâtiment, a livré un important lot de céramique du BFIIb de faciès ancien (Hénon *et al.* 1987; fig. 14-19 : coupes à décrochement interne, motifs de guirlandes; *ibid.*, fig. 20 : gobelets à ornements de cannelure orthogonales de tradition Bronze final initial). De bons parallèles proviennent aussi de l'occupation voisine du Vieux-Bourg, toujours à Vénissieux (Vital 1988, fig. 3). Pour les contextes funéraires, la nécropole de Pérouges «La Croix Tombée» livre quelques tombes à incinération contemporaines (*ibid.*, fig. 4). De façon plus large, cet ensemble semble contemporain des couches 3 et 4 de Bavois-en-Raillon, dans le canton de Vaud (Vital et Voruz 1984, fig. 67-77). Ce faciès RSFO ancien d'affinités septentrionales se retrouve jusqu'en moyenne vallée du Rhône, avec par exemple les ensembles de Pancrace à Montboucher-sur-Jabron, Drôme (Vital 2012, fig. 14) ou encore à Francillon, grotte de la Baume Sourde (*ibid.*, fig. 15, n° 1-5) – à noter toutefois que ces derniers présentent une relative abondance des décors cannelés par rapport à notre corpus. En chronologie absolue, le début du BFIIb est fixé aux alentours de 1100 av. notre ère, grâce au site de Chens-sur-Léman «Tougues

« (Billaud et Marguet 1992), mais aussi grâce à quelques dendrodates isolées de l'occupation d'Hauterive-Champréveyres (Borrello 1993). La datation radiocarbone réalisées à Bavois, bien que peu précise, confirme une certaine antériorité par rapport aux séquences habituellement connues pour d'autres sites palafittiques (Vital et Voruz 1984, p. 96). Les datations obtenues sur le site de Laprade à Lamotte-du-Rhône sont également ciblées sur le début du XI<sup>e</sup> siècle (Billaud 1999, p. 617 et fig. 7).

## 2.2 – La seconde phase : BFIIb récent voire BFIIIa ancien.

Cette période est représentée par le mobilier issu de la structure F28 et, dans une moindre mesure, des structures F04, F64 et F66. Si le fonds commun de style Rhin-Suisse-France orientale est toujours perceptible (jarres à col : fig. 5, n° 20 et 23 ; gobelets à épaulement : fig. 6, n° 15 à 21 ; pots à rebord oblique : fig. 5, n° 26 à 30 ; coupes tronconiques : fig. 6, n° 1, 2, 6), on note un renouvellement important des formes et des décors. Les récipients ouverts de type coupe présentent un profil plus convexe (fig. 5, n° 1, 2, 4, 10), les petites tasses et bols font leur apparition (fig. 5, n° 9 et 11 ; fig. 6, n° 3, 5, 11), tout comme les gobelets à épaulement à col divergent (?) (fig. 5, n° 15-18), les lèvres biseautées épaissies (fig. 5, n° 2 ; fig. 6, n° 3), les ornements incisés à la pointe bifide souple (fig. 5, n° 15, 17 et 21 ; fig. 6, n° 5 et 16), les larges cannelures à l'intérieur des coupes (fig. 5, n° 14) et sur la partie supérieure de la panse des vases (fig. 5, n° 23). D'un point de vue local, on trouve des comparaisons

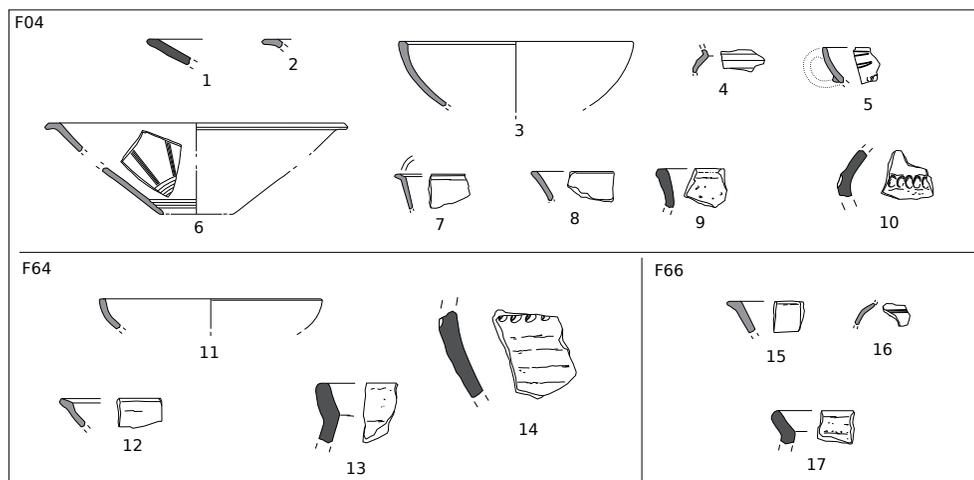


Fig. 6 - Vénissieux (Rhône). Mobilier céramique issu des structures F04, F64 et F66 (DAO M. Roscio)

sur le site voisin des rues Jules Ferry et Jean Macé, avec un ensemble céramique BFIIb évolué (Joly *et al.* 1999; fig. 18 : gobelets à épaulement et col divergent, coupes à profil arrondi, à cannelures internes, bols et tasses; *ibid.*, fig. 19 : pots à panse globulaire et rebord subvertical). De très bons parallèles proviennent aussi des fouilles de la place de la Paix, toujours sur la commune de Vénissieux (Joly et Taras 1993, pl. 1-26). Ce lot de mobilier semble en tous cas antérieur à celui de Simandres «Les Estournelles» et «La Plaine», daté du BFIIIa et qui présente un faciès bien plus évolué (prédominance des formes globuleuses, des coupes hémisphériques et bols, des lèvres épaissies biseautées, absence de récipients à col...) (Thiériot 2005). De façon plus générale, les comparaisons renvoient aux contextes de l'étape moyenne du Bronze final alpin (Bocquet *et al.* 1988, fig. 2). Le mobilier issu de F28 peut aussi être, au moins en partie, mis en parallèle avec les ensembles de Suisse occidentale et de Franche-Comté du BFIIIa (Ha B1), en notant toutefois que l'ornementation est moins exubérante (absence de motifs géométriques incisés complexes ou «style riche»). Les premières réoccupations littorales se mettent en place autour de la moitié du XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, comme par exemple à Hauterive-Champréveyres (1054-1030 av. notre ère pour le faciès ancien du Ha B1 : Borrello 1993; David-Elbiali et Moinat 2005). Les datations radiocarbone réalisées à Simandres indiquent une fourchette centrée sur la fin du XI<sup>e</sup> et le début du X<sup>e</sup> siècles (Thiériot 2005, p. 419). Aussi l'ensemble de Vénissieux F28, nettement postérieur à F86 (et donc à 1100), mais antérieur aux fosses de Simandres, semblerait pouvoir être situé, de façon un peu arbitraire, vers le milieu du XI<sup>e</sup> s. avant notre ère<sup>1</sup>.

### 2.3 - Les fragments de moules en terre cuite (fig. 7)

La structure F28 a par ailleurs livré cinq fragments de moules bipartites en terre cuite, d'un poids de 170 g (fig. 7, n° 1-5). Ces éléments présentent tous le même

<sup>1</sup> Une datation radiocarbone récemment réalisée sur un os brûlé issu du comblement de l'US3 de la structure 28 vient nuancer ce propos, avec un résultat de 2940 ± 35 BP, soit une fourchette comprise entre 1258 et 1027 BC Cal. Lyon-13275(GrA). Ce résultat plaide ainsi pour une situation de l'ensemble au BFIIb.

aspect avec une pâte fine, siliceuse, très compacte. La face interne, qui accueille l'empreinte en négatif de l'objet, montre un aspect gris bleuté, savonneux (surcuisson ?). En section, on note que cette couleur existe sur une profondeur de quelques millimètres, pour virer au noir, puis à l'orange vif, qui est la teinte de la partie externe du moule. La frontière entre les zones noire et rouge est très nette. Certains fragments portent encore les traces d'un enrobage externe, moins fin que le cœur du moule (craquelures, surface irrégulière, vacuoles liées à la présence de dégraissant végétal...), qui témoignent de la présence d'une gangue d'argile supplémentaire. Le plus grand fragment conservé (fig. 7, n° 1) porte sur sa face interne le négatif d'une petite hache ou herminette. La partie distale de la lame présente des bords très légèrement évasés terminés par un tranchant arrondi d'une largeur de 4 cm. Un départ d'épaulement/étranglement est observable au niveau de la cassure du moule, mais il n'est pas possible de restituer la longueur initiale de l'objet. Un second fragment se rattache peut-être à ce même moule (fragment d'épaulement? fig. 7, n° 2). Les éléments restants se rapportent à d'autres types d'objets : fragment de lame (fig. 6, n° 3 : couteau ou pointe de lance?), fragments allongés de type soie ou tige (?) (fig. 7, n° 4 et 5). Le fragment n° 5 semble d'ailleurs présenter un départ de lame (couteau à soie ?).

Le type de hache ou herminette renvoie vraisemblablement aux exemplaires à douille et constriction médiane du Sud de la France, datés de l'étape moyenne du Bronze final (Guilaine 1972, fig. 103 et fig. 129, n° 9; dépôt de Porche Rond, Ardèche : Gély *et al.* 1992, fig. 3f). D'autres exemplaires sont connus ponctuellement plus à l'ouest (dépôt de Cézac, Gironde : Roussot-Laroque, 1988, fig. 12, n° 2; grotte de Fontanguillère, Rouffignac-de-Sigoulès, Dordogne : *ibid.*, fig. 14, n° 20) et attribués au Bronze final atlantique 2 récent (Milcent 2012, p. 111) – période qui, par le biais de nombreux rapprochements typologiques, peut être plus ou moins corrélée au Ha B1 de la chronologie continentale (*ibid.*, p. 116). Quelques exemplaires continentaux se trouvent par ailleurs en contexte Ha B1 (herminette à douille du Landeron/Grand Marais, Suisse : Schwab 2002, fig. 23, n° 10; dépôt de Larnaud «Les Genettes» : Coutil, 1913, pl. I, n° 12, 14 et 15). De façon plus générale, les découvertes



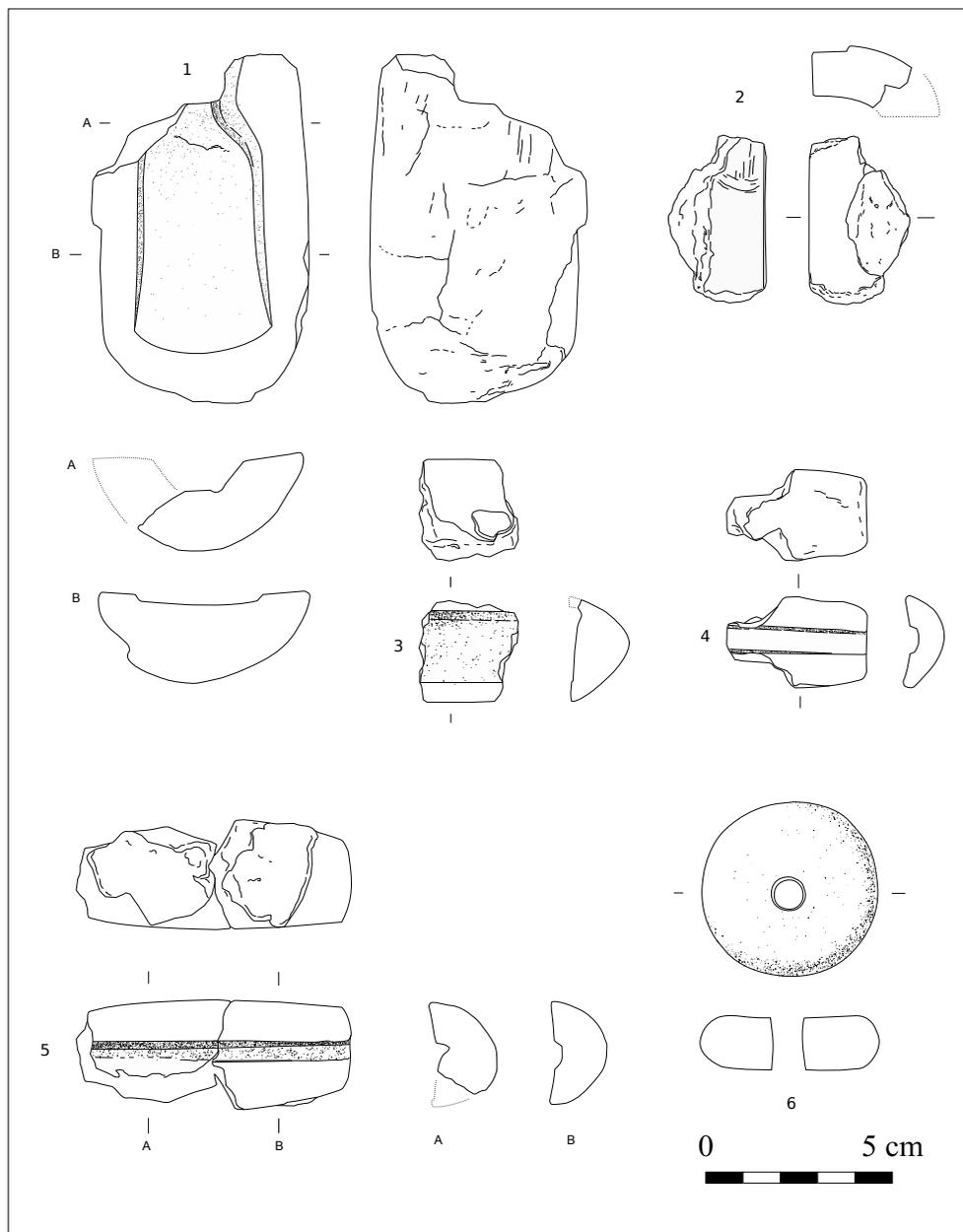


Fig. 7 - Vénissieux (Rhône). Petit mobilier en terre cuite issu de la structure F28 (n° 1-5 : éléments de moules; n° 6 : fusaiöle) (DAO M. Roscio)

de moules ou fragments de moules sont peu nombreuses sur les sites du Bronze final. À l'échelle régionale, le site de Saint-Alban - locus B, à Creys-Pusignieu (Isère), a livré deux fragments de moule en pierre, en contexte BFIII. Ces éléments sont toutefois trop peu conservés pour déterminer les objets qu'ils étaient destinés à couler (Treffort 1993, pl. 48, n° 1-2). Les sites lacustres nord-alpins fournissent quelques exemplaires, souvent en pierre (Auvernier : Rychner 1979, pl. 131-137; Lac du Bourget : Kérouanton 2002, fig. 20), mais aussi parfois en terre cuite (Auvernier : Rychner-Faraggi 1993, pl. 2, n° 1-5). De nature fragile, ces artefacts laissent forcément moins de traces et sont

moins aisément identifiables. Le site de Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) livre une importante collection : moules de pointe de lance (Mohen 1973, fig. 2), de hache à ailerons (*ibid*, fig. 3A), bracelets (*ibid*, fig. 5), ou encore épingles (*ibid*, fig. 6). Pour les contextes domestiques terrestres, il s'agit encore d'un site de référence. La présence de tels témoins d'activité métallurgique sur le site de Vénissieux, bien qu'en position secondaire, est donc assurément remarquable.

L'assemblage de petit mobilier issu de la fosse 28 est complété par une fusaiöle cylindrique non décorée (fig. 7, n° 6), et

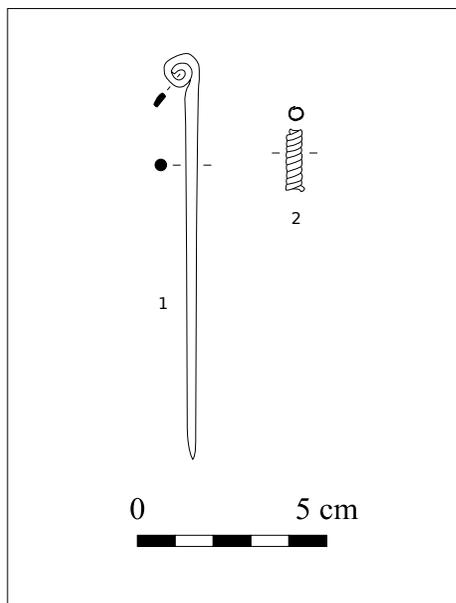


Fig. 8 - Vénissieux (Rhône). Mobilier métallique issu de la structure F28 (DAO M. Roscio)

deux petits éléments de parure en alliage cuivreux : une épingle à tête enroulée (fig. 8, n° 1) et une perle hélicoïdale (fig. 8, n° 2). Ces types sont assez ubiquistes et leur présence dans une fosse de l'étape moyenne du Bronze final ne pose aucun souci.

#### 2.4 - Données archéozoologiques et carpologiques

L'étude de la faune (Th. Argant) témoigne de l'exploitation des ressources du Rhône situé à 3 km de distance, grâce à la présence aux côtés de la triade domestique d'un fragment de coquille de moule d'eau douce, au sein de la structure F86 (BFIIb). La fosse F28 apparaît particulièrement originale, avec sept taxons de Vertébrés, et plus d'un tiers des ossements brûlés à différents stades. La liste de faune comprend, outre la triade domestique classique, des restes de chien (*Canis familiaris*), de castor (*Castor fiber*) et plusieurs oiseaux, dont un Anseriforme de grande taille et des corvidés dont du grand corbeau (*Corvus corax*). Les données carpologiques (étude C. Schaal, 176 carporestes) du site s'accordent avec les données départementales pour la période du Bronze final, à savoir une agriculture principalement fondée sur les blés de type vêtu, les millets et l'orge. On observe également la culture des légumineuses ainsi qu'une part de cueillette (fragments de coquille de noisette).

### 3 - Conclusion

Le site du 31 avenue Jean-Jaurès est avant tout caractérisé par des structures en creux comblées de rejets domestiques. Il offre un remarquable corpus céramique de l'étape moyenne du Bronze final, avec deux phases bien différenciées : une phase ancienne, d'affinité nord-orientale, encore marquée par l'héritage du Bronze final initial et qui pourrait correspondre au tout début du BFIIb (fin XII<sup>e</sup>/début XI<sup>e</sup> s.); une phase récente, aux caractéristiques typologiques plus évoluées, avec des connexions plus régionales, qui semble se situer aux alentours de la moitié du XI<sup>e</sup> s. avant notre ère, et qui correspond à un BFIIb récent ou à un BFIIIa ancien. Si ces deux phases sont identifiées dans d'autres points de découverte sur la commune (secteur du Vieux-Bourg et Place de la Paix), ce corpus représente néanmoins un bel ensemble de référence pour le nord de la région Rhône-Alpes. Par ailleurs, la fosse F28 a livré des indices d'activité métallurgique (fragments de moules en terre cuite), ce qui est suffisamment rare pour être souligné.

### Bibliographie

Billaud Y. et Marguet A. 1992. - Le site Bronze final de Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie) : stratigraphie, datations absolues et typologie, in : *Archéologie et environnement des milieux aquatiques. Lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et sa périphérie*, actes du 116<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, commission de Préhistoire et Protohistoire, Chambéry-Annecy 1991, Editions du CTHS, Paris, p. 311-347.

Borrello M.-A. 1993. - *Hauterive-Champréveyres 7. La céramique du Bronze final, zones A et B*, Saint Blaise, Editions du Ruau, Archéologie neuchâteloise, 15.

Coutil L. 1913. - La cachette de fondeur de Larnaud (Jura), *Congrès préhistorique de France*, 9<sup>e</sup> session, Lons-le-Saunier, Société préhistorique française, Paris, p. 451-469.

Gély B. et les membres du Club d'Action Spéléologique de la Conche 1992. - Le dépôt de l'Âge du Bronze final de la Grotte du Porche-Rond, Commune de Gras (Ardèche), *Ardèche Archéologie*, 9, p. 52-56.

Guilaine J. 1972. - *L'Âge du Bronze en*



- Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la Société préhistorique française, 9, Klincksieck, Paris.
- Hénon Ph., Choel F., Martel L. 1987. - *Découvertes protohistoriques en milieu urbain : site de Vénissieux (Âge du Bronze final)*, Rapport de prospections 1986, Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, Lyon.
- Joly J.-L., Constantin P., Horry A., Maccabéo G., Plantevin Ch., Vaireaux F. 1999. - *Vénissieux, Rue Jules Ferry-Jean Macé*, Rapport de fouilles, 3 vol., AFAN et Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, Lyon.
- Joly J.-L., Taras M. 1993. - *Opération «ZAC du Vieux-Bourg» à Vénissieux (69)*, Rapport de fouilles place de la Paix, 2 vol., AFAN et Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, Lyon.
- Kérouanton I. 2002. - Le lac du Bourget (Savoie) à l'Âge du Bronze final : les groupes culturels et la question du groupe du Bourget, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 99, 3, p. 521-561.
- Milcent P.-Y. 2012. - Le temps des élites en Gaule atlantique, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Mohen J.-P. 1973. - *Les moules en terre cuite des bronziers protohistoriques*, Antiquités Nationales, 5, p. 33-44.
- Motte S. 2014. - Vénissieux (Rhône), 31 av. Jean-Jaurès, Rapport de diagnostic, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, Bron et Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, Lyon.
- Roussot-Laroque J. 1988. - Le «Rhin-Suisse-France orientale» et l'Aquitaine, in Brun P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, APRAIF, Nemours, p. 481-524.
- Rychner V. 1979. - *L'Âge du Bronze final à Auvernier, typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse*, Cahiers d'Archéologie romande, 15-16, Lausanne.
- Rychner-Faraggi A.-M. 1993. - *Hauterive-Champréveyres 9. Métal et parure au Bronze final*, Archéologie neuchâteloise, 17, Neuchâtel.
- Schwab H. 2002. - *Archéologie de la 2e correction des eaux du Jura, vol. 3 – Les artisans de l'âge du Bronze sur la Broye et la Thielle*, Freiburger Archäologie, 16, Fribourg.
- Thiériot F. 2005. - Le mobilier céramique de l'Âge du Bronze final III des sites des Estournelles et de la Plaine à Simandres (Rhône), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 2, p. 417-438.
- Treffort J.-M. 1993. - *Saint-Alban – Locus B, Du Bronze final au Hallstatt ancien. Stratigraphie, structures d'habitat et chronotypologie du sondage A5 de l'éperon de Saint-Alban, commune de Creys-et-Pusignieu, Isère*, mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 2 vol.
- Vital J. 1988. - Le groupe R.S.F.O. dans la moyenne vallée du Rhône, in Brun P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*. Actes du colloque international de Nemours, 1986, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, APRAIF, Nemours, p. 445-458.
- Vital J. 2012. - Repères chronométriques, typologiques et géographiques pour la céramique du Bronze final du Rhône aux Alpes, *Documents d'Archéologie méridionale, Protohistoire du Sud de la France*, 35, p. 53-84.

---

Florian BONVALOT  
Bureau d'étude et d'investigations  
archéologiques Éveha  
florian.bonvalot@eveha.fr

Mafalda Roscio  
Bureau d'étude et d'investigations  
archéologiques Éveha,  
membre associé UMR 6298 ArteHis  
mafalda.rosco@eveha.fr

## L'ensemble céramique d'une occupation du Bronze final III : Anneyron (Drôme) – Les Chargeaux/Le Moulin

LAURENCE LE CLEZIO ET MAFALDA ROSCIO

Le projet de déviation de la route départementale qui traverse la ville d'Anneyron (Drôme), mis en œuvre par la Direction des Routes du Conseil Général de la Drôme, a donné lieu à un diagnostic archéologique mené par Pascale Conjard-Réthoré (Inrap) en septembre-octobre 2013. Une opération de fouille préventive a été menée du 6 octobre 2014 au 23 janvier 2015, sous la direction de Laurence Le Clézio (Éveha) sur 3 zones prescrites situées aux deux extrémités de la déviation (fig. 1) sur une surface de 1,5 ha. Les résultats obtenus démontrent une occupation dense et quasi continue de ce secteur depuis plus de 3000 ans.

Si de nombreux vestiges des époques contemporaine, moderne, médiévale et antique reflètent encore aujourd'hui le caractère agricole des lieux, l'occupation de l'âge du Bronze final, située à l'extrémité ouest de la déviation, aux lieux dit *Les Chargeaux/Le Moulin*, se caractérise par des vestiges généralement attendus aux alentours immédiats d'un probable habitat. Même si aucun bâtiment n'a été observé, de nombreuses fosses de rejets ont été mises au jour, dont plusieurs offrent de grandes quantités de mobilier céramique et de restes de faune. Elles sont accompagnées de quelques silos, inédits pour le secteur et la période, de vases-silos et de mobilier épars, retrouvé en position secondaire sur l'ensemble des emprises (fig. 2). Le mobilier, parfois très abondant, reflète

les activités domestiques qui ont pu être pratiquées dans l'entourage immédiat d'un habitat tourné, lui aussi, vers l'agriculture et l'élevage.

### 1 - La céramique de l'occupation du Bronze final III

La fouille a livré 68,2 kg de céramique protohistorique, totalisant un nombre de 2096 tessons. Le nombre minimum d'individus, estimé d'après le nombre de bords après remontage et pondéré par la présence d'autres critères discriminants (décors particuliers ou appariement de pâtes), s'élève à 152. Ce lot de mobilier est complété par la céramique issue du diagnostic, qui représente un poids de 11,5 kg (Conjard-Réthoré, 2013), portant l'ensemble à près de 80 kg.

Les contextes de découverte sont variables, mais la céramique est majoritairement issue de structures excavées de type fosses ou silos. Un élément provient d'un trou de poteau (3031). Deux vases-silos ont également été mis au jour (2122 et 3181). Enfin, un peu de matériel d'aspect préprotohistorique a aussi été retrouvé en position secondaire au sein de structures modernes (2218, 3011, 3020, 3078) ou antiques (3165). Sur la centaine de structures attribuées à la protohistoire ancienne, seulement une vingtaine ont livré suffisamment de matériel pour une attribution chronologique précise au



Fig. 1 - Anneyron (Drôme). Localisation de la déviation et des emprises de fouilles (DAO : L. Le Clézio, fond de carte : geoportail.fr)





Fig. 2 - Anneyron (Drôme). Plan de répartition des structures ayant livrées du mobilier protohistorique (DAO : J. Couchet et L. Le Clézio).

Bronze final. Lors du diagnostic, deux structures ont livré du matériel attribuable au Bronze ancien (F27 et 69), mais la fouille n'a livré aucune structure attribuable à cette période (fig. 2).

Les structures livrant le plus de matériel sont les structures 2039 et 3101, livrant respectivement un nombre minimum d'individus de 25 et 27, ce qui représente un tiers des récipients identifiés. Les structures 2089, 2093, 3071 et 3081 ont également fourni de beaux assemblages, bien que moins conséquents (NMI compris entre 10 et 14, pour un poids de 0,7 à 5,5 kg).

De façon générale, les pâtes peuvent être scindées en deux groupes. Les pâtes grossières, contenant de nombreuses inclusions visibles à l'œil nu (1 à 5 mm voire plus), concernent des récipients de taille moyenne à grande, aux surfaces rugueuses. La nature du dégraissant est variable (généralement siliceux, incluant plus rarement du mica noir et de la chamotte). Les pâtes fines concernent des récipients de plus petite taille. Elles présentent un aspect

beaucoup plus soigné, avec des inclusions inférieures au millimètre, de même nature que celles des pâtes grossières. Les surfaces visibles sont soigneusement lissées, parfois même polies ou lustrées, présentant chez les individus les mieux conservés un aspect brillant caractéristique. Les teintes sont globalement sombres, variant du brun/beige au noir, avec parfois une mince couche orangée sous la surface, observable en tranche. L'aspect général de ce corpus correspond à un faciès domestique détritique classique, avec l'ensemble du vaisselier représenté, les récipients de stockage/cuisson (céramique grossière) représentant un volume plus important que les récipients de consommation/présentation (céramique fine). À noter toutefois qu'en nombre minimum d'individus, le rapport entre les deux est pratiquement équivalent.

Cet ensemble est assez homogène, caractéristique d'une étape évoluée du Bronze final (BF III). Un élément semble toutefois plus ancien : il s'agit du vase-

silos 2122, avec des caractéristiques plutôt archaïques (panse carénée, trainées digitées dans la partie inférieure de la panse, lèvre incisée) (BF IIb ?) (fig. 3, F2122-1). À proximité immédiate de ce récipient a été trouvé un fragment de petit gobelet à panse biconique, orné de filets horizontaux incisés ou très fines cannelures au-dessus de la carène (fig. 3, F2122-2 : fond de gobelet à épaulement ?). Le vase-silo 3181 (fig. 3, F3181), avec son traitement de surface similaire, pourrait lui être contemporain sans toutefois plus d'arguments.

Les structures attribuables au BF IIIa livrent un matériel encore empreint des traditions de l'étape moyenne du Bronze final : coupes tronconiques ornées de cannelures internes (fig. 4, n° 8 et 36), fragments de gobelets à épaulement (fig. 4, n° 23, 24 et 25), pots à rebord oblique et panse bitronconique (fig. 4, n° 12, 13 et 19 ; fig. 5, n° 15 (?) et 19), lignes d'impressions digitées au niveau du diamètre maximum de la panse (fig. 4, n° 10, 29 et 32), lèvres facettées (fig. 4, n° 6, 7, 9 et 19), ornées de cannelures (fig. 4, n° 17, 33 et 39 ; Fig. 5, n° 2) ou d'un simple

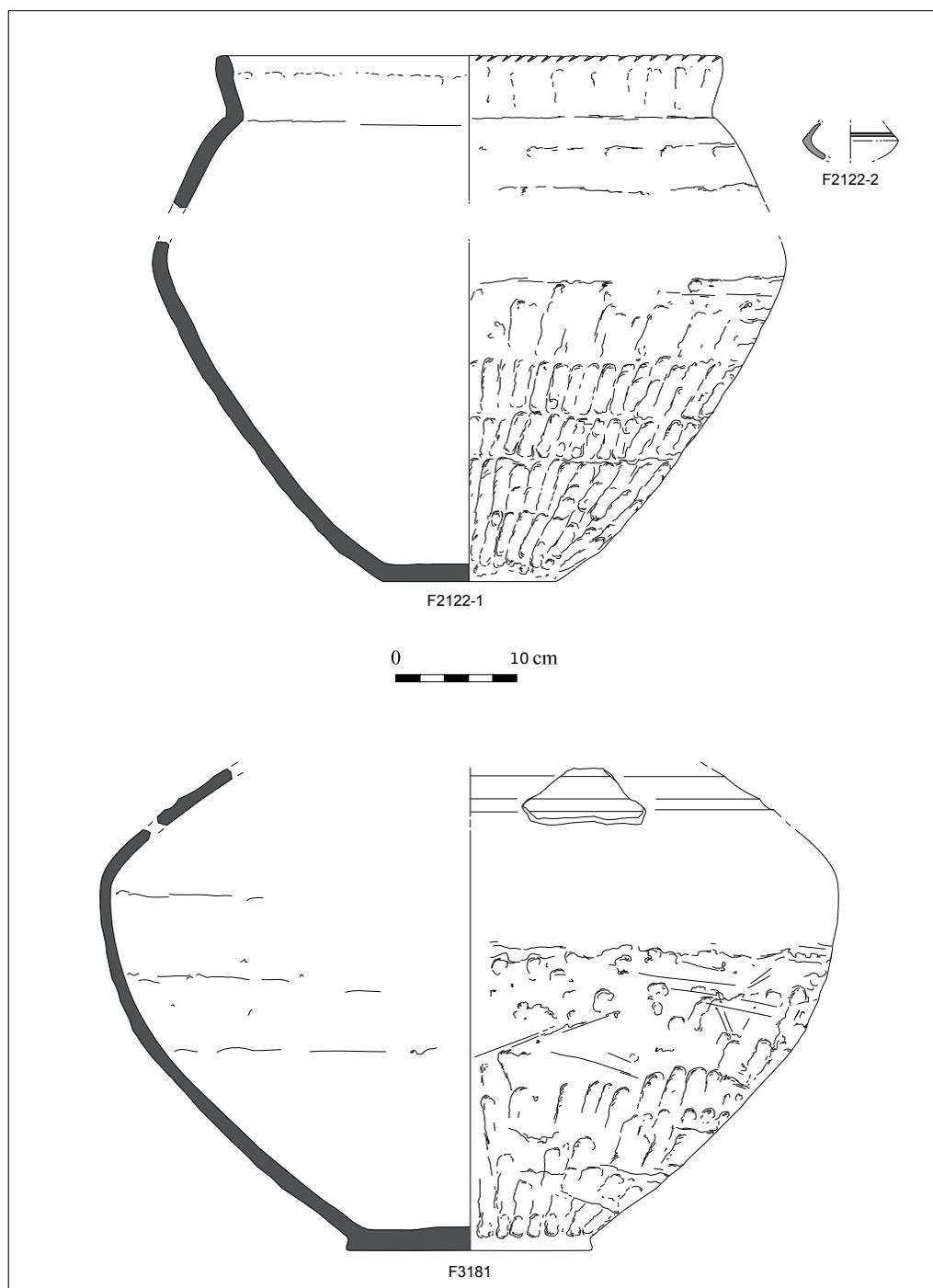


Fig. 3 - Anneyron (Drôme). Vases-silos 2122-1 et 3181 (Dessins et mise au net : M. Roscio).



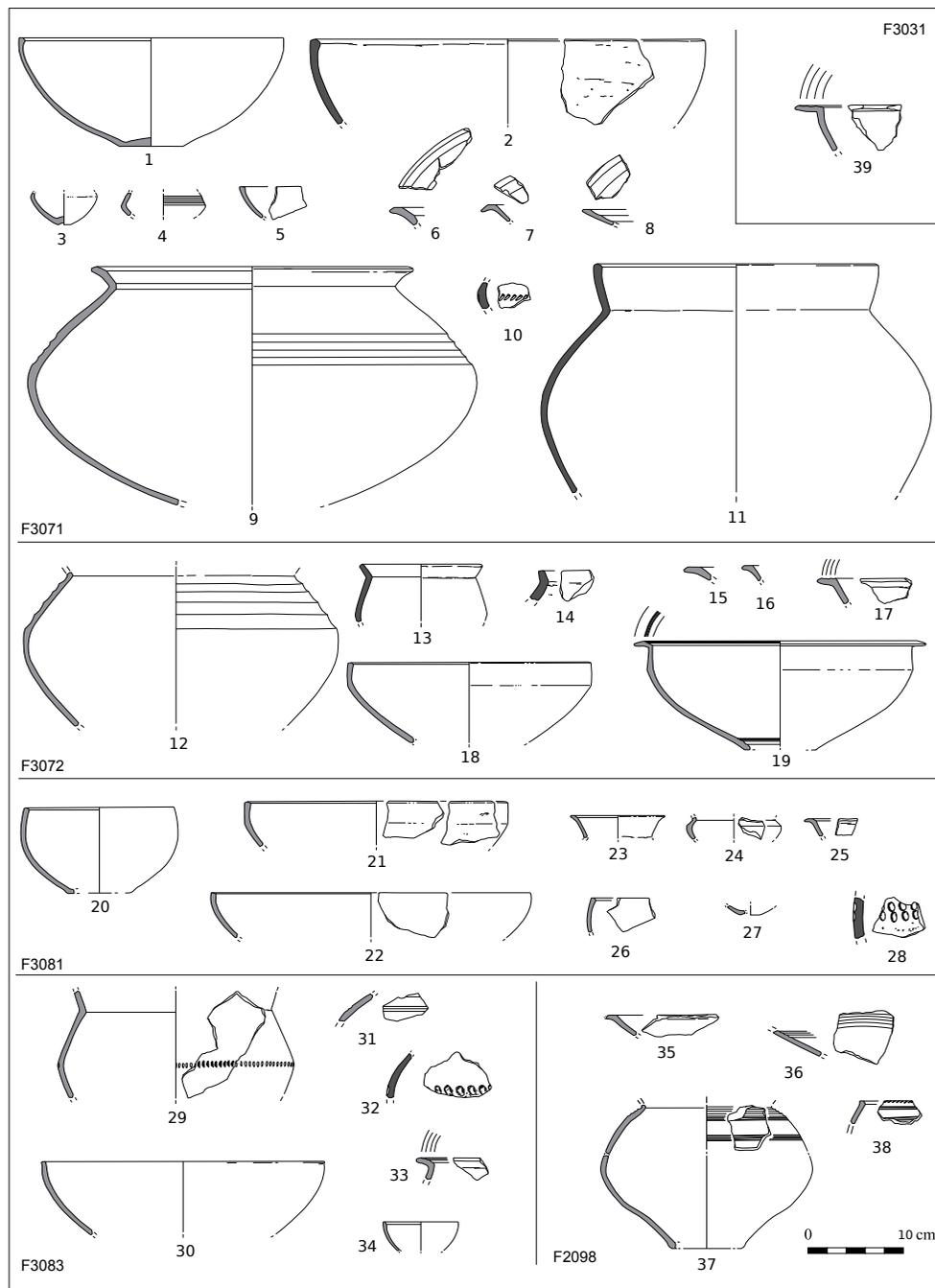


Fig. 4 - Anneyron (Drôme). Céramiques datées du Bronze final IIIa issues de diverses structures (Dessins et mise au net : M. Roscio).

méplat (fig. 4, n° 15, 16 et 35; Fig. 5, n° 1). Ces ensembles présentent aussi des marqueurs plus évolués, qui apparaissent au BF IIIa et vont perdurer au BF IIIb, comme les gobelets à panse globuleuse (fig. 5, n° 11, 12, 13, 14), les bols ou jattes à lèvre épaissie et biseautée (fig. 4, n° 1, 2, 20, 26 et 38; fig. 5, n° 4, 6, 9), jattes à bord droit (fig. 4, n° 18 et 21), pots à rebord subvertical (fig. 4, n° 11; fig. 5, n° 16, 18 et 20), arêtes ornées de guillochis (fig. 4, n° 38; fig. 5, n° 17 et 18) ou encore les filets horizontaux incisés à la pointe bifide

souple (fig. 4, n° 37 et 38). Le meilleur site de comparaison est celui de Simandres (Rhône) « Les Estournelles » (Thiériot 2005), qui présente un faciès très similaire. De façon plus générale, les affinités culturelles sont plutôt tournées vers le nord et l'est, jusque dans la vallée de la Saône (Chalon-sur-Saône « Gué des Piles » : Bonnamour 1989), le Bugey (Chaley « Balme à Gontran : Treffort, Nicod 2000; Ambérieu-en-Bugey « Grotte du Gardon » : Voruz *et al.* 1991), voire la Franche-Comté (Grotte des Planches : Pétrequin

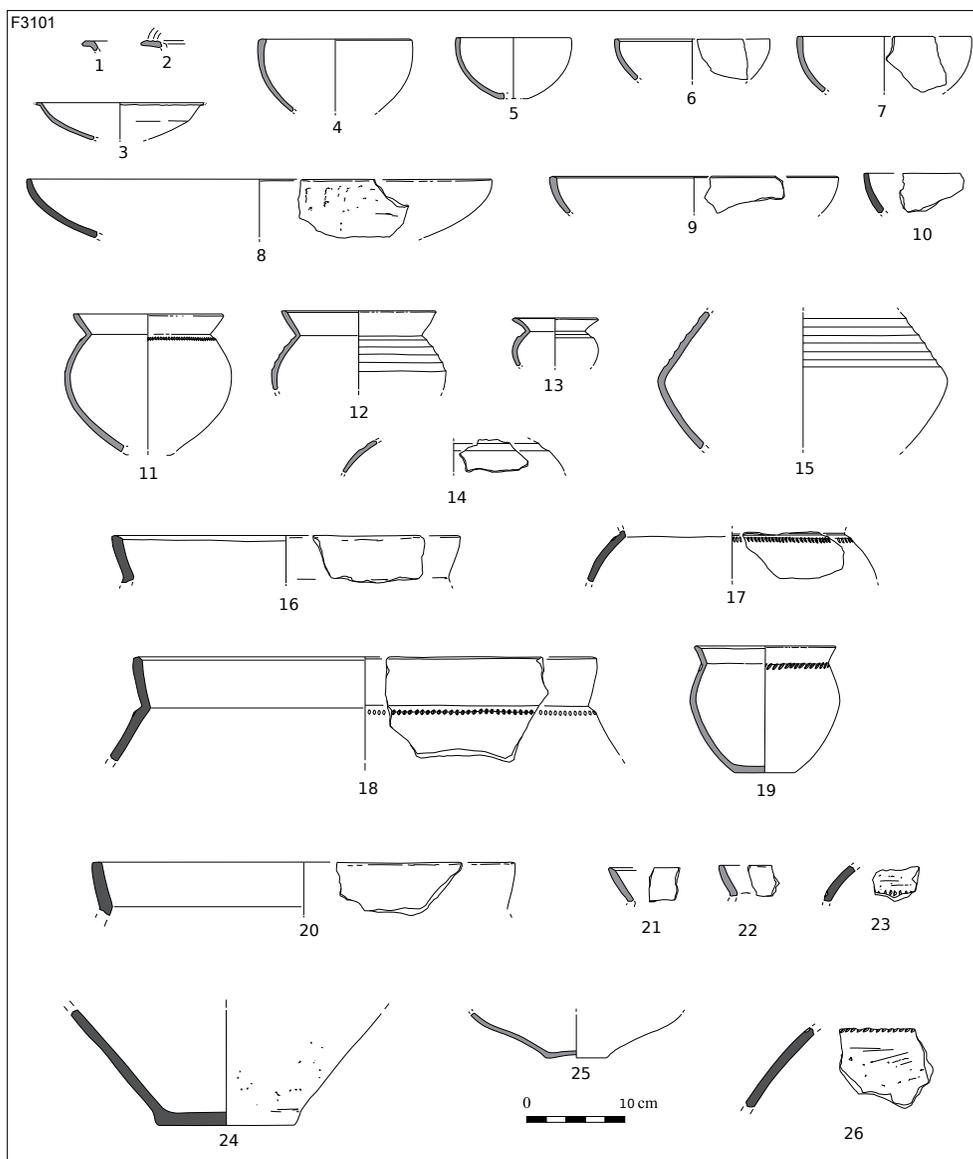


Fig. 5 - Anneyron (Drôme). Céramiques datées du Bronze final IIIa issues de la structure 3101 (Dessins et mise au net : M. Roscio).

*et al.* 1985). Les comparaisons s'étendent toutefois aussi vers le sud, en moyenne vallée du Rhône (Saint-Martin-d'Ardèche «Grotte des Cloches» : Vital 1986) et, pour certains types très ubiquistes, jusqu'en Languedoc (Sainte-Anastasié : Dedet 2014). Ce faciès rhônalpin élargi est caractérisé par une remarquable sobriété des décors incisés, en comparaison avec les sites lacustres de Suisse occidentale ou nord-orientale («style riche» du Ha B1 défini de longue date - Gersbach 1951), phénomène déjà observé pour le corpus de Simandres (Thiériot 2005, p. 436).

Du point de vue de la chronologie absolue, les sites de Simandres et de la Grotte du Gardon (couches 20 et 21) livrent des datations  $C^{14}$  situées entre la fin du XI<sup>e</sup> et la première moitié du X<sup>e</sup> siècles avant notre

ère (*ibid.*, fig. 2 et p. 419). Cette fourchette chronologique est en accord avec les datations obtenues par dendrochronologie, pour les sites de référence attribués au BF IIIa ou au tout début du BF IIIb (Tougues : Billaud, Marguet 1992; Gué des Piles : Bonnamour *et al.* 1990; Cortailod-Est : Borrello 1986). À Anneyron, la présence notable de critères typologiques évolués (importance des formes ovoïdes, rareté des gobelets à épaulement) permettrait de le situer à la toute fin du BF IIIa (première moitié ou milieu du X<sup>e</sup> siècle).

Le BF IIIb est avant tout représenté par le très abondant mobilier de la structure 2039. À moitié fouillée lors du diagnostic (étude É. Néré, in Conjar-Rhéthoré 2013, p. 119-120), cette fosse a livré un total de 18,8 kg de céramique pour un nombre



minimum d'individus estimé à 25. Le taux de fragmentation est faible et beaucoup de récipients livrent des profils complets. La part des éléments typologiques communs au BF IIIa est encore importante : gobelets à panse globulaire (fig. 6, n° 1 à 6), bols (fig. 6, n° 8 et 12), pots à rebord subvertical et panse arrondie (fig. 6, n° 14, 17, 21, 22), filets horizontaux incisés à la pointe bifide souple (fig. 6, n° 11 et 6), cannelures horizontales dans la partie supérieure de la panse (fig. 6, n° 15 et 16), micro-jatte à bord droit (fig. 6, n° 7). Cependant, on note la disparition totale des lèvres

facettées ou à cannelures, des panses bitronconiques, ou encore des gobelets à épaulement. De nouvelles formes font leur apparition : coupes tronconiques dotées d'une carène (fig. 6, n° 9 et 10), jatte à profil sinueux (fig. 6, n° 11), tout comme certains ornements (cannelure très large encadrée par cannelures fines, sur la partie supérieure des gobelets : fig. 6, n° 1, 2, 4 et 5). La structure 2037, qui livre un tesson peint (alternance bandes rouges/noires) (fig. 7, n° 3), en association avec des vases globuleux (fig. 7, n° 1 et 2) et un fragment de fond bien détaché, presque annulaire

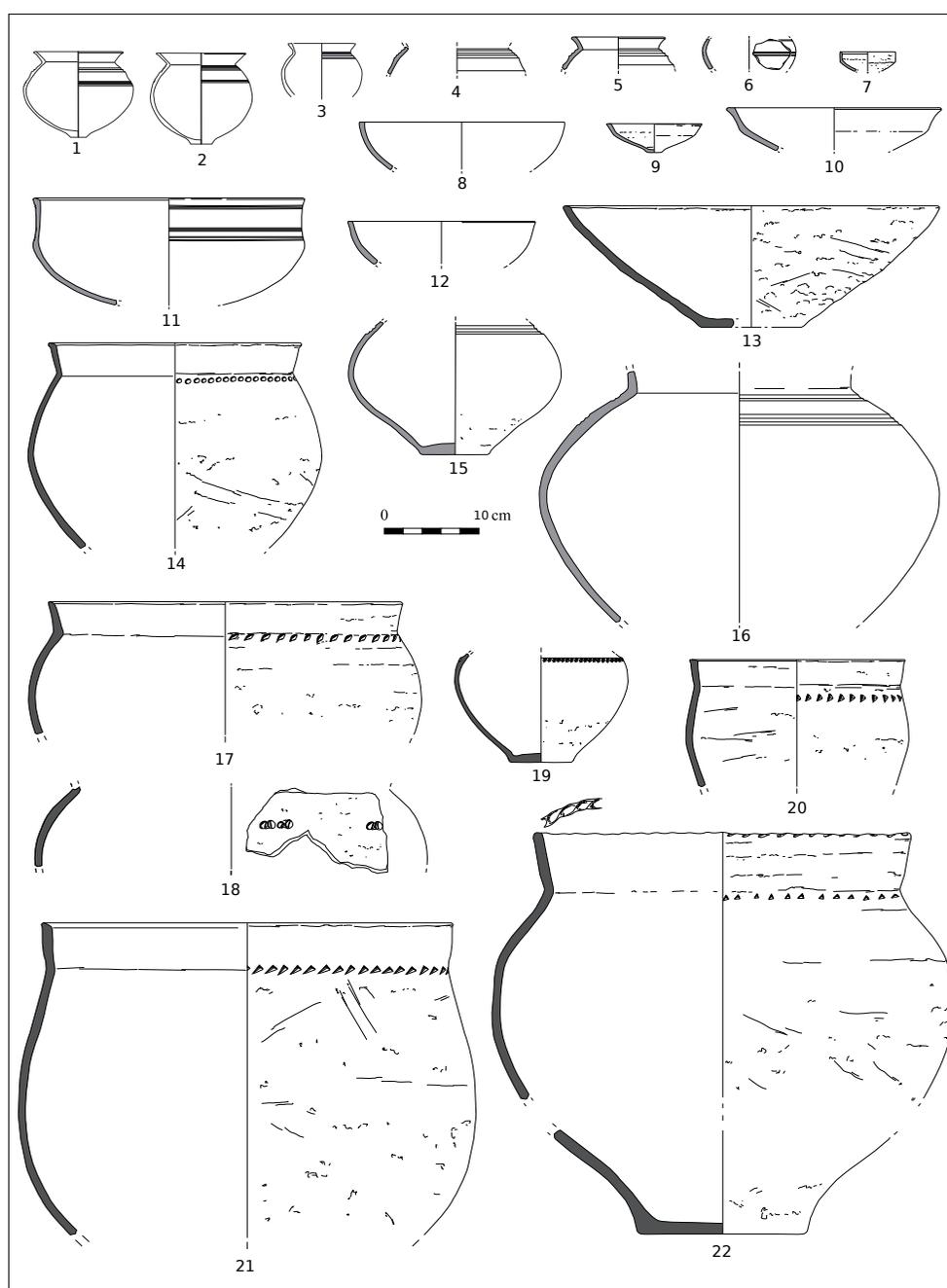


Fig. 6 - Anneyron (Drôme). Céramiques datées du Bronze final IIIb issues de la structure 2039 (Dessins et mise au net : M. Roscio).

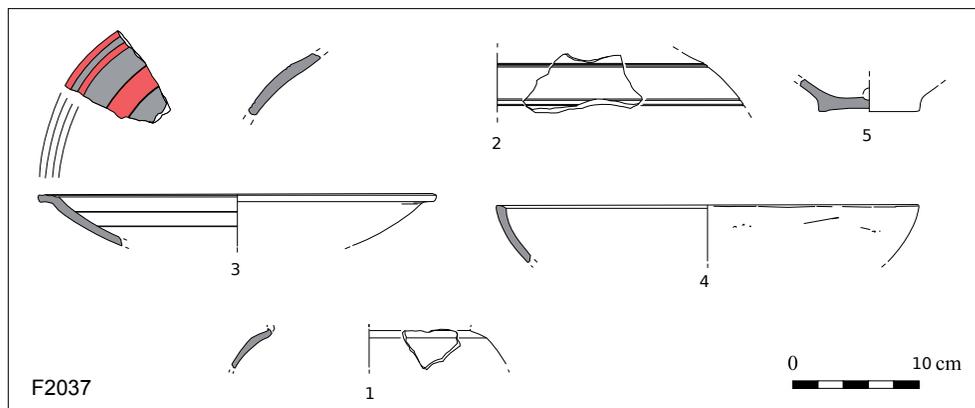


Fig. 7 - Anneyron (Drôme). Céramiques datées du Bronze final IIIb issues de la structure 2037 (Dessins et mise au net : M. Roscio).

(fig. 7, n° 5), peut être considérée comme contemporaine de 2039.

Comme pour le BF IIIa, les comparaisons renvoient aux contextes culturels du nord et de l'est de la région lyonnaise, du Bugey (Serrières-de-Briord « Les Barlières » : Thiériot 2000 ; Montagnieu « Pré de la Cour » : Vital 1993 ; Creys-Pusignieu « Saint-Alban » : Treffort 1993 ; Guillet *et al.* 1999) mais aussi vers les sites lacustres savoyards (Lac du Bourget : Kérouanton 2002). Les connexions méridionales semblent moins marquées qu'à la période précédente, phénomène déjà observé par exemple grâce au corpus des Barlières en comparaison avec le site des Gandus (Thiériot 2000, p. 96 et fig. 80 ; Thiériot 2005, p. 436 ; Daumas, Laudet 1985). Il convient aussi de souligner que les gobelets ovoïdes d'Anneyron ne présentent pas encore le profil « classique » des petits gobelets surbaissés comme on peut les trouver parmi les séries de référence du BF IIIb régional, et qui se développeront au Ha C (Thiériot *et al.* 2009).

Cette période dispose de bons référentiels dendrochronologiques. Les dernières occupations de la station de Tougues, à Chens-sur-Léman, sont datées de - 905, corrélées à du mobilier BF IIIb (Billaud et Marguet 1992). Dans l'état actuel des connaissances, les abattages les plus récents reconnus pour cette période finale du Bronze final se trouvent sur le lac du Bourget, avec des dates comprises entre -906 et -805 (par ex. Chindrieux/Châtillon, entre -906 et -814 : Billaud *et al.* 1992 ; Tresserve « Le Saut », entre -846 et -805 : Billaud, Marguet 2009, p. 364). Les datations radiocarbone réalisées sur les sites des Barlières et de Montagnieu « Pré de la Cour » s'inscrivent aussi dans cette

fourchette chronologique entre la fin du X<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> siècles. À Anneyron, au vu du nombre important de critères typologiques communs avec les structures datées du BF IIIa, le mobilier des structures 2037 et 2039 semble se situer plutôt à la fin du X<sup>e</sup> siècle.

### Conclusion

Les premières traces d'occupation sur ce site correspondent à des vestiges datés de l'âge du Bronze. Pour cette période, les besoins primaires de subsistance liés à l'alimentation et à la conservation des denrées ainsi qu'à la mise en culture des terres peuvent être mis en lumière, entre autre, par la présence de silos et de vases-silos. Malheureusement, malgré la découverte d'une trentaine de fosses et de trous de poteau, aucun bâtiment ni aucune organisation particulière d'un éventuel habitat ne se dégage de l'ensemble. Ceci s'explique probablement par la forme linéaire de l'emprise prescrite qui ne permet d'avoir qu'une vision incomplète de cette occupation et par les nombreuses perturbations liées à une implantation humaine quasiment continue dans ce secteur.

Malgré des structures qui peuvent sembler indigentes, cette opération livre un bel ensemble céramique de référence pour le Bronze final III régional. Ce corpus présente les caractéristiques habituelles des contextes de rejet domestique, avec l'ensemble du vaisselier représenté (grands vases de stockage, accompagnés de plus petits récipients destinés à la préparation et à la consommation des aliments).

La céramique est également accompagnée d'objets domestiques en terre cuite qui



nous renvoient aux activités de filage et tissage (un peson et une fusaiole ont été mis au jour respectivement dans les structures 2093 et 3071), ainsi qu'à l'élevage et à l'agriculture. Si quelques découvertes osseuses témoignent modestement d'une exploitation probablement marginale de la faune sauvage, l'approvisionnement carné du site repose essentiellement sur l'exploitation d'un cheptel domestique dont on peut supposer l'élevage sur place (étude Th. Argant). Les restes carpologiques sont ici le résultat d'un réemploi secondaire des silos en fosse-dépotoir et sont donc issus d'un mélange de différentes activités en lien avec le végétal (traitement des récoltes, préparation alimentaire, rejets de four, rejets fortuits) (étude C. Schaal). L'ensemble de ces données complètent ainsi le tableau d'un probable habitat de l'âge du Bronze final III tourné vers l'agriculture et l'élevage, dont le cœur pourrait se situer plus au nord, hors-emprise, sous l'actuel hameau des Chargeaux.

Les connaissances que nous avons des occupations datées de l'âge du Bronze final, que ce soit dans le nord du département de la Drôme ou dans les départements limitrophes, sont issues de fouilles anciennes ou de niveaux remaniés. Lorsqu'elles proviennent d'opérations réalisées depuis les années 2000, ce sont essentiellement des diagnostics où les découvertes sont malheureusement souvent fugaces. Même si ces vestiges pourront compléter une vision plus que partielle du contexte protohistorique local, l'habitat nous échappe encore. Pour obtenir des comparaisons valables, il faut s'éloigner et prendre pour références les comparaisons faites pour le mobilier. Malheureusement, il s'avère que ces sites se retrouvent dans un secteur géographique étendu couvrant une grande partie d'un faciès rhônalpin élargi. Espérons que de nouvelles opérations sur des sites d'habitat de l'âge du Bronze pourront, dans les prochaines années, venir enrichir nos connaissances sur des contextes plus resserrés.

### Bibliographie

Billaud Y., Marguet A., Simonin O. 1992. - Chindrieux-Châtillon (Lac du Bourget, Savoie). Ultime occupation des lacs alpins français à l'âge du Bronze, in *Archéologie et environnement des milieux aquatiques. Lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et sa*

*périphérie*, Actes du 116<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Chambéry-Annecy, 1991, Paris, CTHS, p. 277-310.

Billaud Y. et Marguet A. 1992. - Le site Bronze final de Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie) : stratigraphie, datations absolues et typologie, in *Archéologie et environnement des milieux aquatiques. Lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et sa périphérie*, 116<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Chambéry-Annecy, 1991, Paris, CTHS, p. 311-347.

Billaud Y. et Marguet A. 2009. - Structures de la fin de l'Âge du bronze et de l'Âge du fer sur les rives des lacs savoyards : récentes données de terrain, in Roulière-Rambert M.-J., Daubigny A., Milcent P.-Y., Talon M. et Vital J. (ed.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) ; la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, Actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 27, Dijon, p. 361-371.

Bonnamour L. 1989. - L'habitat Bronze final du Gué des Piles à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *Étude archéologique, Gallia Préhistoire*, 31, 1, p. 159-189.

Bonnamour L., Marinval P., Marguerie D., Lambert G., Lavier C., Poulain T. 1990. - Les habitats du Bronze final III dans la moyenne vallée de la Saône, au sud de Chalon et le Gué-des-Piles, in *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 avant J.-C.*, Catalogue d'exposition, Lons-le-Saunier, p. 97-111.

Borrello M. A. 1986. - *Cortailod-Est, un village du Bronze final : 2. la céramique, Saint-Blaise*, Edition du Ruau, coll. Archéologie neuchâteloise, 2.

Conjard-Rhéthoré P. 2013. - *Anneyron, Drôme, Rhône-Alpes, Déviation de la route départementale – Tranche 1*, Rapport de diagnostic, Bron, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne et Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon.

Daumas J.-C. et Laudet R. 1985. - L'habitat du Bronze final des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme), *Études*

*Préhistoriques*, n° spécial, 16 .

Dedet B. 2014. - *Le style céramique du Bronze final IIIa en Languedoc oriental*, Documents d'Archéologie méridionale, 35, p. 85-126.

Gersbach E. 1951. - Ein Beitrag zur Untergliederung der jüngeren Urnenfelderzeit (Hallstatt B) im Raume der südwestdeutsch-schweizerischen Gruppe, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 41, p. 175-191.

Guillet J.-P., Stahl-Gretsch L.-I., Treffort J.-M. et Voruz J.-L. 1999. - Le site protohistorique de Saint-Alban à Creys-Pusignieu (Isère) : une belle stratigraphie du Bronze final IIIa au Hallstatt ancien, in Beeching A. et Vital J. (dir.), *Préhistoire de l'espace habité en France du Sud et actualité de la recherche*, Premières Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Valence, 3 et 4 juin 1994, Valence, Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, 1, p. 269-286.

Kérouanton I. 2002. - Le lac du Bourget (Savoie) à l'Âge du Bronze final : les groupes culturels et la question du groupe du Bourget, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 99, 3, p. 521-561.

Le Clézio L. et al. 2016. - *Anneyron (26) – Déviation de la RDI*, Rapport final d'opération archéologique, Évêcha, Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon.

Pétrequin P., Chaix L., Pétrequin A.-M., Piningre J.-F. 1985. - *La Grotte des Planches-près-Arbois (Jura) : Proto-Cortaillod et âge du Bronze final*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.

Thiériot F. 2005. - Le mobilier céramique de l'Âge du Bronze final III des sites des Estournelles et de la Plaine à Simandres (Rhône), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 2, p. 417-438.

Thiériot F. 2000. - *Le mobilier céramique de l'âge du Bronze final 3b du site des Barlières à Serrières-de-Briord (Ain), tentative de caractérisation d'une production du IXe siècle avant J.-C.* dans la haute vallée du Rhône français, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon.

Thiériot F., Treffort J.-M., Hénon Ph. 2009. - Nouvelles données sur l'évolution de la céramique de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer entre Alpes et Jura, in Roulière-Rambert M.-J., Daubigney A., Milcent P.-Y., Talon M. et Vital J. (eds.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) ; la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, Actes du XXXe colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, Supplément de la Revue archéologique de l'Est, 27, Dijon, p. 299-315.

Treffort J.-M. 1993. - Saint-Alban – *Locus B, Du Bronze final au Hallstatt ancien, Stratigraphie, structures d'habitat et chronotypologie du sondage A5 de l'éperon de Saint-Alban, commune de Creys-et-Pusignieu, Isère*, Mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 2 vol.

Treffort J.-M. et Nicod P.-Y. 2000. - La Balme à Gontran à Chaley (Ain) : du Néolithique moyen au Haut Moyen Âge dans une cavité du Jura méridional, *Revue archéologique de l'Est*, 50, p. 53-118.

Vital J. 1986. - La grotte des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 83, 11, p. 503-545.

Vital J. 1993. - *Habitats et sociétés du Bronze final au premier âge du Fer dans le Jura : les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré de la Cour à Montagnieu, Ain*, Monographies du CRA, 11, CNRS éditions, Paris.

Voruz J.-L., Chaix L. et Dumont A. 1991. - *La Grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain)*, Rapport de fouilles, Université de Genève, Département d'Anthropologie et d'Ecologie, Genève.

Laurence LE CLEZIO,  
Bureau d'étude et d'investigations archéologiques Évêcha  
laurence.leclezio@eveha.fr

Mafalda ROSCIO  
Bureau d'étude et d'investigations archéologiques Évêcha, membre associé UMR 6298 ArteHis  
mafalda.roschio@eveha.fr



## Le dépôt d'objets métallique de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne).

### Une découverte inédite datée du Bronze final atlantique 3

FRANCIS BORDAS

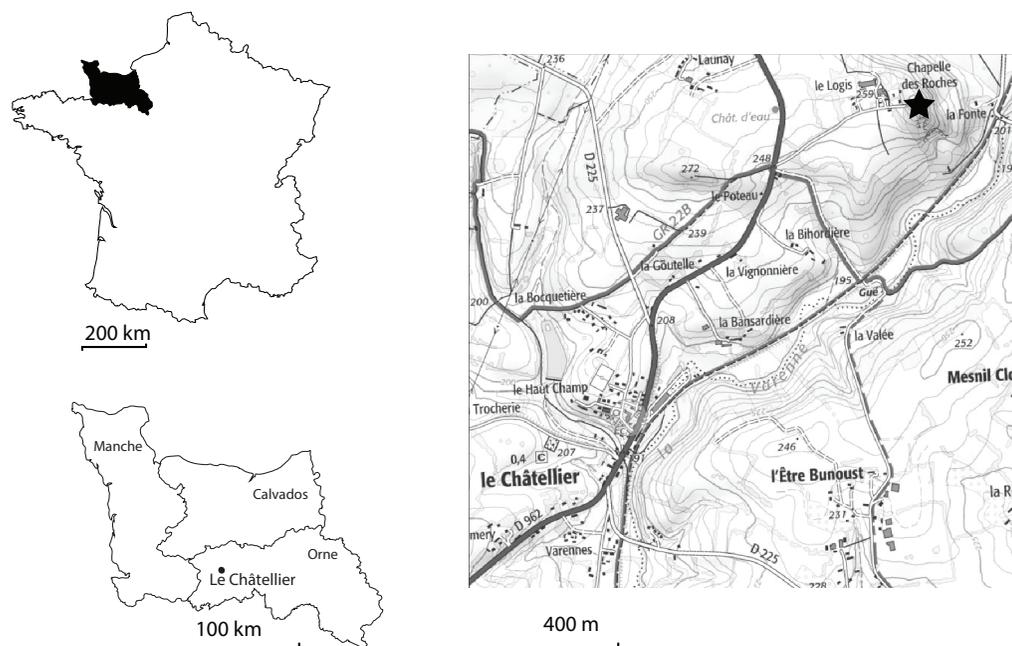


Fig. 1 - Localisation du dépôt de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne) (D.A.O : Francis Bordas; Fond de carte : Géoportail).

éléments, le niveau de précision de la localisation du dépôt restera à l'échelle de la parcelle. De ce fait, l'emplacement exact, l'agencement du mobilier et le contexte d'enfouissement demeurent des informations définitivement perdues.

#### 1 – Circonstances de la découverte

Un dépôt d'objets métalliques a été mis au jour en 2010 au lieu-dit de La Chapelle des Roches, commune de Le Châtellier dans l'Orne (fig.1). Cette découverte, malheureusement le fruit d'une prospection illicite réalisée au moyen d'un détecteur de métaux, n'a été déclarée au Service régional d'Archéologie de Basse-Normandie qu'en 2014. Sur la base du témoignage des inventeurs, une opération de sondage a été menée en 2015 afin tenter de localiser plus précisément le lieu de leur excavation et de pouvoir documenter le contexte d'enfouissement du dépôt (Bordas 2015). Cependant, au vu de la durée importante s'étant écoulée depuis la découverte, et compte tenu du caractère changeant du milieu forestier ainsi que la faible profondeur d'enfouissement (20-30 cm d'après les prospecteurs), l'excavation des fouilleurs n'a pu être identifiée. Par conséquent, dans l'attente de nouveaux

#### 2 - Le site

Si les découvreurs estiment à une dizaine de mètres près la marge d'erreur concernant la localisation du dépôt, ils sont catégoriques sur la parcelle désignée. Celle-ci se situe sur un promontoire rocheux dominant le cours de La Varenne d'une cinquantaine de mètres. La topographie du site fait penser à un éperon constitué de grès armoricains. D'après les observations issues de précédentes recherches, un fossé barrait cet éperon en délimitant une superficie de moins de 3 ha (Coutil 1917, p. 143; Bernouis 1999, p. 106). Aujourd'hui, cette structure apparaît relativement mal conservée et peu perceptible. Celle-ci aurait été dégradée par l'exploitation d'une carrière de pierres installée sur le lieu après 1914 et par le comblement progressif de son fossé jusqu'en 1985. Le site semble en outre avoir été occupé du Néolithique à la période antique, si l'on en croit les découvertes mobilières réalisées à cet

Catégorie fonctionnelle	Objets entiers non fragmentés	Fragments	Taux de fragmentation	Total de restes	% du nombre total de restes	Masses (grammes)	% de la masse totale
Armement	1	19	95	20	26,7	706,4	12,3
Outils	7	28	80	35	46,7	3089,7	54
Parure	0	2	100	2	2,7	20,9	0,4
Vaisselle	0	2	100	2	2,7	343,6	6
Métallurgie	0	11	100	11	14,6	1435,3	25
Harnachement/Char	0	4	100	4	5,3	100,3	1,8
Indéterminée	0	1	100	1	1,3	28,1	0,5
Total	8	67	89	75	100	5724,3	100

Tableau 1 - Dépôt de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne) : tableau récapitulatif de la composition du dépôt et de la représentation proportionnelle de chaque catégorie fonctionnelle (DAO : Francis Bordas).

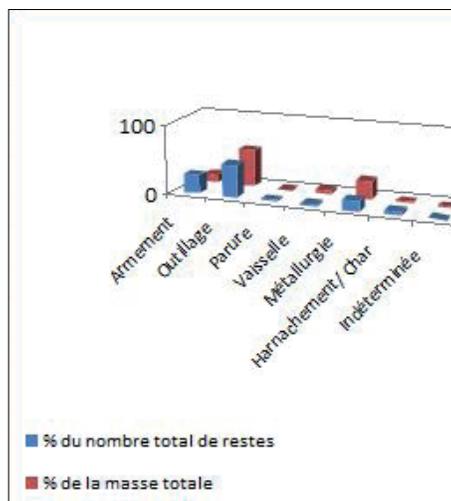


Fig. 2 - Dépôt de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne) : Histogramme récapitulatif de composition (DAO : Francis Bordas).

endroit (Coutil 1921, p. 810; Chatellier et Hubert, 1959, p. 64-65 ; Churin 1985, p.32).

### 3 –Présentation générale du dépôt

L'objectif de cette présentation est de fournir une vue d'ensemble du dépôt et de décrire quelques vestiges particuliers. Les premières observations réalisées sur ces restes permettent d'identifier ce dépôt comme étant classique de l'horizon de Vénat. Il comprend, en effet, la plupart des signatures typiques du mobilier métallique du Bronze final atlantique 3 récent (BFa 3 récent : 900-800 av. J.-C.) selon la définition récente de P.-Y. Milcent (Milcent 2012). Nous dénombrons soixante-quinze restes métalliques représentant une masse de 5,7 kg. Les modalités de constitution sont également tout à fait typiques du BFa 3 que ce soit pour les proportions observables pour chaque catégorie fonctionnelle ou les taux de fragmentation (tabl. 1 et fig. 2). Si la grande majorité des objets présentent des traces d'utilisations, quelques uns s'en distinguent par leurs états neufs, d'autres encore ne paraissent pas avoir subi tous les processus de finition.

#### 3.1 - La céramique

La découverte de La Chapelle des Roches vient compléter les données sur le phénomène particulier des dépôts non funéraires déposés dans un récipient (Bordas 2014, pl. 55). En effet, les objets (ou au moins une partie) étaient contenus dans un vase brisé et non complet au moment de la découverte; le bord et une partie de la panse manquent et la hauteur conservée est de 91 mm (fig. 3). Cet objet peut être défini comme un récipient biconique à carène haute, d'une largeur maximale de la panse de 142 mm, réalisé en pâte fine et lustrée. Il s'agirait d'une forme locale pouvant être comparée aux productions du BF IIIb. L'information concernant l'agencement des objets entre eux et par rapport à ce contenant aurait été d'autant plus précieuse qu'il est évident que tous les restes métalliques ne pouvaient être contenus dans ce récipient : le volume qu'ils représentent est bien trop important.

#### 3.2 - L'armement

Les fragments d'épées sont au nombre de onze avec cinq fragments de languettes et six fragments de tronçons de lames.



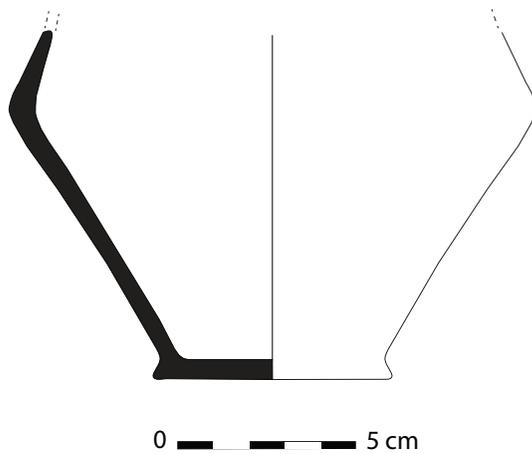


Fig. 3 - Dépôt de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne) : Céramique contenant au moins une partie des restes métalliques (DAO : Francis Bordas).

Ils sont caractéristiques des épées du type en langue de carpe et du type Ewart Park-Challans (fig. 4, no 1-3) tels qu'ils sont actuellement définis (Colquhoun, Burgess 1988, p. 55-68; Brandherm, Burgess 2008). Un fragment de languette peut clairement être identifié comme étant du type de Nantes (fig. 4, no 1) (Brandherm, Burgess, 2008, p. 143). Ce dépôt compte également deux poignards à languette entiers, deux fragments de languettes ainsi qu'un poignard à douille fracturé (fig. 4, no 4-6). Concernant les poignards à languette, les morphologies observables sont assez variées. S'il s'agit bien de types couramment déposés dans les ensembles atlantiques, l'un d'eux présente des affinités beaucoup plus continentales et une morphologie comparable à celles observables sur des restes légèrement antérieurs au BFa 3 (fig. 4, no 6). Pour cet objet, on retrouve en effet les comparaisons les plus convaincantes dans le dépôt de Montgros à Nice dans les Alpes-Maritimes (Mercurin et Campolo, 2011, p.138, fig. 4), dans celui de Larnaud dans le Jura (Gallay, 1988, p. 128, no 1188 et 1191) ou encore dans le dépôt d'Esclauzels, situé dans le Lot (Gallay, 1988, p. 128, no 1179). La catégorie de l'armement au sein du dépôt de la Chapelle des Roches est complétée par quatre fragments de pointes de lance.

### 3.3 - L'outillage

Avec six haches entières et vingt-deux fragments, les haches constituent le type d'objet le plus représenté dans ce dépôt.

Nous comptabilisons deux haches à ailerons subterminaux et trois fragments de ce même type, trois haches à douille entières et dix-sept fragments de ce type. Les types présents sont classiques pour le nord-ouest de la France (fig. 4, no 7, 8 et 10). Ce tableau est ensuite complété par deux tranchants et par une hache à talon entière (fig. 4, no 9). Cette dernière, de forme évidemment Bronze moyen, n'a pas fait l'objet d'une finition complète : elle ne présente pas de polissage et des barbelures de coulée sont encore présentes sur l'ensemble de l'objet, excepté sur le tranchant qui n'a pas été aminci. La présence de ce type d'objet, véritable relique au sein des dépôts du BFa 3, est dorénavant un phénomène bien attesté (Fily 2009, p. 98). L'outillage est complété par deux fragments distaux de gouges à douille dont l'un conserve ses barbelures de fonderie. On note également un fragment de marteau à douille dont le plan de frappe révèle par son écrasement une usure manifeste. Deux fragments de racloirs quadrangulaires font également partie de cette catégorie ainsi qu'un racloir triangulaire entier (fig. 4, no 20). Les racloirs présentent des influences certaines avec des exemplaires du nord-ouest de la France et plus particulièrement avec ceux issus d'une zone couvrant la côte sud-bretonne et une partie du groupe du Centre-Ouest (Boutoille et Milcent 2006; Bordas 2014, pl. 45). Enfin, on observe un tronçon de lame d'une largeur de 3 cm dont le plat présente les signes d'un martelage (fig. 4, no 11). Le dos de cette lame forme un petit bourrelet qui ne se développe que sur l'une des faces de l'objet.

### 3.4 - La parure et les éléments liés à la toilette

L'une des particularités de cet ensemble est de ne contenir aucun bracelet. La catégorie fonctionnelle liée à la parure ne peut être étoffée que par l'assimilation à ce groupe des éléments de toilette. Ainsi, le dépôt de La Chapelle des Roches compte un fragment de rasoir à manche annelé du type Amiens/Brentford (fig. 4, no 12), objet typique des productions du nord-ouest de la France (Jockenhövel 1980, pl. 50). *A contrario*, cet ensemble contient une agrafe de ceinture fragmentée (fig. 4, no 14) qui elle est habituellement considérée comme une production exogène à la zone atlantique (Audouze, 1974). Il s'agit ici du seul objet présent dans ce dépôt qui ait été déposé sous la forme de deux fragments résultant d'une cassure ancienne.

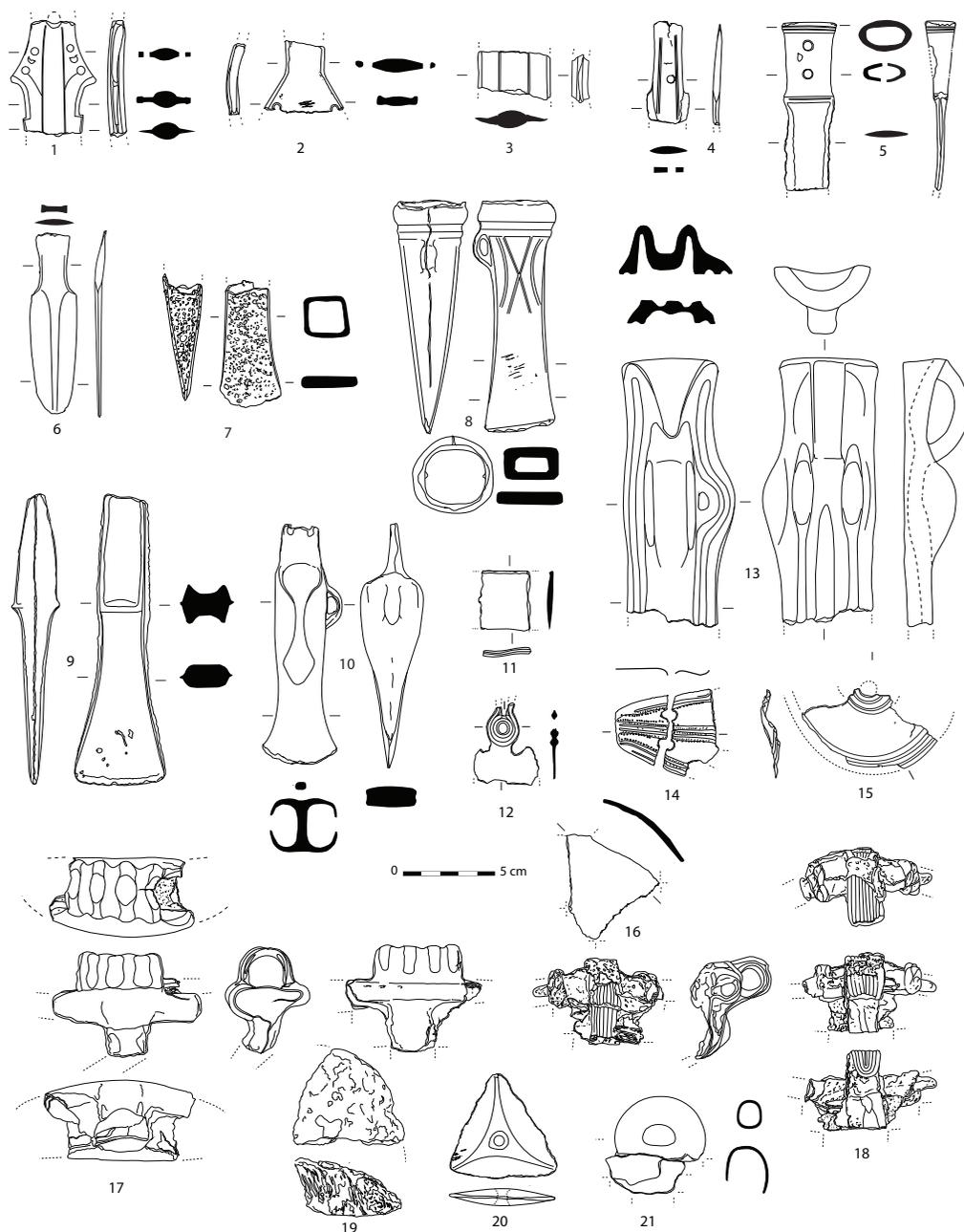


Fig. 4 - Objets choisis découverts dans le dépôt de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne) (DAO Francis Bordas).

### 3.5 - Les éléments liés à la métallurgie

L'un des objets les plus imposants est ici le fragment de valve de moule pour hache à ailerons subterminaux et anneau latéral qui vient compléter les cartes de répartitions consacrées à ce type (Cordier 2009, p. 375) (fig. 4, no 13). Cet ensemble compte également trois masselottes, un résidu de coulée, le reste d'un écoulement sur sol ainsi que cinq fragments de lingots plano-convexes (fig. 4, no 19). Ces vestiges témoignent d'une activité métallurgique locale ou d'une circulation et thésaurisation des masses métalliques sous ces formes.

### 3.6 - Les restes de vaisselles

Les deux éléments qui rendent le dépôt de La Chapelle des Roches si particulier sont les deux fragments de chaudrons qui y ont été déposés (fig. 4, no 17 et 18). Les arguments justifiant les attributions typologiques ayant déjà été discutés dans une précédente étude, il s'agira ici de ne présenter que nos résultats (Bordas 2016). Il s'agit pour ces deux objets de deux attaches d'anse. Au vu du faible nombre d'exemplaires de ce type d'objet retrouvé sur le territoire français, la découverte de deux fragments bien conservés, déposés



au sein d'un même dépôt, acquiert donc un caractère exceptionnel. Cette trouvaille est tout à fait originale pour la fin de l'âge du Bronze, car c'est la première fois en Europe atlantique que deux attaches d'anse rattachées à deux groupes typologiques distincts sont associées au sein d'un même ensemble. Le premier fragment est une attache d'anse de chaudron du groupe B0 et du type de Cloonta (fig. 4, no 18), selon la classification de S. Gerloff (Gerloff 2010, p. 44). Ce type n'était précisément connu et défini jusqu'alors que par deux exemplaires irlandais complets. C'est ainsi, la première fois que le type de Cloonta peut être attesté avec autant de certitude en France et qu'une attache d'anse de chaudron s'y référant est découverte hors d'Irlande. Depuis, nous avons pu recenser un autre fragment de ce type dans le dépôt du Jardin des Plantes découvert à Nantes en Loire-Atlantique (Bordas 2016). Les exemplaires complets du type de Cloonta ne bénéficiant pas de contextes chronologiques fiables, leur datation s'était donc basée sur l'appartenance hypothétique au groupe B0 de plusieurs fragments de chaudrons découverts en France et en péninsule Ibérique dans des contextes issus de la fin de l'âge du Bronze (Gerloff 2010, p. 342). De ce fait, la découverte du dépôt de La Chapelle des Roches donne donc, pour la première fois, les moyens de pouvoir confirmer l'appartenance du type de Cloonta au BFa 3. Le second fragment du dépôt est une attache d'anse de chaudron appartenant au groupe A2 et au type de Portglenone (fig. 4, no 17). Ce dernier, répandu dans les îles Britanniques, ponctue de sa présence la partie orientale de la façade atlantique française. Cette découverte permet ainsi de compléter l'aire de distribution de ce type en France et de confirmer l'hypothèse de sa contemporanéité avec le type de Cloonta (Gerloff 2010, pl. 146; Bordas 2016, fig. 21).

### 3.7 - Les autres catégories

Les autres catégories fonctionnelles habituellement observées dans les dépôts atlantiques apparaissent également dans celui de La Chapelle des Roches sous forme de fragments. Ainsi, il est possible d'identifier un anneau passe-guide, composé d'un anneau subcirculaire creux et de deux prolongements horizontaux creux de section circulaire. (fig. 4, no 21) dont on trouve des équivalents dans

plusieurs dépôts atlantiques (Milcent et Leroy, 2003, fig. 8). Il est, par exemple, morphologiquement très proche d'exemplaires britanniques comme ceux du dépôt de Broadward dans l'Herefordshire en Angleterre (Burgess 1968, fig. 5, no 16-17). En France, on retrouve des objets très similaires dans le dépôt de Kériero à Bangor dans le Finistère (Musée de Carnac, inédit, no inv. 01.1.76), ou encore dans le dépôt de Vénat en Charente (Coffyn *et al.*, 1981, pl. 49, no 19). Cet ensemble contient également les fragments d'une applique, d'une phalère (fig. 4, no 15) et d'une plaque convexe (fig. 4, no 16). Cet objet, d'une épaisseur de 5 mm, présente une face supérieure lisse et une face interne rugueuse. À titre de comparaison, nous pouvons mentionner que ce type de reste est présent, dans le même état, dans le dépôt chronologiquement antérieur de Saint-Léonard-des-Bois en Sarthe (Charnier *et al.*, 1999, fig. 5, no 33). Les auteurs de l'étude qui y est consacrée identifient cette pièce comme étant hypothétiquement un fragment de jante de roue de char en Bronze.

## 4 - Conclusion et perspectives

La découverte de cet ensemble est inévitablement amputée d'une partie de sa valeur scientifique, du fait de l'imprécision des éléments contextuels et de l'impossibilité, dans certains cas, d'une vérification poussée des dires des découvreurs. Cependant, les premières observations permettent de clairement dater cet ensemble du Bronze final atlantique 3, même si quelques éléments peuvent être plus anciens. Cette découverte constitue sans doute la plus importante source de documentation concernant la culture matérielle métallique de la fin de l'âge du Bronze dans l'Orne car ce dépôt contient en effet plus de restes que l'ensemble des dépôts contemporains découverts dans ce département. Les exemplaires datés de l'étape de l'épée du type en langue de carpe y sont encore relativement rares puisque quatre seulement ont été reconnus. Il s'agit de celui de la Bellière (Marcigny et Delrieu 2008), de la Carneille à Pont Huan (Lioult 1983), de celui découvert à Chailloué (Bernouis 1999, p. 97-98) et de l'ensemble retrouvé sur la commune d'Athis-de-l'Orne (*ibid.*, p. 81-82).

Plus globalement, la découverte de La Chapelle des Roches est complètement



Coutil (L.) 1921 – L'âge du Bronze en Normandie. Eure, Seine-Inférieure, Orne, *Association française pour l'Avancement des Sciences*, 45e session, Rouen p. 791-810.

Fily (M.) 2009 - Les dépôts de la fin de l'Âge du Bronze final de Kergaradec à Gouesnac'h (Finistère) : note préliminaire sur une découverte récente de l'horizon métallique de l'épée en langue de carpe, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 106, no 1, p. 95-107.

Gallay (G.) 1988 - *Die mittel- und spätbronze- sowie älter -eisenzeitlichen Bronzedolche in Frankreich und auf den britischen Kanalinseln*, *Prähistorische Bronzefunde*, VI, 7, München, C.H. Beck, 202 p., 78 pl.

Gerloff (S.) 2010 - *Atlantic Cauldrons and Buckets of the Late Bronze and Early Iron Ages in Western Europe*, *Prähistorische Bronzefunde*, II, 18, Stuttgart, Fr. Steiner, 446 p., 167 pl.

Chatellier (J.), Hubert (G.) 1959 - Notes et glanes. Le Pays bas normand, *Société ornaise d'Histoire et d'Archéologie*, no 109, p. 64-72, Flers.

Jockenhövel (A.) 1980 - *Die Rasiermesser in Westeuropa*, *Prähistorische Bronzefunde*, VIII, 3, München, C.H. Beck, 238 p., 104 pl.

Lioult (C.) 1983 - Quelques objets préhistoriques et protohistoriques du Musée municipal d'Alençon, *Bulletin de la Société archéologique de l'Orne*, t. 102, n° 4, pp. 47-72, 17 fig.

Marcigny (C.), Delrieu (F.) 2008 – L'âge du Bronze en Normandie, bilan des travaux 2007, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 5, p. 65-68.

Mercurin (R.), Campolo (S.) 2011- Les dépôts d'objets en bronze dans les Alpes-Maritimes à l'âge du Bronze final : état des lieux et perspectives de recherche, in GARCIA (D.) (dir.) - *L'Âge du Bronze en Méditerranée. Recherches récentes*, Paris, Errance, p. 131-154.

Milcent (P.-Y.) 2012 - *Le temps des élites en Gaule atlantique : chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des*

*dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 253 p.

Milcent (P.-Y.), Leroy (D.) 2003 - Le dépôt à éléments de char du Bronze final d'Onzain (Loir-et-Cher, Centre, France) : présentation préliminaire, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 50, p. 207-230.

Francis BORDAS

Doctorant Université Jean-Jaurès, Toulouse  
Laboratoire TRACES UMR 5608  
francis.bordas@hotmail.fr

## La nécropole de Lavau «Zac du Moutot» (Aube) au Bronze final et au premier âge du Fer

BASTIEN DUBUIS

### Introduction

L'opération de fouille menée à Lavau «Zac du Moutot» (Aube)<sup>(1)</sup>, a permis l'étude d'un complexe funéraire monumental protohistorique et antique. La découverte inattendue de la tombe «princière» du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, protégée par un imposant monument associant fossés et tumulus, a été particulièrement mise en valeur dans les médias. Elle ne peut se comprendre cependant sans un regard vers les aménagements antérieurs, dont les tertres sont singulièrement intégrés au monument «princier» (Dubuis *et al.* 2015). Les sépultures et aménagements monumentaux découverts reflètent une occupation quasi continue entre la fin de l'étape initiale du Bronze final et le

1 La fouille réalisée par l'Inrap entre octobre 2014 et avril 2015, sur une superficie de 2 ha, a été dirigée par Bastien Dubuis avec la collaboration en particulier de Céline Villenave, Nathalie Ameye et Sandrine Thiol pour l'anthropologie, David Josset et Emilie Millet pour la fouille et étude de la tombe princière.

tourant du Hallstatt ancien/moyen. Plus que la richesse des sépultures elles-mêmes, c'est la qualité de conservation des vestiges protohistoriques qui est remarquable. Ainsi, le monument princier lui-même, et les remblais médiévaux étalés entre les monuments longtemps après l'abandon de la nécropole, ont permis la conservation de plusieurs tertres en élévation. La pérennité de l'occupation incite à cette présentation globale des vestiges antérieurs à la phase princière.

### 1 - Contexte

L'emprise de fouille s'inscrit dans un secteur assez bien documenté, par de nombreuses opérations de diagnostic et quelques fouilles (fig. 1) (voir notamment Durost *et al.* 2007). Les vestiges fouillés en 2014 et 2015 sont installés à l'extrémité d'une langue de plateau crayeux dominant d'une vingtaine de mètres, en rive droite,

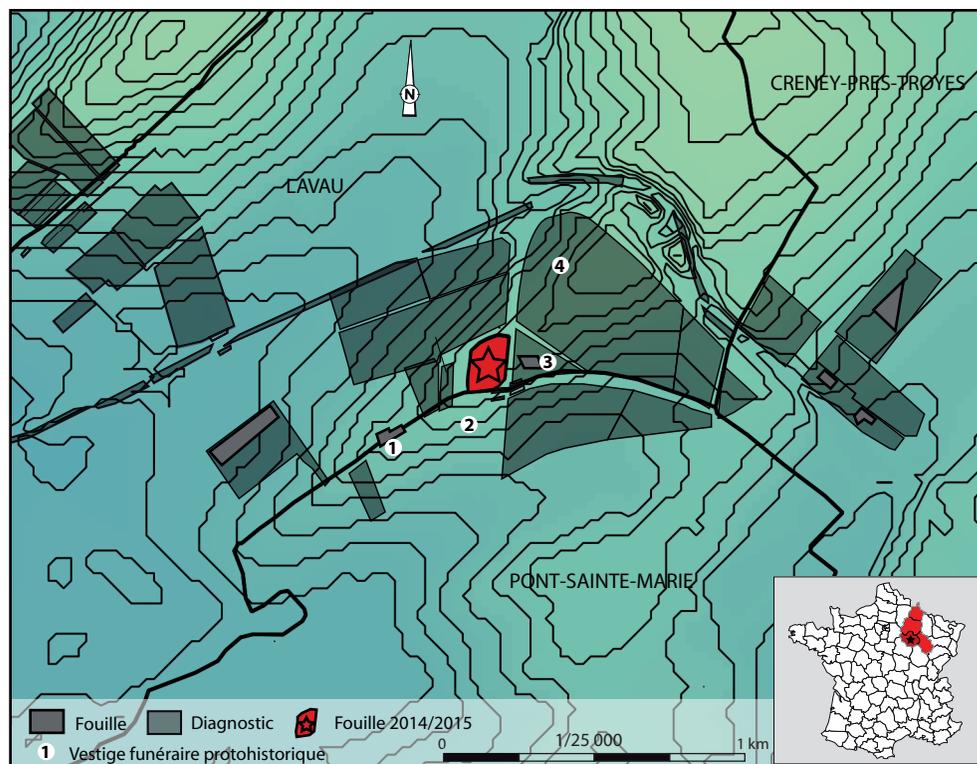


Fig. 1 - Opérations archéologiques et vestiges funéraires protohistoriques autour de la fouille du «Moutot» à Lavau (Aube) (DAO. B. Dubuis).



la vallée de la Seine, qui coule aujourd'hui à 2,7 km au sud-ouest. Cette configuration est habituelle pour les âges du Bronze et du Fer dans ce secteur de la haute vallée de la Seine. À proximité de la fouille, en limite de plateau, la plupart des découvertes proches appartiennent au domaine funéraire. Le site du «Moutot» semble avoir été remarqué pour la première fois par Jean Bienaimé, qui publie en 1969 le © d'un possible tumulus et étudié par la même occasion un enclos quadrangulaire (fig. 1, n°2) et d'autres circulaires. En 1992, c'est un enclos sub-circulaire de 40 m de diamètre qui est fouillé aux «Petites Corvées», à quelques centaines de mètres à l'ouest (fig. 1, n°1); il est daté de la transition Bronze final/Hallstatt (Dutoo 1992 et 1993, Denajar 2005). Plusieurs enclos circulaires sont repérés et étudiés au nord-est de la fouille et ainsi, aux Dames Blanches, un diagnostic positif a entraîné la fouille, en 2010, d'un autre exemplaire de 16 m de diamètre extérieur, daté du Hallstatt D1 (Delaunay 2010) (fig. 1, n°3). Un peu plus au nord-est, également aux «Dames Blanches», un diagnostic archéologique réalisé en 2008 a révélé un autre monument de ce type (Fournand 2008; fig. 1, n°4).

Au final, l'occupation funéraire rapidement présentée ici constituerait la principale concentration de vestiges funéraires du Bronze final et du Hallstatt dans ce secteur. Celle-ci ne semble pas s'étendre au-delà de la fouille, au nord-ouest et son extension paraît plus probable au sud et à l'est, d'après les quelques autres monuments mentionnés ci-dessus.

## 2 - La nécropole au Bronze final

Deux phases principales ont été identifiées pour la période du Bronze final (voir fig. 2). Il ne semble pas y avoir de vestiges probants du début de l'étape ancienne (BF I), au contraire de ce qui a pu être annoncé à l'issue de la fouille (Dubuis *et al.* 2015, p. 371). Seul le rasoir à bélière de la sépulture F.104 qui appartient à un type ancien du BF I, retrouvé dans cette tombe datée du tout début de l'étape moyenne (BF IIb), peut évoquer cet horizon ancien (*cf. infra*, fig. n° 4).

Le Bronze final IIa constitue sans doute le moment de la fondation de l'espace funéraire : un monument et quatre sépultures, toutes des incinérations, sont associés à cette étape. Le monument Ensemble 13 constitue

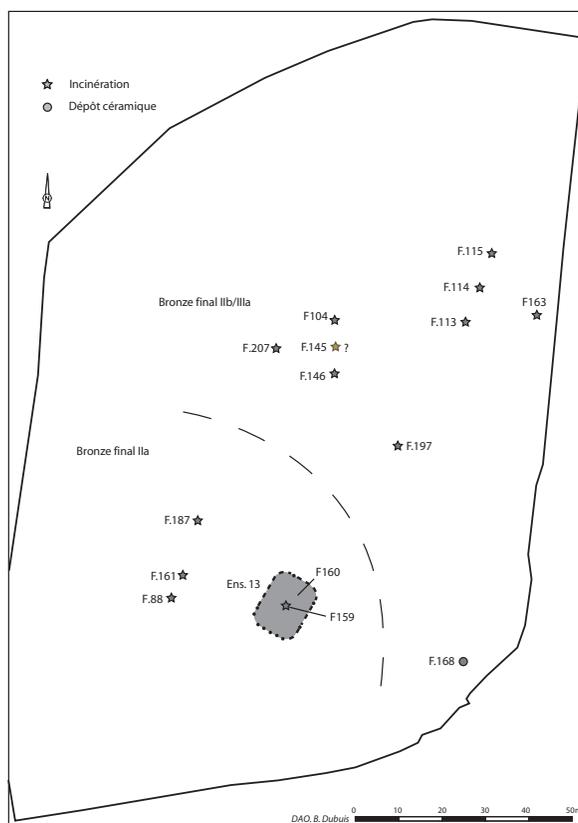


Fig. 2 - Lavau «Moutot» (Aube). Plan de la nécropole au Bronze final (DAO. B. Dubuis).

à la fois le monument le plus ancien et l'un des vestiges les mieux conservés du complexe funéraire. Différentes phases de construction et d'occupation lui sont associées. La première semble consister en la construction d'un enclos palissadé (Ensemble 11), dont une dizaine de trous de poteaux peu profonds sont conservés, essentiellement côté sud-ouest (fig. 3). Si l'on restitue les lacunes, il s'agirait d'un enclos rectangulaire d'orientation nord-est / sud-ouest, de 14,20 m de longueur et 11,10 m de largeur, soit une superficie de 157 m<sup>2</sup>. De tels aménagements ont été documentés récemment par une fouille dirigée par B. Filipiak à Marigny-le-Châtel, sur la nécropole de «L'Épine Gérard, Le Chemin de Riom» (*étude en cours*), à 29 km au nord-ouest de Lavau et un autre enclos équivalent a été fouillé à Thennelières «le Chaudronnier», à moins de 7 km au sud-est de Lavau (Béague-Tahon 1991).

La sépulture F.159 est installée à peu près au centre de l'enclos et elle paraît structurellement liée à son schéma de construction. De plan quadrangulaire allongé, orientée dans le sens de la largeur de l'enclos, elle accueille un coffre en bois

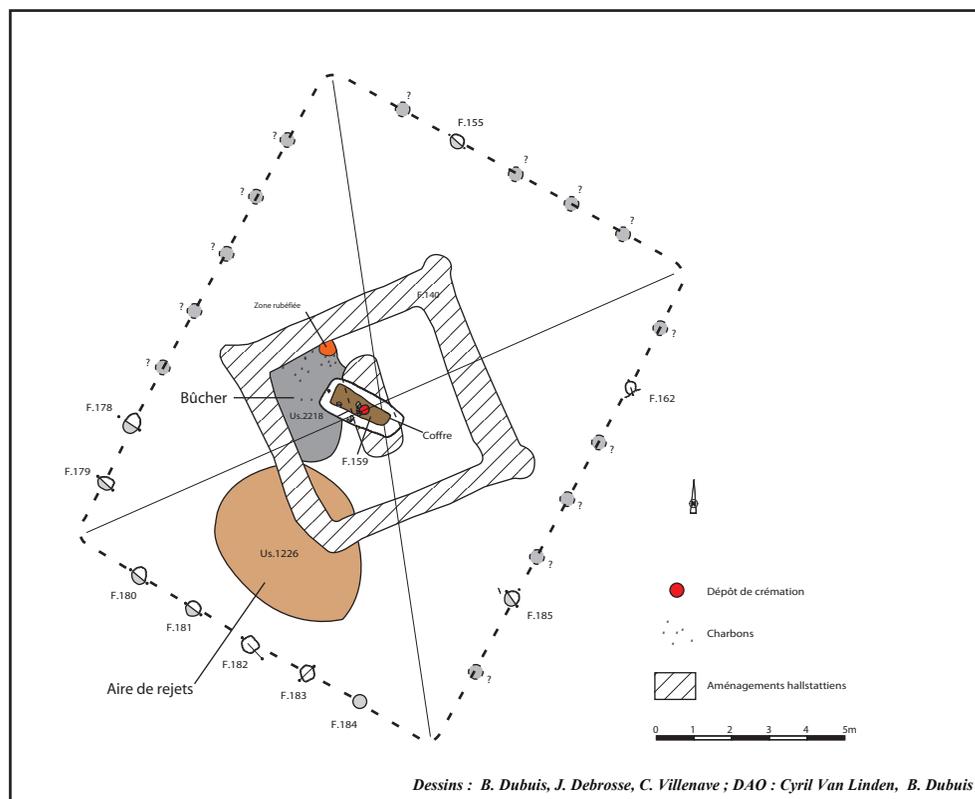


Fig. 3 - Lavau «Moutot» (Aube). Plan des vestiges du monument 13 (DAO. B. Dubuis).

contenant au centre l'amas d'os brûlés, sans doute rassemblé dans un contenant souple (fig. 3). Ce dépôt de crémation est situé à moins de 0,50 m du centroïde théorique de l'enclos et donc selon toute vraisemblance, cette position centrale a été recherchée. Autour de la sépulture, le nettoyage du paléosol bien conservé a permis de mettre en évidence les restes d'un probable bûcher funéraire, marqué par une couche avec des charbons de bois en quantité moyenne à faible, plus concentrés au niveau d'une légère rubéfaction en surface; ils sont accompagnés par quelques fragments d'os brûlés et de rares petits éléments en bronze (agrafes passées au feu), mais sans céramique. Cette fine interface est directement recoupée par le creusement de la sépulture et scellée par un épandage de craie sans doute généré lors dudit creusement, puis piétiné. Par ailleurs, la moitié sud de l'aire interne de l'enclos palissadé montre manifestement le rejet de plusieurs dizaines de tessons de céramique passés au feu, retrouvés éparpillés et posés à plat sur quelques mètres carrés en surface du paléosol. Il semble faire peu de doutes, au vu de leur position spatiale et stratigraphique, qu'ils proviennent directement du bûcher crématoire : ces rejets résulteraient donc de

son nettoyage. Dans la tombe, le coffre de bois semble avoir été recouvert de plusieurs céramiques entières, qui ne sont pas passées sur le bûcher. Un fragment de perle en or a été découvert dans l'un des vases. Une sépulture plus récente, recoupant celle-ci, nous prive d'une partie du dépôt retrouvé partiellement écroulé dans l'espace vide du coffre.

La dernière séquence observée consiste en la construction d'un tertre, F.160, parfaitement préservé sous le monument «princier» construit près de 7 siècles plus tard. Près du centre, ce tertre était encore en élévation sur 0,50 m au-dessus des restes du bûcher. Il est constitué de sédiment limoneux brun sombre et homogène, semblable au paléosol sous-jacent : il est assez vraisemblable qu'il a été construit avec de la terre arable prise sur place. Les pentes très faibles de la surface du tertre, conservées sur les côtés, semblent plaider pour une élévation originelle modeste. Les aménagements du premier âge du Fer qui le recoupent peuvent avoir cependant remanié ce tumulus; malgré tout, il paraît difficile d'imaginer qu'il ait dépassé une hauteur de 1 ou 2 m à l'origine. De ce point de vue, la morphologie initiale du tertre devait se rapprocher, soit d'un dôme surbaissé, soit d'une plateforme surélevée relativement



plane et potentiellement délimitée par l'enclos palissadé de l'ensemble 11. La question de persistance de la palissade, au moment de la construction du tertre, n'a pu être réglée pour l'instant.

Côté nord-ouest, à environ 25 m du monument, 3 sépultures ont été observées : leur alignement peut témoigner en faveur d'une relative proximité temporelle. La sépulture F.187, la plus au nord, contient un dépôt de crémation dont la position surélevée et la manière dont il a été aménagé (fragments d'un gros récipient rassemblé pour faire support, fragment d'un autre récipient servant de couvercle) peuvent traduire un remaniement ou une position volontairement surélevée. La sépulture F.161 est la seule, sur toute l'occupation protohistorique, à avoir livré un vestige osseux animal (humérus droit de bœuf - dépôt d'un quartier de viande). La troisième sépulture F.88 paraît remaniée (pillée ?) anciennement.

La seconde phase d'occupation du site se place à l'étape moyenne et il semble d'ailleurs que le Bronze final IIb soit surtout représenté. Cette nouvelle période d'occupation est caractérisée par une certaine densification, puisque huit nouvelles sépultures à incinération seront installées, une hypothétique neuvième et un «dépôt de céramique (ou cénotaphe ?)» (F.168). Aucun monument ne sera construit à cette étape, situation classique au plan régional pour cette période; cette nouvelle phase voit l'occupation s'étendre plus largement au nord-est (fig. 2).

De ce côté justement, on observe au moins un, peut-être deux alignements de sépultures, dont l'orientation reprend sensiblement celle des monuments de la période précédente. Le premier d'entre eux, bien orienté nord-sud, est constitué des sépultures F.104 et F.146, plus un fait indéterminé, F.145. Ces trois faits sont distants d'environ 6 m les uns des autres. Si F.145 et F.146 sont mal conservés, ce n'est pas le cas de F.104 dont l'urne était encore intacte, avec un petit gobelet d'accompagnement à l'extérieur. Le dépôt d'os brûlés, bien concentré au fond de l'urne, est accompagné de plusieurs objets remarquables (fig. 4) : un anneau en bronze et le fragment d'un second, trois viroles en tôle de bronze enroulée, un outil abrasif long et fin en grès, placé contre une lame en silex, une valve de coquillage d'eau douce, une coupelle en céramique décorée,

dont le fond présente les restes d'une tôle en bronze prise dans la masse, et surtout un rasoir en bronze placé sur le fond. Les trois viroles en bronze correspondent certainement à un système de fermeture d'une petite boîte ou coffret (Peake et Séguier 2000), qui a pu contenir le rasoir. Celui-ci semble avoir aussi été protégé par un étui en fourrure. Le silex et le bloc de marcassite constituent un nécessaire à feu (briquet); de tels équipements sont retrouvés en particulier dans les sépultures régionales de l'étape ancienne du Bronze final (Migennes - Yonne, sépulture 252), tout comme le «coffret» d'ailleurs (par exemple, la sépulture 5 de Marolles-sur-Seine «Les Gours aux Lions» - Mordant et Mordant 1970). Cette sépulture est donc d'un grand intérêt, car s'il n'y avait la petite coupelle tronconique décorée de motifs en hémicycle qui la place au RSFO, il s'agirait d'un ensemble plus représentatif de l'étape ancienne (fig. 4) du fait au moins de ce rasoir, qui peut dater du siècle précédent.

Une seconde ligne, plus à l'est, est constituée des sépultures F.113, F.114 et F.115. Ces structures installées en position plus haute sur le terrain sont mal conservées; on note simplement les restes d'au moins un récipient céramique dans chacun d'entre eux. Orienté plutôt nord-ouest / sud-est, cet alignement montre un écartement très régulier entre les fosses, de 8,4 m.

La sépulture F.163, la plus dotée en mobilier de la période, située en bordure orientale de la fouille se caractérise par une fosse circulaire de plus d'un mètre de diamètre, avec une crémation en grande urne biconique fermée par une jatte retournée assez atypique pour la période. À l'extérieur de l'urne, dans le quart sud-ouest, plusieurs vases ont été déposés. Les formes, représentées deux fois, semblent répondre à la présence d'au moins deux individus dans l'urne. Le mobilier métallique rassemblé au nord-ouest se compose de plusieurs fragments de parure appendiculaire (bracelets ou armilles), partiellement fondus, et d'un couteau en bronze, de forme atypique, encore doté de son manche en matière dure animale (fig. 5). La sépulture F.197, plus près du centre du décapage, est dotée également d'une urne biconique, fermée par le fond d'un grand récipient de stockage. Au sommet de l'urne, un petit gobelet décoré en céramique fine a été déposé, en compagnie d'une perle en os. Un autre vase miniature, de forme cylindrique, est posé à l'envers à l'extérieur de l'urne. Au sud-est de la fouille, le dépôt

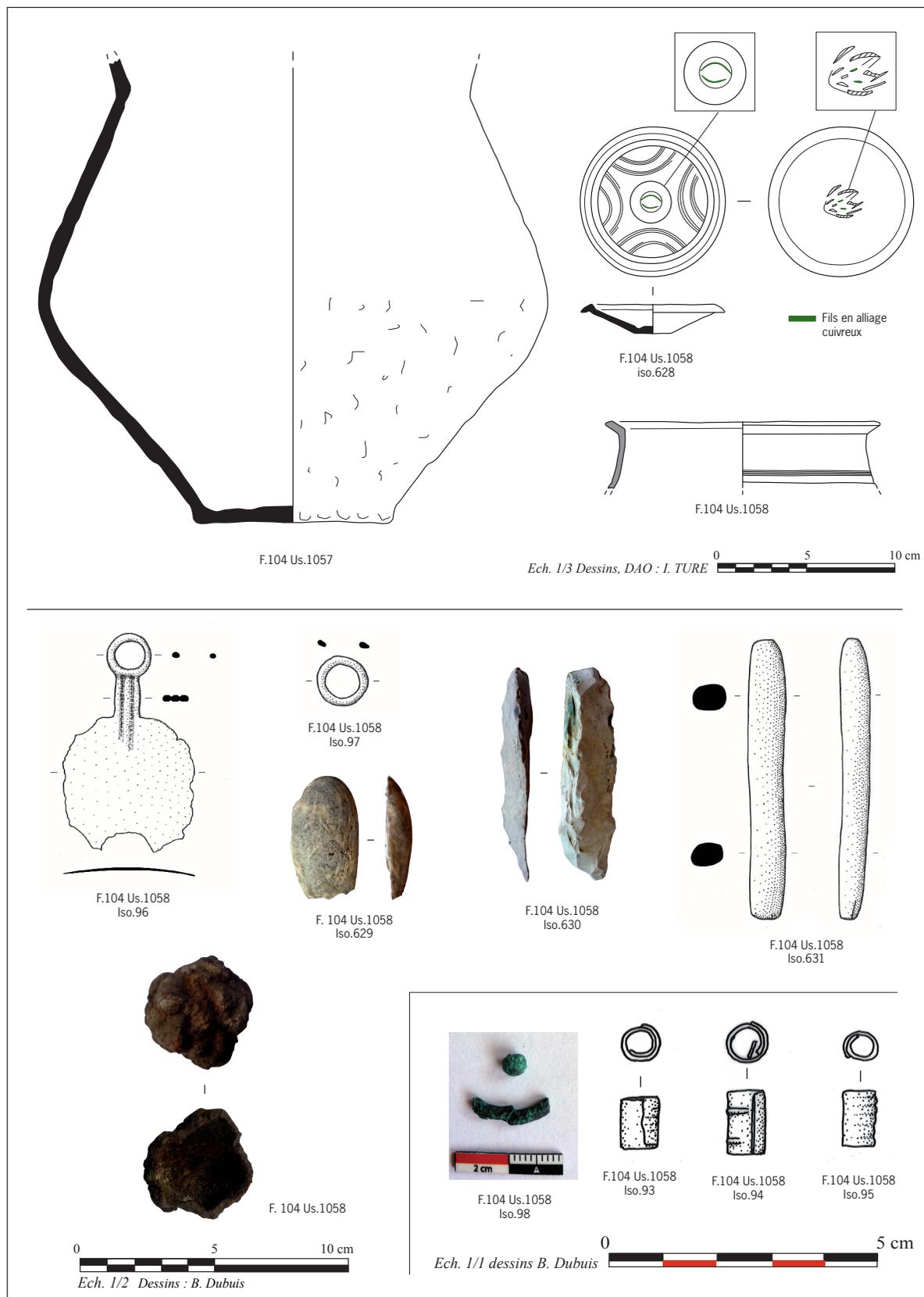


Fig. 4 - Lavau «Moutot» (Aube). Planche mobilier de la sépulture F.104 (DAO. B. Dubuis).





Fig. 5 - Lavau «Moutot» (Aube). Couteau en bronze déposé dans la sépulture F.163 (© C. Villenave).

F.168 associe un large tesson de grand vase ouvert, retourné, à un vase complet, en céramique fine, à l'intérieur duquel a été trouvé un gobelet miniature finement décoré.

### 3 - La nécropole au premier âge du Fer

En l'état actuel des données, la fin du Bronze final paraît constituer un hiatus dans l'occupation de la nécropole. Le tout début du premier âge du Fer apparaît cependant comme une période d'intense activité, marquée par la construction de nombreux monuments. L'un des plus anciens pour l'âge du Fer peut être identifié dans l'Ensemble 2, particulièrement bien préservé, installé en bordure sud de l'occupation de l'étape moyenne du BF, dans un espace apparemment inoccupé jusqu'alors (fig. 6). Il s'agit d'un vaste monument circulaire, de 24 m de diamètre, caractérisé par un fossé à profil en V, interrompu au sud-est. Les remblais médiévaux ont permis de conserver en grande partie le tumulus, installé à l'intérieur de l'enclos et un talus externe, reconnu au pourtour du fossé (fig. 7). Ce talus, qui a pu être dégagé en plan au moment du décapage, est constitué

de la craie extraite du creusement du fossé. A l'intérieur de l'enclos, plusieurs aménagements funéraires ont été observés. Près du centre, quelques os humains en place et plusieurs autres dispersés ont été observés, dispersion qui peut s'expliquer sans doute par la mise en culture du terrain à l'époque moderne, caractérisée par des tranchées de plantation de vigne. A quelques mètres au nord-ouest du centre se trouve, à la base du paléosol préservé par le terre, une tache charbonneuse d'origine indéterminée, sans rubéfaction observée, mais qui interroge de par sa proximité avec l'incinération F.36, située à quelques mètres au sud. Celle-ci est caractérisée par une fosse au fond duquel un amas de gros fragments d'os brûlés a été déposé, dans un surcreusement étroit. Une datation radiocarbone tentée sur un charbon associé à cette sépulture propose l'intervalle 806-559 avant notre ère, à 95 % de probabilité. La présence même d'une incinération renvoie à une pratique funéraire plutôt antérieure, dans la région, au Hallstatt C2-D1. Le terre, construit au-dessus de ces aménagements funéraires, a été documenté au moyen d'une longue coupe transversale. D'un diamètre de presque 14 m, il semble construit en terre arable, et plus vraisemblablement en mottes de gazon,

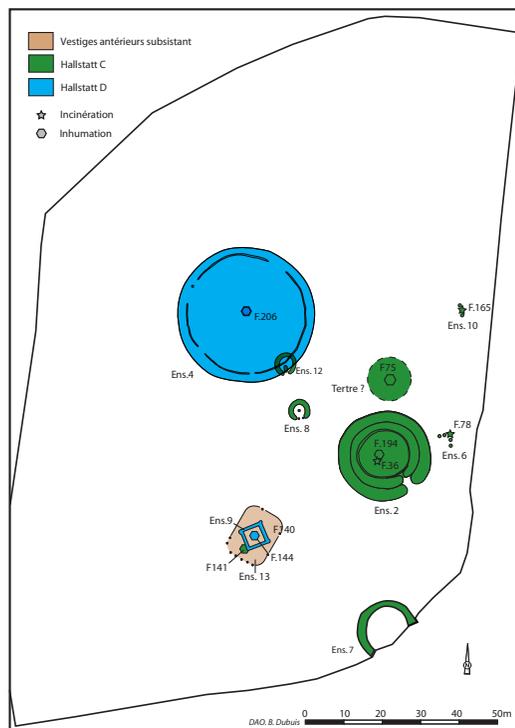


Fig. 6 - Lavau «Moutot» (Aube). Plan des vestiges au premier âge du Fer (DAO: B. Dubuis).



Fig. 7 - Lavau «Moutot» (Aube). Vue oblique vers le nord-ouest du monument 2 après décapage, avec son fossé doublé d'un talus externe (© F. Canon).

comme semblent le démontrer des formes géométriques régulières vues en coupes. Le profil conservé des bords du tertre permet d'estimer sa hauteur originelle à environ 1,50 m, et son volume à près de 240 m<sup>3</sup>, ce qui représenterait une surface exploitée de 2000 m<sup>2</sup> (d'après l'épaisseur du paléosol observé sous le tertre, de l'ordre de 0,15 m), soit plus de 4 fois la surface même du monument.

A l'ouest, deux petits monuments fossoyés circulaires, d'un peu plus de 6 m de diamètre externe, présentent une interruption au sud marquée par deux poteaux ménageant une entrée ce qui rappelle ainsi le modèle mis en place avec l'ensemble 2, beaucoup plus grand. Si le monument 8 livre une incinération en urne (associée à un fragment de bracelet en bronze), ce n'est sans doute pas le cas du monument 12 situé plus au nord, où l'espace interne est occupé par une grande fosse sépulcrale, sans doute dédiée à une inhumation, mais un pillage récent nous prive cependant de tout le contenu de cette tombe. Un autre enclos circulaire est identifié au sud de l'Ensemble 2, aucune sépulture ne lui est associée.

Il semble que le Hallstatt C soit également caractérisé par au moins deux monuments sur poteaux, chacun associé à une incinération. Immédiatement à l'est du monument 2, se trouve ainsi un monument de plan probablement centré, l'ensemble 6, caractérisé à l'origine par 8 trous de

poteaux formant deux carrés emboîtés, au centre duquel se trouve la sépulture, F.78 (fig.6). Celle-ci contient un petit récipient céramique à l'intérieur duquel est déposé une poignée d'os brûlés. Il faut sans doute restituer un petit bâtiment couvert au dessus de cette sépulture. Un peu plus au nord, un schéma similaire se répète avec l'ensemble 10, caractérisé cette fois seulement par deux trous de poteaux, encadrant la sépulture, F.165. Celle-ci accueille une jatte au fond décoré de digitations : là encore, seule une poignée d'os brûlés est déposée à l'intérieur. Il semble donc que le début du premier âge du Fer soit caractérisé par une perdurance de la pratique de l'incinération, qui évolue cependant vers le dépôt d'une petite quantité « symbolique » de la crémation.

Au Hallstatt C2, la nécropole accueille la sépulture F.75 d'un porteur d'épée. Cette arme en fer présente une lame pistilliforme à ricassos, avec une languette à l'extrémité arrondie, soulignée de trois rivets en bronze; elle se rapporte au type E de L. Dhennequin (2005, p. 150). Elle est placée le long du côté droit, mais étonnamment inversée, avec la poignée dirigée vers les pieds. Au poignet gauche, on note la présence d'un bracelet en bronze à décor d'incisions transversales et près de l'épaule gauche, un gobelet en céramique fine. Bien que non préservé sur cette partie haute du site, la présence d'un tertre (mais dépourvu



de fossé périphérique) protégeant la tombe apparaît vraisemblable, comme c'est habituellement le cas pour ce type de sépulture (voir par exemple Verger 2015, p.94-95).

On peut sans doute rattacher à l'étape moyenne ou finale du premier âge du Fer, le plus grand monument antérieur à la phase princière, l'ensemble 4 (fig.6). Ce monument atypique, de 35 m de diamètre environ, est d'abord limité par une tranchée étroite (F.105), de tracé plutôt polygonal et de 30 m de « diamètre »; elle présente actuellement quelques interruptions, peut-être fictives car la tranchée entamant peu le substrat, le décapage a pu provoquer ces lacunes. Ce premier élément architectural est construit sur la base d'un polygone d'ordre impair, dont le nombre de côtés est estimé à 15. Ses côtés sont de longueur variable, ce qui confère à l'ensemble un aspect légèrement irrégulier. A l'extérieur, la palissade est flanquée d'un « talus » en gravier de craie, contrebutant sans doute les poussées d'un vaste tertre central, pratiquement détruit par des séquences d'extraction ou de pillage historiques. Près du centre, légèrement excentrée au nord, se trouve une réduction de sépulture à inhumation (F.206), sans mobilier associé, qu'une datation radiocarbone permet d'attribuer au premier âge du Fer.

Côté sud-ouest, on note la présence d'une inhumation d'un individu adulte déposé sur le ventre, en surface du monument 13 mis en place au Bronze final IIa. Cette inhumation et le monument 13 lui-même, sont recoupés par un autre de plan carré, caractérisé par une tranchée palissadée sans interruption observée, de 8 m de côté, avec de gros poteaux d'angle. Cet enclos abrite la sépulture d'un individu adulte paré d'un bracelet de bronze massif à chaque poignet. À l'extérieur de l'enclos, l'examen attentif de différentes coupes et le décapage des niveaux du monument princier ont permis d'observer un emmarchement, taillé en surface du tertre ancien, et situé entre 1 et 2 m de la paroi palissadée. Cet aménagement pourrait correspondre aux traces d'un trottoir ou d'une galerie périphérique, accolée à ce qui se présente finalement comme un bâtiment à 4 poteaux porteurs. Cet ensemble est daté vraisemblablement du Hallstatt D2 ou D3 et il constitue le dernier aménagement construit avant le monument princier réalisé au début de La Tène A.

## Conclusion

La nécropole du « Moutot » a livré de riches témoignages des pratiques et de l'architecture funéraires de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Du XII<sup>e</sup> siècle au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, 16 incinérations et 5 à 6 inhumations seront installées sur l'espace étudié, ce qui représente à peine trois sépultures par siècle. Plus qu'une véritable nécropole, il s'agirait donc d'un espace funéraire privilégié, aux contours finalement peu définis, d'après les monuments épars identifiés dans les parcelles voisines. Les principales phases d'occupation se placent à la fin de l'étape ancienne et moyenne du Bronze final et au Hallstatt ancien/moyen. Si pour ces périodes, aucune sépulture n'apparaît vraiment exceptionnelle par la richesse des mobiliers déposés (bien que les incinérations F.159, F.104 et F.163 soient plutôt bien « dotées »), c'est plutôt la qualité de conservation des vestiges qui interpelle. Ainsi, les stratigraphies préservées ont permis d'associer une sépulture du BF IIa (F.159), aux restes d'un bûcher crématoire et d'une aire de rejets de nettoyage de ce dernier. Le fait que la sépulture soit installée à l'emplacement du bûcher constitue un fait notable et une observation rare.

Les vestiges du premier âge du Fer sont aussi remarquables. On observe la perdurance de la pratique de l'incinération au Hallstatt C, qui se traduit par le dépôt d'une petite quantité « symbolique » d'esquilles crématisées. Ces premières sépultures sont associées à des constructions sur poteaux ou des monuments en terre. Le grand tumulus circulaire (ensemble 2), associant fossé, talus externe et tertre en « mottes de gazon », constitue un bel exemple de l'architecture funéraire de cette période. Son bon état de conservation confirme définitivement la présence d'un talus externe, qu'habituellement seul l'examen de la dynamique de comblement du fossé permet de supposer. Un autre grand monument, l'ensemble 4, apparaît beaucoup plus atypique, par son schéma de construction. Le monument 9, au sud-ouest, réintroduit sur le site la forme quadrangulaire et il se superpose au monument du Bronze final IIa. Là encore, la qualité de conservation de la stratigraphie permet des hypothèses audacieuses quant à la forme du monument, qui peut s'apparenter à un bâtiment sur quatre

poteaux, peut-être associé à une galerie périphérique

Au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, lors de la réalisation du monument princier, le complexe funéraire est donc marqué par une concentration de tertres, dont l'organisation va conditionner le plan et l'orientation d'un monument d'ampleur exceptionnelle, si vaste qu'il recouvrira ou intégrera l'essentiel des vestiges antérieurs. Pris dans l'enclos nord, les monuments 2, 4 et 8 seront alors fossilisés jusqu'à l'époque romaine au moins et respectés de telle sorte que le seul aménagement antique identifié soit placé dans le dernier espace laissé vide, entre les monuments des «ancêtres».

### Bibliographie

- Béague-Tahon N. 1991. - *Les enclos protohistoriques de Thennelières «Le Chaudronnier»*, Rapport de fouilles, Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, inédit, 20 p.
- Bienaimé J. 1969. - L'association tumulus-fossé circulaire : quelques exemples pris dans l'arrondissement de Troyes, *Bulletin de la Société archéologique de l'Aube*, 5, p. 15-28.
- Delaunay A. 2010. - *Lavau «Les Dames Blanches» (Aube)*, Rapport final d'Opération archéologique préventive, Archéopole, Service Régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne, inédit, 133 p.
- Denajar L. 2005. - *Carte archéologique de la Gaule, 10, l'Aube*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 701 p.
- Dhennequin L. 2005 - *L'armement au premier âge du Fer en Europe tempérée*, Thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne «Préhistoire – Ethnologie – Anthropologie», 403 p.
- Dubuis B., Josset D., Millet E. et Villenave C. 2015. - La tombe princière du Ve siècle avant notre ère de Lavau "Zac du Moutot"(Aube), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 112, vol. 2, p. 371-374.
- Durost R., Paresys C. et Riquier V. 2007. - Occupations domestique et funéraire de l'âge du Fer à Lavau (Aube), *Revue archéologique de l'Est*, t.56, p. 87-108.
- Dutoo D. 1992. Lavau (Aube) «*Les petites Corvées*», Rapport de diagnostic archéologique, Afan et Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, inédit.
- Dutoo D. 1993. - Lavau, Les Petites Corvées, in *Bilan scientifique 1992*, Direction régionale des Affaires culturelles et Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, p. 41-43.
- Fournand S. 2008. - Lavau, «*Les Dames Blanches*», Rapport de diagnostic archéologique. Inrap et Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, inédit.
- Mordant C. et Mordant D., 1970 - Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Mémoire de la Société préhistorique française*, t. 8, 136 p., 66 fig., 6 pl., avec la collaboration de Th. Poulain.
- Peake R. et Séguier J.-M. 2000, Balances en os de l'âge du Bronze dans le sud-est du bassin parisien, *Archéopages*, N° 1, juin 2000, p. 20-29.
- Rottier S., Piette J. et Mordant C. 2012. - *Archéologie funéraire du Bronze final, les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulotte*, Editions Universitaires de Dijon, 790 p.
- Verger S. 2015. - L'âge du Fer ancien : l'Europe moyenne avant les Celtes historiques (800 – 400 av. J.-C.), in Buchsenschutz O. (dir.), *L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIII<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> siècles)*, collection Nouvelle Clio, Paris, p. 75-176.

Bastien DUBUIS  
Inrap Grand Est Nord,  
UMR 6298 ArTheHis  
bastien.dubuis@inrap.fr







## Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin) : Reprise de l'étude du site et développement de la problématique de recherche sur les structures à pierres chauffées

PAULINE HART

Le site de Gerstheim, Domaine de Bancalis, situé dans le Bas-Rhin, à environ 25 km au Sud de Strasbourg, a fait l'objet de deux campagnes de fouilles en 2003 et 2004. Cependant, jusqu'à ce jour, aucun rapport final d'opération n'avait été rendu. C'est ainsi que l'étude du site, comprenant une grande partie de la post-fouille, la réalisation des inventaires ainsi que la rédaction du rapport, a fait l'objet d'un travail de master aux objectifs doubles : d'une part rendre un rapport final d'opération ou un équivalent, et de l'autre développer plus avant une véritable problématique de recherche. Ce travail a donc été le fruit d'une collaboration

entre l'Université de Strasbourg, le Service régional de l'Archéologie d'Alsace pour les aspects administratifs et législatifs et l'INRAP, plus particulièrement la base de Strasbourg où le mobilier a pu être étudié lors d'un stage de longue durée (HART *à paraître*).

La forme finale consiste en un rapport de synthèse, respectant les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 et adoptant la trame générale des rapports INRAP, additionné d'une partie consacrée au développement de la problématique de recherche choisie.

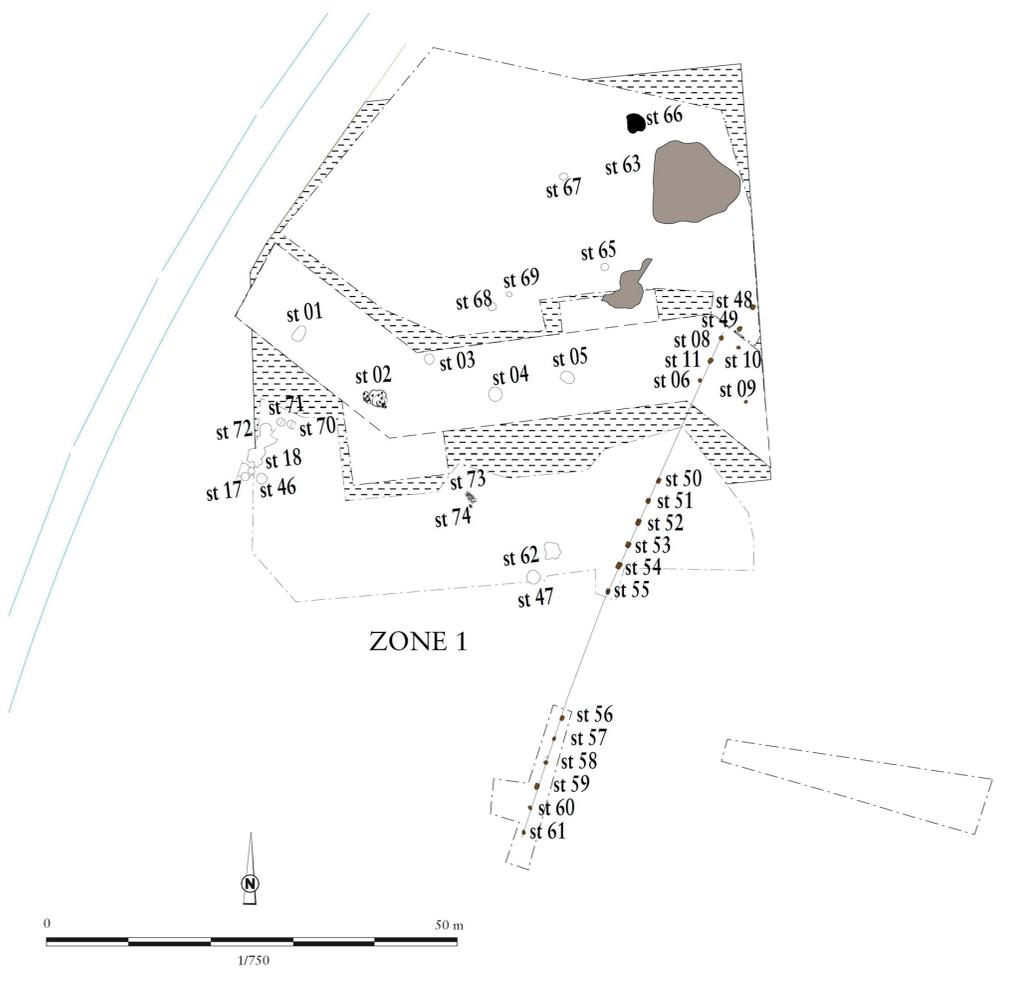


Fig. 1a : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Plan général (a) de la Zone 1 (DAO P. Hart d'après V. Ganard / Inrap 2004; mise aux normes : C. Leyenberger / Inrap)

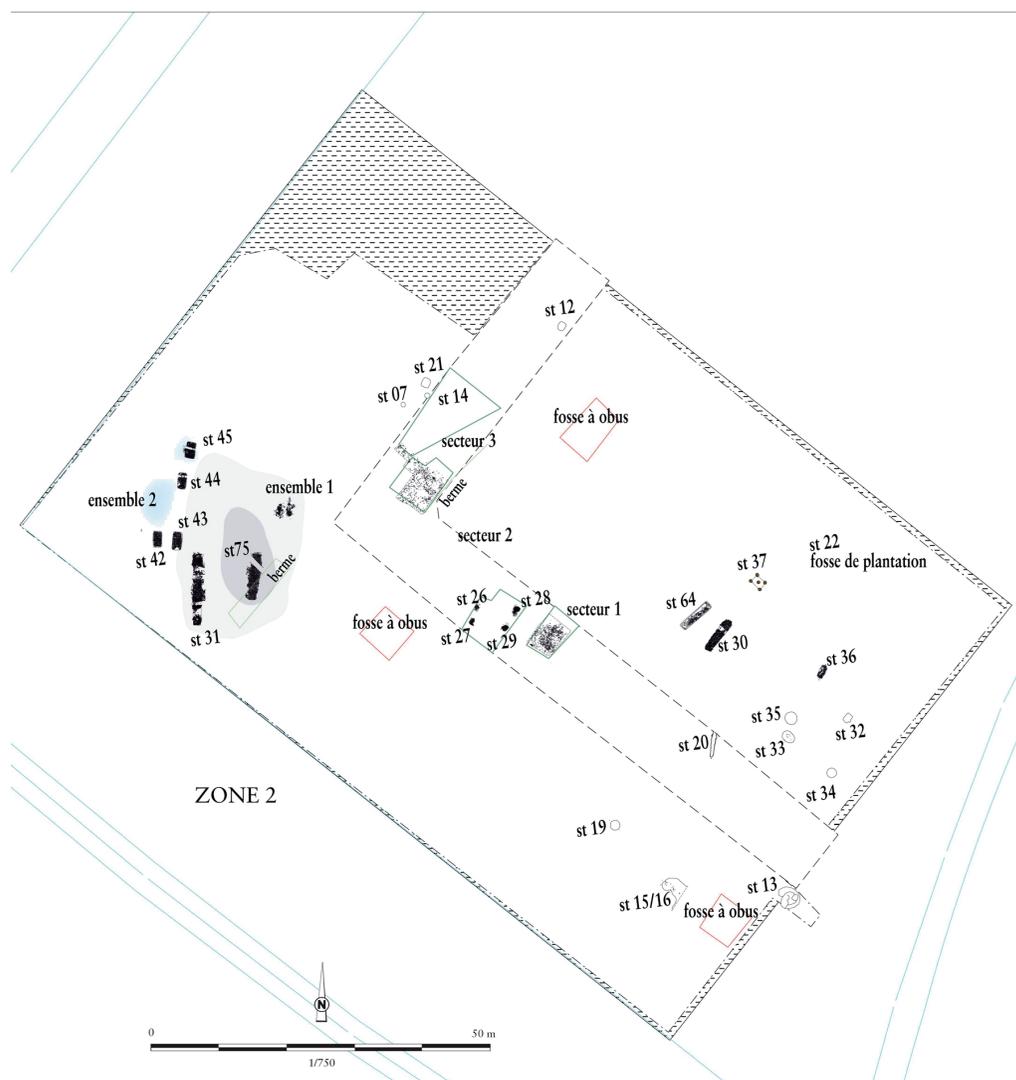


Fig.1b : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Plan général de la Zone 2 (DAO P. Hart d'après V. Ganard / Inrap 2004; mise aux normes : C.Leyenberger / Inrap

## 1 - Le site de Gerstheim - Domaine de Bancalis

Deux phases d'occupation du Bronze final semblent se succéder sur le site. La première, datée de la fin du Bronze moyen/début du Bronze final, spatialement cohérente puisque concentrée dans la zone 2 (Fig.1b), a tout d'abord livré des structures à galets chauffés de formes rectangulaires ou circulaires (Fig. 2 a et b) et de dimensions variées, de 0,60 m de diamètre pour la plus petite à 10 m de longueur pour la plus grande. S'ajoute à cela une vaste cuvette naturelle d'environ 30 m sur 15 m, appelée «dépression», remplie de fragments de céramique, de galets et de faune et caractérisée par la présence de couches de

rejet superposées qui témoignent de la non-perturbation de ces éléments après dépôt. Deux autres concentrations de mobilier (ensembles 1 et 2) complètent cette zone de vidange (Fig.1b).

Du point de vue de la datation, la dépression, qui n'a pu être que partiellement purgée, a livré des éléments de la fin du Bronze moyen et du BF Ia tandis que les ensembles 1 et 2 semblent avoir été constitués ensuite, au BF I-IIa. Ont également été mis au jour des lambeaux d'anciennes surfaces de circulation (Secteurs 1 à 3), comme en témoignent des vases en place et une meule en position fonctionnelle, des structures excavées (fosses, silos) et un dépôt céramique daté du BF I-IIa (Hart et Michler, à paraître). Celui-ci se compose d'une quarantaine de gobelets à panse galbée ou légèrement biconique et d'écuelles à profil segmenté en pâte fine, pour la plupart décorés de cannelures horizontales parfois associées à des cannelures verticales. Le tout était déposé dans un vase à col de 30 cm de hauteur



Fig. 2 : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Vue en plan (a) de la structure 26 et (b) 75 (Photo : V. Ganard).



Fig. 3 : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Photographie de différents récipients du dépôt céramique (Photo : F. Schneikert/ Inrap 2014)

portant un cordon de tirets obliques sur le haut de l'épaule et un second entre bord et panse (Fig. 3).

Localisée essentiellement à l'extrême est de la zone 2 et en zone 1 (Fig. 1 a et b), la seconde occupation (BF IIIa-IIIb) paraît plus ténue et se caractérise essentiellement par des fosses, dont une a livré un croissant d'argile entier et un élément conique d'argile portant un décor interne de

fonction inconnue (Fig. 4). Une structure à galets chauffés a également été datée de cette période, ce qui permet d'étendre la problématique liée à ces structures à la totalité de l'occupation du site. Se pose alors la question de l'existence réelle d'un hiatus, au BF IIb, entre les deux occupations actuellement identifiées. En effet, le site de Gerstheim a livré essentiellement de la céramique commune de gros module type vase de stockage, issue à 80 % de la dépression et des ensembles attenants. Ces éléments assez peu caractéristiques d'un point de vue typo-chronologique et la rareté du matériel provenant des autres types de structures n'ont pas facilité le phasage du site. Ainsi, certaines structures ont livré des éléments pouvant correspondre à une fourchette plus large comprenant justement le BF IIb tandis que d'autres ont livré du matériel compatible avec tout l'âge du Bronze final ou la Protohistoire, comme c'est le cas du puits avec cuvelage de bois, de la palissade, de deux petites structures à galets chauffés et du petit bâtiment sur cinq poteaux (fig. 1 a et b). Le seul argument en faveur d'un hiatus au BF IIb est donc l'absence des formes et décors les plus caractéristiques de cette période. Deux hypothèses sont donc finalement envisageables : l'occupation a été continue ou les deux occupations se sont faites sans interruption « de mémoire » puisque toutes les deux mettent en œuvre les mêmes structures à pierres chauffées.

De plus, le caractère monospécifique des structures et de la céramique et l'absence de vestiges d'habitation ou de mobilier de la vie quotidienne type pesons, fusaïole, épingles, par ailleurs peu imputable à de mauvaises conditions de conservation, permettent d'avancer l'hypothèse d'une identification du site de Gerstheim non pas comme un habitat classique, mais comme un site dévolu à un type d'activité particulière liée aux structures à galets.

## 2 - La problématique des structures à pierres chauffées

Les structures à galets chauffés correspondent à un type particulier de structure de combustion dans laquelle la chauffe se fait de manière indirecte par l'intermédiaire de pierres qui vont emmagasiner la chaleur puis la restituer (Frère-Sautot M.C (dir.) 2003; Pranyies 2012; Treffort J-M et Alix P. 2010; HART 2016). Treize ont été découvertes sur le site de Gerstheim et ces aménagements se



Fig. 4 : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Objet conique en céramique découvert dans la structure 46. (Dessin J-L Isselé et V. Ganard, Inrap)

retrouvent sur de nombreux sites de l'âge du Bronze en Alsace (Tab 1 et Fig. 5) et en France (Hart 2016 Annexe 3; Rougier 2001, 2003, 2007). Malgré quelques occurrences au début de l'âge du Bronze, au Ha D ainsi qu'à La Tène, elles datent bien souvent et pour la plupart du Bronze final ou de la transition Bronze/Fer (Pranyies 2012 p.29-33; Hart 2016 p.237-238 et Tab. 30).

Une méthode d'analyse des galets et des structures, adaptée aux caractéristiques et contraintes du site Gerstheim a été mise en place. Les structures sont bien conservées, avec des relevés pierres à pierres disponibles soutenus par un corpus photographique conséquent, avec un prélèvement non exhaustif et aléatoire des galets. Il a été aussi établi un protocole d'étude des structures à galets chauffés, d'enregistrement et d'analyse des galets. Il se décline en trois niveaux, minimal, médian et maximal il se construit sur le principe d'adaptabilité aux moyens, au site et à la problématique choisie.

Notre étude des galets et structures à galets de Gerstheim a été pensée à trois échelles : celle du galet, de la structure et du site. Nous avons ensuite élargi notre point de vue en réalisant un corpus de sites avec structures à galets chauffés de l'âge du Bronze en Alsace et une première approche ethnoarchéologique.

### 2.1 – Les galets

Le corpus lithique de Gerstheim se compose uniquement de galets du Rhin, portant pour la plupart des stigmates de

chauffe, noircissements, rubéfiations, thermofractions (galet simplement fissuré sous l'effet de la chaleur ou totalement éclaté) pour les principaux. Un comptage des fragments et galets entiers associé à leur mesure a permis de mettre en évidence un choix dans le ramassage des galets selon un module préférentiel ovoïde de 7,5 cm à 12, 5 cm d'axes, ainsi qu'une opposition entre des structures dotées essentiellement de galets entiers et d'autres presque uniquement de fragments, observation par ailleurs confirmée par l'observation des photographies de fouille.

On peut donc poser l'hypothèse d'une réutilisation de galets et de fragments déjà chauffés une première fois. Si le travail de remontage des galets thermofractés n'a pas été très abouti en raison de contraintes de temps, il corrobore néanmoins cette hypothèse. En effet, un remontage inter-structure a été trouvé, attestant du fonctionnement asynchrone de deux structures voisines et posant la question du laps de temps entre ces deux épisodes de chauffe, peut-être court. Ces deux structures ont livré de la céramique de la même période, mais elles n'ont pourtant pas fonctionné strictement en même temps. Cette échelle de temps, à la saison, à l'année ou à la dizaine d'années par d'exemple, est trop courte pour être appréhendée par les méthodes de datation habituelles (typochronologie céramique, radiocarbone). De plus, cette démonstration d'une utilisation asynchrone d'au moins deux structures du site suggère qu'il n'y a pas eu utilisation unique de tous les foyers, ou une seule fréquentation du site, comme cela est communément admis pour ce genre d'occupation.



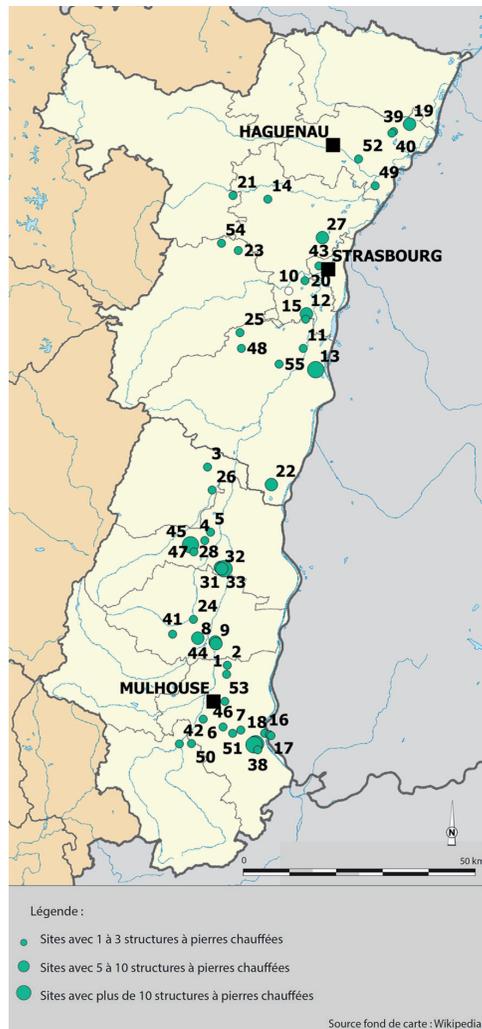


Fig. 5 : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Carte des sites alsaciens ayant livré des structures à pierres chauffées (Réalisation : P. Hart)

## 2.2 - Les structures

L'analyse des photographies a également permis d'apprécier le caractère remanié ou non d'une structure selon le principe suivant : si les fragments d'un galet themofracté sont encore jointifs, on peut en déduire qu'ils n'ont pas bougé après éclatement et qu'a fortiori la structure est en place, dans l'état d'abandon après son fonctionnement. Dans le cas contraire d'une mobilisation des fragments éclatés par le feu, il reste à déterminer si ce remaniement résulte de processus post-dépositionnels ou s'il est en lien avec l'utilisation et la fonction de la structure. De plus, deux oppositions sont à noter au sein des types de comblements : une première se marque par un comblement de galets homogène et hétérogène et une seconde par une densité de galets forte et faible avec des zones « de vide ».

L'état de découverte reflète d'une part la dernière utilisation de la structure, mais il correspond aussi à l'aboutissement d'une évolution particulière liée à des activités mises en œuvre qui modifient peu à peu l'état initial de la structure foyer. À partir de ces données, il est proposé d'interpréter ces structures aux caractéristiques différentes comme reflétant des stades d'utilisation distincts (Tab.2). Si l'on analyse à présent les caractéristiques globales des structures, et notamment leur comblement, des différences de fonctionnement peuvent être mises en évidence entre les différentes structures de Gerstheim, mais aussi entre les structures à pierres chauffées du corpus alsacien.

## 2.3 - Comparaisons

À partir de ce corpus de 220 structures réparties sur 45 sites, nous avons pu définir des types et sous-types en différenciant tout d'abord les fosses à remplissage de galets des épandages, dénués de profondeur (Tab 1). Deux autres éléments nous ont également paru cruciaux et discriminants : la présence/absence de charbons et de rubéfaction. Ils permettent en effet de distinguer des structures avec charbons et rubéfaction, témoignant d'un feu allumé sur place, des structures sans traces de feu in situ. Les galets auraient donc pu être chauffés en un lieu distinct non identifié à ce jour, puis déplacés dans cette structure réceptacle. Notons qu'au sein des structures avec charbons, une distinction peut être faite selon la place de ce dernier : une structure avec chauffe des galets par le haut et une autre avec chauffe par le bas avec une présence fréquente de bûches au fond de la structure. L'analyse du corpus, qui devrait être complétée dans notre travail de thèse, a aussi permis de mettre en évidence : des différences entre structures à galets uniquement ou à pétrographie plus hétérogène, des traces d'aménagements particuliers pouvant s'assimiler à un éventuel système de couverture, des associations avec d'autres types de structures (fosse, silo) ou en relation avec des paléochenaux (rôle de l'eau dans l'utilisation des structures ?), enfin une organisation des structures en batterie voire en paire. Mais à quels rôles et fonctions correspondent ces organisations : à des séquences d'utilisation différentes (mais dans un laps de temps court), à des différences fonctionnelles des structures ? Un autre volet important de notre travail

## Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin) :

N°	Site	Département	Nombre de structures								
1	Baldersheim Qualterbach*	Haut-Rhin	1	20	Lingolsheim Sablières modernes	Bas-Rhin	2	39	Soufflenheim RD1063	Bas-Rhin	1
2	Battenheim	Haut-Rhin	2	21	Littenheim-Ingelheim	Bas-Rhin	1	40	Soufflenheim Vasenmühle	Bas-Rhin	1
3	Bergheim Saulager	Haut-Rhin	2	22	Marckolsheim Schlettstadterfeld	Bas-Rhin	8	41	Soultz Florival 2012	Haut-Rhin	1
4	Colmar Rufacher Huben	Haut-Rhin	1	23	Marlenheim Hoffstatt	Bas-Rhin	2	42	Spechbach-le-Bas	Haut-Rhin	1
5	Colmar Obere Maettle	Haut-Rhin	1	24	Merxheim Trummelmatten	Haut-Rhin	2	43	Strasbourg Koenigshoffen	Bas-Rhin	1
6	Didenheim Kahlberg	Haut-Rhin	3 supposées**	25	Obernai Roselières	Bas-Rhin	1	44	Ungersheim	Haut-Rhin	4
7	Dietwiller Schlierbach	Haut-Rhin	1	26	Ostheim Birgelsgaerten	Haut-Rhin	1	45	Wettolsheim Clos Driesbach	Haut-Rhin	12
8	Ensisheim Reguisheim Reguisheimer Feld 2013	Haut-Rhin	6 (+8 supposées)	27	Reichstett Mundolsheim Souffleweyersheim Rue Ampère	Bas-Rhin	5	Simple mention imprécise de structures à galets			
								46	Bruebach Rixermer Boden	Haut-Rhin	1
9	Ensisheim Reguisheim Reguisheimer Feld 2011	Haut-Rhin	8	28	Sainte Croix en Plaine Schlittweg	Haut-Rhin	1	47	Eguisheim	Haut-Rhin	1
10	Entzheim-Geispolsheim Aéroparc	Bas-Rhin	1	29	Sainte Croix en Plaine Holzackerfeld 2001	Haut-Rhin	3 (+3 supposées)	48	Goxwiller-Valff	Bas-Rhin	1
11	Erstein Grasweg	Bas-Rhin	5	30	Sainte Croix en Plaine Holzackerfeld 2004	Haut-Rhin	3	49	Herrlisheim Riedwaedel	Bas-Rhin	1
12	Fegersheim-Ohnheim et Fegersheim-Geispolsheim	Bas-Rhin	6	31	Sainte Croix en Plaine Holzackerfeld 2007	Haut-Rhin	13	50	Illfurth Sebelen	Haut-Rhin	1
13	Gerstheim Domaine de Bancalis	Bas-Rhin	15	32	Sainte Croix en Plaine Holzackerfeld 2012	Haut-Rhin	1	51	Landser Schlierbacherweg	Haut-Rhin	1
14	Gingsheim Steinbrunnen	Bas-Rhin	1	33	Sainte Croix en Plaine Holzackerfeld et Allmend 2011 (prospections géophysiques)	Haut-Rhin	4 supposées	52	Oberhoffen	Bas-Rhin	1
15	Ichtratzheim Niederfeld	Bas-Rhin	2	34	Sierentz Sandgrube et Landstrasse	Haut-Rhin	25	53	Riedisheim	Haut-Rhin	1
16	Kembs fouilles Wolf	Haut-Rhin	1	35	Sierentz Landstrasse	Haut-Rhin	1	54	Wasselonne Wiedbiehl	Bas-Rhin	1
17	Kembs rue des prés	Haut-Rhin	1	36	Sierentz Tiergarten	Haut-Rhin	1	55	Westhouse Eichenloch	Bas-Rhin	1
18	Kembs Hallen	Haut-Rhin	1	37	Sierentz Site Hoell	Haut-Rhin	11	* en plus du nom de la commune, les lieux-dits, noms d'opération ou année sont parfois indiqués pour permettre une meilleure localisation du site			
19	Leutenheim Hexenberg	Bas-Rhin	8	38	Sierentz Les Alouettes	Haut-Rhin	1	** structures repérées par prospection ou sondage			
Données mises à jour début 2016											

Tab.1 : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Tableau présentant les différents sites alsaciens ayant livré des structures à pierres chauffées (Réalisation : P. Hart)

a consisté en l'exploration des données ethnologiques, déjà largement plébiscitées par le passé dans ce type d'étude et qui ont par ailleurs fourni les trois principales hypothèses fonctionnelles envisagées pour ces structures à pierres chauffées : interprétation culinaire, artisanale ou encore utilisation dans le cadre de pratiques de bains de vapeur. Dans les structures polynésiennes,

essentiellement culinaires qui comprennent des fours et des structures calorifères, les galets sont déplacés une fois chauds et leur fonction principale est la cuisson de végétaux ou d'animaux entiers (Leach 1982; Orliac 2003; Orliac et Orliac 1980; Orliac et Orliac 1982; Carson 2002; Knight 1966; Huebert, Allen et Wallace 2010; Sand, Bole, Baret *et alii* 2009 p.59-60; Sand, Bole, Ouetcho *et alii*. 2012;



	Morphologie du comblement de galets	Stade d'utilisation/phase d'abandon correspondant
	Galets thermofractés dont les éléments sont encore jointifs ; organisation régulière et homogène des galets	Directement après dernière utilisation
	Fragments de galets dispersés, dans toute ou une partie de la structure (brassage)	Directement après utilisation mais pour une structure dont le fonctionnement nécessite de bouger les galets
	Zones perturbées (éclats dispersés) et densité de galets hétérogène (zone de « vides »)	Après abandon définitif de la structure, lors d'une vidange partielle Perturbations par des processus post-dépositionnels

Tab.2 : Gerstheim, Domaine de Bancalis (Bas-Rhin). Tableau présentant les différents stades d'utilisation des structures à galets chauffés définis par la morphologie de leur comblement (Réalisation et DAO : P. Hart)

Orliac C. 2003 ; <http://www.hawaiihistory.org/index.cfm?fuseaction=ig.page&CategoryID=301> ; <http://www.primitiveways.com/Imu1.html>). Les pierres chaudes jouent également un rôle dans les activités artisanales, les bains de vapeur liés à des pratiques médicinales (Orliac et Orliac 1980 p.72) et dans la cérémonie de marche sur le feu (Orliac et Orliac 1980 p.70; Orliac 2003 p.69; Guillaumin, Leenhardt et Petard 1946 p.206-207; Saura 2014 Note 5 p.198; Orliac et Orliac 1982 p.5; <http://polynesie.la1ere.fr/2013/07/04/umu-ti-45695.html> ; [http://www.tahiti-infos.com/Interview-Raymond-Graffe-Marche-sur-le-Feu-ce-3-juillet-2013\\_a77962.html](http://www.tahiti-infos.com/Interview-Raymond-Graffe-Marche-sur-le-Feu-ce-3-juillet-2013_a77962.html).)

De même, chez les Amérindiens, les pierres chauffées étaient largement employées : déplacées pour faire bouillir de l'eau, en grill, dans des fours de terre (Thoms 2003 ; Thoms 2008; Deffontaines 1972 p.103) ou encore utilisées pour produire de la vapeur dans les sweat lodges (Lopatin 1960 p. 977 – 984; Madhusudan Mehta 2007; Hulkrantz 1995 p.233-235).

Cette pratique de sudation se retrouve aussi en Europe, en Scandinavie notamment et un parallèle ethno-historique peut également être proposé avec les *Fulacht Fiadh*. Ces structures caractéristiques de Grande Bretagne et d'Irlande, aussi appelées « *burnt mound* », consistent en un amas de pierres chauffées, de cendres, de charbons associés à un foyer et une fosse (Hawkes 2011 et 2013; Dennehy 2008; Topping 2011; Loktionov 2013; Hodder et Barfield 2003; Audouze 1989 p.329-330; Lucquin et March 2003 p.127 ). Elles sont mentionnées dans les

sources médiévales et la tradition populaire irlandaise comme liées à des pratiques de banquets parfois associées à des bains de vapeur et datent essentiellement de l'âge du Bronze moyen avec encore une forte concentration au Bronze final. Malgré cela, leur interprétation réelle à partir des vestiges archéologiques reste encore ouverte.

Enfin, chez les nomades berbères du Maroc, des pierres chaudes disposées sur un foyer plat servent à cuire le pain rond « *abadir* », parfois de très grandes dimensions, consommé dans un cadre quotidien ou festif (Plaquette de présentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture [<http://www.fao.org/docrep/016/ap546f/ap546f.pdf>]) Concernant la fonction strictement artisanale des pierres chaudes, peu de parallèles ethnologiques précis peuvent être cités si ce n'est le cas des charbonnières iraniennes où des pierres plates recouvrent la meule (Hasler, Fabre, Carozza *et alii*. 2003 p.45; Mundhenk, Gomis et SY 2010 p.6; Archives de la FAO, Techniques simples de carbonisation Chap.5 et 6.1 [<http://www.fao.org/docrep/x5328f/x5328f00.htm#Contents>]). Néanmoins, cette interprétation ne nous semble pas compatible avec les structures que nous envisageons.

### 3 – Au final

Notre but principal était non pas d'utiliser ces données ethnologiques comme simples illustrations quelque peu exotiques, ou encore comme parfaits pendants des

éléments archéologiques, mais comme «réservoirs» d'hypothèses fonctionnelles ou de nouveaux questionnements à confronter ensuite aux vestiges. Ainsi, du point de vue de la fonction de ces structures, il est tout d'abord apparu que toutes les hypothèses ne conviennent pas à tous les sous-types de structures à pierres chauffées telles que nous les avons définis. Ainsi, l'hypothèse de sudation est compatible avec les petites structures dénuées de rubéfaction, mais pas avec les structures témoignant de l'allumage d'un feu sur place (le feu ne se faisant jamais dans la tente de sudation) ni avec les plus grandes fosses dont la couverture ne permettrait pas une atmosphère suffisamment confinée. L'on peut donc se demander si ces structures n'ont pas pu avoir des fonctions différentes, mais aussi multiples. Par ailleurs, il nous semble que de nouveaux éléments de réponse pourraient être fournis par la multiplication des analyses physico-chimiques comme celles des matières organiques contenues dans le sédiment ou présentes sur les pierres et qui peuvent révéler la présence de graisse animale ou végétale.

Si l'hypothèse culinaire nous paraît finalement la plus probable, elle mériterait approfondissement. : quel type de cuisson réalisé, quels aliments cuits dans ces structures, selon quelles modalités ? Des alternatives à la cuisson de la viande apparaissent : cuisson de végétaux, de pâtes ou de galettes et elles semblent intéressantes à envisager. Les pierres chaudes sont aussi un moyen aisé de transporter la chaleur afin de faire bouillir de l'eau ou encore pour réchauffer une pièce et ce fait devrait également être noté. Enfin, la question du contexte de découverte de ces structures constitue un dernier point à étudier : y-a-t'il des sites spécialisés liés à la fonction de ces structures à l'instar de ce que nous avons proposé pour Gerstheim et ces structures, qui se retrouvent également au sein d'habitats plus «conventionnels», ont-elles une double dimension, dans un cas domestique et dans l'autre communautaire ?

#### Note

Cette note constitue le résumé d'un travail de mémoire soutenu en juin 2015 à l'université de Strasbourg. Actuellement en préparation d'une thèse en cotutelle à l'université de Strasbourg et de Freiburg im

Breisgau intitulée «Foyers et structures de chauffe domestiques des âges des métaux»

#### Bibliographie

AUDOUZE F. (1989), Foyers et structures de combustion domestiques aux âges des métaux. In : OLIVE M. et TABORIN Y. (dir.) *Nature et fonction des foyers préhistoriques*, Actes du Colloque international de Nemours des 12-13-14 mai 1987, Nemours 1989, p. 327-334.

CARSON M.T. (2002) Tī ovens in Polynesia : ethnological and archaeological Perspectives, *The journal of the Polynesian Society* 111, 2002, p. 339-370.

DEFFONTAINES P. (1972) *L'homme et sa maison*, Éd. Gallimard, Paris 1972, 254 p.

DENNEHY E. (2008) Hot Property: the Morphology and Archaeology of the Irish Fulachta Fiadh, *Kerry Archaeological and Historical Society Journals* Vol.8 Series 2, 2008, p. 5-27

FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) (2003) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, 560 p., 8 pl. h. t.

GUILLAUMIN A., LEENHARDT R.H et PETARD P. (1946), *Le ti*, *Journal de la Société des océanistes* 2, 1946. p. 191-208.

HART P. (2016) *Un site avec structures à galets chauffés de l'âge du Bronze final – Nouvel apport à l'étude de ces structures et des sites correspondants*, Mémoire de master, université de Strasbourg, rapport de fouilles, INRAP, 398 p.-23 p. de pl.

HART P. (à paraître) Reprise de données de fouilles : recherche d'une méthodologie, *Archimède* 4, 2017, pagination inconnue.

HART P. et MICHLER M. *Le dépôt céramique du site de Gerstheim Domaine de Bancalis* (Bas-Rhin, Alsace) [Titre provisoire], à paraître.

HASLER A., FABRE L., CAROZZA L. et THIEBAULT S. (2003) Les foyers à pierres chauffées de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône, France) et du Puech d'Auzet (Millau, Aveyron, France). In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu*



- domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p. 37-50.
- HAWKES A. (2011) Medieval fulachtaí fia in Ireland? An archaeological assessment, *The Journal of Irish Archaeology* Vol. XX, 2011, p. 77-100
- HAWKES A. (2013) The beginnings and evolution of the Fulacht Fia tradition in early prehistoric Ireland, *Proceedings of the Royal Irish Academy* Vol. 114C, 2013, p. 1-51
- HODDER M. et BARFIELD L. (2003) Bronze Age burnt mounds in Britain and Ireland : Interpretation and reconstruction as sweat baths. In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p. 59-66.
- HUEBERT J.M, ALLEN M.S. et WALLACE T. (2010) Polynesian earth ovens and their fuels : wood charcoal remains from anaho valley, nuku hiva, Marquesas Islands, *Journal of the Polynesian Society* 119, 2010, p.60-97.
- HULKRAANTZ A. (1995) *Guérison chamanique et médecine traditionnelle des Indiens d'Amérique*, Éd. Le Mail, Aix en Provence 1995, 276 p.
- KNIGHT H. (1966) Umu-Ti, *The journal of the Polynesian Society* 75-3, 1966, p. 332-347.
- LEACH H.M (1982) Cooking Without Pots: Aspects of Prehistoric and Traditional Polynesian Cooking, *New Zealand Journal of Archaeology* 4, 1982, p. 149-156.
- LOKTIONOV A. (2013) Something for everyone: a ritualistic interpretation of Bronze Age burnt mounds from an ethnographic perspective, *The post hole, the student-run archaeology journal* Issues 26, 2013, p. 20-33
- LOPATIN I. A. (1960) Origin of the Native American Steam Bath, *American Anthropologist* 62, 1960, p. 977-993.
- LUCQUIN M. et MARCH R. (2003) Méthodes de cuisson pré- et protohistoriques : Le cas du bouilli, une approche expérimentale. In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p.127-142.
- MADHUSUDAN MEHTA J. (2007) *A study of sweat lodges in the Southeastern United States*, Thèse de doctorat, Université d'Alabama, 129 p.
- MUNDHENK P., GOMIS O. et SY M. (2010) *Comparaison des rendements de production de charbon de bois entre la meule traditionnelle et la meule Casamance dans la forêt communautaire de Sambandé*, Rapport pour le Programme pour la promotion des énergies renouvelables, de l'électricité rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques, 2010, 20 p. Version en ligne [[http://www.peracod.sn/IMG/pdf/Rapport\\_tests\\_meules.pdf](http://www.peracod.sn/IMG/pdf/Rapport_tests_meules.pdf)]
- PRANYIES A. (2012) Les batteries de foyers à pierres chauffantes de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer Des vestiges de repas collectifs sur le site de Grièges (Ain) ? *Gallia* 69-2, 2012, p. 1-54.
- ORLIAC C. et ORLIAC M. (1980) Les structures de combustion et leur interprétation archéologique : quelques exemples en Polynésie, *Journal de la Société des océanistes* 36, 1980, p. 61-76.
- ORLIAC C. et ORLIAC M. (1982) Les structures de combustion. Reflets des activités et des structures sociales en Polynésie, *Cahiers du Centre de recherches préhistoriques* 8, 1982, pp.1-9.
- ORLIAC C. (2003) Etude expérimentale du fonctionnement de fours polynésiens à Tahiti. In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p.209-214.
- ORLIAC M. (2003) Diversité morphologique et fonctionnelle des fours polynésiens. In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune,

7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p.67-70.

ROUGIER V. (2001) *Les structures de combustion à remplissage de galets chauffés de Sierentz (Bronze Final)*, Mémoire de master en archéologie, Université de Strasbourg, 2001, 1 Vol., 105 p.

ROUGIER V. (2003) Les structures à remplissage de galets chauffés du Bronze final de Sierentz (Alsace, France). In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p.525-538.

ROUGIER V. (2007) Les structures de combustion à remplissage de galets chauffés aux âges des métaux en Alsace, *Bilan Scientifique de la Région Alsace* Hors-série 1/2 : Préhistoire et âges des métaux, 2007, p. 201-204.

SAND C., BOLE J., BARET D. et OUETCHO A.J (2009) Contribution à l'archéologie du « séjour paisible » kanak : étude et mise en valeur du hameau de Tipéhéne, Pomeï (Nouvelle Calédonie), *Le Journal de la Société des Océanistes* 128, 2009, p. 53-68.

SAND C., BOLE J., OUETCHO A-J., GONY Y-B et BARET D. (2012) Occupations anciennes des plateaux miniers calédoniens à Thio et à Tontouta : premières prospections et datations, *Le journal de la Société des Océanistes* 134, 2012 p. 31-44.

SAURA B. (2014), L'humanité en gestation : figures polynésiennes d'une autochtonie inachevée, *Le Journal de la Société des Océanistes* 138-139, 2014, p. 195-208.

THOMS A. (2003) Cook-Stone Technology in North America: Evolutionary Changes in Domestic Fire Structures during the Holocene. In : FRÈRE-SAUTOT M.C (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux*, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000, Montagnac 2003, p.87-96.

THOMS A. (2008) The fire stones carry: Ethnographic records and archaeological

expectations for hot-rock cookery in western North America, *Journal of Anthropological Archaeology* 27, 2008, p. 443-460.

TOPPING P. (2011) *Introductions to Heritage Assets : Burnt Mounds*, Éd. English Heritage, 2011, p. 2-4.

TREFFORT J-M, et ALIX P. (2010) Montélimar – Portes de Provence, zone 5 : des alignements de foyers à pierres chauffées néolithiques dans le secteur du Gournier. In : BEECHING A., THIRAUULT E. et VITAL J. (dir.) *Économie et Société à la fin de la Préhistoire et actualité de la recherche*, Actes des 7e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente tenues à Bron (Rhône), les 3 et 4 novembre 2006, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 34, 2010, p. 207-222.

#### Sites internet

Archives documentaires du Département des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Techniques simples de carbonisation, ÉTUDE FAO: FORÊTS 41, 1983.

[<http://www.fao.org/docrep/x5328f/x5328f00.htm#Contents>] Consulté le 05/15

Site Hawaii History

[<http://www.hawaiihistory.org/index.cfm?fuseaction=ig.page&CategoryID=301>] Consulté le 05/15

Article de Labiste D. (première publication dans le Wilderness Way magazine Volume 11, Issue 1 [<http://www.primitiveways.com/Imu1.html>] Consulté le 05/15

Interview du prêtre polynésien R. Graffe [[http://www.tahiti-infos.com/Interview-Raymond-Graffe-Marche-sur-le-Feu-ce-3-juillet-2013\\_a77962.html](http://www.tahiti-infos.com/Interview-Raymond-Graffe-Marche-sur-le-Feu-ce-3-juillet-2013_a77962.html)] Consulté le 05/15

Documentaire sur la marche sur le feu dirigée par R. Graffe sur Polynésie 1ère [<http://polynesie.la1ere.fr/2013/07/04/umu-ti-45695.html>] Consulté le 05/15

Archives documentaires du Département des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture





## Vestiges céramiques du Bronze moyen autour de l'Essonne et du Loing

DANIEL SIMONIN

### Introduction

Dans les années 1960, un prospecteur local, Jean-Pierre Robin, qui commençait à visiter les champs des communes gâtinaises situées de part et d'autre de la moyenne vallée du Loing, découvrit à Paley, en Seine-et-Marne, d'importants fragments d'une cruche du Bronze moyen. La publication de cette cruche, aujourd'hui possible<sup>1</sup>, offre à J.-P. Robin a déposé progressivement l'ensemble de sa très importante collection au musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours il y a quelques années.

l'occasion, en y joignant d'autres pièces inédites<sup>2</sup>, d'effectuer quelques remarques concernant la céramique du Bronze moyen, moyennement bien documentée encore à ce jour, dans la région traversée par les vallées de l'Essonne et du Loing (fig. 1).

<sup>2</sup> Hormis le fragment de cruche de Videlles, qui se trouve dans les collections du musée d'archéologie nationale, tous les éléments présentés dans cette note sont conservés au musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours.

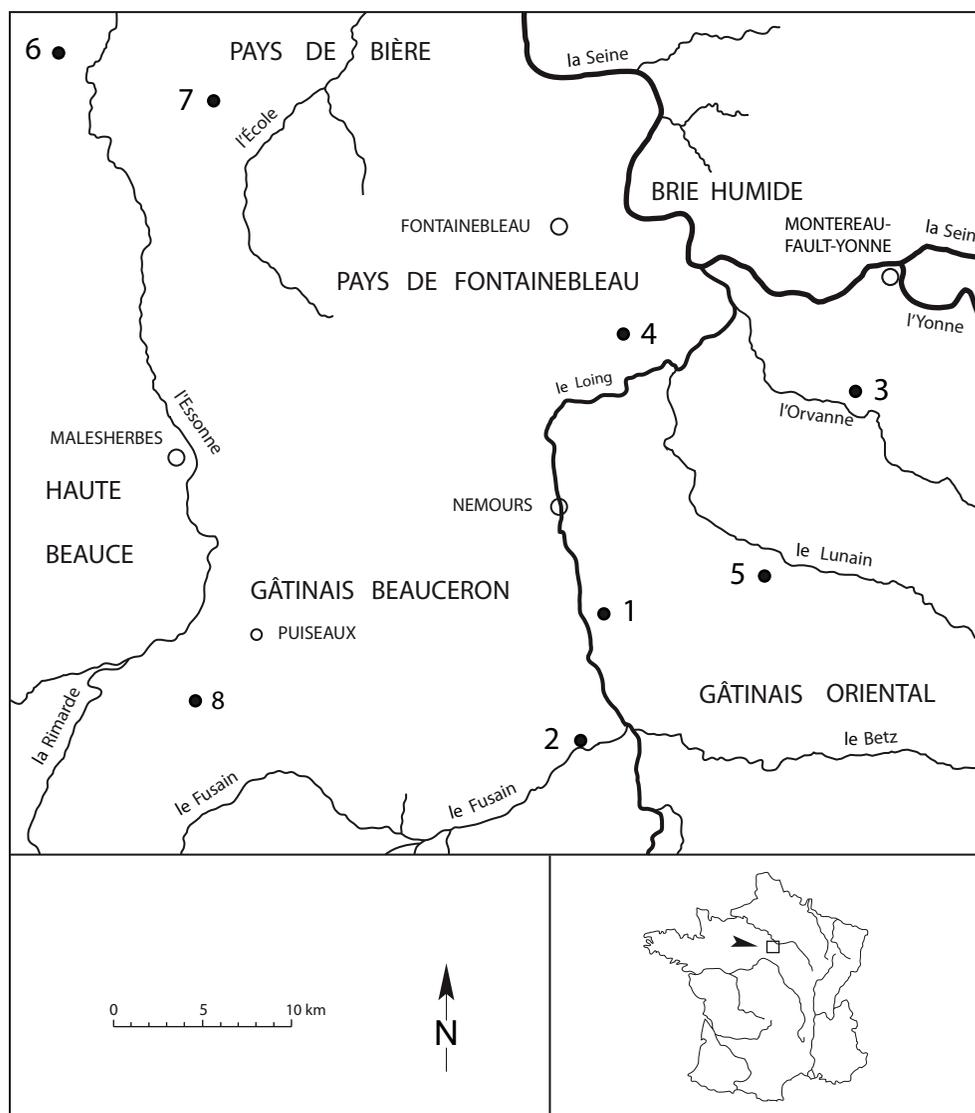


Fig. 1 – Situation géographique des sites concernés par les découvertes. 1 : Bagnaux-sur-Loing (77), les Longs Réages; 2 : Château-Landon (77), abbaye Saint-Séverin; 3 : Flagy (77), le Chemin de Vallery; 4 : Fontainebleau (77), le Croc Marin; 5 : Paley (77), le Berceau; 6 : Cerny (91), le Parc aux Bœufs; 7 : Videlles (91), les Roches; 8 : Échilleuses (45), les Larris (DAO : D. Simonin).

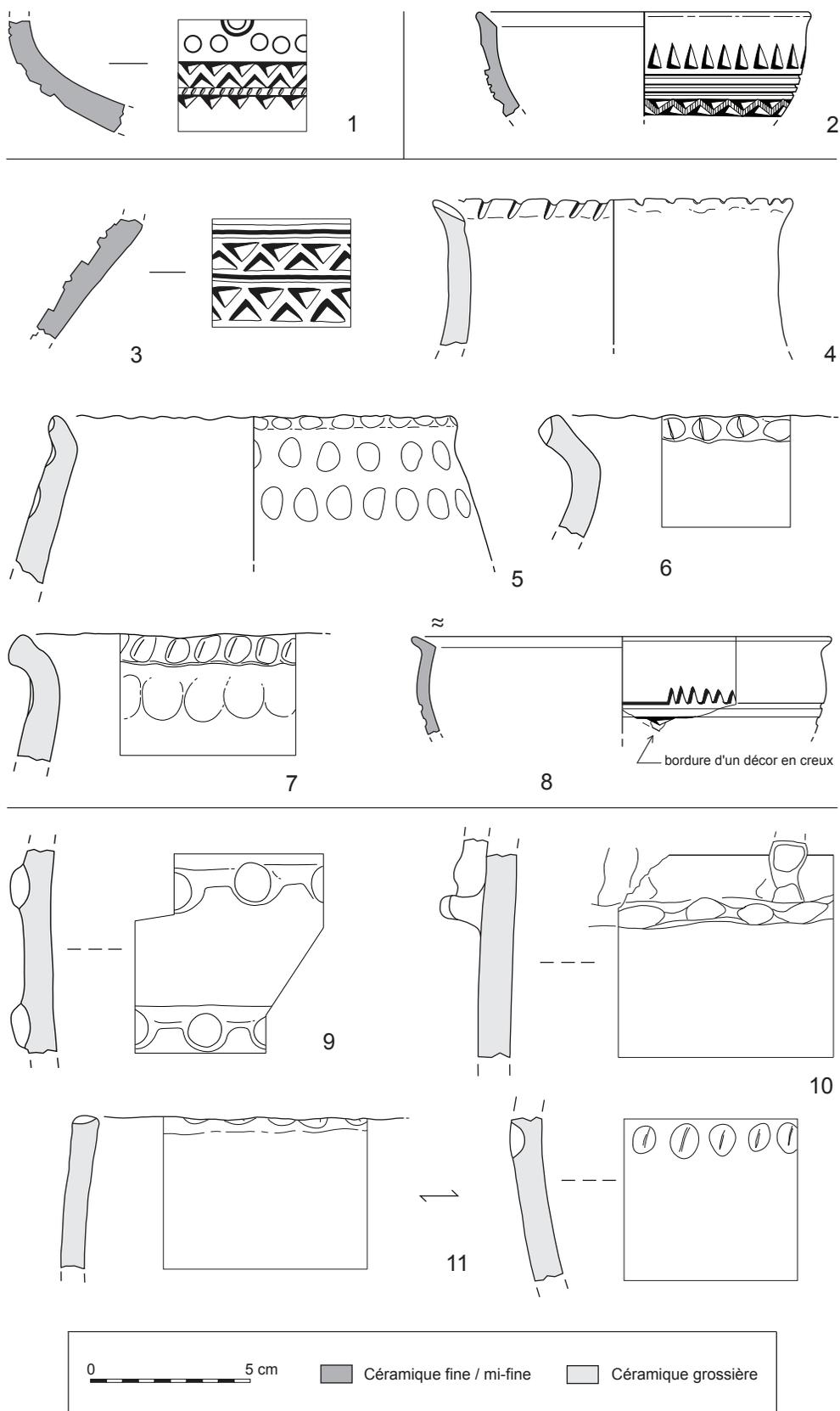


Fig. 2 – Céramiques du Bronze moyen et du début du Bronze final de la région de la vallée du Loing. 1 : Bagneaux-sur-Loing (77), les Longs Réages; 2 : Château-Landon (77), abbaye Saint-Séverin; 3 à 8 : Flagy (77), le Chemin de Vallery; 9 à 11 : Fontainebleau (77), le Croc Marin. 1, 3, 4, 9 et 11 : éléments attribués au Bz C; 2 et 8 : éléments attribués au début du Bz D; 5 à 7 : éléments attribuables au Bz C ou au Bz D (relevés et DAO D. Simonin).

## Les découvertes

### 1. Bagneaux (Seine-et-Marne), les Longs Réages

Prospection effectuée vers 1970 par François Barbichon (information J.-P. Robin). Fragment de récipient à panse surbaissée, possiblement une jatte (fig. 2, no 1), présentant un décor réalisé par estampage (cercles), incision (traits obliques) et excision (triangles). Bien que son décor ne soit pas exactement comparable, ce tesson peut être rapproché d'un vase de Vilhonneur (Charente), le Bois du Roc (Gomez de Soto 1995, pl. 16, n° 1).

### 2. Château-Landon (Seine-et-Marne), abbaye Saint-Séverin

Fouilles Claude de Mecquenem en 1996. Tesson découvert isolément (fig. 2, no 2), provenant d'un bol ou d'une tasse à court bord anguleux et à décor excisé (triangles) et incisé (lignes horizontales, petits traits verticaux). L'ornementation de ce vase se trouve être dans la tradition du Bronze moyen, mais la forme de son bord invite à le considérer comme appartenant déjà aux productions du début du Bronze final. Des liens typologiques sont perceptibles, au niveau des formes et/ou des décors, avec certains récipients issus de la région du confluent Seine-Yonne, comme ceux de Misy-sur-Yonne, le Bois des Refuges, ou de Marolles-sur-Seine, les Taupes (Mordant 1989, fig. 7). Il est à noter que les très petits triangles excisés apparaissent fréquemment dans les ensembles datables du tout début du Bronze final. Outre les quelques éléments présentés ici (fig. 2, no 2 et 8; fig. 3, no 4; fig. 4, no 8), on peut mentionner, pour la contrée gâtinaise, l'exemplaire de Dordives (Loiret), le Bois Huguenin (Mercey 2006, fig. 14, no 2).

### 3. Flagy (Seine-et-Marne), le Chemin de Vallery (Seine-et-Marne)

Prospection Léopold Tant vers 1970. Tesson de probable cruche (fig. 2, no 3), montrant un décor réalisé par estampage (triangles) et incision (lignes horizontales), et céramiques grossières. Le site dit de Marion des Roches<sup>3</sup> en forêt

<sup>3</sup> Contrairement à ce qui est indiqué dans de nombreuses publications, le site de Marion des Roches (situé en réalité à l'extrémité orientale du Long Rocher) se trouve sur la commune

de Fontainebleau a livré un fragment de cruche montrant une ornementation comportant, comme ici, deux rangées de triangles emboîtés séparés par un profond sillon tracé horizontalement (Fassina, Simonin 1987-1990, fig. 6, no 29). Une telle disposition du décor se retrouve sur une tasse du tumulus 8 de la forêt de Harthouse dans le Bas-Rhin (Schaeffer 1926, pl. IV) mais aussi sur le site du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel en Eure-et-Loir (Mohen, Bailloud 1987, pl. 10, no 7). Un col relativement étroit de vase à lèvre incisée (fig. 2, no 4) peut appartenir au Bronze moyen. Des fragments de jarres à décor d'impressions digitales (fig. 2, no 6 et 7) ont leurs homologues sur le site de Marion des Roches (Fassina, Simonin 1987-1991, fig. 4, nos 18-17 et fig. 5, no 19). Pour ces derniers éléments, comme pour un pot présentant plusieurs lignes d'impressions digitales superposées (fig. 2, no 5), il convient de tenir compte du fait que le site a aussi livré des éléments datables de l'étape initiale du Bronze final. Parmi ceux-ci, figure une petite jatte à bord évasé anguleux (fig. 2, no 8), portant un décor associant la technique de l'incision (ligne horizontale) à celle de l'excision (triangles).

### 4. Fontainebleau (Seine-et-Marne), abri du Croc-Marin

Fouille Edmond Doigneau en 1871. Plusieurs fragments de jarres à décor plastique (fig. 2, no 9 à 11), figurant dans la collection Doigneau au musée de Nemours, proviennent vraisemblablement de cet abri sous roche (Doigneau 1884, p. 158-164). Ces éléments sont tout à fait comparables à d'autres recueillis lors de fouilles anciennes sur le site, localisé à environ 1 km à l'est-sud-est du précédent, de Marion des Roches (Fassina, Simonin 1987-1991).

### 5. Paley (Seine-et-Marne), le Berceau

Prospections Jean-Pierre Robin en 1966 et les années suivantes. Un ensemble de tessons se rapporte à une cruche incomplète (l'anse étant manquante) à haut col rectiligne se raccordant à la panse par une courbe (fig. 3, no 1). Le décor a été réalisé par incision large et profonde (lignes horizontales et traits verticaux) et estampage (triangles). Il est difficile de trouver des parallèles morphologiques

de Fontainebleau et non sur celle de Montigny-sur-Loing.



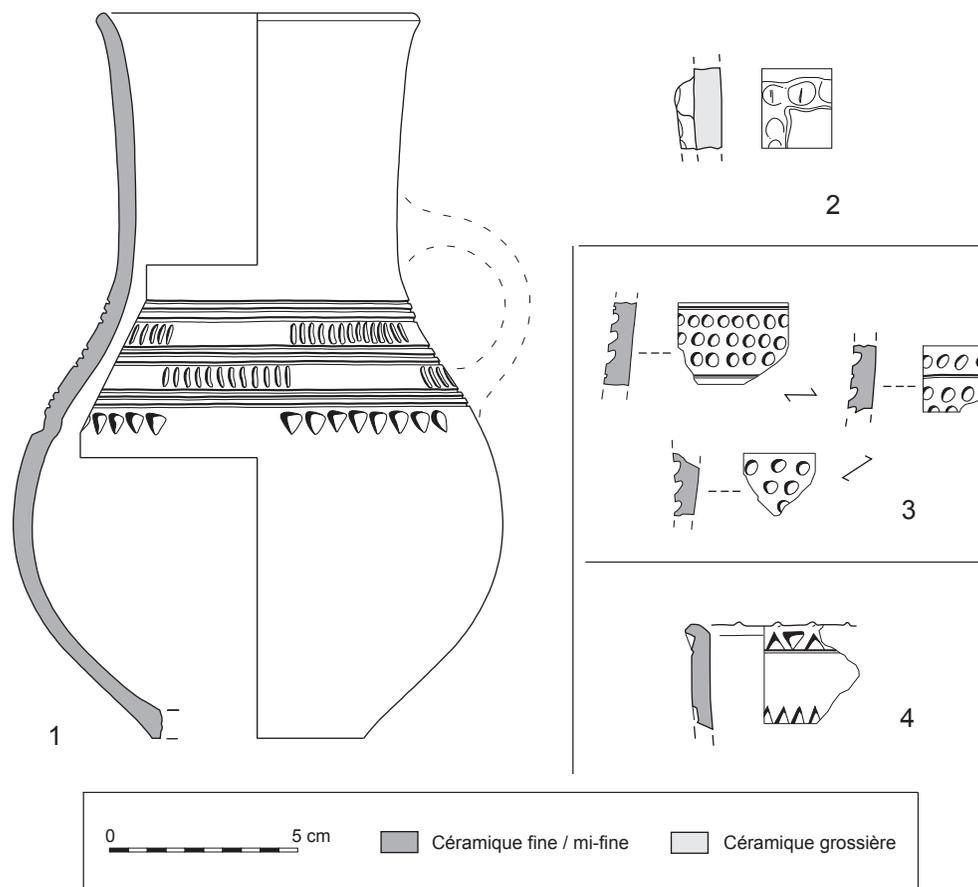


Fig. 3 – Céramiques du Bronze moyen et du début du Bronze final des régions de la vallée du Loing et de l'Essonne. 1 et 2 : Paley (77), le Berceau; 3 : Cerny (91), le Parc aux Bœufs; 4 : Échilleuses (45), les Larris. 1, 2 et 3 : éléments attribués au Bz C; 4 : élément attribué au début du Bz D (relevés et DAO D. Simonin).

exacts pour ce récipient. Les exemplaires qui s'en rapprochent le plus sont ceux de la salle des Dalles de la grotte du Quéroy à Chazelles et de Chenon en Charente (Gomez de Soto 1995, pl. 6, no 16 et pl. 30, no 3). Ces vases se distinguent toutefois de celui de Paley par leur encolure concave qui trouve néanmoins un point de comparaison dans la région de la vallée du Loing avec un fragment de cruche recueilli anciennement sur le site de Marion des Roches précédemment mentionné (Fassina, Simonin 1987-1990, fig.6, no 28). Une autre cruche de Marion des Roches, complète celle-ci, peut être rapprochée, par son profil biconique et son col vertical, mais non par son décor (Fassina, Simonin, fig. 2, no 1), des productions de l'est de la France (Schaeffer 1986). Ainsi que l'a souligné José Gomez de Soto (1995, p. 83), les cruches biconiques préfigurent des formes qui ont été en usage au début du Bronze final (Rottier, Piette, Mordant 2012, pl. 76, nos 1 et 2). Faut-il dans ces conditions envisager un décalage chronologique de quelque importance entre ce dernier

vase et la cruche de Paley ? Le fait n'est pas certain car l'exemplaire du Berceau présente de son côté un bord légèrement individualisé qui pourrait également annoncer les productions ultérieures. Une autre originalité de la cruche de Paley réside dans l'organisation de son décor de registres horizontaux séparés par des zones vides. Pris séparément, chacun des motifs en présence (sillons horizontaux superposés, rangées de traits verticaux, triangles estampés) se rencontrent avec une certaine fréquence dans le groupe des Duffaits (Gomez de Soto 1995). Enfin, provenant du même site, un tessons muni de cordons disposés de façon orthogonale (fig. 3, no 2) peut être mis en relation avec la cruche.

## 6. Cerny (Essonne), le Parc aux Bœufs

Prospections Bernard Diquero vers 1960. Plusieurs tessons d'un même vase (fig. 3, no 4), récupérés en dehors de tout contexte précis, paraissent devoir être attribués au Bronze moyen et peuvent provenir d'une cruche. Le décor a été réalisé par incision (lignes horizontales) et estampage (points).

Les rangées de points sont fréquentes dans le groupe des Duffaits (Gomez de Soto 1995, pl. 8, no 1, pl. 9, no 7, pl. 10, no 8). Un décor analogue est observable sur le site de Marion des Roches (Fassina, Simonin 1987-1991, fig. 3, no 8).

### 7. Videlles (Essonne), les Roches

Travaux de recherche Gérard Bailloud (Bailloud 1958; Bailloud, Coiffard 1967; Mohen 1977) et collection Dominique Aronowicz.

Le réexamen et le dessin, il y a quelques années, d'une partie du matériel du site de Videlles <sup>4</sup> a été l'occasion de préciser la forme et le décor d'une cruche à col légèrement concave se raccordant à la panse sans former un angle avec celle-ci (fig. 4, no 1). Le décor se compose de lignes incisées horizontales. Un léger ressaut est en outre perceptible à la base du col du côté externe. Le rapprochement à effectuer avec la cruche du Berceau à Paley (ici, fig. 3, no 1) et avec celle, à col concave, de Marion des Roches (Fassina, Simonin 1987-1990, fig. 6, no 28) est évident. Ces comparaisons renvoient, corrélativement, aux exemplaires charentais déjà cités de Chazelles et de Chenon (Gomez de Soto 1995, pl. 6, no 16 et pl. 30, no 3). La collection Aronowicz conservée au musée de Nemours contient des éléments du même site également attribuables au Bronze moyen. Une probable tasse possède un décor réalisé par incision et estampage (fig. 4, no 2). Ce récipient ne trouve pas de parallèle exact à Haguenau (Schaeffer 1926). Les exemplaires du groupe des Duffaits qui s'en rapprochent (Gomez de Soto 1995, pl. 1, no 1, pl. 6, no 15) présentent tous une lèvre plus amincie. Le profil d'un autre vase du même genre, en partie décoré de losanges obtenus par estampage (fig. 4, no 3), offre une possibilité de rapprochement avec l'une des tasses du tumulus 14 de Haguenau (Bas-Rhin), Eichlach (Schaeffer 1926, fig. 11e). Une tasse montre, aux extrémités des lignes incisées formant son décor, des perforations probablement destinées à fixer des fils de couleur insérés dans les sillons (fig. 4, no 4). Deux tasses de Haguenau présentent cette particularité (Schaeffer 1926, p. 193, fig. 24s et fig. 75c). Un tel dispositif n'a jusqu'ici été signalé ni dans

<sup>4</sup> Catherine Louboutin m'a donné toutes facilités pour travailler sur le mobilier provenant du site de Videlles ; qu'elle en soit vivement remerciée.

le groupe des Duffaits (Gomez de Soto 1995), ni au Fort-Harrouard (Mohen, Bailloud 1987). Les deux vases alsaciens sont par ailleurs typologiquement différents de l'exemplaire videllois. La tasse non décorée de Videlles (fig. 4, no 5) trouve une comparaison directe à Videlles même (Bailloud 1958, fig. 7, no 9) sur le site de Marion des Roches en forêt de Fontainebleau (Fassina, Simonin, 1987-1990, fig. 2, no 3). Le bord concave formant un angle avec la panse tend à rapprocher ces vases d'une partie de la production du groupe des Duffaits (Gomez de Soto 1995, pl. 1, no 1, pl. 9, no 4). Le décor de sillons horizontaux superposés d'un petit récipient de profil sinueux (fig. 4, no 6) trouve de nombreux parallèles dans le Bronze moyen de Haguenau (Schaeffer 1926). Un bol (ou une forme apparentée) présentant un registre décoratif incisé sous le bord (fig. 4, no 7) présente une certaine originalité <sup>5</sup>. Le site du Fort-Harrouard, déjà mentionné, a livré quelques formes qui s'en rapprochent (Mohen, Bailloud 1987, pl. 1, no 6; pl. 75, no 9). Enfin, un gobelet à bord évasé, muni d'un bouton sur la panse et présentant un décor réalisée dans la tradition ornementale du Bronze moyen (fig. 4, no 8), annonce clairement, par sa forme, les productions du début du Bronze final.

### 8. Échilleuses (Loiret), les Larris

Prospection Daniel Simonin 1985. Fragment de bol ou de tasse à décor excisé (triangles) et incisé (ligne horizontale), dont le bord anguleux est muni de petites protubérances (fig. 3, no 4). Ce vase est à rapprocher d'un bord de gobelet à décor interne de triangles excisés recueilli quelques années plus tôt en même temps que de nombreux éléments de céramique cannelée caractéristique de la première étape du Bronze final (Simonin 1982, fig. 5 et 6).

### Remarques générales et conclusion

Au cours des dernières décennies, il a été constaté que les plateaux limoneux du Gâtinais et du nord-est de la Beauce avaient connu un développement considérable du nombre des fermes à partir du Bz D (Simonin 1997). Ce fait a pu paraître en rupture avec la période

<sup>5</sup> Trois tessons figurant parmi le mobilier conservé au musée

d'Archéologie nationale appartiennent à ce récipient.



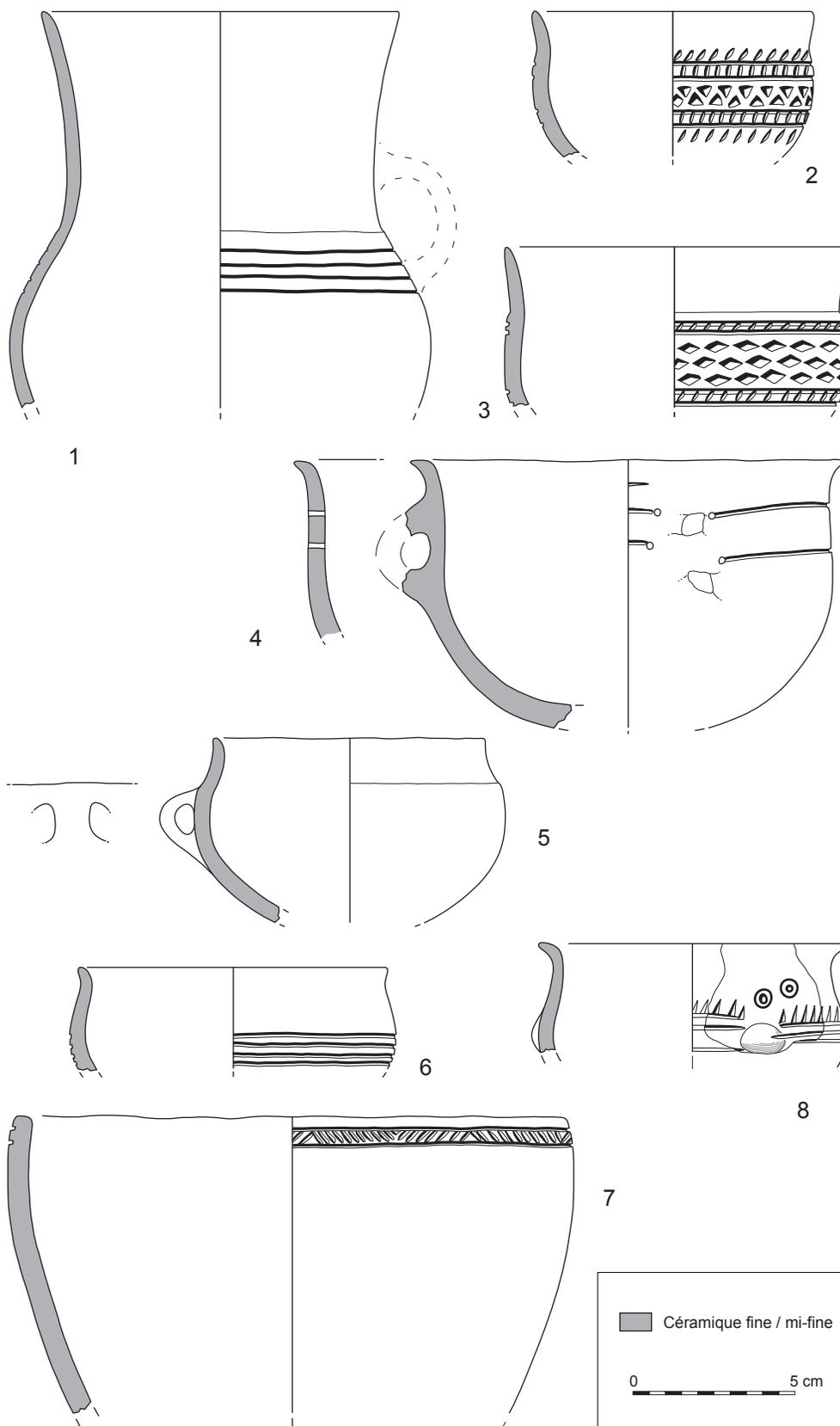


Fig. 4 – Céramiques du Bronze moyen et du début du Bronze final de Videlles (91), les Roches. 1 à 7 : éléments attribués au Bz C ; 8 : élément attribué au début du Bz D (relevés et DAO D. Simonin).

précédente, la présence, au sein du massif gréseux de Fontainebleau, des deux seuls sites d'habitat du Bz C identifiés dans ces régions, Videlles et Marion des Roches, posant question (Simonin 2008). Les découvertes de Paley, Flagy, Bagneaux-sur-Loing et probablement Cerny montrent que l'occupation des plateaux était effective au Bz C, selon une ampleur qui reste à définir. Sur le plan de la céramique, la transition avec le Bz D a, semble-t-il, été marquée par la disparition des cruches à décor estampé / excisé. Le fait est perceptible sur les sites de la région du confluent Seine-Yonne toute proche. Il a démontré antérieurement – et les quelques documents de Flagy, Château-Landon et Échilleuses présentés ici le confirment – que l'adoption du style cannelé au détriment de la poterie à décor excisé et/ou estampé s'est effectuée progressivement à partir de la fin du Bronze moyen (Mordant 1989). Compte tenu des constatations qui précèdent, l'hypothèse d'un apport de population (à partir de l'Est) dans ces régions, expliquant le basculement apparent du centre et du sud-est du Bassin parisien dans le domaine culturel oriental (Mordant 1984 et 1989) ne semble désormais pouvoir être maintenue que si l'on envisage l'arrivée de ces gens au plus tard vers le début du Bz C. On devrait, dans ces conditions, s'attendre à retrouver sur les sites du Gâtinais un mobilier céramique typiquement « oriental ». Or, la situation apparaît quelque peu différente.

Le propos n'est pas ici de contester l'existence de liens stylistiques, d'ailleurs évidents, entre le faciès céramique représenté par le mobilier des sites de Videlles et Marion des Roches et celui qui caractérise la région de Haguenau. Il convient cependant de nuancer cette notion de parenté largement développée par le passé. L'originalité de certains décors du Bronze moyen du Gâtinais avait déjà conduit à envisager l'existence d'un faciès stylistique régional (Simonin 1997, p. 47; Simonin 2008); cette proposition se trouve aujourd'hui confortée par de nouveaux éléments. Claude Mordant (1989) n'avait, de son côté, pas totalement écarté la possibilité d'une évolution sur place, du côté du confluent Seine-Yonne, de la population locale sous l'influence grandissante du groupe de Haguenau. Cependant, certains détails typologiques

observés parmi les céramiques gâtinaises invitent aussi à se tourner vers le groupe occidental des Duffaits. Les données rapidement présentées ici devront bien sûr être précisées et complétées à l'avenir, mais il se révèle que le centre et le sud-est du Bassin parisien étaient occupés, au Bz C, par un groupe culturel entretenant des relations étroites avec des groupes voisins ou même relativement éloignés, sans être directement assimilable à l'un d'eux. L'hypothèse qu'il conviendrait de tester à la faveur d'une documentation qui commence à s'étoffer dans diverses régions est celle de l'existence d'une mosaïque de groupes régionaux ayant pu évoluer en interaction sur une longue période, ce qui pourrait bien rendre illusoire toute tentative de reconnaître un « foyer initia » d'innovations relativement localisé responsable de l'évolution culturelle de populations vivant sur des territoires parfois lointains. Dans cette perspective, les influences seraient potentiellement multiples et multidirectionnelles et perdraient le caractère unilatéral qui leur est quelquefois prêté.

#### Notes *infra*-paginales

1. J.-P. Robin a déposé progressivement l'ensemble de sa très importante collection au musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours il y a quelques années.
2. Hormis le fragment de cruche de Videlles, qui se trouve dans les collections du musée d'archéologie nationale, tous les éléments présentés dans cette note sont conservés au musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours.
3. Contrairement à ce qui est indiqué dans de nombreuses publications, le site de Marion des Roches (situé en réalité à l'extrémité orientale du Long Rocher) se trouve sur la commune de Fontainebleau et non sur celle de Montigny-sur-Loing.
4. Catherine Louboutin m'a donné toutes facilités pour travailler sur le mobilier provenant du site de Videlles; qu'elle en soit vivement remerciée.
5. Trois tessons figurant parmi le mobilier conservé au musée d'Archéologie nationale appartiennent à ce récipient.



## Bibliographie

Bailloud G. 1958 – L'habitat néolithique et protohistorique des Roches, commune de Videlles (Seine-et-Oise), *Mémoires de la Société préhistorique française*, t. V, p. 192-214.

Bailloud G., Coiffard P. 1967 – Le locus 5 des Roches à Videlles (Essonne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LXIV, Études et Travaux, fasc. 2, p. 371-410.

Doigneau E. 1884 – *Nemours. Études archéologiques et historiques*, Libr. Garcet et Nisuis, Paris, 252 p.

Fassina S., Simonin D. 1987-1990 – Les objets des âges du Bronze et du Fer dans les collections de la ville de Fontainebleau, Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, no 28-31, p. 39-63.

Gomez de Soto J. 1995 – *Le Bronze moyen en Occident. La Culture des Duffaits et la Civilisation des Tumulus, l'âge du Bronze en France*, no 5, Éditions Picard, Paris, 375 p.

Mercey F. 2006 – Étude de la céramique issue de F3 et F4, In : Bayle G., avec la collaboration de Mercey F., Chambon M.-P. – Dordives. La déviation de la RD 62 (Loiret). Tranche 1, *Rapport de diagnostic archéologique*, INRAP Centre Île-de-France, Pantin, p. 17-19 et 44.

Mohen J.-P. 1977 – L'âge du Bronze dans la région de Paris. *Catalogue synthétique des collections conservées au Musée des Antiquités nationales*, Éditions des Musées nationaux, Paris, 264 p.

Mohen J.P., Bailloud G. 1987 – *La vie quotidienne. Les fouilles du Fort-Harrouard*, Paris, Picard, 241 p., 108 pl. h.-t. (collection l'âge du Bronze en France n° 4).

Mordant C. 1984 – Quelques aspects des influences occidentales et orientales dans l'âge du Bronze ancien et moyen du confluent Seine-Yonne, In : *Éléments de pré et protohistoire européenne. Hommages à Jacques-Pierre Millotte*, Les Belles Lettres, Paris, Annales Littéraires de l'université de Besançon 299, p. 585-594.

Mordant C. 1989 – Transgression culturelle et mouvements de populations

aux XIVe-XIIIe siècles avant notre ère dans le Bassin parisien : compétition culturelle et phénomène de lisière, In : *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, Actes du 113e congrès national des Sociétés Savantes, Strasbourg, CTHS, Paris, 1989, p. 283-303.

Rottier S., Piette J., Mordant C., avec la collaboration de Gratuze B., Leahy R., Méniel P., Roscio M., Saligny L. 2012 – Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et la Saulsotte, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 790 p. (Collection Art, Archéologie & Patrimoine).

Schaeffer F.A. 1926 – Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau. I. *Les tumulus de l'âge du Bronze*, Bruxelles, Éditions Culture et Civilisation (rééd. 1979), 279 p., 17 pl. et cartes h.-t.

Simonin D. 1982 – Sites de l'âge du Bronze à Échilleuses et à la Neuville-sur-Essonne, *Revue archéologique du Loiret*, no 8, p. 25-47.

Simonin D. 1997 – Organisation et contrôle du territoire à l'âge du Bronze final en Gâtinais occidental. Première approche, Mémoire de D.E.A. sous la direction de Jean Guilaïne, Double sceau « Anthropologie sociale et historique de l'Europe » (option Archéologie), École des hautes études en sciences sociales / Université de Toulouse II, 183 p.

Simonin D. 2008 – Fontainebleau, « Marion des Roches » (Seine-et-Marne) : un habitat sur les rochers, In : Leclerc Anne-Sophie (dir.), *Préhistoire en Île-de-France. Les collections du Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France*, APRAIF, Nemours, p. 242-243.

---

Daniel SIMONIN  
Musée de Préhistoire d'Île-de-France,  
48 avenue Étienne Dailly,  
77140 Nemours  
Daniel.simonin@departement77.fr

## Le site fortifié de l'âge du Bronze de Torracone (Foce-Bilzese, Corse-du-Sud)

JOSEPH CESARI, KEVIN PECHE-QUILICHINI, FRANCK LEANDRI ET PAUL NEBBIA

### 1 - Contexte

Le gisement de Torracone est situé sur un pointement granitique à 530 m d'altitude au-dessus d'une ancienne voie de communication qui permettait la liaison inter-vallées entre l'Ortolu et le Rizzanese, dans le sud de la Corse. Cette situation particulière lui permettait le contrôle d'un axe stratégique marqué par la transhumance depuis des temps immémoriaux. Cette voie est depuis toujours empruntée par les bergers qui exploitaient le massif de Cagna, la région littorale de Sotta, la basse vallée de l'Ortolu et les premiers contreforts de l'Alta Rocca.

Dans les environs immédiats du site, quelques parcelles planes et dégagées sont facilement exploitables, mais leur faible développement ne permet d'y développer qu'une production de faible rendement. Le plateau voisin de Foce est le plus vaste de ces espaces. Anciennement cultivé, on ne peut y disposer que de 50 ha cultivables. Les affleurements granitiques y constituent des obstacles considérables à la mise en culture.

### 2 - Description du site

Dans ce contexte, l'habitat de Torracone se présente comme une unité villageoise liée à la surveillance d'une voie de communication et elle pourrait être considérée comme un habitat secondaire dans la stratégie de gestion du territoire. Le site obéit, comme la plupart des gisements corses de ce type, à une forte intégration du milieu minéral dans l'architecture, par une habile adaptation des structures construites en pierres sèches. Il est vraisemblable que la partie sommitale ait été à l'origine de l'occupation, qui s'est ensuite progressivement traduite par l'aménagement des pentes, en utilisant les blocs affleurants pour y adapter une série d'enceintes sinueuses qui suivent les accidents du terrain (fig. 1). Appuyées sur les enceintes, des structures d'époque moderne en pierre sèche, telles un four à pain et des enclos, illustrent le caractère remarquable et permanent du site.

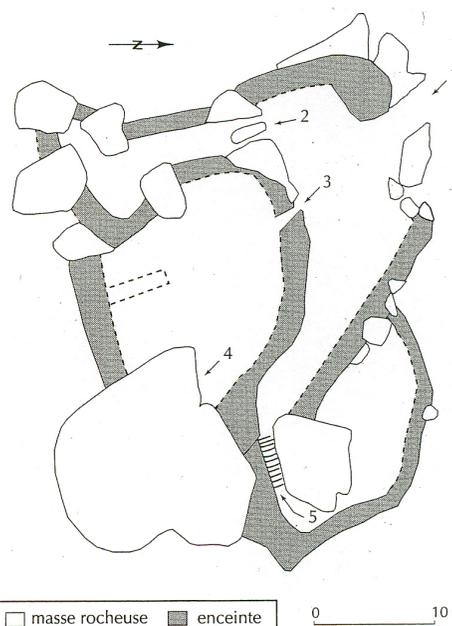


Fig. 1 – Torracone (Foce-Bilzese, Corse-du-Sud). Plan du site. 1, entrée; 2, accès au secteur ouest; 3, entrée de l'enceinte intérieure; 4, accès au monument turriforme; 5, rampe (d'après J. Cesari, 1991 inédit).

#### 2.1 - La partie sommitale

Il s'agit d'une terrasse peu étendue, divisée en trois étages de développements inégaux. Sur le palier sommital, les traces de murs paraissent plaider pour l'existence d'un monument circulaire turriforme<sup>1</sup> de dimensions modestes (6 à 8 m de diamètre), qui aurait utilisé le socle rocheux naturel artificiellement régularisé. Cette dernière remarque reste cependant à confirmer. Nous devons insister sur le fait que les murs de cette partie du gisement ont été anciennement bouleversés par les travaux d'une collègue aujourd'hui disparue, dont l'objet des recherches (les figurations anthropomorphes – plus spécifiquement phalliques – paléolithiques) ne pouvait en aucun cas s'inscrire dans les problématiques scientifiques liées aux *castelli* et *torre* de Corse (Cesari 1989a, 1989b; Cesari et Pêche-Quilichini, à paraître). L'extraction des gros linteaux et, d'une manière générale, de toutes les pierres oblongues présentant une vague silhouette humaine, a considérablement compromis la stabilité

1. Le toponyme Torracone signifie « grosse tour ».



des structures en élévation.

### 2.2 - Les enceintes

Le site compte deux enceintes concentriques qui se développent sur une longueur cumulée de plus de 200 m. L'appareillage est soigné et présente un mode d'agencement assez caractéristique de ce type de structure. Les assises de base sont généralement formées de très gros blocs insérés dans les intervalles naturels, entre les pointements du chaos granitique. Sur ce socle, des moellons de grand module, soigneusement ajustés, forment une puissante muraille qui peut être qualifiée de cyclopéenne. Sur les murs intérieurs et les parties hautes, les blocs sont de moyennes et petites dimensions. L'épaisseur des murs est relativement variable selon la topographie et la présence de masses rocheuses plus ou moins développées. Elle tend cependant vers une certaine norme et les écarts restent faibles sur la quasi-totalité du développement des enceintes, dans une fourchette de 2 à 5 m avec une valeur moyenne de 2,5 m.

Entre chaque palier de la partie sommitale, des accès ont été aménagés dans les enceintes. Il s'agit d'ouvertures de faible largeur (0,80 à 1 m). La présence de linteaux indique l'élévation de l'enceinte au-dessus de l'arasement actuel des entrées. La hauteur des murs, estimée à partir de l'observation des élévations conservées et des masses effondrées, devait atteindre 2,8 à 4 m selon les endroits. Une rampe est aménagée et fait communiquer deux terrasses dans la partie orientale du site.

Des habitations en matériau périssable se distribuaient vraisemblablement dans les espaces libres définis entre les murs.

## 3 - Mobilier

Le mobilier étudié provient des sondages effectués dans les années 1970 par R. Ercole, complété par des ramassages et des consolidations réalisés lors d'opérations de sauvetage menées en 1992 (sous la direction de J. Cesari, F. Leandri et P. Nebbia). Ces vestiges n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement par secteurs.

### 3.1 - Lithique

La série lithique comprend un corpus d'objets pondéreux constitué essentiellement d'outils de moutures : meules mobiles, molettes et broyeurs sur galets ou roches granuleuses locales.

Le quartz semi-hyalin a également et largement été utilisé pour obtenir des tranchants expédients. Des fragments d'hématite présentant des facettes convexes polies complètent cet effectif; leur fonction n'est pas déterminée.

### 3.2 - Céramique

Le lot rassemble 1580 pièces céramiques et deux fragments de torchis. Les fragments de panse non décorée représentent 1251 éléments, soit 79,2 % du corpus. On notera un coefficient de fragmentation légèrement inférieur à la moyenne, mais également une érosion superficielle parfois très avancée ayant entraînée une desquamation importante. Quelques tessons d'époque médiévale ont été retirés de l'effectif.

#### 3.2.1 - Protocoles de production

La plus grande partie de la production présente des caractères techniques homogènes, mais certains éléments tranchent avec cette norme. Les pâtes sont généralement serrées et le dégraissant y est rare, mais grossier puisque les plus gros grains, toujours du quartz ou du feldspath, atteignent 6 mm. Quelques vases ne présentent pas d'éléments non plastiques observables macroscopiquement. Le montage au colombin est exclusif. Les panses sont directement collées sur un disque de fond. Les parois sont en moyenne épaisses de 8 à 9 mm avec des valeurs extrêmes à 4 et 11 mm. Le lissage est systématique et dans un unique cas, il a été suivi d'un brossage (fig. 3, n° 6) selon des protocoles typiques du second âge du Fer (Arcelin et Chapon, 2014; Pêche-Quilichini 2014a et 2015). La cuisson est toujours oxydante, même si certaines plages noircies trahissent un contact direct et prolongé des parois sur les braises à l'optimum de température. Certaines tranches bi- ou tricolores illustrent des changements d'atmosphère lors de la cuisson.

#### 3.2.2 - Traitement et diamètre des fonds

On compte 72 fonds. Parmi eux, 66 sont plats et simples, deux possèdent un pied annulaire, deux autres portent des traces négatives de vannerie sur leur surface de pose (Pêche-Quilichini 2009) un est concave et un dernier est perforé. Celui-ci pourrait appartenir à un vase à torrifier (fig. 4, n° 7). L'épaisseur des fonds est toujours comprise entre 5 et 17 mm, sauf

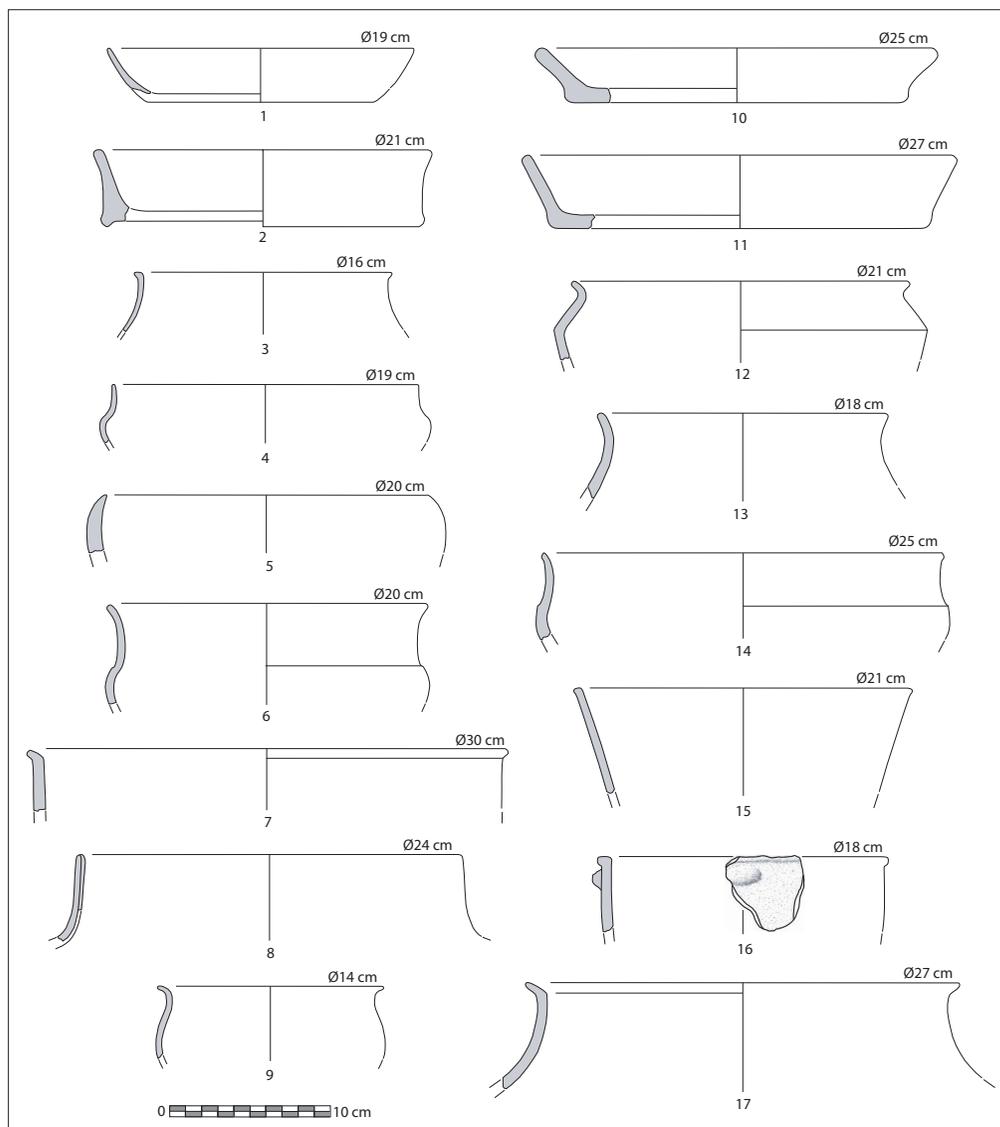


Fig. 2 – Torracone (Foce-Bilzese, Corse-du-Sud). Mobilier céramique (DAO : K. Peche-Quilichini).

pour le « grilloir », qui atteint 20 mm. La valeur la plus fréquente est 9-11 mm. Seul un fond est moins épais que la paroi. Les diamètres oscillent entre 7 et 25 cm. Deux classes sont particulièrement fréquentes : 9-11 cm et 19-21 cm. Comme sur un nombre important d'autres gisements du Bronze final insulaire, ce phénomène semble traduire une certaine normalisation de la production (Peche-Quilichini 2009, à paraître).

### 3.2.3 - Modes de préhensions et décors

L'essentiel des prises est constitué d'anses, en ruban (section majoritairement rectangulaire à angles arrondis ou ovale) au nombre de 95, ou en boudin (section sub-circulaire) au nombre de 2. Elles sont appliquées sur la paroi par simple collage ou par l'intermédiaire de deux tenons de fixation dont la forme reprend celle du

ruban. La forme de leur voûte est très variable : en « D », en goutte, à coude, etc. (fig. 3, n° 12; fig. 4, n° 1-5). Leur position sur la panse se trouve souvent juste sous le diamètre maximal, quasiment toujours sur une partie évasée. Les languettes semi-ovoïdes (fig. 2, n° 16; fig. 3, n° 5, 7 et 9) ou à double protubérance (fig. 3, n° 8) constituent le deuxième groupe de prises avec 7 éléments. Elles sont appliquées en position sub-labiale ou juste sous la carène par simple collage ou par introduction d'un tenon. La série inclut aussi un cordon lisse horizontal et une pastille à face concave (fig. 3, n° 10).

Les décors en creux ne sont attestés que par la récurrence d'une cannelure horizontale toujours placée à la base du col (fig. 3, n° 11). Les traces laissées par brosseage (fig. 3, n° 6) peuvent éventuellement être



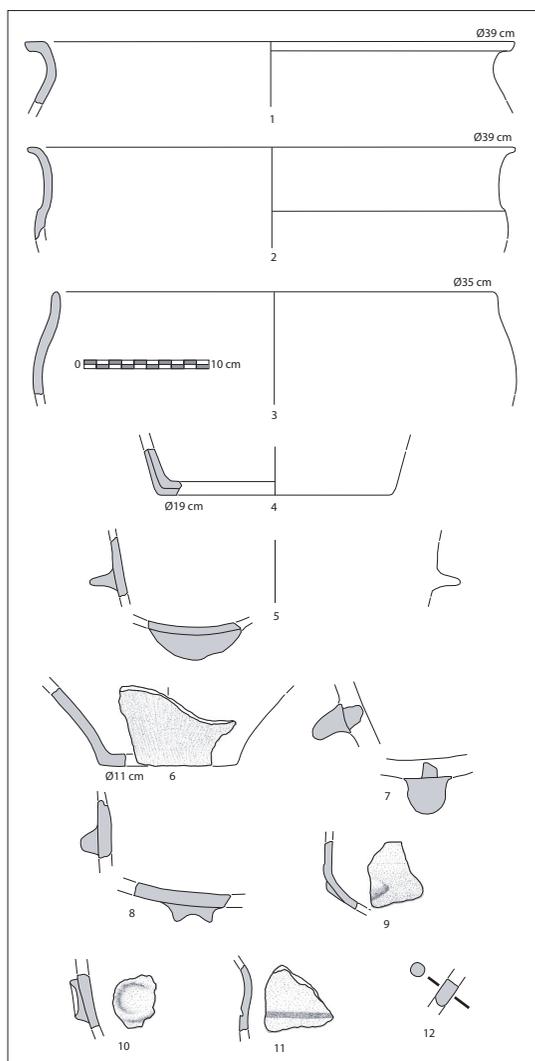


Fig. 3 – Torracone (Foce-Bilzese, Corse-du-Sud).  
Mobilier céramique (DAO : K. Peche-Quilichini).

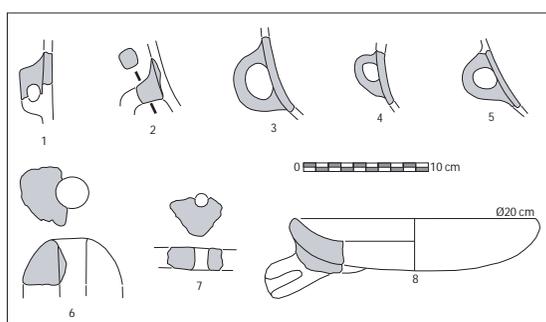


Fig. 4 – Torracone (Foce-Bilzese, Corse-du-Sud).  
Mobilier céramique (DAO : K. Peche-Quilichini).

considérées comme décoratives.

### 3.2.4 - Formes caractéristiques

La vaisselle se compose essentiellement de bols, jattes et jarres. Les formes basses, écuelles, assiettes et plats creux (fig. 2, n° 1-2 et 10-11) sont également bien représentées

selon des formes qui renvoient au Bronze moyen ou final avec des comparaisons intéressantes à Contorba (Olmeto, Corse-du-Sud; Cesari et Peche-Quilichini, à paraître), Castiglione (Grosseto-Prugna, Corse-du-Sud), Castidetta-Pozzone (Sartène, Corse-du-Sud) ou Cucuruzzu (Lévie, Corse-du-Sud). Les jarres biconiques à rebord évasé (fig. 2, n° 17) et la fréquence des cannelures réalisées à la base du col évoquent plus spécialement le Bronze final (Peche-Quilichini, 2014a). Les fonds portant des empreintes de vannerie participent également de cette période. La forme et la fréquence des languettes, ainsi que celle des carènes, renvoient plutôt aux contextes insulaires du Bronze moyen. Du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen pourraient dater une anse coudée (fig. 4, n° 1) similaire à un exemplaire de Castellucciu-Calzola (Pila-Canale, Corse-du-Sud) et la pastille concave (fig. 3, n° 10), présente sur tous les gisements de cette époque dans le sud de l'île. Un creuset, dont la poignée désaxée est partiellement conservée (fig. 4, n° 8), évoque la plupart des autres exemplaires connus dans l'île à l'âge du Bronze (Peche-Quilichini, 2014b). Un autre élément, de forme non définie, se présente comme un sphéroïde troué d'une large perforation tronconique (fig. 4, n° 6). Il s'agit peut-être d'une variété de peson.

## 4 - Chronologie de l'occupation

Les caractères architecturaux du site permettent de l'inclure dans la liste des ensembles fortifiés de l'âge du Bronze du sud de la Corse (Cesari 1989a, 1989b; Cesari et Jehasse 1978; Nebbia et Ottaviani 1989; Virili et Grosjean 1979). L'étude du mobilier permet de préciser la chronologie de l'occupation. Celle-ci semble centrée sur le Bronze moyen et final, avant une reprise au second âge du Fer. Les vaiselles témoignent de connexions stylistiques et fonctionnelles avec la plupart des autres sites du Sartenais et de l'Alta Rocca, à l'image de la position géographique, historique et économique du site, à mi-chemin entre ces deux régions. Dans ce cadre, il convient de souligner que la chronologie de l'occupation se superpose à celle définie (Peche-Quilichini 2012 et 2014a) sur les gisements voisins de Castidetta-Pozzone et de Furcina (Olmiccia, Corse-du-Sud), illustrant une forte structuration territoriale autour de ces centres fortifiés durant la seconde

moitié de l'âge du Bronze.

### Conclusion

Initiée par les nombreux travaux de Roger Grosjean (Virili et Grosjean 1979), la recherche sur les manifestations monumentales de l'âge du Bronze de la Corse se poursuit. L'objectif du présent article était de présenter les principaux résultats obtenus lors de la fouille de sauvetage effectuée sur le site fortifié de Torracone en 1992. Cet habitat s'insère selon toutes les focales (modèle d'implantation, caractères architecturaux, mobilier lithique et céramique, aspects chronologiques et culturels) dans le réseau de sites fortifiés qui se déploie dans le sud de la Corse durant l'âge du Bronze. Cette densité suggère une gestion territoriale définie sur un modèle proche, mais non superposable à celui de la Sardaigne nuragique (Melis 2003). Concernant la microrégion du Sartenais, les données chronologiques disponibles montrent qu'il est possible d'établir un modèle d'évolution territoriale articulé en deux phases. Un premier groupe de gisements (Alo-Bisughjè, U Grecu, Tiresa, etc.) occupe une tranche temporelle située entre le XXI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., soit entre le début du Bronze ancien et les premiers temps du Bronze moyen. Cette période, peut-être marquée par une poussée démographique, voit le réseau de *torre* se mettre en place. Les étapes moyenne et finale du Bronze moyen sont méconnues localement. Le second groupe est constitué d'occupations centrées sur le Bronze final, globalement entre 1200 et 900 avant notre ère (U Grecu, A Villa, Alo-Bisughjè, Castidetta-Pozzone, Apazzu, Petra Pinzuta, Punta Campana, U Grecu, Valchiria, etc.). La plupart des *torre* est réoccupée à cette époque, alors que les castelli pourraient n'apparaître que durant cette phase. Le gisement de Torracone, de par son intégration à ce schéma, apporte donc un peu de lumière sur les contextes qui s'épanouissent entre Bronze moyen et final en Corse méridionale.

### Bibliographie

Arcelin P. et Chapon P. 2014. - Un habitat de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur le site des Palazzi à Venzolasca (Haute-Corse), in Pergola Ph. (dir.), *Actualité de la recherche. Actes du premier colloque international*

« Mariana et la basse vallée du Golo », Mariana, 2004, Patrimoine d'une île, 3, Ajaccio, p. 187-221.

Cesari J. 1989a. - Torre et castelli a torra. Contribution à l'étude des habitats de l'âge du Bronze de la Corse du Sud, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*, 656, p. 345-372.

Cesari J. 1989b. - Contribution à l'étude des habitats de l'âge du Bronze de la Corse-du-Sud, in D'Anna A. et Gutherz X. (dir.), *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le Sud de la France et les régions voisines*, Actes du colloque, Lattes et Aix-en-Provence, 1987, Mémoire de la Société languedocienne de Préhistoire, 2, Montpellier, p. 69-83.

Cesari J. et Peche-Quilichini K. à paraître. - L'habitat fortifié du Bronze moyen de Contorba (Olmeto, Corse-du-Sud), in *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Méditerranée aux pays nordiques (XVII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Actes du colloque "Bronze 2014", Strasbourg, juin 2014, Rhin Meuse Moselle, Strasbourg.

Cesari J. et Jehasse O. 1978. - Le site archéologique de Castellucciu (Pila-Canale, Corse-du-Sud), *Archeologia Corsa*, 3, p. 55-70.

Melis P. 2003. - *Civiltà nuragica*, Carlo Delfino Editore, Rome.

Nebbia P. et Ottaviani J.-C. 1989. - Le site fortifié de Castidacciu (Zivia – Sartène – Corse-du-Sud), *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*, 656, p. 307-333.

Peche-Quilichini K. 2009. - Fonds céramiques et vannerie dans le sud de la Corse au Bronze final, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106, p. 569-580.

Peche-Quilichini K. 2012. - De l'âge du Bronze à l'âge du Fer entre Ortolu et Rizzanese (Corse-du-Sud), Première partie : céramique et chronologie, *Etudes corses*, 74, p. 9-52.

Peche-Quilichini K. 2014a. - *Protohistoire d'une île. Vaisselles céramiques du Bronze final et du premier âge du Fer de Corse (1200-550 av. J.-C.)*, Monographies



d'Archéologie Méditerranéenne, 34, Montpellier-Lattes.

Pecche-Quilichini K. 2014b. - Sous le tesson, l'alliage. Note morphologique et chronologique sur les creusets de l'âge du bronze de Corse, *Bulletin de l'Association pour la Promotion de la Recherche sur l'Âge du Bronze*, 12, p. 129-133.

Pecche-Quilichini K. 2015. - Technological approach of ceramic production at the end of Iron Age at I Palazzi (northeastern Corsica), *The Old Potter's Almanack*, 20-1, p. 2-10.

Pecche-Quilichini K., *à paraître*. - Crafting technologies (basketry and textile) and tools used by Sardinian and Corsican Bronze Age potters. Morphofunctional analysis of a technical discussion, in Biella M.C., Cerasuolo O., Ferrandes A.F. et Revello Lami M. (dir.), *Ancient technologies in social context – Pottery as experiment. Shifting and adapting production, technologies, functions and styles, Proceedings of the XXth European Archaeologists Association Symposium*, Istanbul, septembre 2014, Babesch - Annual Papers on Mediterranean Archaeology.

Virili F.-L. et Grosjean J., 1979. - *Guide des sites torrèens de l'Âge du Bronze corse*, Vigros Paris.

---

Joseph CESARI  
LAMPEA UMR 7269  
cesari.joseph@gmail.com

Kevin PECHE-QUILICHINI  
INRAP Méditerranée et UMR 5140 ASM  
baiucheddu@gmx.fr

Franck LEANDRI  
DRAC-SRA de Corse et  
UMR 5608 TRACES  
franck.leandri@culture.gouv.fr

Paul NEBBIA  
Musée de Préhistoire corse, Sartène

## Note sur une épée de type Rosnoën à Saint-Loup-de-Varennes (Saône-et-Loire) : un dépôt métallique en contexte terrestre daté du Bronze final initial.)

YANNICK TEYSSONNEYRE, MAFALDA ROSCIO ET SABRINA SAVE

### 1 – Contexte d'intervention et présentation du site

Dans le cadre du projet d'aménagement de la SEM Val de Bourgogne, une fouille a été réalisée sur le site de « La Corvée de Lux » à Saint-Loup-de-Varennes ( Saône-et-Loire) (fig.1). Situé immédiatement au sud de Chalon-sur-Saône, ce site a entre autres révélé une riche occupation datée du Bronze final I-IIa, avec des structures à vocation domestique (fosses, silos, foyers, dépotoirs) se développant par petits groupes d'orientation est-ouest, relativement concentrés, formant des sortes d'unités d'occupation (fig.2). Bien dissociés les uns des autres, ces quatre groupes de vestiges pourraient matérialiser les discrets témoins d'unités domestiques. Dans la documentation régionale, les vestiges d'habitats restent peu communs pour la période et deux hypothèses pourraient expliquer l'absence de plans de bâtiments pour la période :

- ces derniers étaient fondés sur une ossature ou un cadre en bois qui n'aurait pas laissé de traces au sol, comme en témoignent les exemples de sites plus anciens de la période campaniforme (Bonnamour, Moyne 1963 ; Salanova *et al.* 2005), mais aussi les vestiges contemporains des sites « Les Catines » à

Champforgueil (Devevey 2009) et « en Longeois / Val de Bourgogne » à Sevrey (Carozza *et al.* 2006) ;

- à l'image des exemples méridionaux du site de Laprade à La Motte-du-Rhône (Vaucluse) (Billaud 1999), ils possédaient des murs porteurs en terre, directement installés au sol, que l'érosion et le colluvionnement auraient détruits.

Sans exclure aucune hypothèse, on notera aussi la proximité immédiate du site de Sevrey « en Longeois / Val de Bourgogne », localisé à 500 m au nord-ouest de l'emprise. Ses vestiges présentent de grandes similitudes avec ceux de la « Corvée de Lux », tant dans l'orientation que par leur datation, ce qui incite à identifier un même complexe où ces deux sites matérialiseraient les périphéries (fig.2). Si nos groupes de vestiges renvoient, comme à Sevrey, à des unités domestiques, leur développement de part et d'autre de l'actuelle RN7 inciterait à reconnaître la présence d'un petit hameau agglomérant d'une superficie pouvant atteindre 30 ha dont les unités seraient structurées perpendiculairement à l'axe routier actuel.

C'est en marge de cette occupation datée du Bronze final initial, au nord-ouest de l'emprise, qu'une épée en alliage cuivreux a soigneusement été déposée dans le

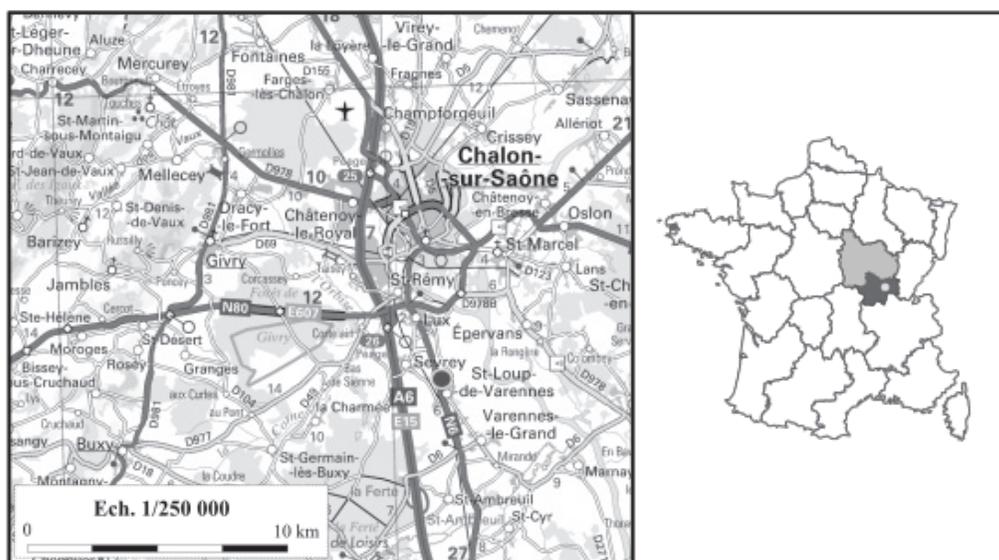


Fig. 1 – Localisation du site de Saint-Loup de Varennes (Saône et Loire). (DAO Y. Teyssonneyre , d'après fond de carte IGN au 1/250 000).



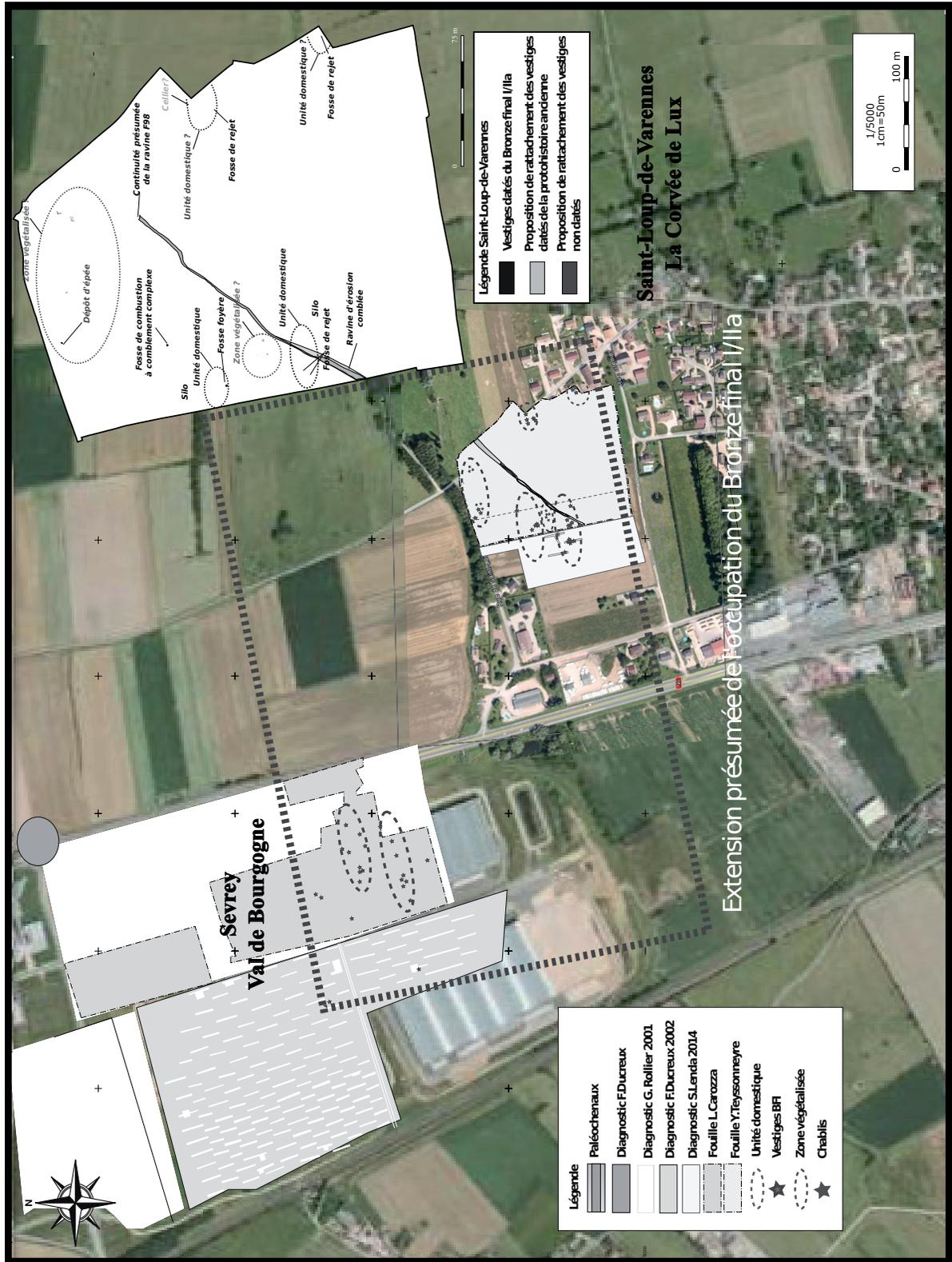


Fig. 2 - Plan des vestiges des sites datés BF/IFIIa du Val de Bourgogne à Sevrey et de La Corvée de Lux à Saint-Loup-de-Varennes (DAO F. Ducreux / Y. Teyssonneyre).

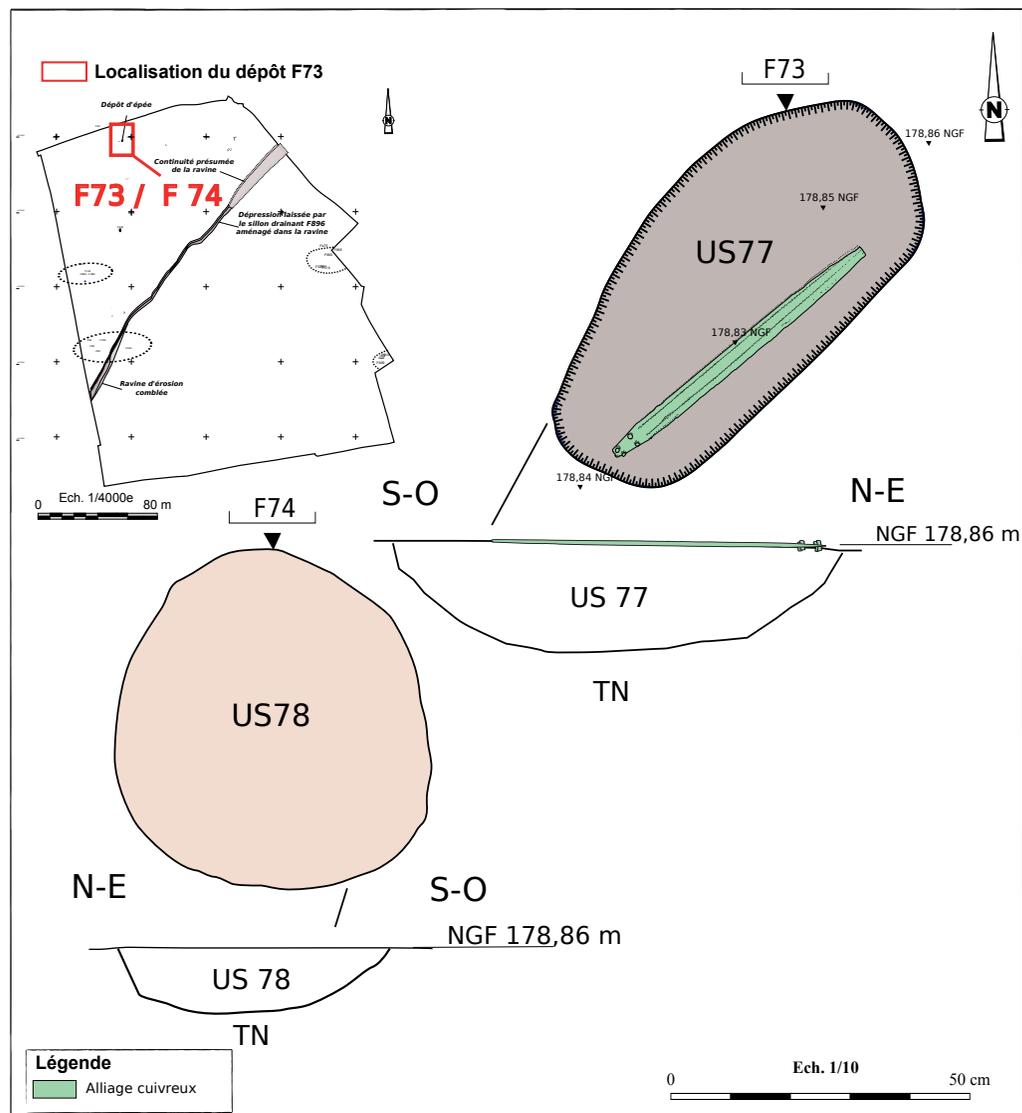


Fig. 3 - Saint-Loup de Varennes (Saône et Loire). Planimétrie et stratigraphie de la fosse F73 et du trou de poteau F74 (DAO. Y. Teyssonneyre).

comblement d'une fosse de plan ovoïde (0,77 x 0,48 x 0,20 m) orientée nord-est/sud-ouest, associée à un trou de poteau isolé distant de 0,36 m (0,60 m x 0,53 m x 0,13 m). Ces deux structures situées à 178,86 m d'altitude se trouvent isolées des autres vestiges quelle que soit la période considérée (fig. 3).

## 2 - L'épée en bronze de type Rosnoën

### 2.1 - Description

Trouvée posée à plat au sommet du remplissage, elle mesure 53,6 cm de longueur, 3,6 cm de largeur et 1,9 cm d'épaisseur pour un poids de 494,2 g (fig. 4). Elle présente une languette simple et étroite de forme trapézoïdale fine avec une section rectangulaire; elle est équipée de 4 rivets cylindriques aux extrémités arrondies, disposés par paires et de façon



Fig. 4 - Saint-Loup de Varennes (Saône et Loire). Détail de l'épée in situ au sein de la fosse F73 coupée (Vue du nord-ouest, cliché Eveba).

symétrique qui mesurent chacun 2 cm de longueur et 0,6 cm de diamètre. Le talon est individualisé par un ricasso finement ciselé, conservé sur le fil droit de la lame (fig. 5). Tout comme la pointe de la lame,

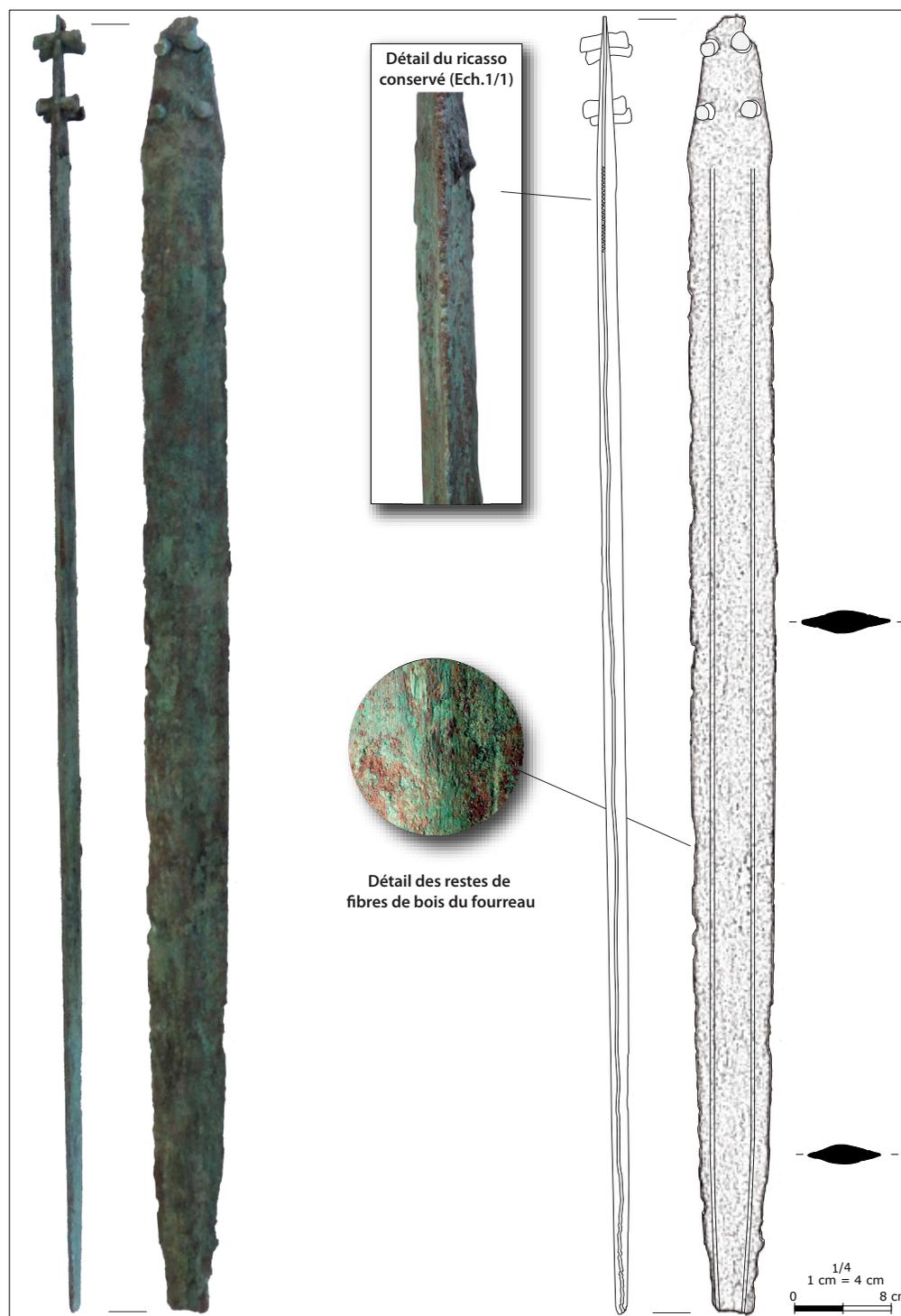


Fig. 5 - Saint-Loup de Varennes (Saône et Loire).  
Cliché, détail et dessin de l'épée en alliage cuivreux  
(Cliché et DAO Y. Teyssonneyre).

la languette est cassée au niveau des deux derniers rivets proximaux. Largement touchés et ébréchés par la corrosion, les fils de la lame et les tranchants sont extrêmement fragiles malgré la stabilisation de l'objet réalisée au C.R.E.A.M. de Vienne, dès sa mise au jour. Les sections de cette lame à bord droit sont légèrement biconvexes.

L'absence des joues de la poignée suggère une matière première périssable, par ailleurs attestée par de légers dépôts sur la zone tranchante de l'objet. La présence de restes de bois, dégradés ou minéralisés sur la lame, suggère que l'épée a été déposée en terre dans un fourreau en bois (fig. 5). Toutefois, de telles traces n'ont pas été décelées au niveau du pommeau lors de la réalisation d'observations macroscopiques.

## 2.2 – Comparaisons

Les différents critères typologiques permettent de rattacher sans ambiguïté l'épée de Saint-Loup-de-Varennes au type de Rosnoën, équivalent au type 312 de G. Gaucher et J.-P. Mohen (1972), défini grâce à un dépôt mis au jour fortuitement en 1944, au lieu-dit Penavern (Briard et Maréchal 1958; Briard 1966, p. 151), attribué au Bronze final initial (« groupe de Rosnoën », Gaucher 1981) et plus spécifiquement aujourd'hui au Bronze final atlantique 1 (Milcent 2012). La récente reprise de la documentation, sur la base de 34 objets inédits issus de ce dépôt éponyme, permet de préciser la définition du type (Nallier et Le Goffic 2008). Elle met l'accent sur la morphologie de la lame, qualifiée de « *dénominateur commun le plus pertinent entre tous les individus* » (*ibid.*, p. 151). Le mode d'emmanchement, qui connaît une grande variabilité (forme de la languette, présence d'encoches ou de rivets), apparaît comme un critère discriminant secondaire, permettant de distinguer des variantes ou sous-types (*ibid.*, fig. 16).

Ici, les dimensions comme la masse correspondent globalement aux standards provenant du dépôt éponyme, même s'il existe des exemplaires plus courts ou graciles, rappelant la morphologie de grands poignards. Son mode d'emmanchement permet en revanche de la classer dans la variante des épées à languette trapézoïdale et trous de rivet, moins répandue que les exemplaires à encoches. On notera toutefois que notre exemplaire se singularise par la présence de deux filets incisés verticalement de part et d'autre du bourrelet central de la lame (fig. 5). Cette caractéristique ornementale pourrait permettre de la rapprocher de certains exemplaires d'épées de type Rixheim, parfois très proches de celles de Rosnoën, à la différence que la lame des premières présente une section nettement losangique, avec une nervure axiale marquée et une languette dotée de trois rivets disposés en triangle (Schauer 1971, p. 61; Gaucher, Mohen 1972, fiche 313; Reim 1974; David-Elbiali 2000, p. 84-86). Ces modèles d'épées de Rixheim, d'affinités continentales, connaissent une répartition géographique centrée sur la France orientale, la Suisse et le sud-ouest de l'Allemagne, complétée par quelques exemplaires isolés de l'Atlantique à la Slovaquie. Elles constituent le pendant oriental des épées atlantiques (Bonnamour 1966).

Ces deux types « cousins » sont parfois associés au sein d'un même dépôt, comme à Cannes-Ecluse en Seine-et-Marne (Gaucher, Robert, 1967, fig. 24, n° 1-5), à Stockheim en Bavière (Müller-Karpe 1959, pl. 156, n° 74 et 77) ou à Rýdec en République Tchèque (Novák 1975, pl. 5-7). Par ailleurs, il existe des exemplaires hybrides, tout particulièrement dans la zone du confluent Seine-Yonne : l'épée de la « sépulture Blanc », à Villeneuve-la-Guyard (Yonne) en est un bon exemple. En effet, elle est dotée d'une languette à trois rivets de type Rixheim, et d'une lame à section biconvexe de type Rosnoën (Mordant *et al.*, 1979, fig. 12). À Migennes « Le Petit Moulin », dans le même département, l'inhumation n°251 a livré une épée de type mixte, avec une languette équipée de quatre rivets disposés en carré et une lame, à section losangique ornée de filets incisés « en Y », comme les modèles classiques de type Rixheim (Muller *et al.* 2007, p. 6, fig. 1; Roscio 2007, fig. 29).

Ce secteur du sud-est du Bassin parisien, à la charnière entre les complexes culturels atlantique et continental, connaît un « phénomène de lisière » qui peut expliquer de telles découvertes (Mordant 1989). Dans cette optique, l'exemplaire de Saint-Loup-de-Varennes peut également être considéré comme un témoin de la perméabilité entre différentes sphères culturelles.

Une analyse élémentaire de composition chimique a été réalisée sur l'exemplaire de Saint-Loup-de-Varennes avec un spectromètre portable à rayons X de fluorescence (pXRF), préalablement calibré grâce à des standards de bronze. Les mesures enregistrées ont permis de mettre en évidence une composition chimique dominée par le cuivre (Cu : 48,51%) et l'étain (Sn : 34,03%), accompagnés par la silice (Si : 6,69%), le plomb (Pb : 3,23%), l'aluminium (Al : 3,10%), le fer (Fe : 2,43%), le phosphore (P : 1,41%), l'antimoine (Sb : 0,38%), le bismuth (Bi : 0,08%), le titane (Ti : 0,03%) et le manganèse (Mn : 0,009%). Ayant été réalisée sur la surface de l'épée, il convient toutefois de préciser que ces analyses qui concernent surtout la gangue de corrosion de notre objet, rendent ces mesures peu fiables. Elles permettent tout juste de qualifier le métal d'origine comme un bronze classique, riche en étain et pauvre en plomb et en zinc. Les fortes variations des proportions des différents éléments chimiques à la surface de l'épée



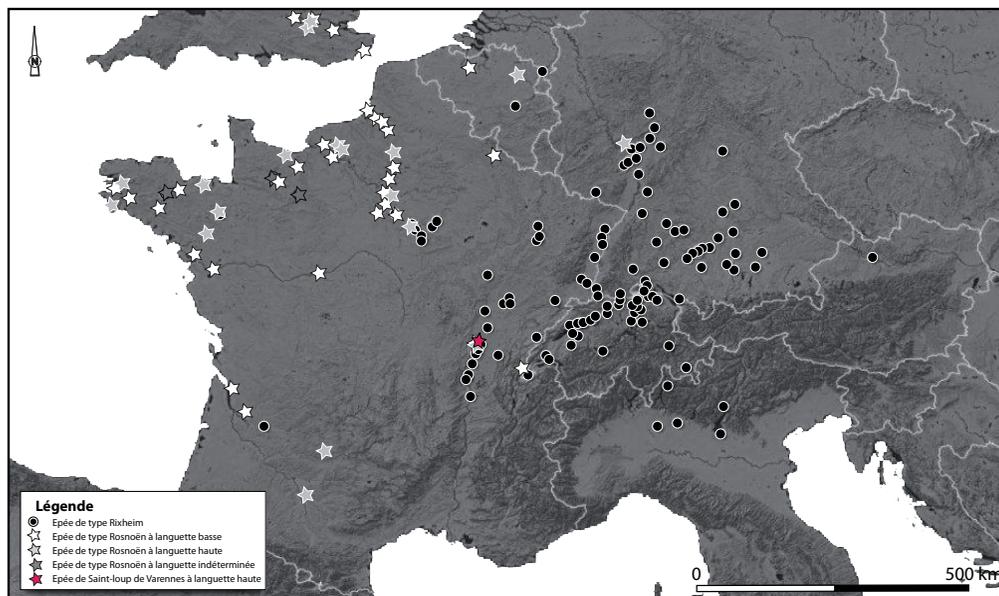


Fig. 6 - Carte de répartition des épées de type Rosnoën (d'après B. Quilliec 2007, carte 5) et Rixheim (d'après Hahnekamp 2011, fig. 13; David-Elbiali 2000, carte 6; Reim 1974, pl. 11-14; Schauer 1971, pl. 115A); DAO Y. Teyssonneyre)

sont probablement dues aux différentes épaisseurs de corrosion présentes et ne reflètent donc pas la composition exacte de l'alliage d'origine.

### 2.3 – Chronologie relative

Le type Rosnoën est traditionnellement considéré comme issu de l'évolution de rapières de la fin du Bronze moyen (Bz C), sous l'influence des épées de type Rixheim (Colquhoun *et al.* 1988, p. 15). Les contextes de découverte sont majoritairement des dépôts (Nallier et Le Goffic 2008, tab. 1) ou des trouvailles en milieu humide (Quilliec 2007, carte 17), dans lesquels le mobilier céramique est généralement absent.

Certains ensembles clos métalliques permettent toutefois une attribution au Bronze D2-Ha A1. À Cannes-Ecluse, les fragments d'épée sont associés à un couteau à soie épaissie doté de deux rivets, attribuable au Ha A1 (Gaucher et Robert 1967, fig. 23, n° 2). À Stockheim, la présence d'épingles de type Binningen assure une datation au Bz D2 (fin du BFI en chronologie française) (Müller-Karpe 1959, pl. 156, n° 1-3), tout comme au sein du dépôt de Windsbach (Franconie), avec un bracelet apparenté au type Publy et fragment d'anneau de cheville de type Clans (*ibid.*, pl. 155A).

En contexte atlantique, ces épées constituent un marqueur fort de « l'horizon de Chailloué », défini par plusieurs

dépôts (Condé-sur-Noireau, Choisy-le-Roy, Chailloué) et situé au Bronze final atlantique 1 récent (Milcent 2012, p. 75-88 et pl. 30-33). Le dépôt de cette épée semble donc en lien avec la seconde phase d'occupation du site, datée du Bronze final initial et plus particulièrement au BFI (Bronze D). Le caractère récent de l'épée (Bz D2?) ne trouve toutefois pas de confirmation directe au sein du mobilier céramique.

D'un point de vue régional, les épées contemporaines sont largement dominées par les épées orientales de type Rixheim (fig. 6). Notre exemplaire de type atlantique apparaît relativement rare en Bourgogne et dans les régions limitrophes pour la période. Ainsi, dans sa thèse, B. Quilliec (2007) référence seulement trois exemplaires de même type en Bourgogne (fig. n°6). Toutes ces découvertes anciennes ont été réalisées dans le lit de la Saône (Jeannet 1968, p. 87, fig. 6, n°61-63) et pour ces trois découvertes fluviales, deux sont localisées à Tournus, à une vingtaine de kilomètre au sud du site (fig. 7, n°1 et 2). Le premier exemplaire doté d'une languette à encoches typiques des épées de Rosnoën et d'une lame à nervure axiale caractéristiques des modèles continentaux de type Rixheim renvoie incontestablement aux productions hybrides évoquées ci-dessus (fig. 7, n°1). La dernière provient du village de La Truchère à 8 km au sud de

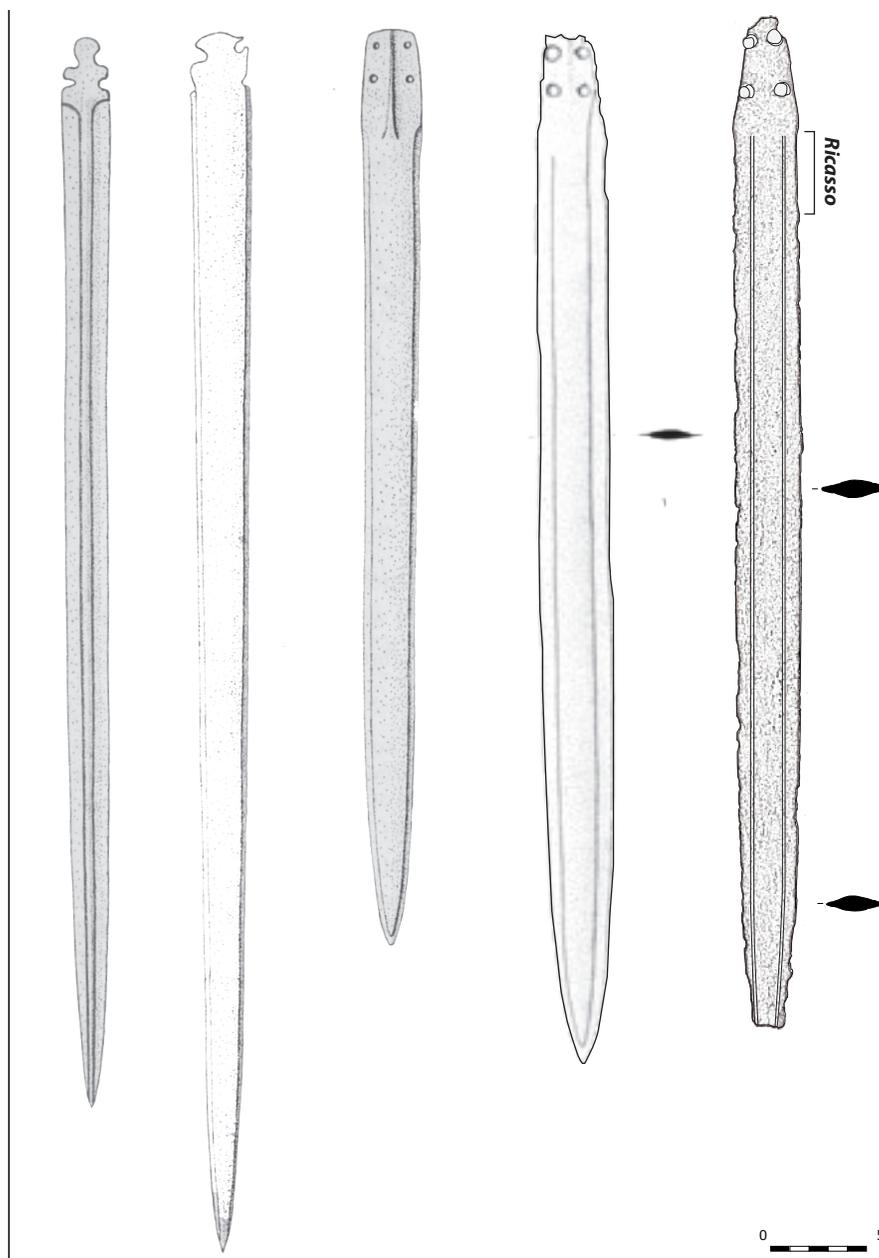


Fig. 7 - Exemplaires des épées de type Rosnoën provenant de Saône-et-Loire : n°1 et 2, Tournus (Jeannet 1968, p. 87, fig. 6, n°61 et 62); n°3, La Truchère (Jeannet 1968, fig. 6, n°63); n°4, Saunières (Thévenot 1985 : p. 189, fig 19) (DAO Y. Teyssonneyre)

Tournus (fig. 7, n°3). À ces trois individus bourguignons, on ajoutera l'exemplaire problématique découvert lors de travaux de dragage et de terrassement sur les rives de la Saône, en aval des Iles Percées au Nord-est de Chalon-sur-Saône, sur la commune de Saunière (fig. 7, n°4). Dans la publication, cet exemplaire est décrit comme appartenant au type Rixheim, mais l'illustration représente une épée de type Rosnoën (Thevenot 1985, fig. 19, n°1, p. 189). La question demeure de savoir si l'objet figuré est bien celui mentionné dans le texte. Un retour à la documentation

initiale semble ici nécessaire. Quoiqu'il en soit, ce dernier exemplaire présente des critères typo-morphologiques relativement proche de l'épée de Saint-Loup-de-Varennnes, tant par sa languette rivetée de forme trapézoïdale, vraisemblablement individualisée, que par la forme et la section de sa lame présentant deux filets incisés bordant le bourrelet central.

### Conclusion

La Saône est un contexte particulièrement riche en découvertes de l'âge du Bronze, et



les épées du Bronze final sont nombreuses (Boulud 1998). La présence de plusieurs exemplaires de type atlantique (fig. 6), dans ce secteur culturel continental, est remarquable et pourrait traduire des contacts entre ces deux domaines, dont la nature demeure toutefois difficile à appréhender.

S'il faut souligner la représentativité biaisée de notre documentation du fait de la concentration des découvertes sur l'axe fluvial, en l'état actuel des données, le pôle chalonnais constitue localement une exception par la concentration de ce type d'épée (fig. 6). Le dépôt de cet objet n'est pas fortuit. Si la signification de cet acte reste insaisissable, il pose, en contexte terrestre, la question du statut du lieu de son enfouissement. Il pourrait en effet témoigner de la fréquentation du site par une certaine « élite » détentrice d'un rôle social au sein des communautés de ce début du Bronze final. Sa localisation en marge des occupations identifiées, composées de vestiges d'habitats parfaitement classiques, renvoie également peut-être à une structuration de l'espace avec une dévolution particulière qui nous échappe actuellement (fig. 2).

### Bibliographie :

- Billaud Y. 1999. - Laprade, Lamotte-du-Rhône (Vaucluse) : un habitat de plaine à architecture de terre au Bronze final 2b, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1999, t. 96, n°4, p. 607-621.
- Bonnamour L. 1966. - Les épées de Rixheim-Monza et leur répartition en France, *Revue archéologique de l'Est*, t. XVII, fasc. 1-2, p. 7-27.
- Bonnamour L. et Moyne G. 1963 - Un nouveau site chalcolithique dans le Val de Saône : Le Breuil à Saint-Marcel (S.-et-L.), *Revue archéologique de l'Est*, t. XIV, fasc. 1-2-3, p. 141-149.
- Briard J. 1966. - *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, thèse de doctorat, Faculté des Sciences, Rennes.
- Briard J. et Maréchal J.R. 1958. - Étude technique d'objets métalliques du Chalcolithique et de l'âge du Bronze, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LV, fasc.7-8, p. 422-430.
- Boulud S. 1998. - Les épées de l'Âge du Bronze final dans la vallée de la Saône, in Mordant C., Pernot M. et Rychner V. (éd), *L'atelier du bronzier en Europe du XX<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, Production, circulation et consommation du bronze, Actes du Colloque Bronze'96, Dijon et Neuchâtel, Editions du CTHS, Paris, 1998, p. 103-114.
- Carozza L., Ducreux F., Labeaune R. 2006. - Le début du Bronze final en Bourgogne orientale d'après les découvertes récentes de Couternon (Côte-d'Or), de Sevrey et de Champforgeuil (Saône-et-Loire), in Baray L. (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations, Hommage à Jean-Paul Thevenot*, Actes du colloque organisé par l'UMR 5594, Sens 2003, p. 347-362.
- Colquhoun I., Burgess C. et Northover P. 1988. *The swords of Britain*, *Praehistorisches Bronzefunde*, t.IV/5, C. H. Beck, München.
- David-Elbiali M. 2000. - *La Suisse occidentale au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. : chronologie, culture, intégration européenne*, Cahiers d'Archéologie romande, n° 80, Lausanne.
- Devevey F. 2009 - *Champforgeuil (Saône et Loire) Les Moirots, les Catines, Les Lochères, Les Chétiifs Prés, Les Naulins*, Rapport de fouilles préventives, Inrap Grand Est-Sud et Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon.
- Gaucher G. 1981. - *Sites et cultures de l'âge du Bronze dans le Bassin Parisien*, Supplément à Gallia Préhistoire, n° XV, Éditions du CNRS, Paris.
- Gaucher et Mohen 1972. - *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France, Fascicule 1 : épées*, Société préhistorique française, Commission du Bronze, Paris.
- Gaucher G. et Robert Y. 1967. - Les dépôts de bronze de Cannes-Écluse (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire*, t.10, 1967, p. 169-223.
- Hahnekamp C. 2011 - *Vergleichende Untersuchung zum Fundkontext bronze- und urnenfelderzeitlicher Schwerter in Ostfrankreich und Süddeutschland*, Mémoire de maîtrise (Magisterarbeit), Universität Wien, 123 p. (non publié)



## Vestiges fossoyés de l'âge du Bronze moyen et du début du Bronze Final en bordure de la grande Limagne, à Riom (Puy-de-Dôme)

KARINE RAYNAUD, PHILIPPE HENON

Dans le cadre d'une opération préventive de diagnostic menée sur la commune de Riom (Puy-de-Dôme), 122 sondages ouverts en mars 2011 sur l'emprise du futur centre pénitentiaire (17 hectares) ont mis en évidence des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux (Raynaud 2011). Parmi eux se sont distingués des aménagements fossoyés de l'Age du Bronze moyen/récent dont certains ont livré un corpus céramique encore peu représenté dans la région et qui vient compléter modestement, en l'absence de prescription de fouille, ceux déjà établis pour cette période.

Une occupation de type habitat en bordure de la Grande Limagne

Localisé à la périphérie orientale du territoire riomois (fig.1), le site protohistorique occupe la partie septentrionale du Grand Marais de Limagne (318 m ngf) dont les sols riches offrent aujourd'hui de vastes parcelles céréalières. Il est soutenu par un substratum détritique d'âge oligocène sur lequel est conservé un sol palustre tardiglaciaire (Alleröd) scellé par un dépôt volcanique noir de type téphra (Vernet, in Raynaud 2011). L'Holocène est exprimé d'abord par un sol limono-argileux d'origine palustre puis par un manteau colluvial noirâtre et compact formé depuis la fin du Boréal et appelé communément terres noires de Limagne, ici peu épais. C'est donc dans un contexte sédimentaire d'atterrissement que s'inscrit une série d'aménagements de l'âge du Bronze, en limite sud de l'emprise et dans un secteur occupé à plusieurs reprises (Bronze moyen, Bronze final, Premier âge du Fer); ils ont malheureusement été inondés peu de temps après leur mise en évidence, la nappe phréatique du marais étant haute en période hivernale (fig.2).

Un puits (st.106) montre un diamètre modeste de 0,5 m; avec des parois verticales non cuvelées qui mènent à un fond plat atteint à 1,8 m sous la surface actuelle, point précis de la circulation de la nappe phréatique; son comblement argileux gris souris contenait du mobilier céramique. A 90 m au nord, dans le sondage 89, une dizaine de fosses et trous

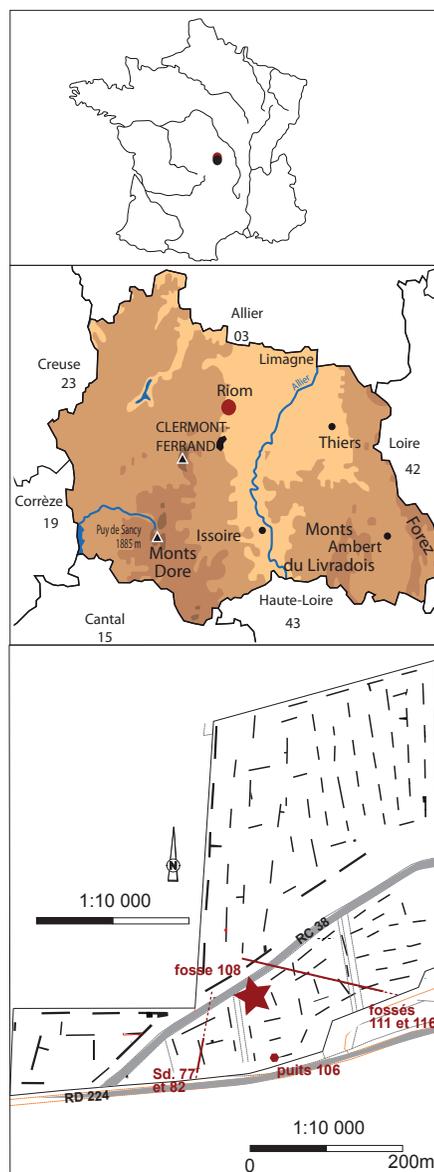


Fig. 1 - Localisation du site (dao K.Raynaud)

de poteau sont disposés autour d'une vaste fosse polylobée longue de 5 mètres (st. 108). De dimensions et de morphologies variées, ces fosses ne sont lisibles qu'à 1 m de profondeur et, de ce fait, les fonds atteignent 1,3 à 1,4 m de profondeur sous la surface actuelle. La nature limono-argileuse organique et noirâtre des comblements est caractéristique de ce type de vestiges mais fait aussi écho à l'évolution du secteur en milieu humide une grande partie de l'année. Leurs relations

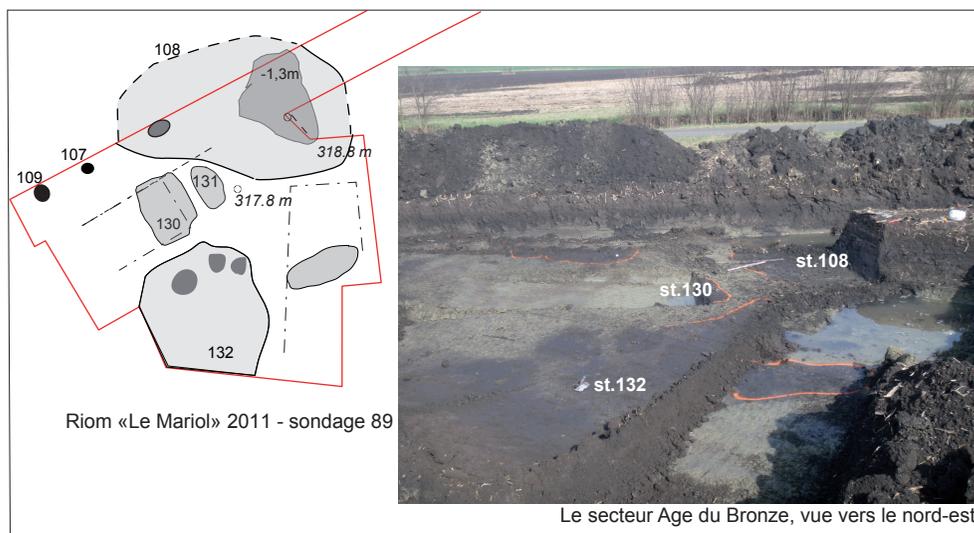


Fig. 2 - Riom (Puy-de-Dôme), Le Mariol : vue du sondage 89 et des fosses polylobées du Bronze moyen (clichés dao K.Raynaud)

stratigraphiques suggèrent au moins un phasage avec un trou de poteau (st.107) antérieur à la grande fosse polylobée (st.108). Cet ensemble fossoyé a livré une forte concentration de céramique prélevée notamment dans la partie terminale du comblement multiphasé de la fosse st.108, qui correspond au moment d'abandon du site. Enfin deux axes de fossés sont suggérés par plusieurs segments dégagés dans les sondages, sur une longueur de 100 m et sans lien directionnel avec les axes définis pour les périodes ultérieures. Le profil des deux fossés est en cuvette et à fond rond, et présente sur l'une des coupes un épaulement qui pourrait témoigner d'un talus aménagé sur l'extérieur de l'espace enclos. Avec une réserve de rigueur, il pourrait s'agir d'un vaste enclos dont l'angulation n'a pas pu être saisie. En tout état de cause, cet ensemble de vestiges se rapporte à une occupation de type domestique et trouve pour cette raison son intérêt dans une chronologie qui s'inscrit dans la période du Bronze moyen, lato sensu.

Depuis plusieurs décennies, la documentation matérielle concernant la période du Bronze moyen était principalement connue au travers des vastes complexes funéraires du Cantal (Daugas et Vinatié, 1972; Vital, Blaizot et Cabanis, 2006). Quelques contextes d'habitat (ou de périphérie d'habitats) ont été découverts en Grande Limagne. Le site de la rue Maryse Bastié à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme) a livré un important ensemble de structures domestiques de type varié (trous de

poteau; fosses silos; fosses polylobées...) qui ont été datés entre le Bronze moyen 1 et le Bronze moyen 2 (Carozza, Bouby et Ballut, 2006). A Lempdes (Puy-de-Dôme), la fouille réalisée sur l'emprise de la ZAC de la Fontanille II a livré un alignement composé d'une dizaine de structures à pierres chauffées et de rares aménagements excavés (silos; cuvettes...) attribués au Bronze moyen 1 (Hénon *et al.*, 2016) tandis que l'étude du mobilier céramique souligne des connexions avec la Provence et le Languedoc (Vital, 1999). Dans la Limagne des Buttes, la fouille de 150 m<sup>2</sup> sur le site des Pradeaux / Pentès de la Garde à Pérignat-ès-Allier (Puy-de-Dôme) a révélé les témoins d'une occupation du Bronze moyen caractérisée par des structures de maintien (trous de poteau avec blocs de calage); des structures à pierres chauffées, et des concentrations de mobiliers et de restes fauniques. L'ensemble le plus remarquable délimite partiellement un petit ensemble architectural, matérialisant la moitié d'une construction, vraisemblablement à deux nefs (Hénon et Pouénat, 2008). Deux datations radiométriques couplées au phasage du mobilier céramique placent cette occupation des lieux à la fin du Bronze moyen (Bronze moyen 3).

Le mobilier céramique des structures excavées

Il totalise un effectif composé de 167 fragments qui proviennent des sondages 77, 82, 83 et 89. La majorité du matériel a été extraite du remplissage de la structure 108, qui fournit 61 % de la documentation iconographique. L'ensemble du mobilier



témoigne d'un très bon état de conservation comme en témoignent des surfaces soigneusement lissées, voire lustrées et de teinte marron-foncé à noir. A l'exception du matériel provenant de la structure 4 qui évoque l'extrême fin de l'âge du Bronze, l'ensemble du mobilier du site de Riom « Le Mariol » nous semble devoir être attribué et ce, à titre d'hypothèse, à un stade ancien du Bronze moyen. Sur la base d'un échantillonnage restreint et inégal entre les différentes structures testées, une vingtaine d'éléments typologiques caractéristiques ont été isolés. Les structures 82 et 116 livrent deux fragments de panse portant un décor d'impressions digitées (fig. 3, n° 1 et 2).

En ce qui concerne la structure 106, les trois éléments suivants sont à mentionner : un pot à embouchure rétrécie et épaulement

(fig. 3, n° 3). Diamètre minimum estimé : 25 cm. Surface externe lisse et rugueuse marron foncé à beige. Ce récipient est muni d'une anse en ruban et porte un décor de cordon digité et d'impressions digitées situés sur la partie supérieure de l'anse; un fragment de fond plat (fig. 3, n° 4). Diamètre estimé : 14 cm. Surface externe rugueuse beige. La paroi externe est décorée par des registres verticaux, exécutés au peigne à dents rigides; un fragment de fond plat (fig. 3, n° 5). Diamètre estimé : 15 cm. Surface externe lisse de couleur marron foncé. Des traces de raclage sont ponctuellement observées sur la paroi externe.

La structure 108 fournit un panel de formes plus diversifié, dont : une jatte carénée à profil segmenté (fig. 3, n° 6). Surface externe lisse gris foncé. Diamètre

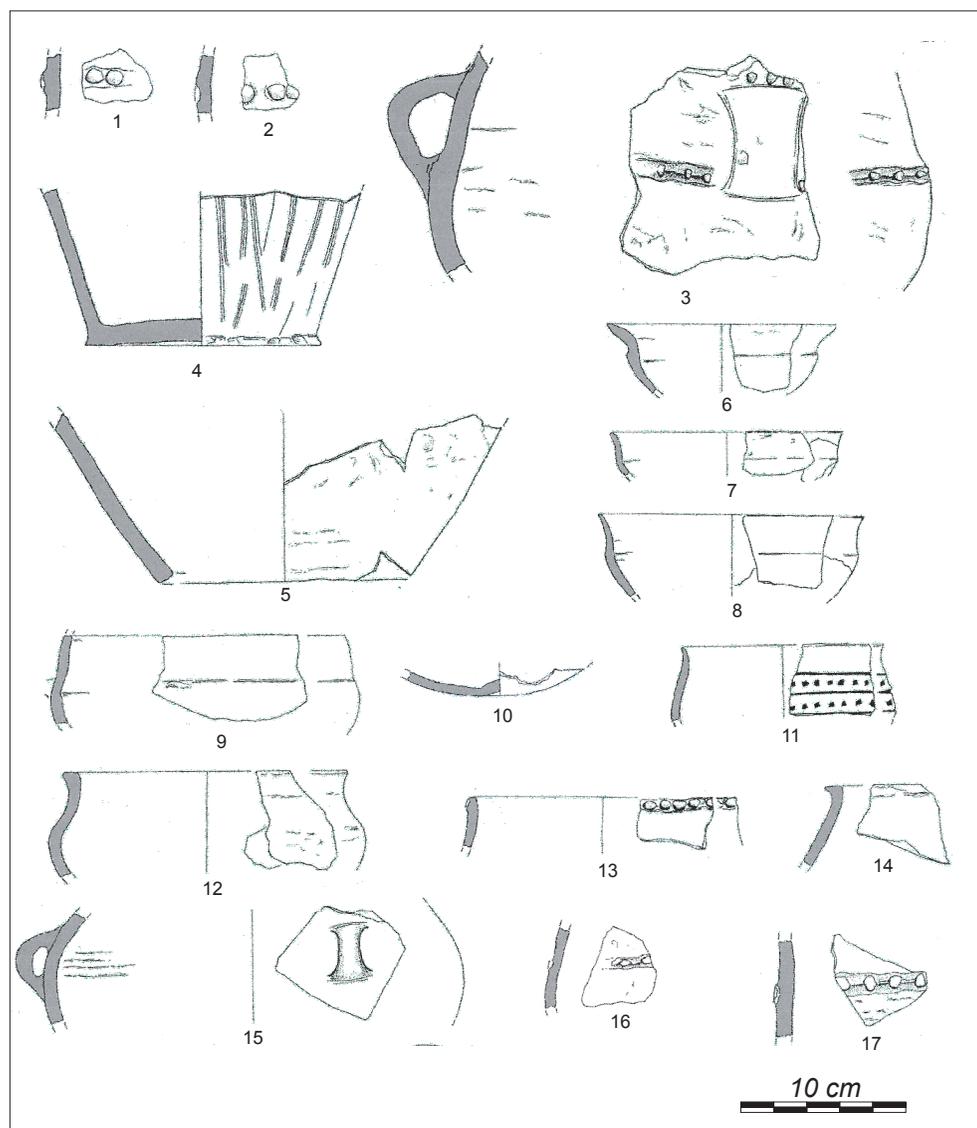


Fig. 3 - Riom (Puy-de-Dôme), Le Mariol : mobilier céramique du Bronze moyen / récent des structures 82 (n° 1); 116 (n° 2); 106 (n° 3 à 5) et 108 (n° 6 à 17) (Dessin : P. Hénon-Inrap).

maximum estimé à l'embouchure : 14 cm; une jatte carénée à rebord divergent (fig.3, n° 7). Surface externe lisse beige clair. Diamètre estimé à l'embouchure : 14 cm. Diamètre estimé à la carène : 13,5 cm; une jatte carénée à profil segmenté (fig.3, n° 8). Surface externe lisse marron foncé. Diamètre maximum estimé à l'embouchure : 16 cm; une jatte à épaulement et rebord convergent (fig. 3, n° 9). On notera la présence d'un arrachement correspondant à une préhension (languette). Surface externe lisse marron foncé. Diamètre estimé à l'embouchure : 17 cm. Diamètre maximum estimé : 18,5 cm; un fragment de fond ombiliqué (fig.3, n° 10). Surface externe lisse, beige; un fragment de jatte à rebord et épaulement à décor de lignes concentriques gravées entre lesquelles s'intercalent des motifs excisés losangiques (fig.3, n° 11). Diamètre à l'embouchure : 11 cm; une jatte à rebord et épaulement à lèvre plate et épaissie (fig.3, n° 12). Surface externe lisse, noire. Diamètre à l'embouchure : 17,2 cm. Diamètre à l'épaulement : 19,3 cm; un fragment de bord à décor d'impressions digitées situé sur l'extrémité externe de la lèvre (fig.3, n° 13). Surface externe rugueuse marron foncé. Diamètre maximum estimé à l'embouchure : 16 cm; un fragment de bord à lèvre arrondie et épaissie (fig.3, n° 14). Surface externe lisse marron foncé à beige; un fragment de récipient à épaulement muni d'une anse

proche du type « anse en X » (fig.3, n° 15). Surface externe lisse marron foncé à beige. Diamètre maximum estimé : 25 cm; un fragment de panse à décor de bandeau à impressions digitées, très peu marqué (fig.3, n° 16). Surface externe rugueuse marron foncé; un fragment de panse à décor de cordon digité (fig.3, n° 17). Surface externe rugueuse marron foncé; un fragment de vase à rebord et épaulement (fig.4, n° 1). Surface externe rugueuse, grise. Diamètre estimé à l'embouchure : 21 cm. Diamètre maximum estimé : 24 cm; un vase à col à embouchure rétrécie (fig.4, n° 2). Surface externe lisse, beige à grise. Des empreintes de rainurage obliques sont visibles sur la paroi externe. Diamètre maximum estimé : 28,5 cm; une jarre à col et épaulement à décor d'impressions digitées et coups d'ongles sur l'épaulement (fig.4, n° 3). Diamètre maximum : 33 cm; un fragment de col à décor de cordon portant des impressions profondes exécutées à l'outil (fig.4, n° 4). Le dernier élément caractéristique provient de la structure 132 et est représenté par un fragment d'épaulement appartenant à une jatte portant un décor composé de triangles et de losanges excisés (fig.4, n° 5). Diamètre estimé à l'épaulement : 18 cm. L'ensemble du mobilier céramique du site de Riom «Le Mariol » trouvera certaines comparaisons avec des ensembles régionaux et extra-régionaux datés du Bronze moyen, voire du Bronze récent.

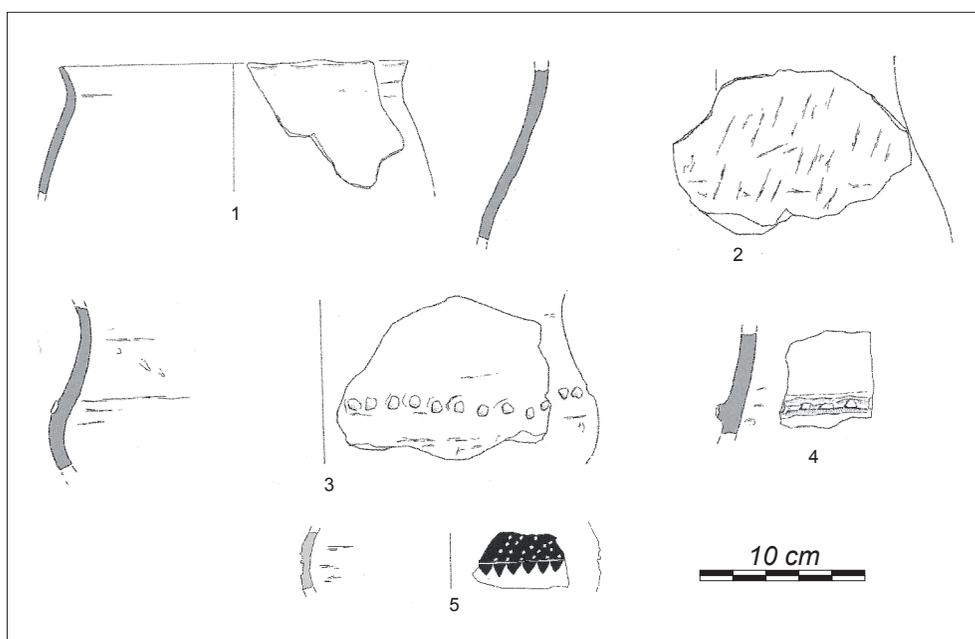


Fig. 4 - Riom (Puy-de-Dôme), Le Mariol : mobilier céramique du Bronze moyen / récent des structures 108 (n° 1 à 4) et 132 (n° 5) (Dessin : P. Hénon-Inrap).



La jarre à cordon et impressions digitées de la structure 106 (fig. 3, n° 3) rappelle un exemplaire provenant de la structure A55 du site de Roynac, Le Serre 1 et rapporté au Bronze ancien (le récipient de Roynac est décoré de deux cordons digités encadrant la préhension) (Vital, Convertini, Lemercier, 2012, pl. 82, n° 1). A Riom, son association avec le fond de récipient à décor peigné lâche (fig. 3, n° 4) détonne, ce type de registre étant plutôt représentatifs de la fin du Bronze moyen et du Bronze récent / final 1. Les jattes à profil segmenté de la structure 108 (fig. 3, n° 6 à 8), présentent certaines affinités avec des exemplaires méridionaux connus dans le nord-ouest de l'Italie, à la Grotte de la Pollera à Finale Ligure, pour le Bronze moyen 1 (Urban 1993). En Provence, des comparaisons peuvent être établies avec du mobilier provenant de la grotte de Peygros à Mons (Var) (Vital 1999, fig. 9 n° 1); avec du mobilier provenant de la couche 8 du Baou des Noirs à Vence (Alpes Maritimes) (Vital 1999, fig. 72 n° 7). Les décors par impressions n'appelleront pas de commentaires particuliers. En revanche, la jarre à épaulement et à décor d'impressions de la structure 108 (fig. 4, n° 3) évoque un exemplaire très proche connu parmi le matériel de la fosse 1 du site des Batailles à Jons (Rhône), daté au Bronze final 1 (Hénon, Joly et Lalaï 2002, fig. 18 n° 9).

### Conclusion

Au terme de cette présentation, les vestiges mis au jour au lieu-dit Le Mariol apportent un nouveau jalon au sein des sites d'habitats structurant l'occupation de la bordure occidentale de la Grande Limagne au cours du Bronze moyen, territoire documenté jusqu'à présent par trois gisements regroupés à 15 km au sud de Riom. Les artefacts en céramique prélevés dans les aménagements fossoyés, bien qu'ils ne constituent qu'un échantillonnage du fait du caractère diagnostique de l'opération archéologique, viennent néanmoins renseigner la nature du site avec une variabilité typologique propre aux sites d'habitat. En terme chrono-culturel, la fourchette proposée par ce mobilier doit laisser en suspens l'hypothèse d'occupations successives au sein de l'âge du Bronze, tandis que s'exprime de manière plus appuyée la période du Bronze moyen, avec une confirmation des influences

méridionales perceptibles dans les corpus régionaux proposés antérieurement.

### Bibliographie

Carozza L., Bouby L. et Ballut Ch., Un habitat du Bronze moyen à Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : nouvelles données sur la dynamique de l'Âge du Bronze moyen sur la bordure méridionale du Massif central. *Bulletin de la société préhistorique française*, 103 n° 33, p. 535-584, 34 fig., 1 tabl., (Paris, 2006).

Daugas J.P. et Vinatié A., La fouille du Tumulus 21 du champ de tumulus à Lair, à Laurie (Cantal). *Congrès Préhistorique de France, Auvergne 1969*, 19, p. 350 – 354, 7 fig., (Paris, 1972).

Hénon P. Joly J.L. et Lalaï, Le site Bronze final I/IIa des Batailles à Jons (Rhône). *Revue Archéologique de l'Est*, T. 51, p. 45-116, 58 fig., 1 tab., (Dijon, 2002).

Hénon P. et Pouéat P., Pérignat-ès-Allier (Puy-de-Dôme). Les Pentès de la Garde / Les Pradeaux. Rapport final d'opération de fouille, région Auvergne. Inrap RAA, Service régional de l'archéologie Auvergne, 427 p., 169 fig., (Clermont Ferrand, 2008).

Hénon P. et al, ZAC de la Fontanille II à Lempdes (Puy-de-Dôme). L'habitat et les aménagements domestiques de l'âge du Bronze. Les occupations de l'âge du Fer (Vol. 1), 298 p., 596 fig. Rapport de fouilles archéologiques, INRAP / Service régional de l'archéologie Auvergne, (Clermont Ferrand, 2016).

Raynaud K., Riom (Puy-de-Dôme), Le Mariol. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Inrap RAA, Service régional de l'archéologie Auvergne, 146 p., 33 fig., (Clermont Ferrand, 2011).

Urban T., *Studien zur mittleren Bronzezeit in Norditalien*. Bonn Habelt, 2 vol., 672 p., 96 pl., Universitäts forchugen zur prähistorischen Archäologie Band 14., (Berlin, 1993).

Vital J., Identification du Bronze moyen-récent en Provence et en Méditerranée nord-occidentale. *Documents d'archéologie méridionale*, 22, p. 7-115, (Lattes, 1999).

Vital J., Convertini F. et Lemerrier O., Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France. Résultats du Projet Collectif de Recherches 1999-2009. BAR International Series 2446, 412 p., 161 fig., (Oxford, 2012).

Vital J., Blaizot F. et Cabanis M., Retour sur images : la fouille et le mobilier du tumulus n° 1 de la nécropole du plateau de Lair à Laurie (Cantal). In : *Alphonse Vinatié, instituteur et archéologue. Revue de la Haute-Auvergne*, 68, 107e année, p. 429-459, (Aurillac, 2006).

---

Karine RAYNAUD  
Inrap Rhône-Alpes, UMR 5138 ArAr  
karine.raynaud@inrap.fr

Philippe HENON  
Inrap Rhône-Alpes  
philippe.henon@inrap.fr







**Glanes**

## Une série d'objets énigmatiques en céramique de l'étape ancienne du Bronze final, dans l'est du Bassin parisien

BASTIEN DUBUIS,

ALEXANDRE MONNIER, CLAUDE MORDANT, ET VINCENT RIQUIER

Cette courte note se donne pour objectif de présenter 6 fragments d'objets en céramique de typologies et de natures comparables, mais dont la fragmentation ne permet pas une identification fonctionnelle claire. Les trouvailles sont faites en contexte détritique domestique dont la position chronologique semble bien établie (étape ancienne du Bronze final) et la dispersion est à ce jour assez groupée, de la région des Marais de Saint-Gond en Champagne à la vallée de la Seine, de Troyes au confluent Seine-Yonne. Leur collecte s'inscrit dans un projet d'inventaire régional de *l'instrumentum* protohistorique en terre cuite, financé par l'INRAP (Dubuis, Riquier, 2016).

### 1 - Les exemplaires connus

#### 1.1 - Ecury-le-Repos "Le Chemin de Connantray" (Marne)

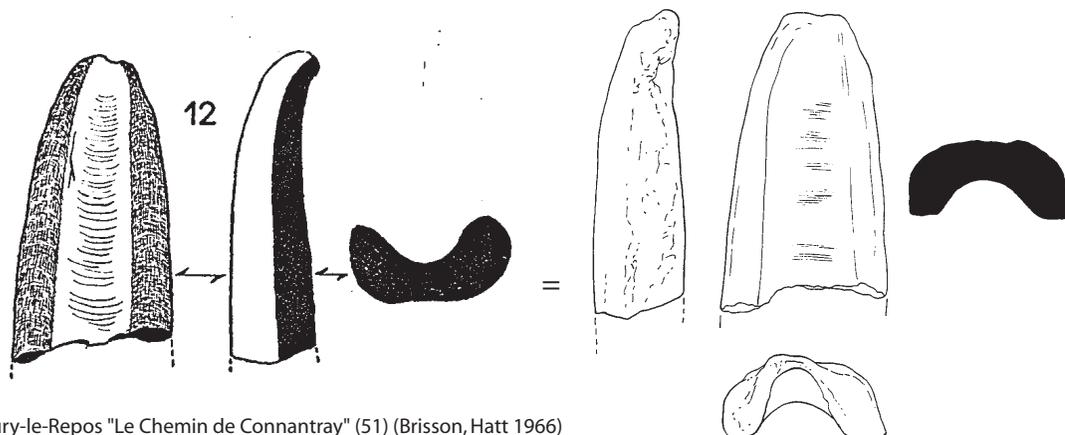
En 1966, André Brisson et Jean-Jacques Hatt publient, dans leur étude sur les "fonds de cabane" protohistoriques de la région des Marais de Saint-Gond (Brisson, Hatt, 1966, p. 183), le dessin d'un fragment d'objet en céramique de fonction non identifiée, découvert à Ecury-le-Repos "Le Chemin de Connantray" (fig. 1, en haut à gauche). Doté d'un fond plat et présentant une forme allongée, celui-ci se termine en pointe recourbée, s'apparentant à un bec verseur. Des bords proéminents délimitent une gorge centrale couverte de fines incisions transversales. Sur le dessin publié, la terminaison est courbée vers le haut ; un nouvel examen de cet objet, réalisé en 2016 au musée d'Épernay, permet cependant de conclure le contraire. Le dessin original, non publié, paraît au final beaucoup plus juste (fig. 1, en haut à droite). Les incisions, très marquées sur la version publiée, sont en réalité à peine visibles, notamment du fait d'une usure importante et leur observation nécessite pour cela une lumière rasante. Découvert dans une grande fosse polylobée, cet objet était mêlé, entre autres choses, à du mobilier céramique du Bronze final I.

#### 1.2 - Misy-sur-Yonne "Les Refuges" (Seine-et-Marne)

Deux autres fragments d'objets comparables provenant de Misy-sur-Yonne "Les Refuges", découverts dans une petite fosse domestique, ont été publiés ensuite et alors qualifiés d'objets "énigmatiques" (Mordant et Mordant 1977, p. 456-458). Le premier (fig. 1, centre gauche) est un tronçon aux bords marqués, mais étroits, orné d'incisions transversales marquées, régulières et sur lequel on perçoit l'amorce de la terminaison. Le second fragment (fig. 1, centre droit) est un tronçon issu manifestement d'un autre exemplaire, d'après l'épaisseur plus importante du bord et l'orientation oblique des incisions transversales. Sur le premier fragment, les stries semblent réalisées sur une terre plutôt encore molle, et les sillons sont bien marqués, tandis que sur l'autre où la pâte est plus fine et lissée, les stries sont faites sur une pâte sèche (ou presque sèche) et elles sont fines et peu profondes. La fosse de découverte ne présente pas de caractéristiques particulières et la céramique est bien typique de la fin de l'étape ancienne, Bronze final IIa (Mordant 1988, fig. 3B).

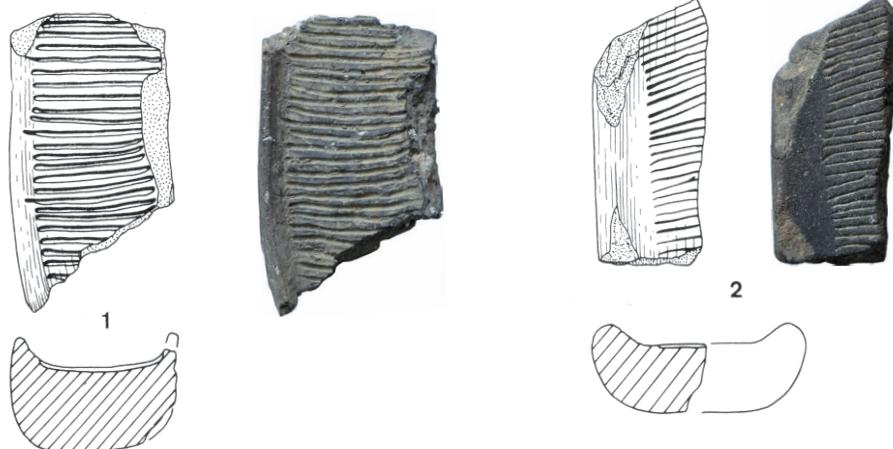
#### 1.3 - La Tombe "Champ Mort" (Seine-et-Marne)

À quelques kilomètres seulement de Misy, un quatrième exemplaire, découvert à La Tombe "Champ Mort" est resté inédit (fig. 1, en bas à droite). Il s'agit cette fois d'un modèle « double », à arête centrale proéminente, partageant deux gorges couvertes de fines incisions majoritairement obliques. Cet exemplaire très soigné est façonné dans une pâte brune bien lissée, il est issu d'un contexte de dépôts détritiques de noue liée à la « Vieille Seine », assez peu fiable par conséquent, mais qui a livré cependant du matériel céramique du Bronze final I-IIa ; la noue limite au nord une nécropole à enclos qui se développe à proximité immédiate avec des sépultures de l'étape ancienne (Gouge *et al.* 1994, fig. 1).



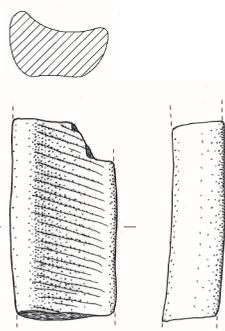
Ecury-le-Repos "Le Chemin de Connantray" (51) (Brisson, Hatt 1966)

Dessin original

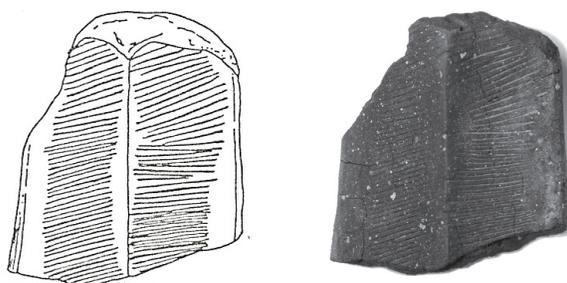


Misy-sur-Yonne "Les Refuges" (77) (Mordant 1977)

Dessins et clichés C. Mordant



Saint-Germain "Les Balances" (10)  
Dessin B. Dubuis



La Tombe "Champ Mort" (77)  
Dessin C. Mordant ; Cliché P. Gouge



Normée "Les Communes"  
(ou Ecury-le-Repos "Le CLos" ?)  
Clichés Musée d'Épernay



*1.4 - Saint-Germain "Les Balances" (Aube)*  
 En 2015, une fouille préventive (Rouppert, en cours) à Saint-Germain "Les Balances" dans l'Aube, a fourni un nouvel exemplaire (fig. 1, en bas à gauche), assez étroit et de profil légèrement courbe (annonçant peut-être l'amorce d'une terminaison?). La gorge est couverte de nombreuses lignes transversales obliques, incisées avant cuisson. La section est asymétrique, un bord étant plus marqué et haut que l'autre. La finition de l'objet est plutôt bonne, avec un lissage de surface. Cet exemplaire est issu d'un contexte d'habitat daté de la seconde moitié du Bronze final I ou du début du Bronze final IIa.

*1.5 - Musée d'Épernay : un sixième exemplaire*  
 En fin d'année 2016, l'examen rapide des réserves du musée d'Épernay a permis d'identifier un sixième exemplaire (fig. 1, en bas à gauche), provenant de la Marne, sans doute de Normée "Les Communes" (la piste d'une provenance d'Ecury-le-Repos "Le Clos" n'est pas exclue cependant). Il s'agit cette fois d'une extrémité, arrondie et très légèrement déversée vers le bas, à l'instar de l'exemplaire publié par A. Brisson et J.-J. Hatt. Les bords sont ici peu proéminents, les incisions transversales sont régulières et bien marquées, la face visible lissée. Cet exemplaire est conservé avec un peu de matériel de l'âge du Bronze, le seul élément datant étant un petit tesson décoré d'incisions géométriques, datable de l'étape moyenne du Bronze final. Il se peut que ce fragment soit intrusif, car le reste du mobilier céramique découvert semble être de l'étape initiale du Bronze final.

## 2 - Comparaisons

Il semble que la majorité des exemplaires découverts provienne de contextes d'habitats, situés dans un espace d'une centaine de kilomètres d'amplitude à l'est du Bassin parisien. Pour l'instant, le corpus rassemble donc deux extrémités et quatre tronçons d'un objet dont la définition fonctionnelle pose problème. Ces exemplaires dont la largeur varie apparemment du simple au double, mais ne dépasse pas quelques centimètres, ont pour point commun la forme en gouttière à fond plat, des bords proéminents délimitant un champ évasé ou plat couvert d'incisions tantôt perpendiculaires, tantôt obliques ; seule la face supérieure (active) est soignée (lissage) et décorée. L'autre

face (passive) est laissée en état modelé et sommairement régularisé. Il est possible de restituer une forme allongée, avec au moins une terminaison arrondie qui paraît plutôt déversée vers le bas. L'extrémité en forme de bec verseur est indiscutable pour l'exemplaire d'Ecury-le-Repos. L'exemplaire de La Tombe introduit une variante dans ce corpus, une version « double » avec une arête médiane partageant deux séries d'incisions. Il semble important de souligner que ces objets sont réalisés dans des argiles fines plutôt épurées (exception relative pour le n°1 de Misy) similaires à celles employées pour les vases, ce qui les différencie d'autres objets en terre cuite comme les pesons fabriqués à partir d'un matériau en général plus grossier. Ils sont systématiquement cuits en mode réducteur. Bien que certains exemplaires semblent usés, ils ne portent pas de traces de coups de feu ou surcuisson.

La finesse et le soin de la réalisation des stries diffèrent aussi beaucoup de celles des griffures qui parfois servent à l'accrochage d'une pièce rapportée par collage sur une paroi de vase, une anse ou un bouton par exemple. La succession régulière des stries constitue une constante pour ces différents objets ; elle est porteuse de sens, mais lequel ?

En termes de chronologie, la quasi-totalité du corpus paraît provenir de contextes datés de l'étape ancienne du Bronze final ; seul l'exemplaire de Normée/Ecury-le-Repos appartiendrait à l'étape moyenne, mais cela reste très hypothétique ; l'ensemble est donc chronologiquement cohérent. En l'absence d'exemplaires complets, la question la plus délicate reste celle de la fonction : est-elle utilitaire ou symbolique ?

Il paraît désormais nécessaire d'élargir le corpus par de nouvelles découvertes, et en particulier d'exemplaires plus complets afin d'enrichir les réflexions quant à la nature de ces objets. C'est l'objectif principal de cette note d'attirer l'attention sur ces productions qui restent à ce jour "énigmatiques" !

## Bibliographie

Brisson A. et Hatt J.J. 1966. – Fonds de cabanes de l'Âge du Bronze final et du premier Âge du Fer en Champagne (première partie), *Revue archéologique de l'Est*, t. 17, fasc. 3-4, p. 165-197.

Dubuis B. et Riquier V. dir., Monnier A.

et Saurel M. coll. 2016 – ARC : *Le petit mobilier en terre cuite en contexte d'habitat rural du Bronze final à la fin de l'âge du Fer en Champagne-Ardenne - 2ème année, rapport de PAS, INRAP, Saint-Martin-sur-le-Pré.*

Gouge P., Mordant C. et Pihuit P. 1994 - *Les nécropoles protohistoriques de la Bassée et du confluent Seine-Yonne*, Centre départemental d'Archéologie de la Bassée, Bazoches-les-Bray, 192 p. et fig.

Mordant C. et Mordant D., 1977 - Le Bois des Refuges à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne), *Bull. Société préhistorique française*, t.74, fasc. 1, p. 420-471. (avec la collaboration de J. Bontillot, J. Paris et T. Poulain).

Mordant C., 1988. - De la céramique cannelée à la production Rhin-Suisse-France orientale (R.S.F.O.). La rupture IIb-IIIa dans le Bassin parisien, in Brun P. et Mordant C. (dir.) *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoire du musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n° 1, p. 591-598.

Rouppert V. dir., en cours – Saint-Germain « *Les Balances* » (Aube), *canalisation Arc de Dierrey*, Rapport de fouille archéologique, INRAP, Drac Champagne-Ardenne, Saint-Martin-sur-le-Pré.

---

Bastien DUBUIS  
Inrap Grand Est Nord,  
UMR 6298 ArTheHis  
bastien.dubuis@inrap.fr

Alexandre MONNIER  
Inrap Grand Est Nord,  
EA 3795 GEGENAA  
alexandre.monnier@inrap.fr

Claude MORDANT  
Professeur émérite,  
Université de Bourgogne,  
UMR 6298 ArTheHis  
claude.mordant@u-bourgogne.fr

Vincent RIQUIER  
Inrap Grand Est Nord,  
UMR 8215 Trajectoires  
vincent.riquier@inrap.fr



## Une fosse isolée de l'âge du Bronze à Arques (Pas-de-Calais) : un vase de tradition Deverel-Rimbury

EMMANUELLE LEROY-LANGELIN, AVEC LA COLLABORATION D'ÉLODIE LECHER

### Contexte de découverte

L'extension du parc d'activités de la plateforme multimodale de l'Aa, sur la commune d'Arques, envisagée par la communauté d'Agglomération de Saint-Omer, a engendré un diagnostic archéologique sur une surface de 14 ha (Fig. 1). L'opération a eu lieu à l'automne 2015 et a été réalisée par la Direction de l'Archéologie du département du Pas-de-Calais. De nombreux vestiges ont été découverts, donnant lieu à une prescription de fouilles de 5 ha, essentiellement concentrée sur l'époque médiévale. C'est pourquoi, il a paru intéressant de s'attarder sur les quelques éléments liés à l'âge du Bronze.

### Description

Le diagnostic est situé en rive droite de l'Aa,

au sud du massif yprésien de Clairmarais et au nord du Canal de Neufossé creusé ici dans des dépôts yprésiens. L'emprise est localisée en position de versant-plateau, à des altitudes comprises entre 25 et 30 m NGF, avec un relief peu marqué.

Dans la tranchée 18, à l'extrémité sud et au centre des parcelles prescrites, des fragments de céramique ont retenu notre attention. De forme ovale, la fosse 2508 s'oriente d'ouest en est sur une longueur de 1,80 m et présente une largeur de 0,68 m (Fig. 2). Cette structure, mise au jour immédiatement sous la terre végétale, est très arasée (fond plat situé à 0,11 m de profondeur). Le comblement 2509 est un limon homogène et compact, marron jaunâtre, avec de nombreux micro-nodules de manganèse concentrés dans le fond et de rares micro-nodules de craie.

La céramique

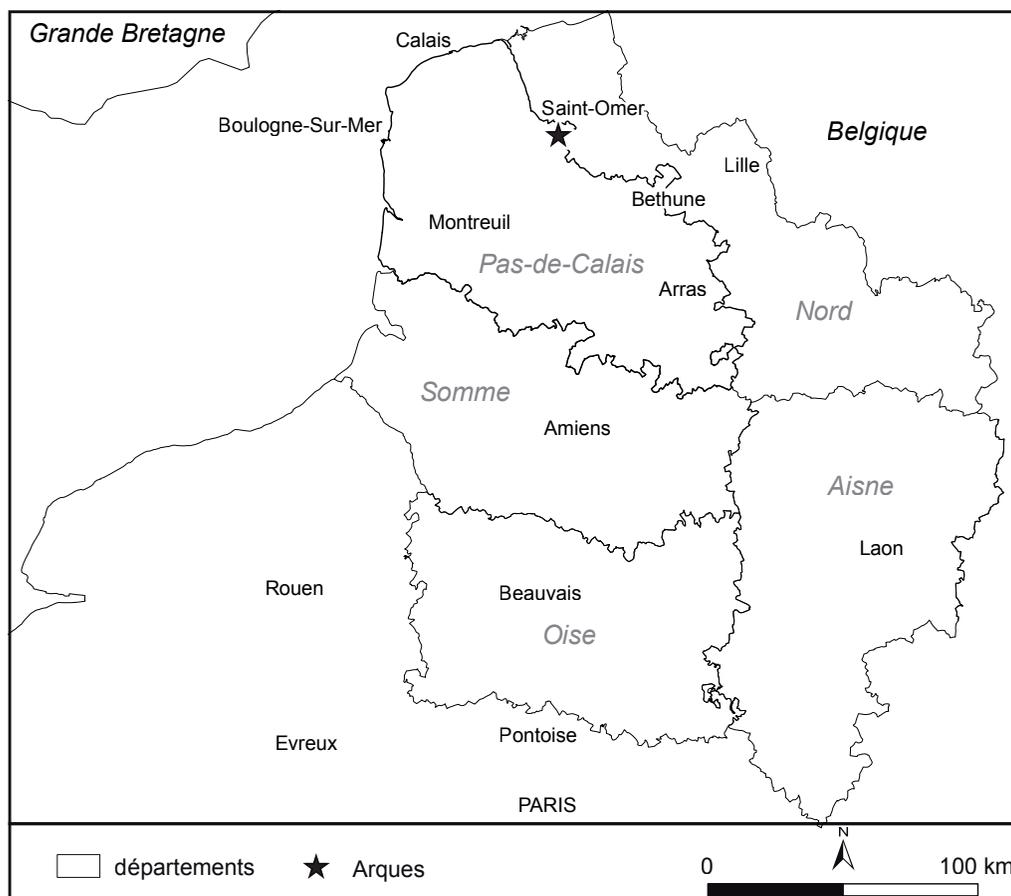


Fig. 1 : Localisation de la commune d'Arques (Pas-de-Calais) dans la région des Hauts-de-France.

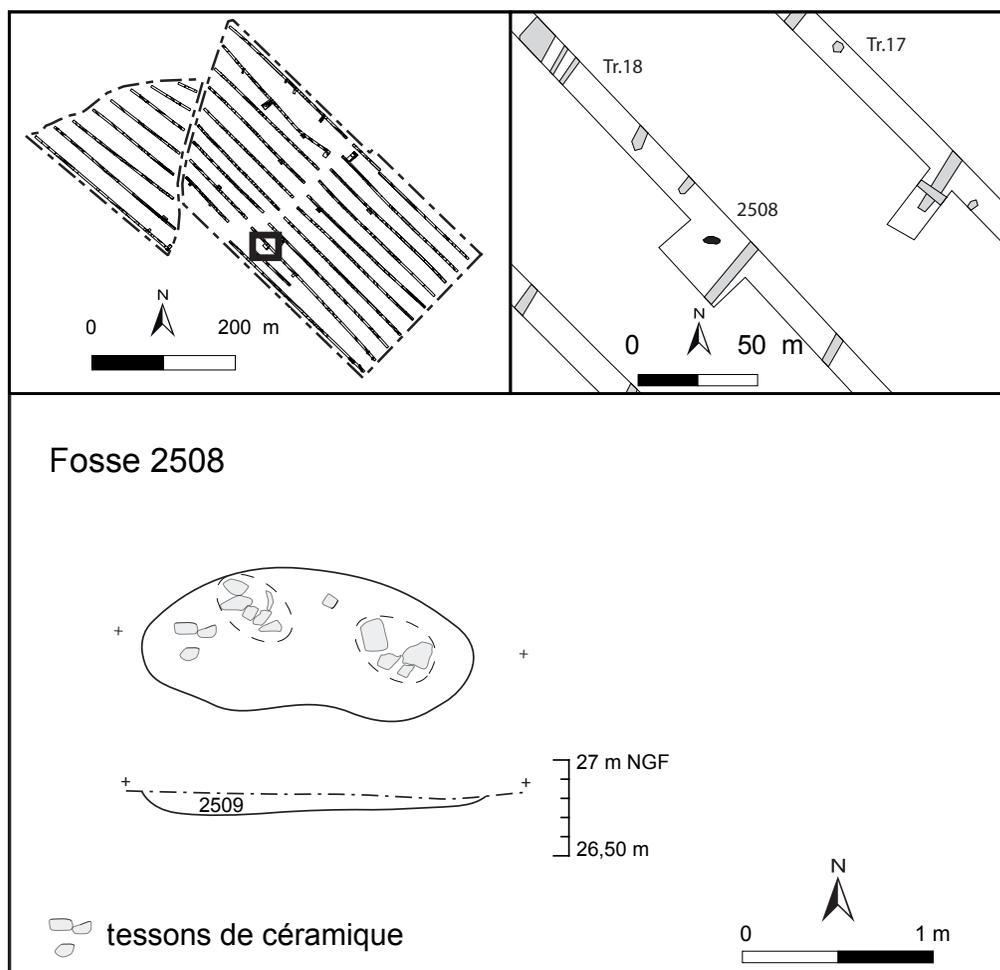


Fig. 2 : La fosse 2508 sur le diagnostic (DAO : O. Dewitte et L. Wilket).

Des tessons de céramique sont apparus dès le retrait de la terre végétale. Ils semblent appartenir au même vase, brisé, et se répartissent principalement en deux amas. Le nombre total de tessons est de 99 pour une masse s'élevant à 2136 g. Quelques remontages montrent une forme simple à parois légèrement obliques, à bord droit et lèvres arrondies ou légèrement aplaties (Fig. 3). La cuisson est irrégulière, réductrice à cœur avec probablement une oxydation terminale mal maîtrisée. Un traitement de surface parfois altéré montre un lissage peu soigné de la surface externe. La pâte, grossière, contient deux types de dégraissant, de la chamotte de calibre grossier répartie en densité moyenne et du silex présent de manière homogène et abondante, de calibre grossier également. L'épaisseur des parois oscille entre 1 cm près du bord et 1,5 cm au niveau de la panse. Le fond est absent ; si quelques éléments plus épais pourraient lui appartenir, aucun collage direct ne permet de le certifier. Un décor de cordon lisse pincé est présent sur

la partie supérieure du vase.

Quelques rares comparaisons existent, nous pouvons évoquer le site d'Avelin, fouillé en 2009 dans le département du Nord (Germain *et alii* 2010) ou le site plus lointain de la Zone industrielle sud sur les communes de Mondeville et Grentheville en Normandie (Chancerel *et al.* 2006), où une forme tronconique à cordon apparaît, quoique légèrement plus petite (Fig. 3). Une forme similaire est également présente sur le site de l'Étoile (Somme, information orale N. Buchez). Ces formes sont attribuables à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final I. Elles sont de tradition Deverel-Rimbury et semblent présentes des deux côtés des rives de la Manche et de la Mer du Nord.

#### Le silex (É. Lecher)

Le corpus lithique se compose de 22 pièces parmi lesquelles 18 éclats représentant différentes phases de débitage. Les stigmates de débitage indiquent qu'ils



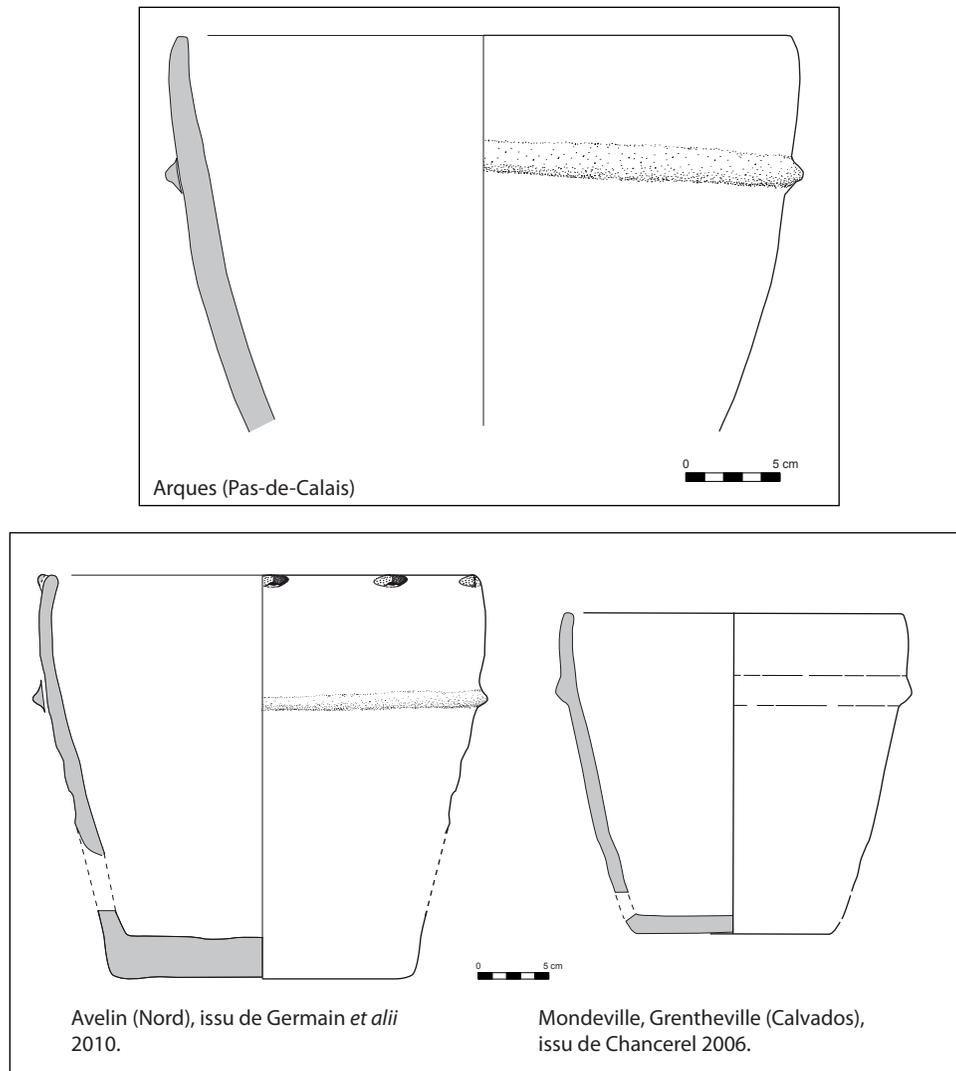


Fig. 3 : Céramique issue de la fosse 2508 (Dessin et DAO : E. Leroy-Langelin) et vases de comparaison

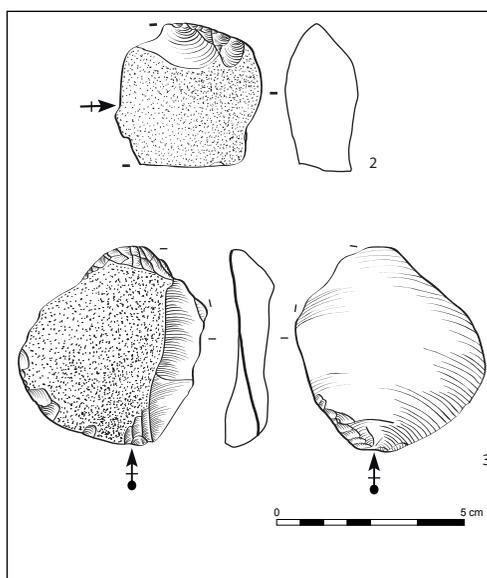


Fig. 4 : Les grattoirs en silex issus de la fosse 2508 (Dessin et DAO : É. Lecher).

sont obtenus par percussion directe dure. À ces éléments s'ajoutent deux grattoirs (Fig. 4), une pièce esquillée et un percuteur. Si le lot en lui-même n'est pas suffisant pour permettre une attribution chronologique, la datation donnée par la céramique autorise une comparaison avec les ensembles connus pour l'âge du Bronze dans le Nord de la France. À cette période, les matériaux locaux prédominent largement les corpus, les pièces débitées par percussion directe dure et l'outillage est peu investi, composé essentiellement de grattoirs, d'éclats retouchés et de pièces esquillées (Martial 1995). La série de la fosse 2508 peut donc s'intégrer dans les corpus de l'âge du Bronze.



## Le dépôt de lingots du Bronze ancien de Harchies (prov. de Hainaut, Belgique)

WALTER LECLERCQ ET EUGÈNE WARMENBOL

### Introduction

Il s'agit ici d'une présentation « actualisée » d'un ensemble assez exceptionnel, mais au sujet duquel se posent toujours beaucoup de questions, principalement celle de la provenance des objets. Il est question de quatre *Spangenbarren* du Bronze ancien conservées au Musée du Centenaire à Mons (Hainaut). L'un d'entre nous (W.L.) se vit confier le lot pour étude, avec les autres bronzes de l'âge du Bronze déposés au Musée, longtemps considérés comme « disparus », ceci en complément de ses travaux d'inventaire des bronzes hennuyers (Leclercq, 2014). Ils ont fait l'objet d'un premier examen dans le cadre du « Séminaire pré-protohistoire » que l'autre d'entre nous (E.W.) donne aux étudiants de Master de la Filière Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université libre de Bruxelles (1).

#### Edouard Joly

Comme c'est souvent le cas, lorsqu'il s'agit de collections constituées pour l'essentiel au XIX<sup>e</sup> siècle, une bonne partie des objets, avec ou sans provenance, quelle qu'elle soit, est d'abord passée par des mains privées. Il s'agit, au Musée du Centenaire de Mons, tout particulièrement, de celles d'Edouard Joly (1812-1887), un personnage incontournable de l'archéologie protohistorique du XIX<sup>e</sup> siècle (voir Leclercq & Warmenbol, 2015, avec bibliographie). Il fut particulièrement actif autour de Renaix (Flandre orientale) (Deconinck, 1963 ; Fourny, 1985), mais également en Hainaut, notamment à Frasnès-lez-Buissenal, dont il est le premier à publier l'important trésor d'or laténien, dont il ne sera toutefois jamais le propriétaire (Joly, 1866 ; Warmenbol, 2011).

1 Les étudiants concernés (année académique 2014-2015, MA 1 et MA 2, encadrés par les deux auteurs) étaient Laura Alvarez, Quentin Aubert, Joëlle Bourland, Déborah Deboignie, Jade Dewitteleir, Jonathan Durieux, Mathilde Lignan, Laura Lussier, Tommy Ritter, Charlotte Van Eetvelde et Martin Zeebroek. Les *Spangenbarren* furent étudiés par Tommy Ritter.

Edouard Joly serait le donateur du dépôt de Harchies, découvert vers 1879, d'après la source la plus ancienne qui le concerne, qui est aussi la seule à donner les numéros d'inventaire originaux des quatre objets qui le composent (inv. 4501-4504). Le dépôt de lingots de Harchies est en fait signalé la toute première fois en 1954, par Otto Kleemann, dans son étude consacrée aux *Spangenbarren* et leur diffusion en Europe parue dans *Archaeologia Austriaca* (Kleemann, 1954) (2). Il y a peu de doutes que ses renseignements lui viennent de Jean Houzeau de Lehaie (1867-1959), un naturaliste (spécialiste des bambous !) fondateur en 1930 du Musée de Préhistoire de Mons (Pierard, 1960) (3), qu'il rencontre assurément (mais pas nécessairement la première fois !) lors du XIV<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, en 1953, à Strasbourg (et Metz), qui est la ville de naissance d'Otto Kleemann par ailleurs.

#### Otto Kleemann

Otto Kleemann (1911-1996) a été à la tête de l'Institut für Vor- und Frühgeschichtliche Archäologie de Bonn de 1947 à 1979 (Pohl-Thiblet & Pohl, 2000 ; Joachim, 2005 ; Ludwig *et al.*, 2013). Il a, comme tant d'autres archéologues allemands de sa génération, un passé, disons « trouble » (Olivier, 2012). Passe qu'il ait été éclaireur dans la Luftwaffe (4), entre autres dans le cadre de l'offensive menée par l'Allemagne contre l'Union Soviétique en 1941 (von Carnap, 2001 ; Kurz, 2014), passe bien moins qu'il ait été membre des SA (SA – Standarte 100 de Dresden, entre 1933 et 1934), et encore moins qu'il ait cherché par la suite d'adhérer aux SS (5), ne passe pas du tout sa volonté dans les années trente

2 Il en est fait écho dans Nenquin 1956.

3 Voir aussi [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_Houzeau\\_de\\_Lehaie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Houzeau_de_Lehaie)

4 Otto Kleemann sera par ailleurs un pionnier de la photographie aérienne !

5 D'après un texte de 1939, mis en ligne par Gerd Simon :

<https://homepages.uni-tuebingen.de/gerd.simon/SDPraehistorikerdossiers.pdf>. La Nuit des Longs Couteaux, qui a « neutralisé » les SA, date du 30 juin 1934.

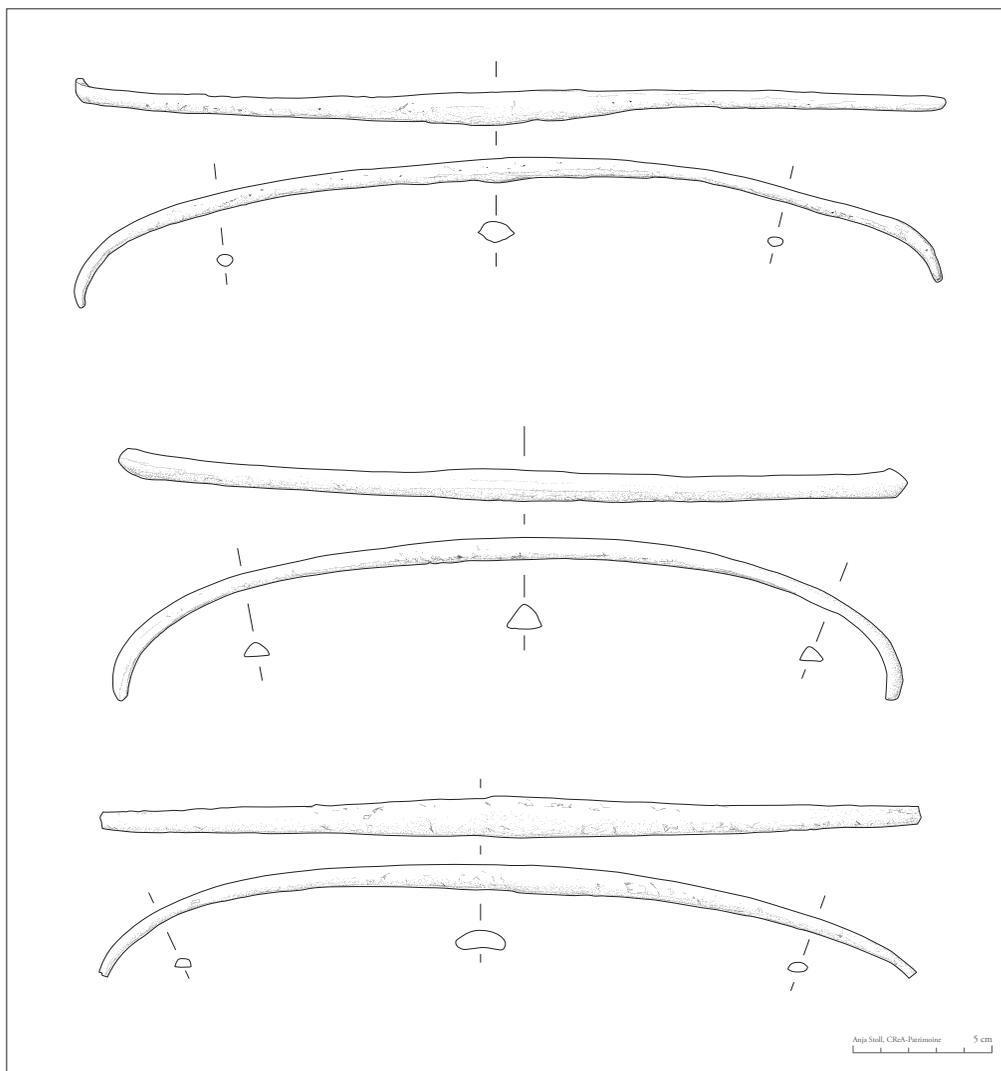


Fig. 1 - Les trois Spangenbarren conservés du dépôt de Harchies (de haut en bas : n° 42, n° 43 et n° 44) (dessin et infographie Anja Stoll, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine, Université libre de Bruxelles).

de montrer par l'archéologie que le site de Glamslawki, plus de 100 kilomètres à l'Est de Gdansk, devait « rester Germanique », parce que « ni Polonais, ni Lithuanien » (Szczepanski, 2009 ; Hoffmann, 2011). Otto Kleemann a également publié une « bibliographie sommaire concernant les recherches préhistoriques et protohistoriques » en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg de 1940 à 1952 (Kleemann, 1953) <sup>(6)</sup>, mais nous ne savons pas quelle en a été la « motivation », d'autant que nous n'avons pu la consulter.

### Les lingots de Harchies

Le dépôt tel que signalé par Otto Kleemann, était composé de quatre lingots, et ce chiffre sera repris, entre autres, par Charles et Yves Leblois, qui les illustrent en photo (1973),

6 Il en est fait écho dans De Laet 1954.

manifestement suivis par Siegfried De Laet (1982), ainsi que par les deux auteurs (Warmenbol 1996 ; Warmenbol 2004 ; Leclercq 2014), auxquels il a été donné d'en voir trois en 2015, le quatrième étant aujourd'hui égaré. Les diverses mentions ne l'ont pas fait remarquer pour autant ; l'absence de dessins corrects doit y être pour beaucoup.

Ne sachant pas dans quel ordre les lingots furent inventoriés, nous les décrivons ici dans l'ordre de notre catalogue à paraître des objets métalliques de l'âge du Bronze des collections du Musée du Centenaire à Mons (Leclercq & Warmenbol, à paraître). Les dessins d'Anja Stoll complèteront par leur grande qualité la description sans doute sommaire (fig. 1).

n° 42 : Cuivre <sup>(7)</sup> ; longueur : 30,9 cm ;

7 Une analyse des lingots est prévue dans le cadre de la thèse de doctorat d'Alexandre Duriau, aspirant au



largeur maximale : 1,2 cm ; poids : 79,40 g (une inscription à l'encre rouge sur l'objet propose « 80,6 grs », le poids donné par Leblois & Leblois 1973).

n° 43 : Cuivre <sup>(8)</sup> ; longueur : 28 cm ; largeur maximale : 1,12 cm ; poids : 91,64 g (une inscription à l'encre rouge sur l'objet propose « 92,3 grs », à nouveau le poids donné par Leblois & Leblois 1973).

n° 44 : Cuivre ; longueur conservée (une extrémité brisée) : 29,2 cm ; largeur maximale : 1,58 cm ; poids : 92,97 g (une inscription à l'encre rouge sur l'objet propose 93, 2 grs, toujours le poids donné par Leblois et Leblois 1973).

Le quatrième lingot était assurément en cuivre aussi, avait une longueur conservée (une extrémité brisée, à nouveau) de 26,5 cm, une largeur maximale de 1,4 cm et un poids donné (voir plus haut) de « 94,7 grs ». L'identification des objets ne pose aucun problème : il s'agit bien de *Spangenbarren* ou *Rippenbarren*, ces lingots en forme « d'agrafe » ou « de côte » produits au Bronze ancien (BzA2) dans les cultures de Straubing et d'Unetice (Lenerz-Dewilde 2011, avec bibliographie). Notre découverte ancienne n'a rien de comparable, évidemment, avec la dernière découverte du genre, faite à Oberding (Kr. Erding, près de Munich) en 2014, où non moins de huit cents de ces lingots se trouvaient enfouis <sup>(9)</sup>.

Les *Spangenbarren* en France et en Belgique La découverte qui remet en contexte les *Spangenbarren* d'Harchies, qui reste la seule trouvaille du genre en Belgique, est bien sûr celle du Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme (Blanchet et Mille 2008 ; Blanchet et Mille 2009), composée de soixante-et-onze lingots pesant entre 100 et 180 g chacun. Jean-Claude Blanchet note, à juste titre, qu'« ils semblent en tous points identiques à ceux d'Europe centrale, et qu'il ne fait aucun doute que ce dépôt est capital pour expliquer les circuits précoces de distribution du cuivre ». Il nous semble fort probable que le dépôt de Harchies ne nous est pas parvenu entier, mais il nous semble par ailleurs évident qu'il apporte, à l'inverse, un contexte à celui de Saint-

Valery-sur-Somme.

L'unique autre découverte « atlantique » (ou « de ce côté-ci du Rhin ») <sup>(10)</sup> assurée est celle de Bourges (Cher), une trouvaille de la deuxième moitié du XIXe siècle, dont subsistent aujourd'hui sept lingots, d'une masse comparable à ceux de Harchies (Milcent et Mille, 2007).

Le lingot d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) (Cordier, Millotte & Riquet 1959), en tout cas, est problématique, puisqu'associé à des objets du Bronze final III (il est du type Waging, et identique à notre n° 43). Il aurait été mêlé accidentellement au dépôt découvert en 1884, la question étant de savoir s'il s'agit d'une découverte « locale » ou non (Milcent et Mille, 2007 ; Cordier, 2009).

Enfin, nous ne savons trop que penser des *Spangenbarren* qui proviendraient de Caix (Somme). Il s'agit de cinquante-six pièces et fragments associés autrefois (Gaucher, 1981 ; Blanchet, 1984) au dépôt de Caix, Bronze final II, découvert en 1865, mais dont il n'est plus question aujourd'hui (Milcent et Mille 2007 ; Blanchet et Mille 2008 ; Blanchet et Mille 2009). Nous nous sommes demandés si nous n'avons pas affaire à Caix à deux dépôts différents, erronément rassemblés en un seul : qu'un des deux dépôts aurait été composé uniquement de *Spangenbarren* nous semble tout à fait plausible, surtout depuis l'apparition du dépôt de Saint-Valery...

## Bibliographie

Blanchet J.-Cl., *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 17 (Paris, 1984).

Blanchet J.-Cl. et Mille B., Découverte exceptionnelle d'un dépôt de lingots à Saint-Valéry-sur-Somme. Les relations entre l'Europe Centrale, le Nord de la France et les Îles Britanniques au Bronze ancien, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 5, 2008, p. 41-44.

Blanchet J.-Cl. et Mille B., Découverte exceptionnelle d'un dépôt de lingots de l'âge du Bronze ancien à Saint-Valery-sur-Somme. In : Richard A. *et alii* (dirs.), *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans* 10 Il y a aussi, en France, celui de Widensolen (Bas-Rhin), qui relève, bien entendu, du Bassin rhénan. L'expression est de Milcent et Mille, 2007, p. 28.

FNRS-F.R.S., réalisant sa thèse de doctorat sous la direction d'un des auteurs (E.W.).

8 Un forage peu discret (ø : 0,3 cm) prélevant du matériel a été réalisé sur le lingot, mais nous ne savons pas ce qui a été fait du prélèvement.

9 Communiqué de presse du Bayerische Landsamt für Denkmalpflege du 2 mars 2016 ([www.blfd.bayern.de/medien/pm\\_spangenbarren\\_oberding.pdf](http://www.blfd.bayern.de/medien/pm_spangenbarren_oberding.pdf))

- la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte* ; 16-18 octobre 2006. *Annales Littéraires*, 860 (Besançon, 2009), p. 177-182.
- Cordier G., *L'Âge du Bronze dans les pays de la Loire moyenne*. (Joué-lès-Tours, 2009).
- Cordier G., Millotte J.-P. et Riquet R., La cachette de bronze d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), *Gallia préhistoire*, 2, 1959, p. 57-69.
- Deconinck J., Quelques mots sur les documents d'Édouard Joly, *Annales du Cercle historique et archéologique de Renaix*, XII, 1963, p. 32-75.
- De Laet S.J., *Chroniques archéologiques*, Archéologie, 1, 1954, p. 168.
- De Laet S.J., *La Belgique d'avant les Romains* (Wetteren, 1982).
- Fourny M., Le « Muziekberg » à Renaix. Nouvelle contribution à l'étude de la nécropole de la civilisation de Hilversum/Drakenstein (âge du bronze ancien/moyen). Examen des anciennes collections du Musée du Centenaire à Mons, *Vie archéologique*, 19, 1985, p. 41-68.
- Gaucher G., *Sites et cultures de l'âge du Bronze dans le Bassin parisien*. XV<sup>e</sup> Supplément à *Gallia Préhistoire* (Paris, 1981).
- Hoffmann M. J., Nazi Ideology in the Archaeology of East Prussia, *Echa Przeszlosci*, XII, 2011, p. 165-172.
- Joachim H.-E., Zur Geschichte des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Universität Bonn II : Der Zeitraum 1955-1980. In : Paffgen B. ; Pohl E. et Schmauder M. (éd.). *Cum grano salis. Beiträge zur europäischen Vor- und Frühgeschichte. Festschrift für Volker Bierbrauer zum 65. Geburtstag* (Friedberg, 2005), p. 23-29.
- Kurtz G., Three Minutes in Poland. Discovering a Lost World in a 1938 Family Film. London, 2014).
- Joly E., Antiquités celtiques trouvées sur le territoire de Frasnes-lez-Buissenal, le 5 février 1864, *Annales du Cercle archéologique de Mons VI*, 1866, p. 353-363.
- Kleemann O., Die Urgeschichtsforschung in Belgien und Luxemburg 1940-1952, *Hammaburg IX*, 1953, p. 91-98.
- Kleemann O., Eine neue Verbreitungskarte der Spangenbarren, *Archaeologia Austriaca*, 12-16, 1954, p. 68-77.
- Leblois C. et Leblois Y., L'archéologie d'Harchies, *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 84, 1973, p. 151-172.
- Leclercq W., Catalogue des découvertes métalliques de l'âge du Bronze dans le Hainaut (Belgique), *Lunula. Archaeologia protohistorica XXII*, 2014, p. 59-66.
- Leclercq W. et Warmenbol E. 2015, Un dépôt de haches à ailerons non affûtées au Musée du Centenaire à Mons (province de Hainaut, Belgique), *Archéo-Situla*, 35, 2015, p. 9-12.
- Lernerz-De Wilde M. – 2011. Neue Ringbarrenhorte – Bronzen als Wertträger (Prämonetäre Zahlungsmittel). In : Dietz U. & Jockenhövel A. (ed.). *Bronzen im Spannungsfeld zwischen praktischer Nutzung und symbolischer Bedeutung*. Prähistorische Bronzefunde XX, 13 (Stuttgart, 2011), p. 177-198.
- Ludwig K., Pohl E. et Schmitz R.W., Die vor- und frühgeschichtliche Lehr- und Studiensammlung der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität. In : Müller F.M. (éd.), *Archäologische Universitätsmuseen und Sammlungen im Spannungsfeld von Forschung, Lehre und Öffentlichkeit*. Archäologie. Forschung und Wissenschaft, 4 (Berlin/Wien, 2013), p. 143-157.
- Milcent P.-Y. et Mille B., Des lingots de cuivre du Bronze ancien d'origine centre-européenne : le dépôt des environs de la Fonderie de canons. In : Milcent P.-Y. (dir.), *Bourges-Avaricum : un centre proto-urbain celtique du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les fouilles du quartier Saint-Martin-des-Champs et les découvertes des établissements militaires*. Volume 1. Bituriga. Monographie 2007-1 (Bourges, 2007), p. 27-29.
- Nenquin J., Une nouvelle carte de distribution des « Spangenbarren », *Archéologie*, 1, 1956, p. 133-134.



Olivier L., *Nos ancêtres les Germains. Les archéologues au service du nazisme* (Paris, 2012).

Piérard C., Le naturaliste Jean Houzeau de Lehaie et sa famille, *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 74, 1960, p. 73-146.

Pohl-Thiblet C. et Pohl E. - 2000. Zur Geschichte des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Universität Bonn I: Die Ereignisgeschichte. In : Keller Chr. et al. (éd.). *Certamina Archaeologica. Festschrift für Heinrich Schnitzler*. Bonner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichtlichen Archäologie, 1 (Bonn, 2000), p. 7-27.

Szczepanski S., Archaeology in the service of the Nazis : Himmler's Propaganda and the Excavations at the Hillfort Site in Stary Dzierzgon (Alt Christburg), *Lietuvos Archeologija* 35, 2009, p. 83-94.

von Carnap-Bornheim C., Hans Jürgen Eggers und der Weg aus der Sackgasse der ethnischen Deutung. In : Steuer H. (éd.). *Eine hervorragend nationale Wissenschaft : deutschen Prähistoriker zwischen 1900 und 1995*. Reallexikon der germanischen Altertumskunde. Ergänzungsbände, 29 (Berlin/New York, 2001), p. 172-198.

Warmenbol E., Les débuts de l'âge du Bronze en Belgique. In : Mordant Cl. et Gaiffe O. (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du colloque Fondements culturels, techniques, économique et sociaux des débuts de l'Âge du Bronze. 117e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand 27-29 octobre 1992* (Paris, 1996), p. 637-657.

Warmenbol E., Le début des âges des Métaux en Belgique. In : Vander Linden M. et Salanova L. (dir.). *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique. Actes de la journée d'études SRBAP-SPF, 8 mars 2003, Lille (= Anthropologica et Praehistorica 115) (Bruxelles/Paris, 2004)*, p. 27-48.

Warmenbol E., Le trésor celtique de Frasnes-lez- Buissenal. In : Duvosquel J.-M. et Morsa D. (dir.). *La Maison d'Arenberg en Wallonie, à Bruxelles et au G.-D. de Luxembourg depuis le XIV<sup>e</sup> siècle*.

*Contribution à l'histoire d'une famille princière*. (Enghien, 2011), p. 410-412.

Walter LECLERCQ  
Collaborateur scientifique, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine, Université libre de Bruxelles.  
E-wleclercq@gmail.com

Eugène WARMENBOL  
Professeur à l'Université libre de Bruxelles,  
Chaire de Protohistoire européenne  
ewarmenb@ulb.ac.be

## Le dépôt de bronzes découvert à Beerse *Beekakkers* (Antwerpen, Belgique). Un ensemble du Premier âge du Fer, avec un terminus post-quem

Stephan DELARUELLE et Eugène WARMENBOL

### Introduction

Le dépôt que nous présentons ici a été découvert lors des fouilles menées par l'“Archeologische dienst Antwerpse Kempen” (AdAK) sur un site d'habitat de l'âge du Fer au lieu-dit *Beekakkers* sur la

commune de Beerse en province d'Anvers (Antwerpen). Les objets se trouvaient dans un des trous de poteau d'une construction abritant une grande fosse située au sud de l'édifice principal de la ferme mise au jour ici (fig. 1). Le dépôt était composé de quatre objets en alliage cuivreux, deux



Fig. 1 - Localisation de la découverte (« depositie ») sur le terrain de la ferme du Premier âge du Fer de Beerse Beekakkers (© AdAK).



haches à douille intactes et deux anneaux creux fragmentés (photo en couleur dans Warmenbol 2015). Le remplissage du trou de poteau a livré du charbon de bois qui s'identifie sans doute, vu sa taille, à du bois de construction, dont la stratigraphie et la date 14C fournissent un précieux *terminus post quem* pour les objets métalliques. La date est la suivante: 2680  $\pm$  30 BP (KIA 43333), c.à.d. 844-804 calBC (à 1 $\sigma$ ) soit 879-801 calBC (à 2 $\sigma$ ) (Van Impe *et al.*, 2011; Delaruelle *et al.*, 2013). Les objets ont donc été enterrés non à l'âge du Bronze, mais à l'âge du Fer.

Une hache du type "Holme Pierrepont" (fig. 2)

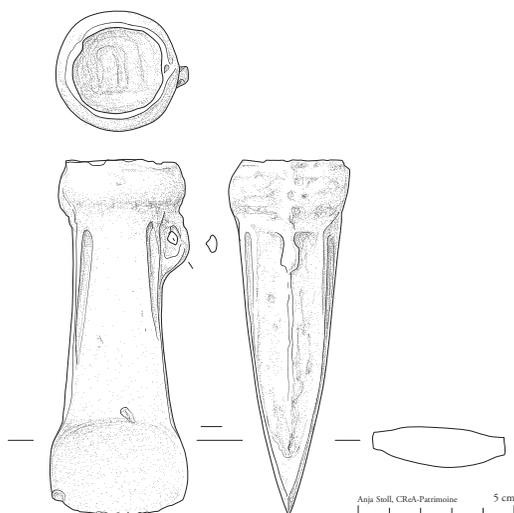


Fig. 2 - La hache du type « Holme Pierrepont » (dessin et infographie Anja Stoll, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine, Université libre de Bruxelles).

Une des haches (L: 11, 1 cm; poids: 327 g) appartient à la famille de haches à douille que Brendan O'Connor qualifie de "linear-faceted axes" (O'Connor, 1980), que nous avons proposé ailleurs (Warmenbol, 2013; Herpeux et Warmenbol, 2017) de baptiser type "Holme Pierrepont", d'après un dépôt anglais qui en contenait plusieurs. Il s'agit incontestablement d'un type atlantique, sans doute produit dans divers ateliers dans le Sud des îles Britanniques, mais aussi entre Rhin et Seine (Butler & Steegstra, 2006).

L'exemplaire belge le plus intéressant, parce que son contexte vient clairement confirmer l'appartenance des "linear-faceted axes" au Premier âge du Fer, est celui de la Tombe 3 de Court-Saint-Etienne

*Ferme Rouge* (Brabant wallon). La hache en alliage cuivreux s'y trouve associée, entre autres, à un poignard à antennes et des mors en fer, ainsi qu'un couteau de boucherie et un crochet à viande (ou une broche à rôtir ?), toujours en fer (Mariën, 1958). L'urne n° 15 de la tombe porte un très rare décor ondé, pour lequel, régionalement, nous ne connaissons qu'un seul parallèle, en l'occurrence à Choisy-au-Bac *Le Confluent* (Oise) (Talon 1987), qui y appartient à la phase IV, datée de la première moitié du VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère (Blanchet, 1984). Nous pensons que c'est la date à retenir aussi pour la Tombe 3 de Court-Saint-Etienne, comme l'avait déjà fait Marc-Edouard Mariën, ce qui nous donnerait une "linear-faceted axe" déposée au Hallstatt D1.

Notons par ailleurs la présence de haches du type "Holme Pierrepont" parmi les objets recueillis en dragages. Il y a celle de l'Escaut à Wichelen (Oost-Vlaanderen) (Warmenbol, 1992), celle de l'Aisne près de Rethel (Ardennes) (Lambot, 1990), de l'Oise près de Compiègne (Blanchet et Lambot, 1975), ou encore de la Seine près de Villeneuve-Saint-Georges (Mohen 1977, fig. 584). Les dépôts dans les rivières ne disparaissent manifestement pas entièrement à l'âge du Fer (Warmenbol, à paraître).

Une hache du type "Sompting" (fig. 3)

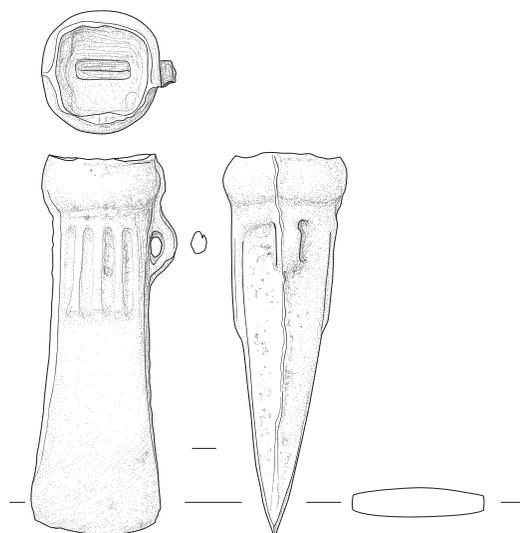


Fig. 3 - La hache du type « Sompting » (dessin et infographie Anja Stoll).

La seconde hache (L: 12, 2 cm; 307 g) appartient au type "Sompting" (la variante "rib-pellet", au décor composé de nervures se terminant pas une pastille, mieux venu sur la face non illustrée), quoique Brendan O'Connor parle plutôt d'une "variante" en ce qui concerne les exemplaires belges (O'Connor, 1980), variante qui n'en est selon nous que la (qu'une ?) version "continentale". Les types "Holme Pierrepont" et "Sompting" sont associés dans le dépôt éponyme de Sompting (Sussex), et les affinités du type "Sompting" (très riche en plomb) avec certains types armoricains ("Brandivy" entre autres) a été souligné (Coombs, 1979, avec bibliographie). La datation au Premier âge du Fer de ces types armoricains est désormais établie (Gomez 2015, avec bibliographie).

Les exemplaires comparables trouvés en Belgique proviennent tous des dragages de l'Escaut, avec une hache à Ename (Oost-Vlaanderen) et trois à Wichelen (Oost-Vlaanderen) (Desittere, 1976). Nous n'en connaissons qu'une au Pays-Bas, à Hunsel (Nl. Limburg) (Butler et Steegstra, 2006), et nous nous interrogeons sur leur présence en France (Eluère, 1979 n'en illustre pas relevant de la même "variante" que les exemplaires belges).

Le manche en bois d'une des haches du type "Sompting" draguée dans l'Escaut à Wichelen (Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles B 2959) a par ailleurs produit un date 14C fort intéressante :

2465 ± 35 BP (UtC-3917), c.à.d. 770-410 cal BC (à 2σ) (Warmenbol 1992 ; Bourgeois *et al.* 1996). Voilà une confirmation indirecte de l'appartenance des objets de Beerse au Hallstatt C/D, avec une "préférence" pour le Hallstatt D1.

#### *Anneaux creux (fig. 4 et fig. 5)*

Les deux anneaux creux, ouverts, ont été délibérément fragmentés et les morceaux ont été en partie glissés les uns dans les autres (Ø extérieur: 15,5 cm). Il s'agirait bien d'objets coulés, sans doute sur un noyau en argile, ce qui permettrait de les rapprocher des *Nordische Hohlsulstringe* (Hertoghs, 2011), dont l'aire de répartition couvre principalement le Nord de l'Allemagne, le Nord de la Pologne et le Danemark (Schacht 1982). Nous n'en connaissons aucun autre exemplaire en Belgique ou aux Pays-Bas, aucun à l'ouest de la Weser, en fait. Ces anneaux de cheville (?) sont souvent décorés, alors que les deux exemplaires de Beerse ne le sont pas, et datent, comme les deux haches du Premier âge du Fer, soit Hallstatt C2 ou D1 (ou encore la "Période VI" nordique).

A défaut de parallèles pour les anneaux creux, nous noterons que les dépôts composés de haches et de parures sont récurrents à la fin de l'âge du Bronze final, dans le Sud des Pays-Bas comme en Belgique. Il en est ainsi des dépôts à bracelets "à grandes oreillettes" (Mariën 1950), à l'occasion plus richement achalandés (Van Impe et Warmenbol,

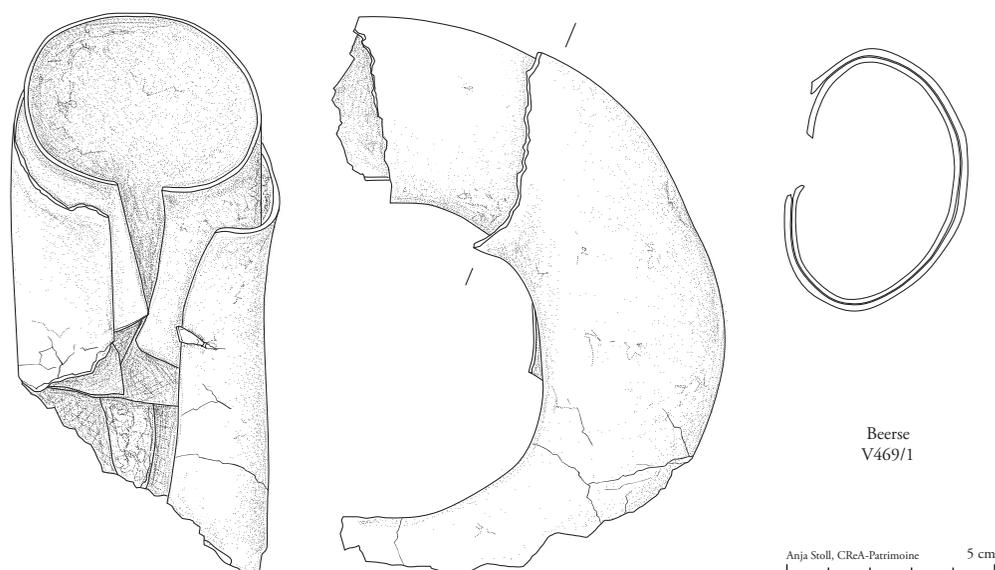


Fig. 4 - Les fragments les plus importants du premier anneau creux (dessin et infographie Anja Stoll).



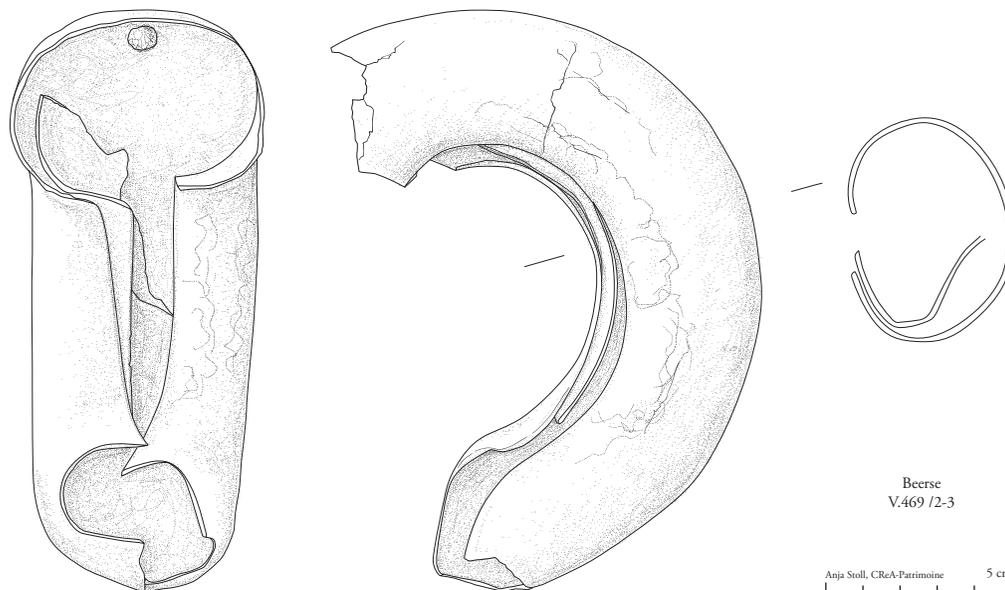


Fig. 5 - Les fragments les plus importants du second anneau creux (dessin et infographie Anja Stoll).

2017), celui de Beerse *Beekackers* étant le premier du genre avec un contexte (bien) documenté.

### Conclusion (toute provisoire)

La découverte du dépôt de Beerse Beekaakkers ouvre, bien évidemment, de nouvelles perspectives. Il ne fait pas de doute, évidemment, que l'abandon d'objets métalliques, en alliage cuivreux ou non, n'est pas propre à l'âge du Bronze. Les dépôts armoricains ou launaciens en témoignent tant par leur quantité que par leur qualité. En Belgique et dans le Sud des Pays-Bas, un dépôt comme celui des haches à douille non fonctionnelles de Geistingen (Limburg) doit assurément aussi être attribué, comme les précédents, à l'âge du Fer (Nienhuis *et al.*, 2013; Warmenbol, à paraître). Pour ce qui est de celui de Beerse Beekaakkers, les fouilleurs pensaient, parce que les structures fouillées fournissent une quantité anormale de matériaux divers, à un rituel d'abandon, pour lequel d'autres indices existent sur d'autres sites (Van den Broecke 2002).

Nous reviendrons plus en détail sur le dépôt de Beerse "Beekackers" dans un autre article.

### Remerciements

Les excellentes fouilles de Beerse "Beekackers" ont été réalisées sur le terrain par Sarah Hertoghs, Sofie Scheltjens et Gerben Bervoets pour l'Archeologische dienst Antwerpse Kempen (AdAK), d'avril à juin 2010.

### Bibliographie

Blanchet J.-Cl., *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 17 (Paris, 1984).

Blanchet J.-Cl. et Lambot B., L'âge du Bronze dans les musées de l'Oise, *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 2/1, 1975, p. 25-70.

Bourgeois J., Van Strydonck M., Hendrix V., Vynkier J., Wouters H. et Verlaeckt K., Archaeometrical Study of Bronze Age Wet Finds. In : Verlaeckt K., *Between River and Barrow. A reappraisal of Bronze Age metalwork found in the province of East-Flanders (Belgium)*. BAR International Series, 632 (Oxford, 1996), p. 61-72.

Butler J.J. et Steegstra H., Bronze Age metal and amber in the Netherlands (III: II): Catalogue of the socketed axes, Part C, *Palaeohistoria*, 47/48, 2006, p. 207-240.

Coombs D., The Figheldean Down Hoard, Wiltshire. In : Burgess C. et Coombs D. (éds.), *Bronze Age Hoards. Some finds old and new*. BAR British Series 67 (Oxford, 1979), p. 253-268.

Desittere M., Autochtones et immigrants en Belgique et dans le Sud des Pays-Bas au Bronze final. In : De Laet S. (éd.), *Acculturation and Continuity in Atlantic Europe mainly during the Neolithic period and the Bronze Age. Papers presented at*

- the IV Atlantic Colloquium, Ghent 1975. Dissertationes Archaeologicae Gandenses, XVI (Brugge, 1976), p. 77-94.*
- Eluère Chr., Le dépôt de bronzes de Maintenon (Eure-et-Loir) et les haches à douille à décor de nervures verticales de types britanniques, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 76, 1979, p. 119-128.
- Gomez de Soto, J., Les haches à douille de type armoricain : une production strictement de l'âge du Fer. Critique des sources documentaires afférant à leur chronologie, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 112, p. 117-136.
- Hertoghs S., *Het Bronsdepot in Beerse-Beekakkers. Context, Typologie, Herkomst en Interpretatie*. Mémoire de Maîtrise inédit, Vrije Universiteit Brussel (dir.: M. De Bie) (Bruxelles, 2011).
- Herpeux Th. et Warmenbol E., A socketed axe found in the Sonian Forest (Zoniënwood, Tervuren, Vlaams Brabant), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XXV, 2017, à paraître.
- Lambot B., L'âge du Bronze dans les Ardennes. In : *L'Ardenne avant l'Histoire* (Sedan, 1990), p. 106-120.
- Mariën, M.-E., Les bracelets à grandes oreillettes en Belgique à l'âge du Bronze final, *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, N.R.*, IV/2, 1950, p. 41-77.
- Mariën M.-E., *Trouvailles du champ d'urnes et des tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Etienne*. Monographies d'Archéologie Nationale, 1 (Bruxelles, 1958).
- Mohen J.-P., *L'âge du Bronze dans la région de Paris* (Paris, 1977).
- Nienhuis J., Postma H. et Creemers G., Four remarkable socketed axes from the Geistingen hoard. In : Creemers G. (éd.), *Archaeological Contributions to Materials and Immateriality. Atuatuca*, 4 (Tongerren, 2013), p. 8-21.
- O' Connor B., *Cross-Channel Relations in the Later Bronze Age. Relations between Britain, North-Eastern France and the Low Countries during the Later Bronze Age and the Early Iron Age, with particular reference to the metalwork*. BAR International Series, 91 (Oxford, 1980).
- Schacht S., *Die Nordische Hohlwulste der frühen Eisenzeit*. Wissenschaftliche Beiträge der Martin-Luther-Universität Alle-Wittenberg 1982/68 (L 18) (Halle, 1982).
- Talon M., Les formes céramiques Bronze final et Premier âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise). In: Blanchet J.-Cl. (éd.), *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'âge du Bronze. Actes du Colloque de Lille dans le cadre du 22ème Congrès Préhistorique de France, 2-7 Septembre 1984*. Supplément à la Revue Archéologique de Picardie (Amiens, 1987), p. 255-273.
- Van den Broecke P., Een vurig afscheid? Aanwijzingen voor verlatingsrituelen in Ijzertijdnederzettingen. In : Fokkens, H. et Jansen R. (réds.), *2000 jaar bewoningsdynamiek. Brons- en Ijzertijdbewoning in het Maas-Demer-Scheldegebied* (Leiden, 2002), p. 46-61.
- Van Impe L., Delaruëlle S., Hertoghs S., Scheltjens S. et Bervoets G., Een bronsdepot uit de vroege ijzertijd aan de Beekakkers in Beerse (prov. Antwerpen, België), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XIX, 2011, p. 61-67.
- Van Impe L. et Warmenbol E., Le dépôt du Bronze final découvert à Soy (Erezée, prov. de Luxembourg). Présentation, *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XXV, 2017, à paraître.
- Warmenbol E., Le matériel de l'âge du Bronze: le seau de la drague et le casque du héros. In : Warmenbol E., Cabuy Y., Hurt V. et Cauwe N., *La collection Edouard Bernays. Néolithique et âge du Bronze, époques gallo-romaine et médiévale*. Monographies d'Archéologie Nationale, 6 (Bruxelles, 1992), p. 66-122.
- Warmenbol E., La hache à douille "de Nismes" (Viroinval, province de Namur, Belgique). Quelques réflexions autour des haches armoricaines avec une provenance belge, *Archéo-Situla*, 32/33, 2013, p. 3-8.
- Warmenbol E., The Later Bronze Age



and Early Iron Age in the southern Low Countries: where East meets West. In : Hunter F. & Ralston I. (éds.), *Scotland in Later Prehistoric Europe* (Edinburg, 2015), p. 47-83.

Warmenbol E., The Early Iron Age in Belgium: Earth and Fire, and also Water. In : Van der Vaart-Verschoof S.A. et Schumann R. (éd.), *Connected Elites and Regions in the Early Hallstatt Period (Ha C). Perspectives from the Low Lands to the Circumalpine Region. Proceedings from the International Workshop, Leiden, 19 & 20 November 2015* (Leiden, à paraître).

---

Stephan DELARUELLE  
Service du Patrimoine de la Campine  
Nord  
stephan.delaruelle@  
erfgoednoorderkempen.be

Eugène WARMENBOL  
Université libre de Bruxelles,  
Chaire de Protohistoire européenne  
ewarmenb@ulb.ac.be



## Eléments du Bronze ancien de l'ensemble funéraire de Piécourt à Rochedugde (Gard)

Jean-Paul VENOBRE

### 1 – La nécropole

#### 1.1 Le site

La nécropole préhistorique de Piécourt à Rochedugde (Gard) est située sur une ondulation du causse de Méjannes-le-Clap (Gard) dominant la vallée de la Cèze (Fig. 1). C'est un ensemble funéraire attribuable au Néolithique final-Chalcolithique régional du Languedoc oriental (Néolithique final 1 « Ferrières » et Néolithique final 2 « Fontbouïsse »), avec réutilisation au Bronze ancien évolué. Signalé anciennement, redécouvert en 1997 par les archéologues bénévoles du Cercle de formation et de Recherche Archéologique Noiséen (CFRAN), le site a fait l'objet, de 2003 à 2006, d'opérations de sondage autorisées par le Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, et réalisées par des membres du Cercle de Recherches et d'Etudes, dirigés par Roland Scimia (Scimia 2006). Il se compose de deux dolmens, très ruinés, dont un de « type à murs latéraux en pierres sèches » et de trois « tombes en fosse », ou plus vraisemblablement pour deux d'entre elles, probables dépôts de « restes ultimes » provenant de la « vidange » ou du balayage des tombes mégalithiques avant réutilisation, et une possible tombe individuelle. Trois autres dolmens isolés à quelque distance ne sont pas pris en considération. Les cinq structures funéraires ont donné un N.M.I de 47 individus de toutes classes d'âges (enfants et adultes). Mais il n'a pas été possible d'attribuer ces restes à une période précise. (Châteauneuf *et alii*, 2010).

#### 1.2 Cadre chrono-culturel

Aucun élément discriminant ne permet une caractérisation précise de l'utilisation au Néolithique final. Seule l'architecture et la typologie des deux dolmens permettent une attribution générique au Néolithique final régional. En revanche la mise au jour de certains éléments caractéristiques, en particulier deux objets métalliques à base de cuivre, a permis de dater une réutilisation

au Bronze ancien régional (2300/2200 à 1600/1500 av. J.-C.). De fait, une alène losangique et une épingle à tête globuleuse perforée horizontalement sont attribuables au Bronze ancien, ainsi que le mobilier associé : deux fragments de tôle de bronze, des fragments de céramiques (fond plat, carène, morceaux de deux anses en ruban) et coquilles de « *Columbella rustica* ». Cet ensemble se situe donc dans un contexte archéologique afférent au faciès languedocien du Bronze ancien rhodanien (« culture du Rhône ») ou, selon X. Guthertz, « complexe culturel méridional du Bronze ancien ». La présence de l'alène losangique peut indiquer une période relativement ancienne, alors que l'épingle est considérée comme appartenant à une phase plus tardive du Bronze ancien (Guthertz, 1995 ; Vital, 2008, 2009). Le mobilier composé de restes fauniques, de céramiques, d'éléments de parure, d'objets métalliques à base de cuivre (alène losangique et épingle), est attribuable au Néolithique final, et, pour partie, au Bronze ancien. Les éléments de parure sont des objets en roche, des dents percées et 4 « *Columbella rustica* ».

### 2 – Eléments mobiliers attribuables au Bronze ancien

#### 2.1. Les « *Columbella rustica* »

Les « *Columbella* », coquillages tronqués à l'apex, découverts en milieu Bronze ancien avec certains objets en bronze tels que les alènes losangiques et certains types d'épingles sont déterminantes pour attribuer, au Bronze ancien, le mobilier qui leur est associé. Quatre de ces coquillages ont été mises au jour dans les structures funéraires de Piécourt, dont un exemplaire dans la sépulture Piécourt 3, associée à l'épingle à tête perforée horizontalement. Ce coquillage méditerranéen est de taille inférieure à 2 cm, de forme ovoïde et pointue, tronquée ou quelques fois percées naturellement. Il appartient à la famille des Colombellidés qui comporte plusieurs variétés. Il est très largement présent dans



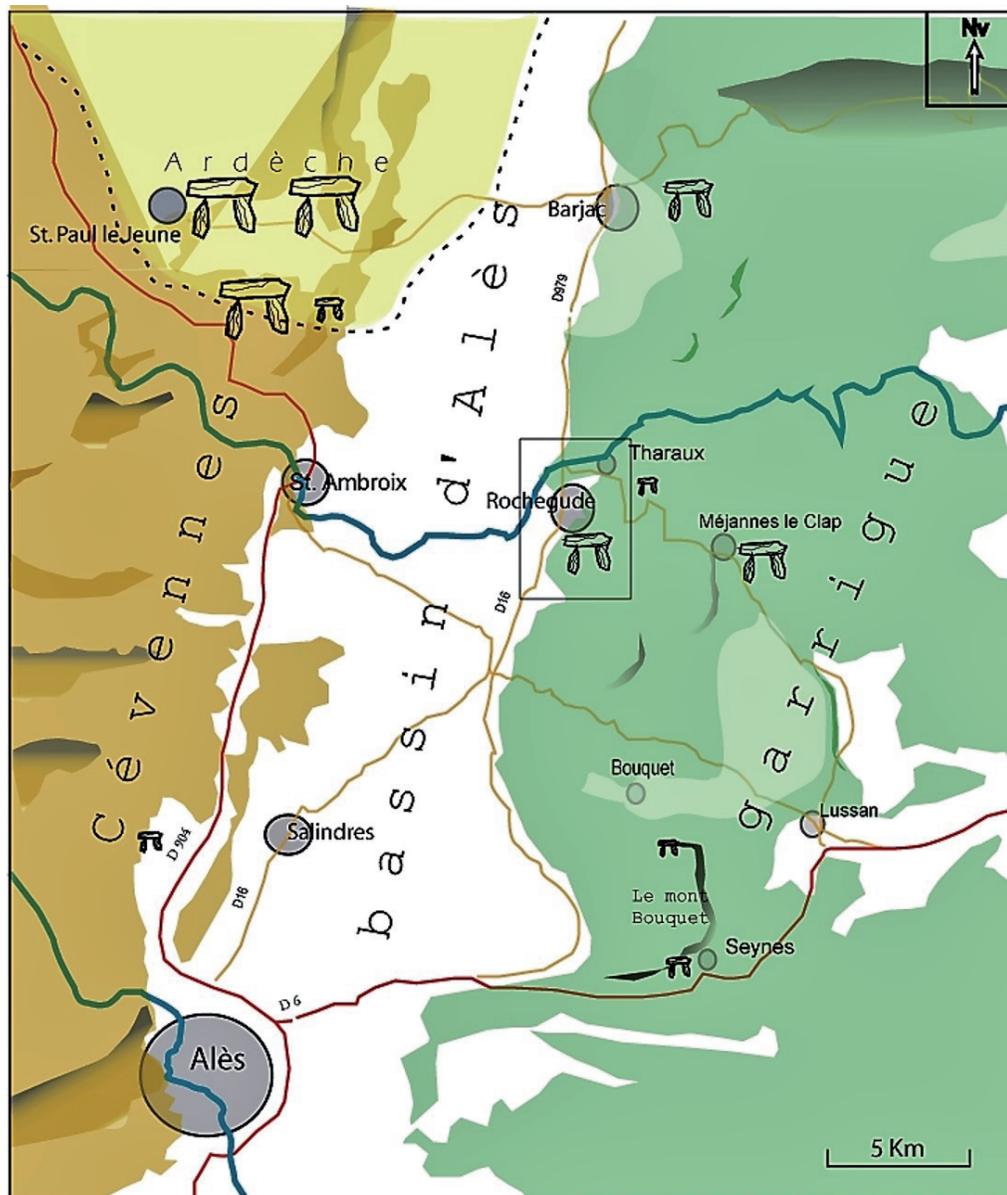


Fig. 1- Le site de Piécourt dans son environnement archéologique (Auteur : Roland Scimia).

les ensembles régionaux typiques de la transition Chalcolithique-Bronze ancien et du Bronze ancien rhodanien. Selon J. Combier, il en existe une concentration dans les vallées de l'Ardèche et de la Cèze, dans un secteur limité « particulièrement réceptif à l'adoption des éléments culturels du Bronze ancien » (Combier, 1974 ; Vénobre, 2008 Châteauneuf *et alii*, 2010). Ce coquillage constitue, avec d'autres, la base de la parure en coquillages au Bronze ancien, dans la zone méditerranéenne, sous forme d'espèces entières simplement percées. Il est présent dans de nombreux dolmens réutilisés des Causses, du Languedoc-Roussillon et de Provence. Abondamment diffusé dans le Midi, au « Bronze ancien sud-français » (2200-1550 av.J.-C.), il atteindra une grande partie

de l'Europe centrale. Durant la première phase du Bronze ancien de Franche-Comté (BzA1 : 2200-2000 av.J.-C.), des coquilles de Colombelles perforées se retrouvent en association avec des « V boutons » et des boutons ou disques en os (Taborin, 1974 ; Combier, 1974). Ce coquillage paraît alors chargé d'une valeur significative symbolique. Il pourrait avoir servi de « monnaie d'échange ». En fait, « *Columbella rustica* » pourrait être considérée comme la première « prémonnaie » ou « palémonnaie » (Roudil, 1972 ; Briard, 2001).

## 2.2 Les objets métalliques

\*Alène losangique : cette pièce a été découverte en 2005 dans la sépulture de Piécourt 4, associée à une armature de flèche foliacée symétrique en silex. Il

s'agit d'un objet bipointe, ayant la forme d'un losange allongé, curviligne, à section en ellipse aplatie. Elle mesure 93 mm de longueur, 37 mm de largeur maximale et 1, 5 mm d'épaisseur au niveau de la partie centrale. Elle est du type « 2 b » de J-L. Roudil (losange curviligne à section à ellipse aplatie ; Roudil, 1972 ; Châteauneuf *et alii*, 2010 ; Fig. 2). L'alène losangique est fréquemment associée avec d'autres artefacts dans les sépultures collectives attribuables au Bronze ancien dans le midi et le nord-est de la France. La nature et la fonction de cet objet sont discutées. Il peut s'agir d'une parure, épingle à cheveux par exemple (un exemplaire ayant été trouvé au-dessus du crâne inhumé du tumulus du Bois de Parancot dans le Jura), d'un petit outil perçant (perçoir pour le cuir) ou d'un outil « à tout faire » (Nicolardot et Gaucher, 1975). Selon J-L. Roudil, la présence fréquente des alènes losangiques dans les sépultures « incite à les considérer comme des objets ayant une valeur ou une signification symbolique allant bien au-delà de leur modestie matérielle ». C'est le type d'objets métalliques le plus abondant dans de nombreux sites funéraires du Languedoc oriental et de Provence occidentale, essentiellement des dolmens ou des coffres presque tous situés en Ardèche ou dans le Gard. Certains gisements en ont livré plusieurs exemplaires. Au total, pour l'ensemble des sites du Bronze ancien évolué du Languedoc oriental, une soixantaine d'alènes losangiques ont été découvertes en Ardèche, Gard et Hérault, sur une cinquantaine de sites, dont plus des deux tiers de l'ensemble dans la vallée de la Cèze et ses abords immédiats. La région nord-gardoise – sud-ardéchoise à elle seule en rassemble plus de la moi. Cette concentration constitue un élément caractéristique des groupes locaux, un « trait culturel » d'origine économique, sans doute lié à une production micro-régionale



Fig. 2 - Alène losangique (Auteur : Roland Scimia).

en relation avec les gîtes cuprifères de la bordure cévenole septentrionale proche. Elle dénote la présence d'une entité culturelle, englobant la basse Ardèche et le Gard septentrional, qui s'individualise à la marge septentrionale du faciès rhodano-languedocien du Bronze ancien II-III et s'inscrit dans une véritable aire d'influence rhodanienne. Le Gard central et occidental est également bien pourvu, peut-être en raison d'une métallurgie autochtone alimentée par les minerais de cuivre cévenols localisés au contact des terrains secondaires et primaires. Dans l'Hérault voisin, une concentration prolonge celle de l'ouest gardois, notamment dans la haute vallée de l'Hérault, la région de Ganges et les causses et garrigues nord-montpelliérains, probablement elle aussi en relation avec les gisements de minerais de cuivre cévenols, et ceux du district minier de Cabrières. Elle souligne une « avancée » des influences rhodaniennes, relayées par la région culturelle Ardèche-Gard, vers la plaine languedocienne, où celles venues d'Italie septentrionales dominent alors. L'alène losangique est considérée parfois comme un produit d'importation venu de l'Est, pour les objets de plus grandes dimensions, reflétant des influences commerciales venue d'Europe centrale. Mais, en Franche-Comté et en Bourgogne, les objets métalliques (haches, épingles), caractéristiques de la « civilisation du Rhône », sont des productions originales en relation avec les potentialités minières de gisements de cuivre des Alpes françaises (Roudil, 1972 ; Combiér, 1974 ; Mordant, 2010). Cette importance des alènes losangiques constitue un fait autochtone indéniable à caractère techno-économique. L'hypothèse d'une production locale des alènes losangiques est sans doute recevable et l'ensemble du Languedoc oriental semble provenir d'un ou de plusieurs centres de production indigène. Véritable « fossile directeur » du Bronze ancien évolué régional, l'alène losangique apparaît cependant dès la période précédente. En effet, connues dans le Bronze ancien jurassien, les premières alènes losangiques apparaissent dans cette région en contexte Campaniforme ou Cordé. Dans le Sud-Est, quelques exemplaires en cuivre, puis en cuivre arsénié, sont connus en contexte Epicampaniforme.

\* Epingle à tête globuleuse perforée horizontalement : cet objet découvert en 2004, dans le dolmen de Piécourt 3, a une



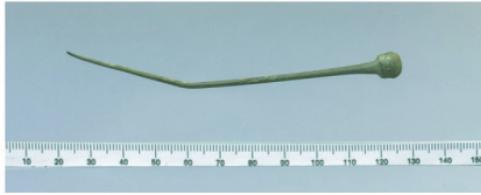


Fig. 3 - Épingle à tête globuleuse perforée horizontalement (Auteur : Roland Scimia).

longueur de 105 mm. Le diamètre de la tête est de 7/8 mm, celui de la perforation de 2 mm (Fig.3). Ces pièces comportent un corps cylindrique, ou tige, droit parfois très court (généralement moins de 110 mm), surmonté d'une tête globuleuse de forme variable (subsphérique, subconique, olivaire ou complexe avec carène, percée d'un trou perpendiculaire à la tige (Audouze et Gaucher, 1981 ; Châteauneuf et alii, 2010). Dans le sud-est de la France, 11 ou 12 exemplaires sont connus dans diverses sépultures. L'épingle à tête globuleuse perforée est donc un objet de parure surtout connu en Languedoc oriental avec une extension en Provence occidentale. Les sites en ayant livré sont tous des gisements funéraires : dolmens, tumulus et grottes sépulcrales, au sein desquels elle est associée à des éléments caractéristiques des groupes méridionaux du Bronze ancien évolué : tasse à carène, alène losangique, poignard triangulaire à rivets, pointes de flèche et coquilles perforées, surtout « *Columbella rustica* ». Son origine se situerait probablement en Suisse (groupe d'Arbon ; Hochuli, 1996). Ces épingles apparaissent durant la phase évoluée du Bronze ancien d'Europe nord-alpine. Par une diffusion progressive vers l'ouest elles connaissent une large répartition géographique, mais restent cependant marginales en Suisse occidentale et en France orientale. Ces objets, surtout connus du XIX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, évoluent jusqu'au Bronze moyen. Les exemplaires languedociens sont des importations, qui restent exceptionnelles, ou des reproductions locales. Ce sont des objets typiquement masculins. Leur position par rapport au squelette, placés haut sur le corps, renseigne sur leur aspect fonctionnel : ils servaient à la fixation de solides souples, cuir ou tissu pour vêtements, ils avaient aussi un rôle ornemental ou d'épingles à cheveux. Toutefois on avance aussi l'hypothèse d'une fonction funéraire spécifique pour cet artefact, qui servirait en fait à la fixation

d'un linceul. En effet, sur 9 tombes du Bronze ancien, d'un corpus étudié par F. Audouze, 8 contenaient une épingle sur le cou ou sur le haut de la poitrine (Audouze, 1967). Mais, la présence d'une perforation, munie quelquefois d'un anneau de bélière, fait penser à un mode de suspension peu compatible avec un usage strictement funéraire. De fait, certains exemplaires ont été découverts hors contexte funéraire, dans des habitats.

### Conclusion

Ces objets métalliques témoignent de la réutilisation de structures funéraires du Néolithique final au Bronze ancien, dans un contexte culturel micro-régional rattachable au faciès languedocien de la « culture du Rhône ». L'alène losangique semble indiquer une phase relativement ancienne de la période, puisque cet artefact est « souvent associé aux Campaniformes » (Nicolardot et Gaucher, 1975). L'épingle elle est probablement plus récente. En effet, les associations dans les sépultures des épingles avec des « éléments caractéristiques du groupe méridional de la culture du Rhône permettent de dater ce type à la fin du Bronze ancien » (Audouze et Gaucher, 1981). L'utilisation du site au Bronze ancien semble donc s'être prolongée dans le temps.

### Bibliographie

Audouze F., Etudes sur les emplacements des épingles dans les inhumations de l'Âge du Bronze, *Bulletin de la société préhistorique française*, LXIV, 1967, p. 755-760.

Audouze F. et Gaucher G., *Typologie des objets de l'Âge du Bronze. Fascicule IV : Épingles*, Société préhistorique française. Commission du Bronze, 1981, p. 41-42.

Briard J., Les objets paléomonétaires de l'Europe atlantique préhistorique, *Revue numismatique*, 6<sup>e</sup> série, tome 157, 2001, p.37-50.

Châteauneuf F., Croizier G., Scimia R. et Vénobre J-P., *La nécropole de Rochegude. Un ensemble funéraire du Néolithique final à l'Âge du Bronze en Languedoc oriental* (Anduze, 2010).

Combier J., Inventaires : Types de parures datées (ou présumées) du Chalcolithique

et du Bronze ancien. IV – Coquillages perforés, *Etudes Préhistoriques*, 10-11, 1974, p. 52-55.

Gutherz X., Quelques réflexions sur l'origine et la chronologie du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France. In : *L'Homme méditerranéen*. Mélanges offerts à G. Camps. Université de Provence. LAPMO (Aix-en-Provence, 1995), p.375-401.

Hochuli S., Le site Bronze ancien et moyen d'Arbon-Bleiche 2 et sa datation. In : Mordant C. et Gaiffé O. (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*. Editions du CTHS (Paris, 1996), p. 211-222.

Mordant C., L'Âge du Bronze en France septentrionale. In : Clottes J. (dir.), *La France préhistorique. Un essai d'histoire*. N.R.F. Editions Gallimard (2010), p. 403-433.

Mordant C. et Gaiffé O., Inventaires et cartes. In : Mordant C. et Gaiffé O. (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*. Editions du CTHS (Paris, 1996), p. 690-737.

Nicolardot J-P. et Gaucher G., *Typologie des objets de l'Âge du Bronze. Fascicule V : Outils*, Société préhistorique française. Commission du Bronze, 1975, p. 41-42.

Roudil J-L., *L'Âge du Bronze en Languedoc oriental*, Mémoires de la Société préhistorique française, 10 (Paris, 1972).

Sauzade G. et Vital J., La ciste des Gouberts (Gigondas). In : Buisson-Catil et Vital J. (dir.), *Âges du Bronze en Vaucluse*. Notices d'Archéologie Vauclusiennes, 5. Editions Barthélémy et département de Vaucluse (Avignon, 2000), p. 67-72.

Scimia R., *Sépultures mégalithiques à Rohegude (Gard)*. Rapport DRAC-SRA (2006).

Taborin Y., La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France, *Gallia Préhistoire*, 17, 1-2, 1974, p. 101-179 et 304-417.

Vénobre J-P., *La transition Néolithique final – Chalcolithique/Bronze ancien dans la vallée de la Cèze*. Mémoire de Master 2

Recherche. UPV III (Montpellier, 2008).

Vital J., La séquence Néolithique final – Bronze ancien dans l'axe rhodanien : enseignements chronométriques et perspectives culturelles. In : Salanova L., Vital J. et Tchérémissinoff Y. (dir.), *Les ensembles problématiques de la transition Néolithique final – Bronze ancien*. Bulletin de la société préhistorique française, 105-3, 2008, p. 539-554.

Vital J., L'âge du Bronze en moyenne vallée du Rhône : quelques enseignements et perspectives. In : Barral P., Daubigney A., Kaenel G., Mordant C. et Piningre J-F. (dir.), *L'isthme européen Rhin – Saône – Rhône dans la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*. Actes du colloque de Besançon, 16-18 octobre 2006. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté. Presses universitaires de Franche-Comté (2009), p. 241-254.

Jean-Paul VENOBRE  
venobre47@gmail.com







## Entre terres et eaux

### Les sites littoraux de l'âge du Bronze, spécificités et relations avec l'arrière-pays

#### Colloque international

Séance thématique décentralisée de la Société préhistorique française organisée en partenariat avec l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze

20-21 octobre 2017

Moulin des Evêques, Agde (Hérault)

Organisateurs : Thibault Lachenal (CNRS, UMR 5140 ASM) et Yves Billaud (DRASSM), avec le concours de l'association Ibis (Agde).

#### APPEL A COMMUNICATION

Les littoraux – rives de lacs, lagunes, fleuves, mais aussi estuaires et franges côtières – ont constitué des milieux particulièrement attractifs pour les sociétés de l'âge du Bronze d'Europe occidentale. Leur occupation n'est toutefois pas continue et peut correspondre à des types d'installations variées, habitats ou sites spécialisés dans l'exploitation de ces biotopes. Les spécificités des installations en milieux humides ou actuellement immergés, dans leurs techniques de fouilles comme dans la nature des vestiges qu'elles livrent, tendent à faire de leur étude une discipline à part, ne favorisant pas leur confrontation avec les sites « terrestres ». L'objectif de ce colloque est donc de réunir des approches portant sur différents types de sites implantés dans ces zones d'interface entre la terre et l'eau, de réfléchir sur leurs spécificités et sur les relations qu'ils entretiennent avec les autres occupations localisées dans l'« hinterland » ou arrière-pays. Ces questionnements peuvent se décliner en deux grandes thématiques :

#### 1. Moteur et forme des occupations littorales

L'insalubrité réputée des milieux humides, associés à l'exposition à des maladies infectieuses comme le paludisme, est ancrée dans la pensée commune actuelle, si bien que ces lieux sont parfois considérés comme marginaux. Certaines données ethnologiques et historiques illustrent

d'ailleurs des facteurs de contraintes dans la colonisation des milieux humides, tels qu'une surpopulation ou une pression territoriale consécutive à des conflits. Néanmoins, les zones humides et les littoraux constituent des niches écologiques attractives, riches en ressources, notamment halieutiques. À l'interface de milieux complémentaires, ils offrent en cela des potentiels économiques multiples. Pour l'âge du Bronze, période où les témoins de navigations se multiplient, l'organisation et le contrôle des échanges, parfois à longue distance, ont également pu constituer des facteurs d'installations sur ces lieux ouverts sur des voies de communication naturelles. En analysant la forme, l'implantation et l'économie des sites, confrontés aux phénomènes historiques et culturels reconnus pour l'âge du Bronze, l'objectif sera de dégager des modèles et d'identifier des spécificités régionales. Pour cela une priorité devra être donnée aux approches pluridisciplinaires, combinant l'analyse de la culture matérielle et des données bioarchéologiques, dont la conservation est favorisée sur les sites ennoyés. Dans ces zones d'interface, l'évolution du milieu est particulièrement sensible, avec les phénomènes de remontée des eaux marines ou des lacs, l'aggradation des deltas et l'érosion des littoraux. Les approches géomorphologiques et paléoenvironnementales devront également être mobilisées et pourront faire l'objet de présentations spécifiques. Ainsi, le rôle déterminant des modifications climatiques sur les installations humaines, pour lequel les lacs alpins font figure de cas d'école, devra être discuté, notamment en ce qui concerne d'autres régions européennes.

#### 2. Gens de l'eau, gens de la terre : relations entre les sites littoraux et l'arrière-pays

Ce titre, emprunté à P. Pétrequin, met l'accent sur la dichotomie existant entre les peuples habitant les littoraux et l'arrière-pays, pour laquelle les exemples ethnographiques abondent. Cette distinction des populations pourra être



## Archéologie en musée et identités nationales en Europe (1848-1914) Un héritage en quête de nouveaux défis au 21<sup>e</sup> siècle

### Colloque international, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'ouverture du Musée d'Archéologie nationale

Saint-Germain-en-Laye

6 – 8 décembre 2017

Le 12 mai 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, le Musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines, récemment installé dans les murs du château de Saint-Germain-en-Laye, est officiellement inauguré.

Cette création est emblématique d'un mouvement, mesurable à l'échelle européenne, qui s'amorce vers 1800 et se formalise dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Avant 1900, de manière plus ou moins précoce, de grandes institutions muséales d'ampleur nationale liées aux vestiges matériels du passé voient ainsi le jour à travers l'Europe : le British Museum (Londres) dès 1753, le Magyar Nemzeti Múzeum (Budapest) en 1802, le Nationalmuseet à Copenhague en 1819, le Museum für Vor und Frühgeschichte à Berlin en 1829, le Römisch-Germanisches Zentralmuseum à Mayence en 1852, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne en 1852, le Museo Nacional de Arqueología à Madrid (1867), le Museo Nazionale Preistorico Etnografico « Luigi Pigorini » à Rome en 1876, le Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel en 1885, le Naturhistorisches Museum à Vienne en 1891, etc.

L'Europe est alors immergée en plein âge romantique, qui commande une attention passionnée à ce que l'on appelle encore les temps « obscurs ». Les innombrables vestiges matériels mis au jour à la faveur des réformes agraires et des travaux de génie civil de l'ère industrielle révèlent des civilisations anciennes, oubliées de la mémoire humaine ou reléguées dans l'antichambre de l'histoire. Avec le « Printemps des peuples » et l'émergence

des nationalismes européens, ces reliques longtemps négligées se voient soudain conférer le statut d'antiquités nationales : exhumées de la terre des ancêtres, elles constituent les témoins privilégiés d'une nouvelle histoire, concrète et authentique, de la patrie ou de la Nation.

Réalités matérielles aux statuts pluriels, elles doivent également trouver place au musée. Mais quels musées ? Selon la nature des ensembles collectés, les circonstances pratiques et les modes d'institutionnalisation scientifique, ces matériaux rejoignent les collections de musées universels ou encyclopédiques, de muséums ou de musées d'ethnographie. Pourtant, lorsque les configurations politiques s'y prêtent, ils se voient offrir des lieux savants à la hauteur de leur valeur identitaire : de nouveaux musées spécialisés dans l'archéologie métropolitaine, qui sont chargés d'illustrer la vigueur des racines et la noblesse antique des états modernes. Dans la France de Napoléon III, le Musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines, qui prend pour modèle le Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence, entre dans cette catégorie, avec une double ambition : faire rayonner la civilisation gauloise et témoigner de la solide continuité de la Nation, depuis les temps les plus reculés.

Tout musée donne à voir un certain nombre d'objets, de manière ordonnée et volontaire, dans des espaces particuliers. Loin d'être anecdotiques, le choix des pièces et leur présentation muséographique constituent une mise en scène : au-delà des objets, s'écrit un discours, se dessine une démonstration, se perçoit une volonté de mettre en lumière ou au contraire de taire. Dans un registre très particulier, la « mise en musée » de l'archéologie, dans son volet scientifique aussi bien que politique, constitua un outil émergent du 19<sup>e</sup> siècle, destiné à perdurer. Au sein d'une certaine diversité scientifique, et d'une hétérogénéité non moins réelle des situations politiques, quels furent les projets de chaque pays au fil des créations muséales qui caractérisent alors l'Europe ? Comment se combinent



Créations pérennes, ces musées ont traversé le 20e siècle et constituent un héritage pour le 21e siècle, dans un contexte politique, archéologique et même muséal très différent de celui de leur création. De quelle manière les différents pays européens ont-ils appréhendé les évolutions de ces institutions ? De quelle manière ont-ils assuré des continuités ou des transformations et assumé l'héritage des premiers grands musées archéologiques, dans leurs périmètres (musées d'archéologie, muséums, musées d'ethnographie), leurs thématiques (champs chronologique, antiquités classiques, archéologie du territoire, archéologie extraterritoriale) et leurs positionnements, dans le cadre des législations nationales et de l'émergence de musées de territoires ou monographiques. Entre hier et aujourd'hui, quels musées au sein d'une même nation, quelles réalités et quelles politiques ? Ces questions aujourd'hui au cœur d'un nouveau paysage, réel ou idéal, des musées d'archéologie seront également abordées lors du colloque.

<http://musee-archeologienationale.fr/?q=actualite/archeologie-en-musee-et-identites-nationales-en-europe-1848-1914-0>

### Contact

Anne LEHOËRFF  
 Professeur de Protohistoire européenne  
 Université de Lille  
 Vice-présidente du Conseil national de  
 la recherche archéologique (CNRA)  
[anne.lehoerff@univ-lille3.fr](mailto:anne.lehoerff@univ-lille3.fr)

Catherine LOUBOUTIN  
 Adjoint au directeur  
 Responsable de la politique scientifique  
 Musée d'Archéologie nationale/Domaine  
 national de Saint-Germain-en-Laye  
[catherine.louboutin@culture.gouv.fr](mailto:catherine.louboutin@culture.gouv.fr)









**Rappel aux communicants et aux auteurs (Résumés ou Actualités) :**

Les résumés des communications de la journée annuelle d'actualités de l'APRAB devront être rendus sur cd, le jour même de la présentation orale, à Pierre-Yves Milcent. Il est également possible de les envoyer par internet, en fichier attaché, à [py.milcent@tele2.fr](mailto:py.milcent@tele2.fr) et ce jusqu'à deux semaines après la journée d'informations.

**Le dernier délai pour voir les informations publiées dans le bulletin à venir est fixé 1 mois avant la date de la journée « Bronze ».**

**Dans tous les cas, les textes (5 pages maximum) doivent être enregistrés SANS AUCUNE mise en forme (et surtout pas de retrait de paragraphe, et autres espacements avant ou après paragraphe, pas de bordures ni de puces et notes de bas de page...). Les textes doivent être saisis « au kilomètre ». Pas d'insertion de figures dans le texte. Les illustrations, 1 à 2 maximum par texte, devront être enregistrées en JPG de préférence, ou si ce n'est pas possible, sous Adobe Illustrator. Eviter les images et dessins trop « lourds ».**

**Toutes les normes sont consultables sur le site internet de l'aprab : <http://www.aprab.org/>**

**Les textes présentés dans le bulletin  
de l'APRAB n'engagent que leurs  
auteurs, et en aucun cas le comité de  
rédaction ou l'APRAB.**



***Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze***

Association type loi de 1901.

Cette association a pour but de concourir à la mise en valeur des études archéologiques et de la recherche

sur la protohistoire européenne et particulièrement sur l'âge du Bronze.

L'association se propose

de mettre en oeuvre ou de soutenir toute action visant notamment à :

- diffuser auprès du public la connaissance de l'archéologie protohistorique en général, et en particulier sur l'âge du Bronze européen ;
- favoriser les échanges entre les chercheurs à l'échelon européen qu'il s'agisse de professionnels ou d'amateurs.

Adresse du secrétariat :

Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze  
UMR 6298 ARTeHIS  
Université de Bourgogne - Faculté des Sciences  
6, Bd Gabriel 21000 DIJON  
stefan.wirth@u-bourgogne.fr

Site internet : <http://www.aprab.org/>

**Conseil d'administration de l'APRAB en 2016**

***Administrateurs :***

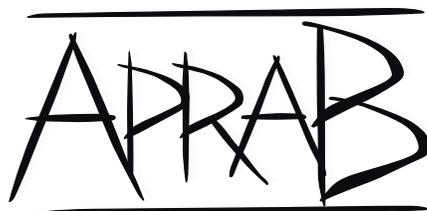
Isabelle KEROUANTON  
Thibault LACHENAL  
Anne LEHOERFF  
Théophane NICOLAS  
Brendan O'CONNOR  
Rebecca PEAKE  
Marc TALON

***Composition du bureau :***

Président :	Claude MORDANT
Trésorière :	Sylvie BOULUD
Secrétaire :	Stefan WIRTH
Secrétaire adjoint :	Régis ISSENMANN
Organisation de la journée annuelle d'actualités :	Pierre-Yves MILCENT

***Tiers renouvelable en 2017 :***

Sylvie BOULUD  
Anne LEHOERFF  
Rebecca PEAKE  
Marc TALON



**Cotisation 2017**

Veillez trouver ci-joint un chèque de 22 €  
(10 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi)  
libellé à l'ordre de l'APRAB,  
en règlement de ma cotisation pour l'année 2017.

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tél, fax et Email :

Statut :

Adresse professionnelle :

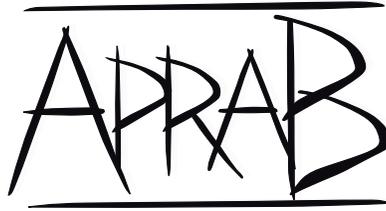
Tél, fax et Email :

A retourner à la trésorière :

Sylvie BOULUD

Université de Nantes  
UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie  
Chemin de la censive du tertre  
BP 81227  
44312 Nantes cedex 3





### Contacts

#### *Adresse secrétariat*

Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze  
 UMR 6298 ARTeHIS Université de Bourgogne - Faculté des Sciences  
 6, Bd Gabriel 21000 DIJON  
 stefan.wirth@u-bourgogne.fr

#### *Trésorière (envoi des cotisations)*

Sylvie BOULUD  
 Université de Nantes  
 UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie  
 Chemin de la censive du tertre  
 BP 81227  
 44312 Nantes cedex 3  
 sylvie.boulud@wanadoo.fr

#### *Journée d'information*

milcent@univ-tlse2.fr

#### *Site internet*

<http://www.aprab.org/>

#### *Liste de diffusion*

aprab@free.fr



## Sommaire

### Journée annuelle d'actualités 5 mars 2016

M. VANDERGUCHT: Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires protohistoriques de la Plaine de Caen.....	9
A. COUTELAS, A. HAUZEUR, J. GOMEZ DE SOTO : La nécropole du Bronze final I-IIa du « Vigneau 2 » (Pussigny, Indre-et-Loire).....	15
B. FILIPIAK et R. PEAKE Avec la collaboration d'I. LE GOFF et C. PARESYS: Marigny-le-Châtel «Chemin de la Pèze», «Pont de Riom» (Aube), «L'Épine Gérard». Une importante nécropole du Bronze final découverte sur la tracé du gazoduc «Arc de Dierrey».....	23
B. ARMBRUSTER, M. BLET-LEMARQUAND, M. CERVEL, B. GRATUZE, R. PEAKE et I. RICHARD : Une sépulture exceptionnelle du début du Bronze final à La Saulsotte (Aube).....	33
M. MELIN, A. ARLES, G. ROGUET, J. FLAMENT : Un important atelier de fonte du Bronze final IIb-IIIa à Aubervilliers, la Rue du Port (Seine-Saint-Denis).....	43
C. MOUGNE : « Exploitation et utilisation des invertébrés marins durant la Protohistoire sur le territoire continental et littoral Manche-Atlantique français »Résumé de thèse de doctorat .....	46
L. ROUSSEAU : Du lithique à l'âge du Bronze ? État de l'art et apports des études récentes.....	50
H. BLITTE : La pratique de dépôts non funéraires de l'âge du Bronze européen : approche comparative à l'échelle macro-régionale.....	55
R. LEBON, D. SIMONIN et L. VALOIS : Un important corpus de gravures rupestres de style inhabituel récemment découvert dans le massif de Fontainebleau.....	61
Q. FAVREL : Analyses spatiales et chronologiques des productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire dans le Nord-Ouest de la France.....	72
F. DUCREUX : L'occupation campaniforme de la plaine des Tilles dans le secteur de Genlis (Côte-d'Or).....	77
E. RAULT et C. VEBER : Fin du Bronze ancien ou début du Bronze moyen : Bilan typo-chronologique de la céramique en Alsace vers 1650- 1500 av. J.- C.....	88
F. BONVALOT et M. ROSCIO : Une occupation de l'étape moyenne du Bronze final au 31 avenue Jean-Jaurès à Vénissieux (Rhône) .....	99
L. LE CLEZIO et M. ROSCIO : L'ensemble céramique d'une occupation du Bronze final III : Anneyron (Drôme) – Les Chargeaux/Le Moulin.....	109
Francis BORDAS : Le dépôt d'objets métallique de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne). Une découverte inédite datée du Bronze final atlantique 3.....	118
B. DUBUIS : La nécropole de Lavau « Zac du Moutot » (Aube) au Bronze final et au premier âge du Fer.....	125

Actualités

Glanes

Colloques

Association pour la Promotion des recherches sur l'âge du Bronze  
UMR 6298 ARTeHIS Université de Bourgogne-Faculté des Sciences  
6, Bld Gabriel 21000 Dijon  
aprab@free.fr

APRAB

<http://www.aprab.org/>

ISSN 2257-1248

APRAB

2017